

Un tournant historique à la suite des engagements de M. Arafat

Washington est prêt à un « dialogue substantiel » avec l'OLP

Mort d'un tabou

Les plus vieux tabous meurent aussi. En annonçant mercredi 14 décembre, contre toute attente, la décision américaine d'ouvrir un « dialogue substantiel » avec l'OLP, M. George Shultz a spectaculairement mis fin à la quarantaine diplomatique imposée il y a trois ans, par M. Henry Kissinger, à la contre-paléstrine. La levée de ce long ostracisme est, à coup sûr, d'une portée considérable. Elle fait sauter le plus gros verrou psychologique qui empêchait le gouvernement américain de jouer pleinement son rôle naturel de « parain » dans toute négociation israélo-arabe. Elle représente un énorme succès pour M. Yasser Arafat, qui voit son « offensive de paix » récompensée de la plus constante manière. Elle oblige la classe politique israélienne à un douloureux examen de conscience.

Ainsi l'histoire du conflit proche-oriental s'est-elle subitement accélérée. L'entrée en scène, aux yeux de l'Amérique, de M. Arafat — dont les phrases magiques prononcées à Genève ont été immédiatement entendues à Washington — laisse présager une nouvelle donne diplomatique au Proche-Orient. MM. Reagan et Shultz ont offert un somptueux cadeau d'adieu au président élu, M. George Bush. L'administration américaine, si longtemps paralysée au Proche-Orient, va pouvoir rapidement réorienter sa politique sur une base totalement nouvelle. A condition, bien sûr, que ses efforts ne soient pas d'emblée torpillés, soit par un acte terroriste spectaculaire, soit par l'intervention de dirigeants israéliens cédant à un enfermement étier — et funeste.

La volte-face américaine a produit à Jérusalem, selon le mot d'un responsable, un effet « dévastateur ». L'impact est adéquat pour qualifier ce qu'Israël ressent comme une « surprise » politique au bénéfice d'un coup tant de confortables certitudes et de réflexes conditionnés. Fondé sur une « démonstration » de l'OLP, le discours israélien devient d'un coup largement obsoleète puisque, il ne peut plus s'appuyer sur un pilier essentiel, le soutien américain du « grand frère » américain.

Sur un point capital — l'attitude envers l'OLP — il n'y a plus coïncidence entre les vues de Jérusalem et de Washington. L'isolement diplomatique de l'Etat juif n'en est que plus flagrant. Plus grave : toute la politique menée par Israël envers les Palestiniens, depuis les accords de Camp David à celui de la part de Washington un coup sans doute fatal. M. Shultz a eu beau répéter mercredi l'hostilité de principe de son pays à l'égard même d'un Etat palestinien, il sait bien qu'elle est la raison d'être de l'OLP.

Le virage américain ne signifie pas cependant la fin de l'alliance privilégiée entre l'Amérique et son plus sûr ami au Proche-Orient. Trop de liens et d'intérêts unissent les deux pays pour qu'on s'attende à les voir rompus en cas. Washington s'a encore prouvé mercredi en s'opposant fermement à une résolution de l'ONU qui condamnait la récente attaque israélienne au Liban.

D'autant que l'Amérique jugera à l'épreuve des faits les promesses de M. Arafat. Et ce n'est sans doute pas demain que le chef de l'OLP sera reçu à la Maison Blanche. Il n'empêche que la décision américaine annonce sans doute la fin de l'ère d'or des relations entre Jérusalem et Washington.

M 0147 - 12160 - 4,50 F
3790474004500 12160

M. Pérès : « Une journée triste pour Israël »

Le gouvernement américain a annoncé, mercredi 14 décembre, par la voix du secrétaire d'Etat, M. Shultz, une décision historique en déclarant que les Etats-Unis « étaient prêts à un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP ». Cette initiative marque une rupture avec la politique définie en 1975 par M. Kissinger. Celui-ci avait interdit tout contact entre des officiels américains et des dirigeants de l'OLP aussi longtemps que cette dernière n'accepterait pas la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, ne reconnaîtrait pas clairement l'Etat d'Israël et ne renoncerait pas au terrorisme. M. Shultz a estimé que M. Arafat,

avait précisément satisfait à cette triple exigence lors d'une conférence de presse tenue trois heures plus tôt à Genève. La Maison Blanche a publié une déclaration de M. Reagan où celui-ci souligne que l'OLP « devra démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale », et réaffirme « l'engagement spécial des Etats-Unis envers la sécurité et le bien-être d'Israël ». A Jérusalem, l'initiative américaine a été durement ressentie. M. Pérès, ministre des affaires étrangères sortant, a déclaré : « C'est une triste journée pour Israël. » (Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON.)

WASHINGTON de notre correspondant

Les Etats-Unis ont franchi un pas considérable qu'ils semblaient, la veille encore, déterminés à ne pas franchir. Quelles que soient les raisons qui ont poussé l'administration américaine, mercredi 14 décembre, à se satisfaire des déclarations faites en anglais par M. Yasser Arafat, après avoir rejeté les propos, presque identiques, qu'il avait tenus la

veille en arabe, l'essentiel est ailleurs : peu avant de passer la main à son successeur, le président Reagan a pris sur lui de modifier radicalement la politique américaine au Proche-Orient, en acceptant de dialoguer avec l'Organisation de libération de la Palestine.

Cela ne signifie nullement que Washington soit disposé à reconnaître un Etat palestinien — le secrétaire d'Etat George Shultz a bien pris soin de le préciser, — et

« l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité d'Israël demeure inébranlable » (voir page 3 le texte de la déclaration de M. Shultz).

Mais cela signifie en revanche que Washington accepte enfin de considérer l'OLP comme un interlocuteur valable.

JAN KRAUZE.

(Lire page 2 la suite et l'article d'YVES HELLER et ISABELLE VICHNIAC.)

Epicentre du séisme en Arménie

Spitak, ville-tombeau

Les recherches paraissent sur le point d'être interrompues dans la journée du jeudi 15 décembre à Spitak. Huit jours après la catastrophe, l'espoir avait pratiquement disparu de retrouver des survivants dans cette ville d'Arménie littéralement rasée par le tremblement de terre du 7 décembre.

SPITAK de notre envoyé spécial

D'Erevan, la route de Spitak monte raide, et la pluie se transforme vite en neige, une neige lourde et molle qui détrempé la terre et les hommes. On roule pleins phares au milieu du jour, et dès la sortie de la capitale armé-

nienne le tremblement de terre est déjà présent — dans le chaos de la station-service, dans cette tente crachant au bord de la chaussée la fumée d'un poêle à bois, ou dans les yeux perdus de ce jeune couple traînant deux baluchons et un enfant.

Ils se jettent sous les roues des voitures pour tenter d'en arrêter une, prennent chaque fois une nouvelle giclée de boue, et chaque fois les chauffeurs donnent un coup de volant et poursuivent, car en huit jours les cœurs se sont blindés.

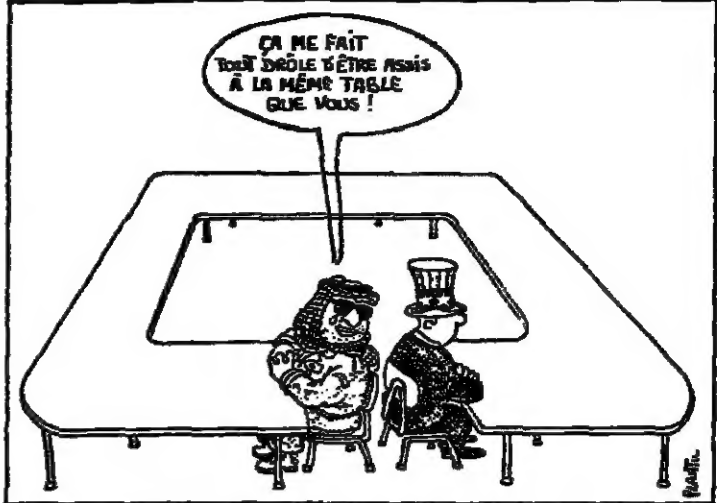
Et plus on monte, plus la neige s'épaissit, plus le froid devient vif, et mieux on comprend qu'on ne s'arrête plus pour une famille qui peut encore marcher. Le ciel et la terre se confondent maintenant dans une blancheur opaque que

seule découpent la route, les poteaux électriques et la longue file des camions antiques et branlants. Dans l'autre sens, quelques voitures aux toits couverts de matelas et de morceaux de mobilier, des bergers poussant leurs moutons : une queue d'exode.

Au-dessus d'Aparan, les premières maisons éventrées, puis un col, de larges lacets, une circulation de plus en plus dense et... la désolation des désolations. Car on peut avoir vu les photos, entendu les témoignages et écrit dix fois que Spitak, l'épicentre du séisme, n'existait plus et pourtant ne pas avoir la moindre idée de ce qu'est une ville qui n'existe plus.

BERNARD GUETTA.

(Lire page 4 la suite et l'article de LAURENT GREILSAMER.)



Relèvement des taux d'intérêt en Europe

L'Allemagne fédérale a donné le signal d'un relèvement général et concerté des taux d'intérêt pour contenir l'inflation et réduire les liquidités injectées après le krach d'octobre 1987. En France, l'inflation n'a été que de 0,1 % en novembre. PAGE 41

L'Algérie en ébullition

II - L'islam des « frères » PAGE 7

La succession de Suzanne de Canson

La riposte des Musées de France et les raisons du juge PAGE 12

Une cathédrale pour Evry

La première construite en France depuis cent ans PAGE 14

EDF : centrales au ralenti

La grève des « conducteurs » d'installations nucléaires freine la production d'électricité PAGE 43

Supplément épargne et placements

L'échec du plan épargne retraite et la montée de l'assurance-vie PAGES 31 A 39

Le sommaire complet se trouve en page 46

Un territoire en quête de statut

Mayotte : l'empire des femmes

De toutes les terres françaises d'outre-mer, la collectivité territoriale de Mayotte, où, M. Louis Le Penec, le ministre des DOM-TOM se rend les 17 et 18 décembre, a été la plus attentive au résultat du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. La plus attentive car la plus frustrée. Cela fait des années qu'elle réclame en vain, à la quasi-unanimité, d'être consultée sur son avenir statutaire.

MAMOUZOU de notre envoyée spéciale

Elle porte la tête haute et le buste très droit. Une grande sérénité émane de son regard. Son sourire est étonnant, à la fois ironique, indulgent et distant. Un sourire à la Yourcenar, à laquelle, malgré sa peau d'ébène, sa narine percée de deux anneaux et ses nombreux bijoux — colliers, bracelets et bagues — elle fait penser, irrésistiblement. Mais nous

sommes dans l'océan Indien, et M^{me} Zéna M'Déré est, malgré son grand âge, plus coquette que ne l'était la dame de Petite-Plaisance. Elle est la véritable souveraine de Mayotte.

Quand des passants rencontrent dans un lieu public M^{me} Zéna M'Déré, il n'est pas rare qu'ils s'agenouillent pour lui baiser la main. Et quand une décision importante doit engager l'avenir de l'île, il est fréquent que les élus se rendent chez la vieille dame et la consultent.

C'est que M^{me} Zéna M'Déré est un personnage-clé de la collectivité territoriale de Mayotte. Le symbole de la bataille du peuple mahorais pour son rattachement définitif à la France ; mémoire vivante de l'histoire de l'île ; figure mythique, unanimement respectée, influente. Bien sûr qui, préfet ou ministre, sous-estimerait l'aura dont elle jouit ici. Surtout en période électorale.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

LIVRES

■ Un texte inédit de Marguerite Yourcenar : « Deux Noirs de Rembrandt ». ■ Lettres britanniques : Ivy Compton-Burnett, Barbara Drabble, Jane Gardam, Henrietta Garnett, Geoffrey Hill, Rudyard Kipling, Doris Lessing, Barbara Pym. ■ Histoire : Et Dieu créa la France... ■ Une dernière sélection de livres d'étranges. ■ Livres pour la jeunesse : 1789 pour les enfants ; La chronique de Nicole Zand. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech. Pages 19 à 30

Philippe LABRO

Un été dans l'Ouest roman

« Un été dans l'Ouest » a l'entrain lié aux grands choes d'une vie. Et Labro voue au réel, à l'aventure humaine, un culte qui fait de lui le plus américain des auteurs français. Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

« Une verve, une volonté de convaincre, un amour de sa jeunesse qui sont des qualités revigorantes, rares dans le roman d'aujourd'hui. » François Nourissier / Le Figaro Magazine

GALLIMARD *rf*

A. L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 Dd ; Maroc, 4,50 Dd ; Tunisie, 6,00 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 F ; Canada, 1,75 \$; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 190 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Liban, 6.400 Dd. ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 F. ; Portugal, 130 esc. ; Suède, 205 F. CFA ; Suisse, 12,50 fr. ; Suédois, 1,80 kr. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

Etranger

La décision de Washington d'engager un « dialogue substantiel » avec l'OLP

La décision des Etats-Unis d'établir des contacts directs avec l'OLP, annoncée, pour une grande partie du monde, en pleine nuit ou aux petites heures de l'aube, n'a suscité que peu de commentaires immédiats. M. Guenadi Guerassimov, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, qui était interviewé à Moscou par la chaîne américaine ABC, a été parmi les premiers à réagir : « Cela nous rapproche d'une conférence internationale qui à notre avis est la seule manière de résoudre cette crise », a-t-il dit. « Dans le cadre d'une conférence internationale, a ajouté M. Guerassimov, il est possible qu'Israël et l'OLP se parlent. »

Prompt également à réagir, le quotidien *Al-Bayane* de Dubaï (Emirats arabes unis) s'est félicité de la décision américaine : « L'Amérique a ouvert les yeux à l'aube, et après un retard considérable, sur cette vérité inéluctable qui est qu'on ne peut trouver de solution au Proche-Orient en continuant d'ignorer l'OLP. »

Les médias libanais, nous signale notre correspondant à Beyrouth Lucien George, ont tous souligné jeudi matin les perspectives qu'offre pour ce pays un dialogue américano-palestinien. On se félicite que cette étape cruciale vers un règlement d'ensemble de la crise du Proche-

Orient ait été franchie, tout en étant conscient que la Syrie et Israël sont les deux principaux mécontents de cette évolution et en redoutant de leur part, à la lumière de l'expérience des quatorze dernières années, des manœuvres dont le Liban serait à nouveau le champ.

Les Américains n'ont pu qu'être encouragés dans leur décision par les très nombreuses réactions favorables qu'avaient suscitées les discours prononcés mardi par Yasser Arafat devant l'Assemblée des Nations unies à Genève, avant la conférence de presse donnée dans la soirée de mercredi. Le secrétaire général des Nations

unies, M. Perez de Cuellar, avait qualifié ce discours de « nouvelle et très importante contribution au processus de paix », avant de s'entretenir pour la seconde fois en deux jours avec le chef de l'OLP. Intervenant dans le débat qui a suivi ce discours, les vice-ministres soviétique et chinois des affaires étrangères avaient l'un et l'autre appelé Israël à y répondre positivement. C'est à « l'autre partie de répondre en abandonnant les stéréotypes et les préjugés », a estimé le représentant soviétique, tandis que son homologue chinois déclarait notamment : « Il est encore temps qu'Israël apporte une réponse positive. »

M. Arafat reconnaît le droit d'Israël à vivre « en paix et en sécurité » et déclare « renoncer totalement » au terrorisme

GENÈVE
de nos envoyés spéciaux

C'est la fin pour M. Arafat d'un long marathon : le chef de l'OLP avait déjà quitté Genève lorsque, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 décembre, quelques-uns de ses collaborateurs restés dans la capitale helvétique apprirent par la télévision qu'il avait obtenu gain de cause : les Etats-Unis acceptaient enfin d'engager le dialogue avec la centrale palestinienne. « Un tournant historique » devait immédiatement déclarer à l'AFP le porte-parole de l'OLP, M. Ahmed Abderrahman.

Depuis plusieurs semaines déjà, la position des dirigeants israéliens ne bougeait pas d'un iota dans leur rejet total de l'Organisation de libération de la Palestine. M. Arafat avait presque exclusivement concentré ses efforts sur la cible américaine. De la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) à la mi-novembre à Alger à l'Assemblée générale de l'ONU à Genève mardi et mercredi, M. Arafat s'était lancé dans une vaste campagne d'explication pour convaincre Washington qu'une page était tournée et que l'OLP remplissait les trois conditions fixées par les Etats-Unis pour entamer le dialogue avec la centrale palestinienne : reconnaissance de l'existence d'Israël, acceptation des résolutions 242 et 338 de l'ONU, renonciation au terrorisme.

Une campagne qui était restée vaine jusqu'à mercredi, les Américains rejetant les uns après les autres « rétrécissements » et « explications » de l'OLP. Rayonnant littéralement de joie selon les quelques personnes qui ont pu l'approcher à l'heure où M. Shultz faisait sa déclaration, M. Abderrahman a indiqué qu'il s'attendait que le dialogue s'établisse désormais très rapidement. Il a précisé que l'OLP désignerait la délégation chargée des contacts avec les Etats-Unis dès le début de la semaine prochaine.

L'exhortation de M. Walters

Et pourtant, encore dans la soirée de mercredi, tout laissait penser à une nouvelle « journée des dupes ». « M. Walters a refusé de commenter mon discours. Je ne commenterai donc pas le sien », cette phrase de M. Arafat lors de la conférence de presse qu'il avait tenue mercredi en fin d'après-midi, au lendemain de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU à Genève, paraissait s'inscrire dans un parfait dialogue de sourds, et ressemblait à un nouvel épisode de la « guerre des nerfs » engagée entre les Etats-Unis et l'OLP pour reprendre l'expression même d'un dirigeant palestinien.

Il est vrai que, intervenant vingt-quatre heures après le chef de l'OLP à la tribune de l'ONU, le représentant des Etats-Unis aux Nations unies, M. Vernon Walters, avait superbement ignoré et M. Arafat et la centrale palestinienne, réussissant à n'évoquer ni l'un ni l'autre dans un discours qui paraissait, en milieu d'après-midi, totalement étranger au contexte dans lequel il était prononcé.

A entendre M. Walters, jamais on n'aurait pu imaginer que M. Arafat venait de parler dans la même enceinte, et même qu'il existait, tout comme d'ailleurs l'OLP. En revanche, il avait longuement évoqué les « Palestiniens » sans plus de précision, paraissant — fait nouveau — renvoyer dos à dos en termes choisis ces Palestiniens — rendus quelque peu mythiques — et les Israéliens.

Mais dans le même temps M. Walters avait pris soin de se référer à la position traditionnelle des Etats-Unis, à savoir qu'« il n'y a pas de solution de rechange à des négociations directes entre les parties intéressées », que la seule utilité d'une conférence internationale

pourrait être de « lancer et appuyer des négociations directes », qu'enfin « une conférence ne doit pas préjuger de l'issue de négociations directes ni s'y substituer ».

Dans ce qui ressemblait plus à un mouvement d'humeur qu'à la définition d'une ligne politique, M. Walters s'était d'autre part adressé aux « parties intéressées » pour leur dire que « leur différend pouvait être réglé ». « Nous devons leur dire, a-t-il déclaré, que nous sommes las de leur conflit et las de leur manque de volonté à se résoudre à des compromis équitables. Nous devons leur dire que le moment est venu de reconnaître qu'un règlement négocié est nécessaire. Donc, canalisons l'énergie dépensée dans ce débat vers une direction positive et réaliste. »

Dès le début de son intervention, M. Walters avait en outre affirmé l'intention des Etats-Unis de voter contre les résolutions présentées au cours du débat avant même que celles-ci ne soient déposées. Il s'agit de deux projets qui font actuellement l'objet de difficiles tractations à huis clos : l'un porte sur la convocation d'une conférence internationale

selon le schéma proposé mardi par M. Arafat, l'autre tourne autour du degré de représentativité à l'ONU d'un Etat palestinien — les opposants à ce deuxième projet arguant de ce qu'il préjuge le résultat de la conférence internationale envisagée par la première résolution.

« Nous voulons la paix »

Pour sa part, M. Arafat a, mercredi, quelques heures après l'intervention de M. Walters, repris les grands thèmes de son discours de la veille, pour les souligner et les préciser un à un. Citant Israël à plusieurs reprises, il a redit, avec encore plus de force, son acceptation des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU (portant reconnaissance de l'Etat hébreu) comme base d'un règlement avec Israël, dans le cadre d'une conférence internationale et a fait de nouveau référence à la résolution 181 de 1947 partageant la Palestine mandataire en deux Etats, l'un arabe et l'autre juif.

Détachant soigneusement chaque mot, il a insisté sur le fait que, dans son discours de la veille, il était « clair » qu'« il avait parlé du droit

de toutes les parties à exister en paix et en sécurité, y compris l'Etat de Palestine, Israël et leurs voisins ». De même, concernant le terrorisme, il a déclaré : « Hier, j'y ai renoncé en termes catégoriques. Nous renonçons totalement et absolument à toutes les formes de terrorisme, qu'il soit individuel, de groupe ou d'Etat ». C'était la première fois que le chef de l'OLP utilisait le mot « renonciation » et non plus, comme précédemment, « rejet » ou « condamnation ». « Entre Genève et Alger, nous avons expliqué notre position. Le chemin parcouru est clair comme du cristal », a encore dit M. Arafat pour rejeter les accusations de « propagande » et s'écrier à trois reprises : « Asssez, c'est assez », et conclure : « Toutes les questions restantes doivent être discutées autour de la table de négociation », apparente référence à la reconnaissance formelle d'Israël.

La voix tendue, dans une salle aux allures de casemate de luxe, devant un parterre de caméras, d'appareils photo et de magnétophones, M. Arafat a redit que le soulèvement dans les territoires occupés ne prendrait fin qu'avec l'établissement de l'Etat

palestinien. Mais il a également — et en répétant chaque mot — assuré de façon solennelle : « Nous voulons la paix, nous sommes engagés dans la paix, une paix pour les Palestiniens et les Israéliens », « nous sommes décidés à la paix quoi qu'il arrive », « notre désir de paix est une stratégie et non une tactique conjoncturelle ». Enfin, « la libre-détermination signifie la survie pour les Palestiniens et notre survie ne porte pas atteinte à la survie des Israéliens ».

Entremise suédoise

Tout au long de sa conférence de presse, M. Arafat n'a pas laissé paraître la moindre déception devant les réactions américaines négatives de mardi à ses déclarations devant l'Assemblée générale. C'est tout juste s'il a indiqué que l'OLP allait « faire de son mieux » pour essayer de faire comprendre sa position « à ses amis et à ses ennemis ».

Toute la journée, les Palestiniens avaient semblé attendre un signe de provenance de Washington. Le report du matin au début de la soi-

rée de la conférence de presse de M. Arafat n'est certainement pas étranger à cette expectative de même qu'à des contacts établis par l'intermédiaire des Suédois et probablement intensifs, tout au long de la journée. Le chef de l'OLP a ainsi reçu mercredi le ministre suédois des affaires étrangères M. Sten Andersson. Publiquement, M. Arafat s'est félicité de l'attitude de la Suède et a souligné le fait que « ses amis suédois usent de leurs bons offices ».

Les Suédois ont apparemment joué un rôle décisif dans le changement d'attitude américain, notamment depuis la rencontre début décembre de M. Arafat avec une délégation de juifs américains à Stockholm. Une rencontre qui avait été suivie d'échanges de messages via le gouvernement suédois. Reste maintenant à attendre la réaction des plus radicaux des groupes palestiniens, de ceux qui ont par le passé critiqué la ligne suivie par M. Arafat sans attendre que celui-ci obtienne un satisfecit américain.

ISABELLE VICHREAC
et YVES HELLER

Un tournant historique

(Suite de la première page.)

Cette reconnaissance intervient treize ans après que M. Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, eut promis aux dirigeants israéliens de ne pas avoir de contacts avec l'Organisation palestinienne tant que celle-ci n'aurait pas satisfait à deux préalables : reconnaître le droit d'Israël à l'existence et accepter comme base de négociation, les résolutions 242 et 338 des Nations unies (une troisième condition, la renonciation au terrorisme, a été ajoutée par la suite).

M. George Bush a aussitôt fait savoir qu'il approuvait pleinement cette décision, qui enlève un poids considérable à ses propres épaulés : au lieu de léguer à son successeur une situation bloquée, M. Reagan prend sur lui cette initiative politiquement fort délicate, et par la même occasion ratrape, au moins partiellement, l'échec de sa politique proche-

orientale par un succès de dernière minute. Lui-même et M. Shultz pourront au moins se targuer d'avoir obtenu une claire reconnaissance d'Israël de la part de l'OLP.

En apparence, tout est simple et limpide : M. Arafat a, au cours de sa conférence de presse de Genève, dit ce que Washington voulait l'entendre dire, les trois conditions posées sont remplies, et l'administration dit parole : Les Etats-Unis sont désormais « prêts à un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP ». (Ce dialogue sera conduit, côté américain, par l'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis, M. Robert Pelletreau, que le secrétaire d'Etat a désigné comme « seul canal autorisé » en la matière.)

En réalité, la décision américaine a causé une surprise considérable, à Washington comme ailleurs. La veille encore, aussitôt

après que M. Arafat eut prononcé un discours qui, au moins dans son esprit, semblait parfaitement répondre aux exigences américaines, le département d'Etat, par la voix de son porte-parole, apportait une fin de non-recevoir, notant qu'aucune des trois conditions posées n'avait été satisfaite.

Cette réaction n'avait guère étonné de la part d'un homme — M. Shultz — qui avait personnellement décidé de refuser à M. Arafat l'accès au siège des Nations unies à New-York, et qui depuis de longues années avait manifesté autant d'indulgence à l'égard d'Israël que d'exigence vis-à-vis des Palestiniens. Loin de choquer ou de surprendre, le verdict négatif de l'administration avait été accueilli avec compréhension par un journal comme le *Washington Post*, et avait même été chaleureusement approuvé par le *New York Times*.

Mercredi matin, encore, le porte-parole de la Maison Blanche semblait déjà évoquer l'affaire au passé, en déclarant, à propos de la politique proche-orientale de l'administration : « A l'évidence, nos efforts n'ont pas été couronnés de succès, et c'est certainement une déception » pour le président Reagan.

Un peu plus tard, c'était au tour de M. George Bush d'être interrogé à ce sujet, et absolument rien dans ses déclarations ne laissait prévoir la décision qui allait être prise quelques heures plus tard. Au contraire, non content de répéter que les déclarations faites mardi par M. Arafat n'étaient pas suffisamment claires, M. Bush avait paru ajouter une condition supplémentaire — et fort difficile à remplir : que les éventuelles déclarations de M. Arafat n'apparaissent pas seulement comme un engagement de sa part, mais « comme la position de toute l'OLP ».

Et pourtant, moins de deux heures plus tard, le département d'Etat recevait par téléphone un enregistrement de la conférence de presse de M. Arafat. M. Shultz et ses adjoints estimaient que les propos du chef de l'OLP remplissaient les conditions requises. Informé de leur avis à 17 h 12 très précisément, le président Reagan décidait de passer à l'acte, et un peu plus d'une heure plus tard, la Maison Blanche publiait un communiqué annonçant l'ouverture du dialogue avec l'OLP, tandis que M. Shultz faisait une déclaration similaire, qui fut diffusée en

direct au cours des journaux télévisés de la soirée.

« Je n'ai pas changé d'avis », ajoutait le secrétaire d'Etat auquel on demandait ensuite ce qui expliquait le revirement américain. C'est M. Arafat qui a clarifié sa position.

M. Shultz, dont le ténacité est bien connue, avait-il fini par obtenir, au prix d'une extrême fermeté, le résultat souhaité de longue date ? Ou bien les vives pressions exercées par les amis arabes des Etats-Unis ont-elles joué un rôle ? Le ministre égyptien des affaires étrangères a téléphoné mercredi pendant quinze minutes à M. Shultz, et, selon le *Washington Post*, le roi Fahd d'Arabie saoudite avait envoyé deux messages personnels au président Reagan au cours de la seule journée de mardi, tandis que, de son côté, la Suède déployait tous ses efforts pour sauver in extremis une entreprise où elle avait joué un rôle notable en tant qu'intermédiaire.

Obstination et résultat

Certains commentateurs américains estiment pour leur part que la décision finale a bien été le fait du président Reagan. M. Shultz ne pouvant qu'obtempérer. D'autres vont déjà jusqu'à suggérer un parallèle entre l'attitude de M. Reagan à l'égard de l'OLP et celle qui a été la sienne face aux Soviétiques : une remarquable obstination avec un résultat à la clef.

En toute hypothèse, force est de constater que la décision de traiter désormais l'OLP en interlocuteur valable a d'autant plus de poids qu'elle vient d'un homme dont la présidence a été décrite, en Israël même — comme « l'âge d'or » des relations israélo-américaines, et qu'elle a été annoncée par un secrétaire d'Etat que M. Shamir a qualifié de « meilleur ami d'Israël ».

De manière significative, la première réaction de l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Moshe Arad, a été négative certes, mais somme toute plutôt modérée. Après avoir « regretté » la décision américaine qui, « ne fera pas avancer le processus de paix », M. Arad a déclaré qu'il ne fallait pas « exagérer » l'importance du différend israélo-américain. « L'importance stratégique pour nos deux pays de

leurs relations, de leur amitié, et l'étroitesse de leurs liens sont tels qu'ils résisteront à la crise. »

De leur côté, plusieurs responsables de grandes organisations juives américaines, qui avaient pourtant dernièrement fait vigoureuusement campagne pour dénoncer les déclarations de M. Arafat, en particulier celles d'Alger, ont évité de monter sur leurs grands chevaux : « Nous n'approuvons ni ne désapprouvons cette décision, nous l'acceptons. Nous avons confiance dans les Etats-Unis », a indiqué M. Morris Abrams, responsable de la Conférence des présidents des principales organisations juives. « Nous comprenons que l'OLP ayant accepté les conditions fixées par les Etats-Unis, il était approprié de respecter les engagements (américains) à déclarer un responsable de la Ligue B'Nai B'rith.

L'avenir reste pourtant très incertain, y compris sur le plan de la politique intérieure américaine, où une farouche hostilité à l'OLP était jusqu'à présent presque un dogme : soixante-sept sénateurs (sur cent) n'avaient-ils pas approuvé le refus de visa opposé à M. Arafat ? Mais le fait que cette décision historique et délicate ait été prise pendant une période de transition, avant la réunion du nouveau Congrès, pourrait permettre d'en atténuer les effets.

En même temps, l'avenir des négociations de paix au Proche-Orient est loin d'être dégagé, et rien ne garantit que même le « dialogue substantiel » des Etats-Unis avec l'OLP ne fera pas long feu. Le communiqué de la Maison Blanche contient un clair avertissement : « L'OLP doit respecter ses déclarations. En particulier elle doit démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale et permanente. » Un quelconque attentat, que certains extrémistes des deux bords pourraient être tentés de susciter, pourrait inciter les Etats-Unis à revenir à leur position antérieure.

En tout état de cause, il est parfaitement clair que Washington continuera à peser très fortement en faveur d'Israël et qu'il s'agit donc encore difficilement des Etats-Unis se résignant à accepter, à terme, l'émergence d'un Etat palestinien. Mais pour reprendre l'expression d'un haut responsable de l'Administration, les Etats-Unis devraient à présent devenir « un intermédiaire plus crédible dans la recherche de la paix. »

JAN KRAUZE

Le Monde

AFFAIRES

DES ENTREPRISES OU IL FAIT BON VIVRE

EN EXCLUSIVITÉ LES CLASSEMENTS 1988 DES ENTREPRISES « SOCIALES »

- Les filières pour cadres à fort potentiel.
- Le point sur la formation continue.
- Les nouvelles formes de dialogue social.

Demain dans **Le Monde**

Chaque vendredi, les affaires, c'est l'affaire de tout le Monde.

« dé »

L mer ture d'Al la s accé négé accé éché sou imp un rien Côté mor cre Suc cha cacé diat à jo ment ave quo à A

de ELI né DR WA TO org me l'éc Rou pou sals em de l' de neu son que ven ans bor pro que

de ELI né DR WA TO org me l'éc Rou pou sals em de l' de neu son que ven ans bor pro que

de ELI né DR WA TO org me l'éc Rou pou sals em de l' de neu son que ven ans bor pro que

Jerusalem

M. Arafat

J'espère qu'

NOUS

Diplomatie

après les déclarations de M. Yasser Arafat à Genève

Le ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, s'est exprimé dans le même sens à Canberra : « L'OLP est allée suffisamment loin pour mériter une réponse plus constructive que celle qui a émané d'Israël et des Etats-Unis. »

Le discours de Yasser Arafat avait également été salué par le président égyptien Hosni Moubarak, qui l'avait qualifié d'« excellent », ainsi que par l'Arabie saoudite : « C'est un pas positif et important vers la paix », affirmait l'agence saoudienne de presse SPA. Il avait été présenté comme « une possibilité de progrès » par le

ministre canadien des affaires étrangères, et approuvé par le ministre des affaires étrangères de Bonn pour comporter des « préalables importants » permettant la tenue d'une conférence internationale. Bien que plus nuancée, la réaction du Foreign Office avait également été favorable, Londres présentant ce discours comme « un nouveau pas en avant » tout en disant espérer « encore plus de clarté » de la part de l'OLP.

Enfin, le chef du gouvernement autrichien, le chancelier Franz Vranitzky, qui s'appretait à recevoir Yasser Arafat lundi à Vienne, devrait annoncer à cette occasion la nomination de l'ambassadeur autrichien à Tunis comme représentant

officiel auprès de l'OLP. Le représentant autrichien à l'ONU a déclaré mercredi à Genève que, sans aller jusqu'à la reconnaissance formelle de l'Etat palestinien auto-proclamé le 15 novembre, son gouvernement reconnaissait « la proclamation de cet Etat par le Conseil national palestinien comme un exercice du droit à l'autodétermination par la représentation légitime du peuple palestinien ».

Les seules notes véritablement discordantes parmi ce concert de réactions favorables aux propos de Yasser Arafat sont venues mercredi de trois dirigeants palestiniens pro-syriens : « Mal-

gré le prix exorbitant payé par Arafat, les sionistes et les Américains continueront de lui demander davantage de concessions jusqu'à la liquidation totale de la cause palestinienne », a ainsi déclaré Ahmad Jibril, secrétaire général du FPLP-CG, tandis que le colonel Abou Moussa, chef du Fatah-CP, dénonçait « le discours défaitiste d'Arafat » et appelait à « la poursuite de la lutte contre l'ennemi sioniste ». Quant à Khaled al-Fahgoum, président du Front de salut national palestinien, il critiquait « les concessions gratuites » de Yasser Arafat qui, selon lui, « n'exprime pas l'avis des quatre millions de Palestiniens ».

Jérusalem ressent l'initiative des Etats-Unis comme un coup très dur

JERUSALEM de notre correspondant

L'annonce de l'ouverture d'un dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis est ressentie comme un coup dur. C'est tout un pan d'un échafaudage diplomatique, soigneusement érigé et préservé depuis treize ans, qui s'effondre. Une des bases des relations israélo-américaines qui se trouve bouleversée. Ces dernières vingt-quatre heures encore, les deux principaux dirigeants israéliens, MM. Itzhak Shamir et Shimon Pérès, avaient, sur un ton différent, martelé le même message : l'OLP a peut-être changé de style — pour séduire les Occidentaux — mais n'a pas modifié ses positions de fond, qui en font toujours « une organisation terroriste » et non un interlocuteur dans le processus de paix.

Même attendu — car on s'y attendait — le changement de politique des Etats-Unis à l'égard de l'OLP n'en a pas moins suscité des pro-

miers commentaires amers et affligés à Jérusalem. Une déclaration officielle devait être publiée dans la journée du 13 décembre, mais, déjà, quelques remarques ont donné le ton.

« C'est une journée triste pour Israël », a dit M. Shimon Pérès. Le dirigeant travailliste et ministre des affaires étrangères sortant a ajouté : « Mais la tristesse ne peut servir de politique. Il ne faut pas rester les bras croisés et se contenter du statu quo comme on l'a fait depuis des années. Il faut lancer une contre-offensive à poursuivre. M. Pérès expliquant en substance qu'Israël devait, le plus vite possible, organiser des élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza et entamer des négociations avec les Palestiniens. Mais cela, quels qu'ils soient, pour peu qu'ils nient renoncé à la violence. La question est un des sujets dont débattent les travaillistes et le Likoud, toujours occupés à tenter de former le prochain gouverne-

M. Moshé Aren, un des principaux dirigeants du Likoud (le parti de M. Shamir) et qui pourrait être le futur ministre des affaires étrangères, a « déploré » la décision américaine et l'a qualifiée de « tournant négatif », tout en estimant que seront néanmoins préservées « les relations étroites » entre Israël et les Etats-Unis. M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, a fait part de ses « regrets » et jugé que les Etats-Unis se rendaient compte très vite, « à la première bouteille incendiée », que l'OLP n'avait pas changé.

Les déclarations et les faits

Un autre poids lourd du Likoud, l'ancien ambassadeur à l'ONU, M. Benyamin Nétsanyahu, allait plus loin, en qualifiant la décision américaine de « coup dévastateur pour la paix ». « Ce n'est pas parce que l'OLP dit qu'elle arrête le terro-

risme qu'elle y a renoncé dans les faits », explique M. Nétsanyahu.

Mercredi après-midi encore, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères résumait, en termes très nets, les conclusions d'Israël au lendemain du discours de M. Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations unies : « MM. Shamir et Pérès sont tous deux d'accord pour dire que le discours actuel de l'OLP ne justifie pas que nous changions de position à son égard : nous considérons que l'OLP est une organisation terroriste qui n'a pas évolué. »

Quelques instants plus tôt, à la Knesset, M. Pérès s'était efforcé — au cours d'un débat aussi émaillé d'incidents — de démontrer, point par point, que M. Yasser Arafat n'avait satisfait aucune des conditions posées par les Etats-Unis pour que Washington entame un dialogue avec l'OLP. La reconnaissance explicite de la part des Palestiniens « du droit à l'existence d'Israël » ?

M. Arafat n'était pas allé aussi loin, mardi, à la tribune de l'Assemblée générale. La reconnaissance de la résolution 242 de l'ONU ? M. Arafat s'y était bien référé, mais il avait ajouté le droit à l'autodétermination des Palestiniens — formule qui ne figure pas dans la résolution.

La renonciation au terrorisme ? M. Arafat s'y était bien engagé, mais il n'en avait pas moins appelé à la poursuite du soulèvement dans les territoires occupés — que les Israéliens considèrent comme une forme de terrorisme. Et M. Pérès avait conclu : les récentes prestations du dirigeant de l'OLP représentent peut-être « un succès rhétorique » mais certainement pas « une percée diplomatique ».

Bouleversement politique et psychologique

Mardi, M. Shamir ne s'était pas embarrassé de toutes ces considérations juridico-politiques. Il avait simplement déclaré qu'Israël « ne négocierait jamais avec l'OLP, dans aucune circonstance ». Mais déjà M. Shamir avait fait part de ses craintes quant à la position de Washington. Il n'ignorait évidemment pas que des « contacts » américano-palestiniens avaient eu lieu avant le discours de M. Yasser Arafat à Genève. Et le premier ministre n'avait pas masqué certaines appréhensions quand il avait lâché : « J'espère bien que les Etats-

Unis n'ouvriront jamais de dialogue avec l'OLP. »

On trouvait, cependant, quelques réactions positives, jeudi matin, au centre et à gauche. Pour M. Amnon Rubinstein, dirigeant du parti Shini (centre), la décision américaine eût été d'entamer des pourparlers avec l'OLP à sa mesure au mérite : « Israël ne pourra plus se contenter de sa traditionnelle réponse : non. » Le parti de gauche Ratz estimait que le geste de Washington pouvait aider à relancer le processus de paix et inciter enfin Israël à prendre des initiatives.

Mais cet ensemble de premières réactions traduit sans doute assez mal le véritable bouleversement politique et psychologique que représente pour Israël la décision américaine. A Jérusalem, « le tabou OLP » est massif. L'organisation de M. Arafat incarne, aux yeux d'une grande majorité des Israéliens, non seulement le terrorisme, mais, surtout, le refus de reconnaître la moindre légitimité à l'entreprisisme sioniste, donc l'incapacité à véritablement accepter le droit à l'existence d'Israël. Le différend est ici fondamental. Plus prosaïquement, l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP donne de la crédibilité au débat sur la création d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza — hypothèse que MM. Shamir et Pérès jugent irréalisable, irréalisable et dangereuse pour la sécurité d'Israël.

ALAIN FRACHON.

Les déclarations des responsables américains

M. Reagan : l'OLP doit démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale

Washington (AFP). — Voici la traduction de la déclaration du président Ronald Reagan annonçant mercredi 14 décembre l'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et l'Organisation de libération de la Palestine.

« L'Organisation de libération de la Palestine a fait aujourd'hui une déclaration dans laquelle elle accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, reconnaissant le droit d'Israël à exister en paix et en sécurité, et renonçant au terrorisme. »

« Cette-ci est depuis longtemps nos conditions pour un dialogue substantiel. Elles ont été remplies. C'est pourquoi j'ai autorisé le département d'Etat à engager un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP. »

« L'Organisation de libération de la Palestine doit respecter ses déclarations. En particulier, elle doit

démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale et permanente. »

« L'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et des représentants de l'OLP est un pas important dans le processus de paix, d'autant plus qu'elle représente l'évolution récente des idées israéliennes vers des positions réalistes et pragmatiques sur des questions clés. »

« Mais l'objectif des Etats-Unis demeure, comme toujours, une paix globale au Proche-Orient. Dans cette optique, nous considérons ce développement comme un pas de plus vers l'ouverture de négociations directes entre les deux parties, qui seules peuvent conduire à une telle paix. »

« L'engagement spécial des Etats-Unis envers la sécurité et le bien-être d'Israël demeure inébranlable. En fait, une de nos principales raisons pour entamer ce dialogue est d'aider Israël à obtenir la reconnaissance et la sécurité qu'il mérite. »

M. Shultz : « Notre engagement envers la sécurité d'Israël demeure inébranlable »

Washington (AFP). — Voici la traduction de l'annonce de l'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et l'Organisation de libération de la Palestine lu mercredi 14 décembre par M. Shultz :

« L'Organisation de libération de la Palestine a fait aujourd'hui une déclaration dans laquelle elle accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, reconnaissant le droit d'Israël à exister en paix et en sécurité, et renonçant au terrorisme. En conséquence, les Etats-Unis sont prêts à un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP. »

« Je désigne notre ambassadeur en Tunisie (M. Robert Pelletreau) comme le seul canal autorisé pour ce dialogue. L'objectif des Etats-Unis demeure, comme toujours, de parvenir à une paix globale au Proche-Orient. »

« Dans cette optique, je considère ce développement comme un pas de plus vers l'ouverture de négociations directes entre les parties, qui seules peuvent conduire à une telle paix. »

« Rien ici ne peut être interprété comme impliquant une acceptation ou une reconnaissance par les Etats-Unis d'un Etat palestinien indépendant. La position des Etats-Unis est que le statut de la Cisjordanie et de Gaza ne peut être déterminé par des actes unilatéraux de l'une des deux parties, mais seulement par un processus de négociation. Les Etats-Unis ne reconnaissent pas la proclamation d'un Etat palestinien indépendant. »

« Il est également important de souligner que l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité d'Israël demeure inébranlable. »

Une rencontre avec le souverain hachémite

« J'espère qu'Israël optera pour la paix et la justice » nous déclare le roi Hussein de Jordanie

Le roi Hussein de Jordanie se dit très satisfait de l'évolution de ce qui s'appelle, avec un respect appuyé, le « président Arafat ». Nous recevons, mercredi soir 14 décembre, en compagnie de deux confrères au palais Marigny, où il résidait pendant sa visite officielle en France, le souverain hachémite n'a pas de mots assez louangeurs pour l'OLP et pour son chef : « Le Conseil national palestinien d'Alger et le discours du président Arafat à Genève montrent, dit-il, à quel point l'OLP manifeste son sens des responsabilités. Je soutiens la position adoptée par Arafat. Elle répond à toutes les demandes faites par la communauté internationale. Nous sommes pleins d'admiration pour les représentants du peuple palestinien. Nous les appuyons et défendons leur cause de manière très constructive. »

Le roi Hussein qualifie de « très étroites » les actuelles relations entre son pays et l'OLP. Selon lui, elles ont été assainies par le « désengagement » jordanien de Cisjordanie. « Depuis, nous nous sentons bien plus à l'aise les uns envers les autres qu'à aucun autre moment dans le passé. Débarrassés des soupçons et des complexités d'autrefois, les relations jordanopalestiniennes sont désormais fondées sur la confiance mutuelle. Le président Arafat a évoqué à Genève ces relations très spéciales en espérant qu'elles pourraient, le moment venu, se développer dans un cadre confédéral. Je crois aussi que cela est possible, car ces relations sont en effet très, très spéciales. Quand nous les développerons à nouveau, ce sera sur des fondations très solides. »

As fait, combien la Jordanie compte-t-elle de citoyens d'origine palestinienne ? Après un bref regard jeté à son premier ministre, M. Zaid Rifai, qui assiste à l'entretien, et deux mots échangés en arabe, le roi répond avec une précision statistique : « 34,6%. » C'est en effet le chiffre officiel mis en avant par Amman depuis la rupture — le 31 juillet dernier — des liens « légitimes et administratifs » entre le royaume et la Cisjordanie. Pendant de longues années, la monarchie hachémite, pour étayer sa revendication sur la rive occidentale du Jourdain, accordait un chiffre bien supérieur : 60 %.

Réactions

Et Jérusalem ? Sur ce sujet délicat, la Jordanie s'est faite très discrète ces derniers mois. « Notre désengagement », souligne Hussein, n'a en rien modifié notre position sur Jérusalem. Nous avons maintenu sous nos liens religieux la Ville Sainte. La paix revenue, la Jérusalem arabe sera la capitale de la Palestine. Après tout, avant 1967, Israël avait bien pour capitale une partie de Jérusalem, n'est-ce pas ?

Le roi n'est bien sûr pas tendre pour le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir. « Ses réactions à l'allocution d'Arafat, poursuit-il, et l'attitude qu'elles expriment sont très regrettables, et presque pathétiques en un sens. Si ses déclarations traduisent la volonté de recourir à la seule force brutale, cela voudrait dire que certains responsables israéliens vivent dans un monde illu-

soire. En outre, sur le plan moral, ils privent d'autres hommes de leurs droits et leur infligent des souffrances semblables à celles dont ils furent victimes dans le passé. »

Quand on lui fait remarquer que la méfiance d'Israël se nourrit, entre autres, de l'impuissance accordée par l'OLP à certains de ses plus sinistres personnages, tel Abou Abbas, Hussein renvoie la balle dans le camp israélien : « Ceux qui critiquent le comportement de quelques dirigeants palestiniens devraient aussi jeter un regard sur la scène israélienne. En examinant le passé de certains personnages importants, nous ouvririons là aussi une boîte de Pandore. L'important, c'est qu'une écrasante majorité de délégués du CNP d'Alger ont approuvé les décisions de leurs dirigeants. Les Palestiniens sont devenus responsables. Espérons que les Israéliens le seront aussi. Nous devons oublier le passé, regarder l'avenir, un avenir meilleur. »

« Je suis optimiste »

Pourquoi le roi est-il jugé bon d'intervenir au cours de la récente campagne électorale en Israël, au point d'être accusé d'avoir « voté travailliste » ? « Je ne veux pas, proteste-t-il, m'ingérer dans les affaires israéliennes. Mais j'ai espéré, j'espère et je continuerai d'espérer en un Israël qui opterait pour la paix, la justice et la sécurité pour tous. Etant entendu que la sécurité ne peut que résulter d'une paix juste. »

Et l'Amérique ? Hussein se garde d'attaquer les Etats-Unis, évitant visiblement de s'attarder sur le

DE GAULLE

PAR DES TÉMOINS PRESTIGIEUX



L'écho amplifié et approfondi de la remarquable série télévisée et l'intégralité des témoignages de ses compagnons et adversaires.

Collection Histoire immédiate dirigée par J.-C. Guillebaud, 129 F

PAR JEAN LACOUTURE

Tome 1
Le rebelle
135 F. Relié 165 F

Tome 2
Le politique
135 F. Relié 165 F

Tome 3
Le souverain
155 F. Relié 195 F

Les 3 volumes reliés sous coffret.



Éditions du Seuil

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

URSS : les conséquences du séisme en Arménie et les secours aux sinistrés

Spitak, ville-tombeau

Combien de morts ?

Le ministre soviétique de la santé, M. Tchazov, estime qu'il était trop tôt pour avancer un chiffre des victimes. La porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, avait fait état, mardi 13 décembre, d'un bilan « provisoire » de cinquante-cinq mille morts. Il a cependant déclaré mercredi que les estimations étaient d'autant plus difficiles que les villes sinistrées abritaient de nombreux réfugiés venus d'Azerbaïdjan.

L'un de nos envoyés spéciaux en Arménie, Laurent Greilsamer, nous indique pour sa part que l'on sait très peu de choses sur la situation à Kirovakan, ville de 170 000 habitants, et que des responsables du détachement français présents à Lenakan et à Spitak estiment aujourd'hui le nombre total des victimes entre 150 000 et 200 000. Un ministre de la République d'Arménie lui a dit, à titre officieux, que plus de 200 000 personnes avaient trouvé la mort.

La température a encore baissé au cours des dernières vingt-quatre heures en Arménie et les autorités demandent aux femmes et enfants d'évacuer la zone du séisme, a indiqué mercredi M. Tchazov. Il a cependant affirmé que la « situation épidémiologique » était « sous contrôle » et que des mesures préventives ont été prises.

M. Tchazov a, d'autre part, déclaré que les fouilles se poursuivraient dans les villes sinistrées jusqu'à ce que toutes les ruines aient été débarrassées. Soixante personnes avaient encore pu être sauvées dans la journée de mardi, a-t-il précisé. On apprend cependant de source informée française que les autorités soviétiques avaient demandé aux secouristes venus de France de quitter Spitak, ville totalement détruite, au plus tard jeudi, apparemment pour laisser la place aux engins de déblaiement.

(Suite de la première page.)

Dans la dernière ligne droite avant ce qui fut les premières maisons, on a déversé les gravats en petits tas méticuleux. Ici les plaques de béton froissées comme des feuilles de papier, là les pierres, et ailleurs les lavabos, les canapés, les radiateurs : les bricoles.

Les camions-bennes se vident, et c'est une ville entière qui part à la décharge puisqu'il ne reste rien, rigoureusement rien. Même quand un immeuble paraît encore tenir debout malgré les lézardes et les inclinaisons, ce n'est en fait plus qu'une coque vide dont tous les étages se sont entassés d'un coup dans les sous-sols.

Il y a tant de poussières mêlées à la neige et à la terre que les rues elles-mêmes, jusque dans ce qui fut le centre, ont disparu. L'asphalte a disparu, la ville avec lui, et si ce n'était ce champ de ruines à perte de vue la vallée aurait déjà retrouvé sa majesté d'origine. A tous les carrefours, il y a des piles de cercueils, fabriqués à la hâte, attendant les corps que les volontaires continuent d'extraire.

Le froid suspend l'odeur de pourriture, mais il y a des fouilles qu'on n'approche pas sans masque, et toute la vallée a un parfum de mort qu'adoucissent les fumées des feux de bois autour desquels on se réchauffe en silence, pâle, exténué. Mercredi 14 décembre, une semaine après le séisme, cette ville n'avait même plus la force de pleurer et, enroulés dans des couvertures, vêtus des mêmes vêtements dans lesquels le cataclysme les avait saisis, ses survivants erraient, hagards, des camions de ravitaillement aux monticules qui avaient été leur domicile.

On ne veut pas renoncer. On continue de fouiller. Aidée de deux jeunes gens, une femme au regard éteint tire d'un tunnel une salopette d'enfant, des chaussures de mariée, et explique ce qu'on entend partout : la terre qui

commence à valser, lourdement, comme une masse d'eau qu'on agite, et en quelques secondes plus rien que la mort, les hurlements, les corps éparpillés de part et d'autre des blocs de ciment, et la lenteur, la lenteur des secours.

Un peu plus loin, un vieillard pioche, mécaniquement, et jette les débris d'une vie aux pieds de sa femme, qui le supplie d'arrêter, en vain. Plus loin encore, un petit garçon aux grands yeux noirs, ophélin bien sûr, contemple la grosse tante qui est venue de la campagne le chercher et qui ne cesse de mordre son fichu pour ne pas pleurer. « Quel malheur, monsieur, quel malheur ! Le monde entier nous a aidés, pas seulement les nôtres, le monde entier, mais qu'allons-nous devenir ? Regardez, là (elle désigne un terrain vague), c'était la sucrerie. Là en face (un camion-grue est en train de lever une plaque sous laquelle on a repéré quatre corps), c'était l'usine de pain, et à côté, monsieur, c'était le jardin d'enfants. »

Il n'en reste que les jeux de plein air et des petits pupitres peints de lutins et de gros champignons, renversés dans un amas de cubes, de poupées et de livres d'images baignant dans la boue. Propres, bien rangés dans leur capote, les soldats de l'armée rouge patrouillent ce cimetière en bon ordre, et rien ne laisse voir qu'ils aient levé une seule pierre. Ils sont armés, munis de gilet pare-balles, et sur la grande pelouse du stade leurs officiers ont la graisse et la tranquillité obscènes.

« Tombes d'immeubles »

Sur ce stade, les montagnes de cercueils étaient si hautes qu'elles se sont écroulées. Couvertes et fondus sont mêlés dans une danse macabre et les fonctionnaires de l'état-civil dictent à leurs assistants : « non identifié », « objets conservés », et sous la neige les corps dépassent de leurs boîtes.

Il sont jaunâtres, rougeâtres, bleutés, comme maquillés pour un film d'horreur, et ces visages éclatés, ces membres tuméfiés, ces morceaux de corps flottant dans un cercueil trop grand, ces cadavres d'enfants pliés se reconnaissent plus aux vêtements qu'à autre chose.

Beaucoup ne seront d'ailleurs jamais reconnus, car on est souvent mort par familles entières. Les tombes sont ainsi des « tombes d'immeuble » - les

de faire repousser. Car, malgré le froid extrême des nuits, on avait encore dégagé une survivante dans la matinée et l'on admet généralement que ce n'est qu'au bout de dix jours que tout espoir est perdu.

Sous sa tente, que protège l'armée, le premier secrétaire de région semble embarrassé, jure que toutes les précautions seront prises, ne dit trop rien. Un officier trône à ses côtés, et c'est évidemment lui qui a le pouvoir et non

four, a des airs de ville en état de siège et, depuis la visite de M. Gorbatchev, le commandant militaire de la ville a été remplacé. Il avait de trop bonnes relations avec le Comité Karabakh, dont son successeur a immédiatement fait arrêter quatre dirigeants.

Et puis il y a encore cette directive de faire « rentrer chez eux » les réfugiés d'Azerbaïdjan. « Après ces viols, ces meurtres, ces pillages, nous, ça, je ne peux pas comprendre », dit un journaliste local, qui ajoute : « Les gens ne croient plus en rien, ni en Dieu, ni en Moscou, ni en personne. Ils se demandent seulement pourquoi toujours, toujours tant de malheurs pleuvent sur nous. Tous sont nerveux. Les discussions prennent immédiatement un tour passionnel et l'on rapporte n'importe quoi. »

Après que deux avions de secours se furent écrasés dimanche et lundi derniers, on a, par exemple, commencé à dire que l'un était passé par la Turquie, l'autre par l'Azerbaïdjan et qu'il s'agissait donc d'actes de sabotage. Pis, beaucoup de gens sont intimement convaincus - et le disent - que ce tremblement de terre a été délibérément provoqué par une explosion atomique souterraine et que « les Russes voulaient ainsi nous régler notre compte ».

L'armée a pris le relais

A ce degré de paranoïa, on mesure l'autre chaos - celui des esprits - mais il n'est en revanche que trop vrai (la presse centrale s'en est indignée) qu'il s'est trouvé des Azeris pour fêter le tremblement de terre, que des télégrammes de « félicitations »

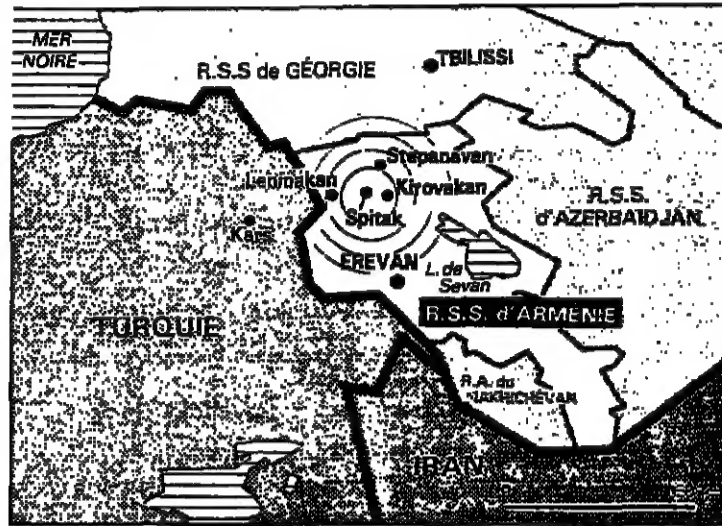
Avis de recherche pour les disparus

Les personnes recherchant un membre de leur famille en Arménie peuvent contacter la Croix-Rouge (tél. : (16-1) 40-70-10-10 ou minitel : 36.15 code CRF recherche RIF), en indiquant :
- le nom et prénom du chef de famille ;
- le nom du père ;
- la date de naissance de la personne recherchée ;
- l'adresse complète (ville, rue, numéro de rue, numéro d'appartement, numéro de téléphone).
Indiquer également le nom du demandeur et l'adresse en France.

sont parvenus d'Azerbaïdjan en Arménie et que le coup de force de M. Gorbatchev a combié d'aise à Bakou.

La paranoïa est alarmante, mais le fait est qu'elle trouve de quoi s'alimenter dans la première des républiques soviétiques où l'armée ait pris le relais du parti. Et, armée ou pas, on ne peut pas parler à un Arménien sans qu'il vous demande au bout de trois minutes si vous avez bien compris la légitimité du combat pour le Karabakh, la barbarie des Turcs et des Azeris et la félonie de ce Mikhaïl Gorbatchev qu'on avait tant aimé - et qu'en vérité on ne fait pas encore totalement, car, *encrement*, demandé un intellectuel, quel autre espoir ?

BERNARD GUETTA.



corps retrouvés à tel numéro de telle rue, - et l'on ne connaît sans doute jamais le bilan exact de cette tragédie. Aux vingt mille habitants de la ville s'étaient en effet ajoutés tous les réfugiés arméniens fuyant l'Azerbaïdjan : dix mille à quinze mille personnes environ. Il y aurait, pour Spitak seule, trente mille morts ou disparus, et les opérations de dynamitage ont déjà commencé.

Par crainte des épidémies et désir de normaliser la situation au plus vite, les autorités ne veulent en effet pas traîner et, mercredi soir, les équipes de sauveteurs étrangers avaient reçu un ordre d'évacuation qu'elles essayaient

plus le chef du parti, qui calme doucement une vieille femme en pleurs et lui accorde deux hommes pour aller récupérer ses pierres des souvenirs de sa vie. Non loin de là, entouré de drapeaux métalliques des républiques, un petit monument, intact au milieu des ruines, proclame : « Vive le PCUS ! »

Un tapis pend dans le vide. Chacun arrête les étrangers pour dire : « Merci de votre aide. » Un pan de mur expose à tous vents une photo de famille et, bras dessus, bras dessous, une mère et sa fille arpentent la rue qui fut la leur. Leur regard est insoutenable.

Tout est insoutenable à Spitak, et presque tout est insoutenable en Arménie, car ce peuple entier est ivre de douleur, désespéré, perdu. Il y a en ces dix mois de lutte pour le Karabakh, les grèves, les manifestations, l'espoir, la fierté nationale retrouvée. Il y a eu le pogrom de Soumgaï, en février dernier. De nouveaux pogroms il y a quinze jours, et « maintenant ça », comme on dit : les hôpitaux d'Erevan débordent de blessés et d'agonisants, les orphelins, les sans-abri, les réfugiés du tremblement de terre qui s'ajoutent aux réfugiés d'Azerbaïdjan.

« Les gens ne croient plus à rien »

C'est trop et, pour couronner le tout, il a encore fallu que M. Gorbatchev dénonce violemment le week-end dernier, le Comité Karabakh, le grand mouvement national dans lequel se reconnaît à peu près toute la République. Le premier secrétaire a accusé le comité d'exploiter politiquement le tremblement de terre, et les Arméniens pensent, eux, que c'est au contraire M. Gorbatchev qui veut profiter du tremblement de terre pour casser le mouvement nationaliste.

Seize des trente-sept régions arméniennes sont placés sous état d'exception avec couvre-feu de minuit à cinq heures. Erevan, avec ses chars aux grands carre-

La tragédie silencieuse de Lenakan

LENAKAN de notre envoyé spécial

Cette ville s'appelait Lenakan. Elle n'est plus qu'un décor de carton-pâte, au deux tiers détruite. Et dans la nuit, des ombres lentes continuent de hanter les rues, groupées autour de maigres feux. C'est tout un peuple de sans-abri, les mains gourdes, les chaussures trop légères, qui grelottent hébétés, prostrés.

C'est une tragédie silencieuse. Une tragédie muette que les survivants contemplent abrutis de fatigue et de froid, fixant pendant des heures, sans un mot, le spectacle des sauveteurs venus de nombreux pays sillonnant d'immenses terrils de pierres et de gravats à la lumière des projecteurs de DCA soviétiques.

Quelques scènes de pillage ont été signalées. Un couvre-feu, du reste peu respecté, a été imposé depuis lundi de minuit à 7 heures du matin. La rumeur veut que la police ait exécuté deux « châtiments ». Des tirés d'armes automatiques ont été entendus dans la nuit de lundi à mardi. Mais rien de plus.

Lenakan est une ville fantôme. Encore largement privée de secours en raison de la lenteur des communications, et que les femmes et les enfants ont maintenant désertés, la demande des autorités. Une ville fantôme où les forces soviétiques ont disposé des chars aux carrefours importants, une ville assommée de douleur. Pas une plainte. Les Arméniens de Lenakan, résignés, vivent en somnambules, quittant les cris ou les gémissements qui pourraient encore s'échap-

per des masses de gravats ou de poutrelles sur lesquelles ils attendent, attendant encore on ne sait plus trop quoi. Sous la neige moule qui tombe, ils forment de petits cercles autour de brasseurs de fortune, vont et viennent pour récupérer des planches et alimenter leurs feux, chercher de l'eau, silencieux, errants et d'une dignité exceptionnelle. Un sauveteur offre sa paire de gants à une vieille femme : elle refuse, après un seul mot de son mari.

Chacun dans son malheur, chacun dans son désespoir secret verse seulement quelques larmes lorsque l'on évoque ces parents ensevelis alors qu'ils s'efforçaient de protéger leurs deux enfants en se courbant sur eux, ou encore cette femme ensevelie sous les pierres - et dont l'enfant de quatre ans, à côté d'elle, encore chaud du dernier souflet de vie, vient de mourir.

« La mort à pleins bras »

Tout est joué pour la ville depuis une semaine, mais tout se joue aussi maintenant grâce à la volonté des groupes d'aide internationale, comme le détachement français, les Anglais, les Israéliens dirigés par un jeune général à la tête de trente-six hommes, les Suisses, les Algériens, les Canadiens, etc.

« On nage dans le cadavre, résume un colonel français. On nage ici dans la mort à pleins bras. » Le drame de cette ville dépasse très largement - si l'on s'en tient à une comptabilité macabre - celui des grands tremblements de terre de ces dernières années. La mort, ici,

est chez elle et les piles de cercueils en mauvais sapin sont épuisées et sans cesse remplacées à tous les coins de rue. Dimensions utiles pour les adultes, petits coffres en bois blanc pour les enfants.

Le jour, la ville retrouve une lumière blanche et pâle dans laquelle se promènent des grues géantes et des filins. Le regard rencontre, dans tous les bâtiments officiels restés debout, des horloges dont les aiguilles sont arrêtées à 10 h 40. Partout, le réseau électrique des tramways, cisailé, coupe les rues, pend comme des toiles d'araignée. Et l'odeur de la poussière de l'arsenic de ciment qui est responsable de l'écroulement de tant d'immeubles construits après les années 50 se mêle à l'odeur entêtante des cadavres.

Excepté quelques altérations opposant la population aux responsables de la distribution de la nourriture - essentiellement du pain et du lait, - rien ne vient troubler un désordre immense, effrayant et désormais devenu la norme.

Des milliers de réfugiés sont perdus dans toutes les directions, démunis, Arméniens encore frappés par le sort. Des milliers d'autres personnes arrivent, au contraire, en dépit des conseils du pouvoir, de toute manière dépassés. Où sont nos familles ? Où sont nos morts ? demandent-ils.

Chacun va ainsi son chemin, privé de tout et d'espoir. Lenakan, selon une rumeur insinuante, sera complètement rasée et reconstruite au même endroit. Mais quand ? Et comment ?

LAURENT GREILSAMER.

Le général Moiseev est nommé chef de l'état-major général des forces armées soviétiques

La Pravda a annoncé, le jeudi 15 décembre, la nomination du général Mikhaïl Moiseev au poste de chef de l'état-major général des forces armées soviétiques. Il remplacera le maréchal Akhromeev, dont le départ pour « raisons de santé » avait été annoncé par le porte-parole de M. Gorbatchev pendant le séjour de ce dernier à New-York au début du mois (Le Monde du 9 décembre). M. Guerassimov avait précisé que le maréchal avait été nommé conseiller militaire de M. Gorbatchev. La Pravda indique seulement qu'il a été affecté à « d'autres fonctions ».

Selon une source soviétique officielle, le maréchal Akhromeev aurait été victime d'une crise cardiaque au début de décembre, mais la

plupart des observateurs avaient établi un lien entre son départ et la réduction de cinq cent mille hommes des forces armées soviétiques que le président soviétique venait d'annoncer à la tribune de l'ONU. On peut même se demander si la direction soviétique n'avait pas délibérément encouragé cette interprétation en annonçant cette mutation dans la foulée du discours.

Le général Moiseev paraît très proche du général Izov, ministre de la défense, ce qui pourrait infirmer les rumeurs faisant état d'un prochain départ de ce dernier. Agé de cinquante ans, militaire depuis 1938, il a servi sous les ordres du général Izov en tant que chef

d'état-major de la région militaire d'Extrême-Orient, avant de lui succéder comme commandant de la même région en avril 1987. Il n'est que général-colonel, soit deux grades en dessous du maréchal Akhromeev auquel il succède.

D'une manière générale, la page semble tournée sur la toute-puissance des maréchaux. Sur les six maréchaux de l'Union soviétique encore en vie, seul le maréchal Kariakov, commandant du Pacte de Varsovie, a encore une fonction active. Tous les autres ont été soit mis à la retraite, soit mutés dans le corps des inspecteurs des forces armées. Le ministre de la défense est lui-même général d'armée.

M. T.

« Le monde entier » sur l'aéroport d'Erevan

EREVAN de notre envoyé spécial

Là, en orange, couchés à même le sol avec leurs chiens qu'ils caignent amoureuxment, ce sont les sauveteurs allemands.

En kaki, juste débarqués d'aviation, ce sont les Polonais. Les Tchèques, on les cherche partout mais ils sont arrivés à l'instant, comme ces Britanniques, cravatés et roses qui viennent prendre la relève de leurs camarades présents depuis la semaine dernière.

Les Français - « Nous ne partons pas, nous n'arrivons pas : nos restons » - ont l'air droit sortis, avec barbes et képi, de la

Légion étrangère et cet aéroport d'Erevan ne ressemble plus à rien d'autre au monde. Par la pagaille, le mobilier et les affiches c'est l'URSS. Par la fraternité internationale, c'est une photo de propagande pour le rêve onusien. Par la jeunesse, c'est un camp scout. Par le matériel qu'on débarque, un hôpital de pointe. Par l'abandon de tous les règlements, la Sorbonne en mai 68.

Vous n'avez pas de billet, vous êtes correspondant américain et vous devez être à Moscou cette nuit ? On vous fait mourir sans billet. Vous êtes correspondant français, vous avez un billet mais pas de place ? Ou à cela ne

tienne, le commandant vous prend en surnombre - par « décision personnelle ». Dans tout pays, ce serait étonnant. En URSS, c'est stupéfiant mais beaucoup moins en fait que ces envoyés spéciaux britanniques et allemands qui se sont présentés sans visa à la frontière turque et qu'on a accueillis à bras ouverts.

Dans les hôtels, on vous prend sans véritable autorisation et les stars des télévisions internationales commencent à se disputer les « plateaux » de Lenakan et Spitak. Et jamais, jamais au grand jamais, les Arméniens ne seraient attendus à cela : « Le monde entier est là. » G. B.

Abondamment illustré... nombreux textes... ouvrage ambitieux... l'homme voyageur... la connaissance... plus prestigieuse... du Bassin méditerranéen

Europe

ESPAGNE : après le succès de la grève générale du 14 décembre

M. Gonzalez réitère sa volonté de dialogue avec les syndicats

MADRID
de notre correspondant

L'heure était au triomphalisme dans les milieux syndicaux après la grève générale de vingt-quatre heures du mercredi 14 décembre, organisée de concert, pour la première fois dans l'histoire de la démocratie espagnole, par l'UGT (Union générale des travailleurs, socialiste) et les Commissions ouvrières communistes. Les syndicats ont, en effet, réussi leur double pari : paralyser totalement l'Espagne entière et faire en sorte que le mouvement se déroule dans l'ensemble sans violence.

« Historique », « impressionnant », « triomphal » : les dirigeants des deux centrales rivalisaient d'enthousiasme pour décrire le succès de la grève, qui, ont-ils affirmé, a été suivie par 95 % des huit millions de travailleurs espagnols. Dans un communiqué officiel, le gouvernement, sans préciser de chiffres, a lui-même reconnu que l'arrêt de travail avait été « massivement suivi », mais il a mis en cause les manœuvres d'« intimidation » des syndicats.

Une tournée dans les principaux bastions de la « ceinture industrielle » du sud de Madrid, Villaverde, Getafe et Leganes, permettait d'apprécier, mercredi matin, l'ampleur du mouvement. Toutes les usines semblaient entièrement paralysées, et seuls quelques piquets de grève, composés d'une dizaine de personnes chacun, étaient regroupés dans la rue autour de brassiers. Même spectacle à Alcobendas, le grand site industriel du nord de la capitale, où piquets de grève et policiers se réchauffaient de concert, et où l'on pouvait apercevoir quelques restes de barricades.

Les rues du centre de Madrid connaissent une tranquillité inconnue même le dimanche. Petits commerces, bars, restaurants, kiosques à journaux, agences de voyages et

compagnies aériennes, qui avaient annulé presque tous leurs vols, tous sans exception avaient fermé leurs portes et baissé leurs volets. La circulation de véhicules était presque inexistant, tandis que des hélicoptères de la police survolaient sans cesse les lieux. La Gran Vía, la grande artère commerçante du cœur de la capitale, était pour une fois déserte. Seuls de petits groupes de militants syndicaux circulaient dans les rues en manifestant.

Les services minimums prévus dans les transports publics ont été respectés dans la capitale. Ils ne l'ont cependant pas été partout, notamment à Barcelone, à Valence et à Séville. Les taxis s'étaient également joints au mouvement dans tout le pays. Aucun des quotidiens nationaux n'est paru mercredi, et la télévision et la radio ont sensiblement réduit leurs programmes.

Il y a eu dans l'ensemble peu d'incidents. La plupart se sont produits à la porte des grands magasins, les seuls à avoir ouvert leurs portes. Dans le centre de la capitale, plusieurs centaines de manifestants ont tenté d'en interdire l'accès, avant d'être dispersés par la police. Des heures ont également été enregistrées pour les mêmes raisons à Barcelone, Séville et à Murcie. Des affrontements entre piquets de grève et policiers ont eu lieu à Saragosse, à Vigo et à Valladolid, tandis que des barricades étaient dressées dans les Asturies.

« Des réponses concrètes »

Seuls les milieux politiques semblaient vouloir tout ignorer de la grève. Le gouvernement entendait, malgré l'ampleur du mouvement, donner une impression de normalité. Une motion présentée par tous les groupes d'opposition et demandant que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, se prononce dès

ce jeudi devant le Parlement sur la grève a été rejetée par la majorité socialiste.

L'épreuve de force des syndicats affecte sérieusement le gouvernement. S'il est incontestable que les piquets de grève, dans plusieurs cas, ont joué un rôle coercitif, il est tout autant que les syndicats ont fait preuve d'un pouvoir de mobilisation supérieur à celui qu'on leur attribuait dans les milieux officiels.

« Nous avons démontré notre représentativité, que l'on mettait en doute, ce qui modifiera le rapport de forces », soulignait, mercredi soir, M. Anton Saracibar, l'un des principaux dirigeants de l'UGT. M. Saracibar a certes réaffirmé qu'il ne s'agissait nullement d'une grève politique et que les syndicats n'avaient pas l'intention de « renverser le gouvernement », mais il a aussi ajouté qu'il était impossible de « gouverner contre le mouvement syndical et contre l'UGT ».

« La balle est désormais dans le camp du gouvernement », affirmait mercredi soir les dirigeants syndicaux. Est-ce également l'opinion de M. Gonzalez ? Ce dernier a réitéré sa « volonté de dialogue avec les interlocuteurs sociaux sur la situation économique actuelle de l'Espagne et sur les possibilités qu'elle offre en matière de politique économique ».

Son offre a été toutefois fraîchement accueillie par les intéressés. « Nous voulons des réponses concrètes à des revendications concrètes, et non des déclarations de principes », a répondu M. Saracibar, pour qui « le rôle des syndicats n'est pas d'assumer la responsabilité de la politique économique du gouvernement, mais bien de faire en sorte qu'elle prenne en considération les revendications syndicales ».

Après comme avant la grève, le dialogue de sourds continue donc entre les parties. Les syndicats ont déjà annoncé à ce propos que, faute

d'accord, ils poursuivraient leur campagne de pressions. Ils tenteront une nouvelle démonstration de force dès vendredi, avec une manifestation nationale à Madrid qui, espèrent-ils, devrait réunir plusieurs centaines de milliers de personnes.

THERRY MALINIAK.

● BELGIQUE : grève des transports publics à Bruxelles. — La quasi-totalité des agents des transports publics bruxellois devaient observer une journée de grève jeudi 15 décembre. Selon les deux principales organisations syndicales — la FGTB socialiste et la CSC catholique — cette journée « d'avertissement » a pour but de « souligner l'exigence d'une sérieuse augmentation du pouvoir d'achat ». Il semble qu'après la manifestation de tous les agents du service public du pays, le 7 décembre, dans les rues de la capitale, les organisations syndicales aient été débordées par leurs bases. Les discussions entre le gouvernement et les syndicats étaient en effet sur le point d'aboutir à un accord. Le syndicat chrétien, la CSC, se serait montré le plus réticent. Cette grève est significative dans la mesure où l'on se demande à Bruxelles si elle restera cantonnée au seul secteur des transports de la capitale. — (Corresp.)

● GRÈCE : grève du secteur public. — L'ensemble du secteur public était paralysé mercredi 14 décembre par une grève de vingt-quatre heures, alors que s'ouvrait au Parlement le débat sur le projet de budget pour 1989. Parmi les revendications des grévistes, qui répondaient à l'appel de la fédération ADEL (300 000 adhérents), figuraient notamment une augmentation de 16 % des salaires de base et le doublement des allocations familiales. — (AFP.)

GRÈCE

Le ministre délégué à la défense démissionne et dénonce de nouveaux scandales

ATHÈNES
de notre correspondant

Encore une journée difficile pour le chef du gouvernement socialiste grec, M. Andreas Papandréou. Mercredi 14 décembre, le ministre délégué à la défense nationale, M. Stathis Yotas, a annoncé sa démission. Il a abandonné par la même occasion son mandat de député du PASOK et ses fonctions au comité central de ce parti. C'est la quatrième défection depuis le remaniement gouvernemental du 16 novembre.

M. Yotas avait dénoncé ces dernières semaines une série de malversations commises par les responsables de l'entreprise d'armement grecque EBO, portant notamment sur des ventes de munitions à l'Irak et des pots-de-vin touchés par certaines personnes. Dans la lettre de démission de huit pages qu'il a adressée au premier ministre, M. Yotas, qui avait la charge des achats d'armes à l'étranger dans le précédent cabinet, décrit par le menu son expérience au gouvernement lors de l'acquisition des missiles Magic et des négociations sur le prix d'achat des Mirage. « J'ai découvert, écrit-il, des aventuriers et des escrocs qui constituaient, avec d'autres, la trame d'un gouvernement parallèle. (...) On m'a empêché de remplacer le PDG d'une société de matériel militaire, dont les propositions douteuses avaient

été acceptées contre mon avis personnel clairement exprimé. »

Le ministre démissionnaire cite les « interventions insistantes et inadmissibles » d'un des conseillers du premier ministre pour donner le feu vert à la réexportation du matériel militaire, acheté à l'étranger, « que j'avais interdite après avoir consulté le ministre compétent ». Ces pressions ont continué bien que M. Yotas ait informé le chef du gouvernement. « Tout cela, dit-il, me persuade d'un manque de volonté de politique d'assainir le travail gouvernemental. »

M. Yotas ne veut plus participer à un gouvernement qui a perdu « son autorité, sa crédibilité et que l'opinion publique soupçonne de couvrir des scandales économiques ». Le ministre délégué estime ne pas pouvoir observer le silence face à ces « modèles d'arrogance, de dégoût, de résurgence et d'amoralisme politiques », « participer à l'effritement des institutions et de la démocratie » ou « obéir à des ordres d'inspiration et de mentalité fascistes ».

Le porte-parole du gouvernement a insisté dans un commentaire sur ces violentes attaques que M. Yotas était passé « dans le camp des ennemis ». Réponse du ministre démissionnaire : « Il n'y a qu'un seul ennemi au changement, et tous les membres du PASOK le connaissent ! » Il faisait très probablement allusion à M. Papandréou en personne.

THÉODORE MARANGOS.

SUÈDE

Un homme soupçonné d'avoir assassiné Olof Palme est interrogé par la police

STOCKHOLM
de notre correspondant

Un Suédois de quarante et un ans a été interpellé, mercredi matin 14 décembre, à son domicile, dans une banlieue du nord de Stockholm, et placé sous mandat de dépôt. Il est soupçonné d'avoir assassiné le premier ministre Olof Palme, le 26 février 1986, dans le centre de la capitale.

Le suspect a été entendu durant toute la journée de mercredi, et confronté avec plusieurs témoins du meurtre. Dans la soirée, au terme de douze heures d'interrogatoire, le procureur général adjoint du Royaume, M. Axel Morath, a indiqué, dans un communiqué, que l'audition se poursuivait jeudi et que l'interpellation n'était pas, dans ce cas, une procédure de routine, mais que certaines raisons permettaient de le soupçonner.

Délinquant notoire, toxicomane et alcoolique, au comportement instable et agressif, il avait, en 1970, tué un passant en plein Stockholm d'un coup de balonnette dans le cœur, et récidivé huit ans plus tard. Selon des sources proches de la police, il s'est, en outre, taillé une solide réputation, dans le « milieu » de la capitale, de racketteur.

Le soir du 28 février 1986, il se trouvait dans un club de jeux à proximité du lieu du meurtre, et sa légère classification répondait aux indications fournies par les témoins qui avaient vu s'enfuir l'assassin. Il avait été entendu une première fois peu après le meurtre, compte tenu de son casier judiciaire chargé. Les enquêteurs l'avaient fait surveiller de très près, ces derniers temps. Le code pénal suédois donne maintenant quarante-huit heures au parquet pour décider ou non de son inculpation.

FRANÇOISE NIÉTO.

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE

ALBERT TEVOEDJRE COMPAGNON D'AVENTURE

Préface de LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

15,5 x 24 cm - 538 p. - 270 F

Berger-Levrault International tél. : 46 34 12 35
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Asie

CAMBODGE

Le prince Sihanouk a rencontré le chef des Khmers rouges à Fère-en-Tardenois

Le prince Norodom Sihanouk et le chef des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, se sont rencontrés, le mercredi 14 décembre, à Fère-en-Tardenois, dans la région parisienne. A l'issue de cette rencontre, M. Khieu Samphan a réitéré son soutien au plan de règlement en cinq points du prince du problème cambodgien, qu'il a qualifié de « programme national pour le présent et l'avenir ». Il a affirmé que le prince demeurait le chef national de tous les Khmers, y compris après le départ des troupes vietnamiennes du Cambodge. Enfin, le dirigeant khmer rouge a déclaré que M. Pol Pot s'était retiré et ne jouait plus un « rôle actif », et il promis d'éviter la poursuite des incidents armés entre troupes sihanoukistes et khmers rouges.

Ce rapprochement intervient un mois après la précédente rencontre — toujours à Fère-en-Tardenois, retraite de prédilection du prince — avec le chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen. M. Khieu Samphan avait été, à l'époque, le seul des chefs des quatre factions cambodgiennes à ne pas participer aux discussions qui n'avaient pas abouti, contrairement aux espérances, à un accord avec Phnom-Penh.

Le prince, qui réunit ses partisans à Paris ce week-end, n'avait pas, au cours des derniers mois, ménagé ses critiques contre les Khmers rouges, accusés d'atrocités et de vouloir bloquer le processus de réconciliation avec Phnom-Penh. Soumis aux pressions de Pékin et bénéficiant d'une exécrable image internationale, les Khmers rouges semblent s'être résignés à participer aux conversations quadripartites.

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

HISTOIRE DE L'EGYPTE ANCIENNE



Fayard
594 p.
195 F.

Abondamment illustré et enrichi de nombreux textes égyptiens, cet ouvrage ambitieux de donner à l'honnête homme de notre temps, au voyageur, à l'étudiant une connaissance approfondie de la plus ancienne et assurément de la plus prestigieuse des civilisations du Bassin méditerranéen.



51, RUE FRANÇOIS-1^{ER}.

À PARIS, VIENT DE S'OUVRIR
LA NOUVELLE BOUTIQUE CARTIER,
TELLE UN ÉCRIN AU COEUR
DE CE QUARTIER PRESTIGIEUX.
L'ÉCLAT DU LUXE
A RENDEZ-VOUS AVEC
LE RAFFINEMENT LE PLUS ABSOLU.
LE 51 RUE FRANÇOIS-1^{ER}
EST DEVENU
LE DERNIER MUST DE CARTIER.

Cartier
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

مكتبة من الأصل

كذا من الأصل

Afrique

Le sommet de Casablanca

Les pays africains souhaitent coordonner leurs initiatives dans les instances internationales

CASABLANCA de notre envoyé spécial

Selon une formule qu'on se plaît à répéter ici, le sommet franco-africain de Casablanca a été précédé d'un sommet « marocain » dans les heures qui ont précédé l'arrivée de M. Mitterrand, mercredi 14 décembre. La vedette en a été le président Houphouët-Boigny, qui a inauguré un boulevard portant son nom dans le centre de la capitale économique du Maroc, et qui a été l'objet de toutes les attentions royales à son arrivée au golf de Rabat, où le souverain offrait à déjeuner avec vue sur les célèbres greens de Dar-es-Salaam. Le président ivoirien s'était rendu à cette partie champêtre avec d'autres invités à bord d'une sorte de « train de plaisir ».

Au cours de la traditionnelle réunion à huis clos des chefs de délégations francophones, avant l'ouverture du sommet proprement dit, mercredi soir, M. Mitterrand a rendu compte du mandat qui lui avait été donné l'an dernier, à Antibes, pour défendre les intérêts africains dans les instances internationales. Il a rappelé ses efforts en vue d'un allègement de la dette et d'un accroissement des flux financiers vers le continent noir. M. Houphouët-Boigny a parlé des matières premières agricoles d'Afrique dont il voudrait voir l'Europe faire une plus large consommation. Après des paroles assez dures contre

les Britanniques, il a estimé que « l'Europe ne pourra se sauver que si elle fait de l'Afrique un partenaire privilégié ».

Parallèlement à cette réunion, il y avait une rencontre des ministres des affaires étrangères. La France y a réaffirmé qu'il n'était pas question de toucher à la zone franc ni à la parité du franc CFA, à condition que le système bancaire africain, qui en a bien besoin, soit « restructuré ». Autre bonne nouvelle pour les Africains, la délégation française est arrivée avec des propositions concrètes pour la lutte contre l'invasion des criquets au Sabel.

En dehors du dialogue avec M. Mitterrand, l'Afrique va s'employer à coordonner ses initiatives et ses positions dans les instances internationales, notamment pour les préparatifs du renouvellement de la Convention euro-africaine de Lomé en 1989. En ce qui concerne les relations avec l'Europe, les efforts actuels du Maghreb pour parler d'une seule voix sont un exemple pour l'Afrique noire. Un sommet maghrébin devrait se tenir à Rabat en janvier, dit-on de source marocaine.

Tentatives de conciliation

Une des constantes de ces sommets est la recherche d'un certain unanimisme avec de multiples tentatives de conciliation dans les conflits

Mort de l'africaniste Robert Cornevin

Spécialiste réputé de l'histoire et de la littérature africaines, Robert Cornevin est décédé, mercredi 14 décembre à Paris à l'âge de soixante-neuf ans, des suites d'une intervention chirurgicale.

Grand admirateur de René Caillé, pionnier français de l'histoire africaine, Robert Cornevin a, très tôt, connu le « terrain » puisque administrateur de la France d'outre-mer, il occupa différents postes territoriaux au Sénégal (1941), au Dahomey (1942), au Cameroun (1945-1947) et au Togo (1948-1956). Ce « broussard » s'était ainsi pris d'amour pour l'Afrique en exerçant alors son métier de colonisateur.

Il lui arriva de dénoncer les gens qui « ne quittent leurs chaires climatisées que pour des bureaux climatisés ; du pays, ils ne savent rien. Ils ne lui apportent rien ». Lui, palabrera avec les autochtones. « La poltresse l'exigeait », racontait-il. Il consigne sur des fiches tout ce qu'il entend, et se fait ainsi « bibliothécaire ambulatoire » pour conserver la mémoire de l'Afrique. Toute cette documentation servira de base aux multiples ouvrages qu'il consacrera aux pays de ce continent.

Son œuvre la plus magistrale sera une *Histoire de l'Afrique* en quatre volumes. On lui doit aussi un monumental dictionnaire biographique de plus de deux mille pages, qui couvre la totalité de l'ancien empire colonial français. Il collabora aussi au *Monde* par de nombreuses chroniques.

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, Robert Cornevin fut chef du centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer à la Documentation française. De 1961 à 1985, il fut directeur scientifique de la revue *Afrique contemporaine* et éditeur de *Mondes et cultures* ainsi que de la revue *Littéres et cultures*, de langue française.

Robert Cornevin s'était, tout naturellement, intéressé à l'évolution de la francophonie, pour laquelle il avait créé, au sein de l'Académie des sciences d'outre-mer, une commission spéciale. Il était aussi président de l'Association des écrivains de langue française.

Résistant, titulaire de nombreuses décorations françaises et africaines, Robert Cornevin avait reçu le prix René Caillé pour l'ensemble de son œuvre.

ALGÉRIE

M. Abdelhamid Mehri a été élu secrétaire général du FLN

ALGER de notre correspondant

Pour la première fois depuis le sixième congrès, le comité central du FLN s'est réuni, mercredi 14 décembre, et, sur proposition du chef de l'Etat, qui est aussi président du FLN, M. Abdelhamid Mehri a été élu secrétaire général du Front.

Jusqu'au congrès du 27 novembre, qui a désigné M. Chadli Bendjedid comme candidat unique à l'élection présidentielle du 22 décembre, le chef de l'Etat était aussi secrétaire général du parti.

En sa qualité de président du Front, M. Chadli a désigné M. Mehri, qu'il avait déjà appelé à la tête du secrétariat permanent du parti en remplacement de M. Mohamed Cherif Messadia ; celui-ci avait été limogé à la fin du mois d'octobre dernier, après les terribles émeutes qui avaient endeuillé l'Algérie.

M. Mehri, âgé de soixante-quatre ans, est né au Khroub, près de Constantine, dans l'Est du pays, d'où sont originaires la plupart des responsables actuels de l'Algérie. M. Mehri est l'un des membres fondateurs du FLN. Ministre des affaires nord-africaines du premier gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en septembre 1958, puis ministre des affaires sociales et culturelles du second GPRA de 1960 à 1961, il a participé, en 1962, aux négociations qui débouchèrent sur la signature des accords d'Evian.

Elu membre du comité central en 1979, il est nommé ministre de l'Information et de la culture la même année. En 1984, il est nommé ambassadeur à Paris ; après la reprise des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc le 16 mai dernier, il devient ambassadeur à Rabat.

FREDERIC FRITSCHER.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Le secrétaire d'Etat à la défense a offert sa démission

Le secrétaire d'Etat au ministère ouest-allemand de la défense, Peter-Kurt Wuerzbach (CDU), a offert sa

démission à son ministre de tutelle, Rupert Scholz (CDU), dont il estime ne plus avoir la confiance.

A la suite de l'accident d'avion de Remscheid, qui avait tué, le 8 décembre, le pilote américain de l'appareil et 5 civils ouest-allemands, M. Peter-Kurt Wuerzbach avait annoncé la suspension jusqu'au 2 janvier des vols d'entraînement à basse altitude (11 000 pieds, 3 300 mètres) des avions de la Luftwaffe, alors que M. Rupert Scholz, qui se trouvait en visite à Washington, lui avait demandé, selon le quotidien *Die Welt*, de ne pas prendre de « décision de grande portée ».

Le ministre de la défense et son secrétaire d'Etat ont eu, mercredi soir 14 décembre, un entretien à huis clos dont le résultat devait être communiqué au chancelier Helmut Kohl, jeudi après-midi 15 décembre. — (AFP, UPI.)

Nouvelle-Zélande

Le ministre des finances démis de ses fonctions

Le ministre néo-zélandais des finances, M. Roger Douglas, a été démis de ses fonctions, le mercredi 14 décembre, par le premier ministre, M. David Lange. Il a été remplacé par M. David Caygill. M. Trevor de Cleene, ministre des revenus et proche de M. Douglas, a présenté sa démission. La direction du Parti travailliste doit se réunir très prochainement pour tenter de résoudre ce différend entre M. Lange et M. Douglas, à un moment où la cote du gouvernement est en forte baisse dans les sondages.

La rupture entre les deux hommes est avant tout politique et personnelle, M. Lange ayant annoncé, mercredi, que la politique de réformes économiques entreprise depuis quatre ans par M. Douglas pour sortir la Nouvelle-Zélande du marasme « sera poursuivie ». Surnommée « rogemomics » (par allusion à la « Reaganomics »), cette politique est contestée à la fois par l'aile gauche travailliste et par l'opposition conservatrice.

Depuis des mois, les relations entre M. Douglas et M. Lange s'étaient graduellement envenimées. La tension avait monté entre les deux hommes ces dernières semaines, culminant avec l'envoi, mercredi, d'une lettre à M. Lange dans laquelle M. Douglas affirmait ne plus pouvoir continuer de travailler sous sa direction. M. Lange en a tiré les conséquences en estimant qu'il s'agissait en fait d'une lettre de démission. Il appartient désormais au Labor de trancher entre les deux hommes ; mais les amis de M. Douglas sont minoritaires au sein du « caucus » du parti.

UNIVERSITE PARIS XIII

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

IUT VILLETANEUSE

DEMANDEURS D'EMPLOI

Stage financé par le Conseil Régional d'Ile de France NIVEAU BAC + 3 ANS EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Stage à temps complet - début : janvier 1989

D.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS, OPTION PERSONNEL.

Renseignements : Centre de Formation Continue avenue J.-B. Clément 93430 Villetaneuse

Tél. : 49-40-31-17/31-43/31-32

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

Tél. : (1) 42-47-87-27
Télex MONDPAR 650872 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1983)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Corédacteur en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montzey, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 35-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81.

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

TARIF VARIABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Fnac Autoradio

Avec et sans rendez-vous, nous équipons votre voiture avec beaucoup d'adresses.

Le ministre de la défense et son secrétaire d'Etat ont eu, mercredi soir 14 décembre, un entretien à huis clos dont le résultat devait être communiqué au chancelier Helmut Kohl, jeudi après-midi 15 décembre. — (AFP, UPI.)

Le ministre néo-zélandais des finances, M. Roger Douglas, a été démis de ses fonctions, le mercredi 14 décembre, par le premier ministre, M. David Lange. Il a été remplacé par M. David Caygill. M. Trevor de Cleene, ministre des revenus et proche de M. Douglas, a présenté sa démission. La direction du Parti travailliste doit se réunir très prochainement pour tenter de résoudre ce différend entre M. Lange et M. Douglas, à un moment où la cote du gouvernement est en forte baisse dans les sondages.

La rupture entre les deux hommes est avant tout politique et personnelle, M. Lange ayant annoncé, mercredi, que la politique de réformes économiques entreprise depuis quatre ans par M. Douglas pour sortir la Nouvelle-Zélande du marasme « sera poursuivie ». Surnommée « rogemomics » (par allusion à la « Reaganomics »), cette politique est contestée à la fois par l'aile gauche travailliste et par l'opposition conservatrice.

Depuis des mois, les relations entre M. Douglas et M. Lange s'étaient graduellement envenimées. La tension avait monté entre les deux hommes ces dernières semaines, culminant avec l'envoi, mercredi, d'une lettre à M. Lange dans laquelle M. Douglas affirmait ne plus pouvoir continuer de travailler sous sa direction. M. Lange en a tiré les conséquences en estimant qu'il s'agissait en fait d'une lettre de démission. Il appartient désormais au Labor de trancher entre les deux hommes ; mais les amis de M. Douglas sont minoritaires au sein du « caucus » du parti.

Le meilleur choix d'autoradios et haut-parleurs mais aussi d'alarmes et de téléphones de voiture sélectionnés et installés par les techniciens Fnac. De plus, la première garantie Fnac Autoradio, c'est, pour vous, l'assurance d'une pose impeccable. En cas de non respect des délais annoncés, Fnac Autoradio déduit de votre facture la pose de votre appareil.

Fnac Autoradio : les tests, le conseil et les garanties.

L'Algérie

II. — L'islam

Le ministre de la Défense et son secrétaire d'Etat ont eu, mercredi soir 14 décembre, un entretien à huis clos dont le résultat devait être communiqué au chancelier Helmut Kohl, jeudi après-midi 15 décembre. — (AFP, UPI.)

Le ministre néo-zélandais des finances, M. Roger Douglas, a été démis de ses fonctions, le mercredi 14 décembre, par le premier ministre, M. David Lange. Il a été remplacé par M. David Caygill. M. Trevor de Cleene, ministre des revenus et proche de M. Douglas, a présenté sa démission. La direction du Parti travailliste doit se réunir très prochainement pour tenter de résoudre ce différend entre M. Lange et M. Douglas, à un moment où la cote du gouvernement est en forte baisse dans les sondages.

La rupture entre les deux hommes est avant tout politique et personnelle, M. Lange ayant annoncé, mercredi, que la politique de réformes économiques entreprise depuis quatre ans par M. Douglas pour sortir la Nouvelle-Zélande du marasme « sera poursuivie ». Surnommée « rogemomics » (par allusion à la « Reaganomics »), cette politique est contestée à la fois par l'aile gauche travailliste et par l'opposition conservatrice.

Depuis des mois, les relations entre M. Douglas et M. Lange s'étaient graduellement envenimées. La tension avait monté entre les deux hommes ces dernières semaines, culminant avec l'envoi, mercredi, d'une lettre à M. Lange dans laquelle M. Douglas affirmait ne plus pouvoir continuer de travailler sous sa direction. M. Lange en a tiré les conséquences en estimant qu'il s'agissait en fait d'une lettre de démission. Il appartient désormais au Labor de trancher entre les deux hommes ; mais les amis de M. Douglas sont minoritaires au sein du « caucus » du parti.

Afrique

L'Algérie en ébullition

II. - L'islam des « frérots »

Dans un premier article (le Monde du 15 décembre) a été décrit le bouillonnement général d'un pays en quête de démocratie et qui compte beaucoup sur l'aide de son émigration en France.

ALGER
de notre envoyé spécial

Sur les hauts de la capitale, dominant superbement mer et ville, Bouzareah n'est plus le village résidentiel de naguère mais une banlieue désordonnée et bruyante. Parmi les bâtiments nouveaux, on distingue l'Institut universitaire des sciences de l'éducation, l'un des foyers les plus actifs de l'islamisme local.

Dès l'entrée, on est dans l'ambiance : une affiche en français signée « L'étudiant algérien » exige des pays arabes qu'ils ouvrent leurs frontières pour permettre aux volontaires d'aller porter la guerre sainte en Palestine, pour laquelle « il faut refuser les objectifs laïques ».

Dans les étages circulent, silencieusement, des garçons barbus vêtus d'une courte soutane de coton blanc et des jeunes filles habillées à la Blanche de Castille, chaque sexe ayant son oratoire propre. Les gens les appellent familièrement « frérots » et « sorors ». Des lecteurs écrivent même aux journaux en signant : « Utaal, musulman non frérots ».

Dans un bureau au, au milieu d'étudiants et de fonctionnaires de l'Institut, est assis un avenant quadragénaire de petite taille : regard direct, barbe rousseâtre, manteau noir ecclésiastique. C'est Si Abbas, le cheikh Abbas Madani, professeur en sciences de l'éducation, et surtout l'un des prédicateurs les plus courus, officiant non loin de là dans une vaste mosquée privée, Beit-el-Arkane, « la maison des piliers (de l'islam) ». Outre ses cours à la faculté où il dispense « la science », ce docteur en éducation de l'université de Londres donne bénévolement des « leçons » où il inculque « la connaissance » à un auditoire aussi attentif que composé, dans lequel se côtoient commerçants, mécaniciens ou intellectuels en herbe, provenant de cette classe moyenne citadine qui en Algérie, comme dans le reste du monde musulman, fournit la majorité des adeptes du mouvement islamiste.

Tolérance et fermeté

Disciple des cheikhs algériens Abdelatif Soltani, mort en 1984 et auteur, dix ans auparavant, d'un ouvrage à l'antisocialisme corré, publié en arabe au Maroc, le *Moukhlama*, source du *Socialisme* (1), et Mohamed Sahnoun, modeste prédicateur mais qui, par son âge (soixante-dix-neuf ans), fait figure à présent de patriarche de l'islam populaire en Algérie. Si Abbas rappelle d'une voix posée que, « arrêté en 1982, il a passé un an et demi en prison pour délit d'opinion sans être jugé et en étant maltraité ».

Il poursuit : « Environ cent cinquante musulmans sont actuellement incarcérés pour leurs convictions. La seule liberté existant dans ce pays depuis l'indépendance est la liberté de nuire aux valeurs morales. Nous attendons des hommes nouveaux pour réaliser des aspirations populaires qui vont très au-delà de la satisfaction des besoins matériels. L'insurrection d'octobre a sonné le glas de l'obscurantisme ».

Si Abbas pourrait-il être un de ces « hommes nouveaux » ? Le cheikh se borne à répondre qu'il œuvre « pour l'établissement d'un gouvernement appliquant les saines principes du Coran et de la Sunna, comme le firent les quatre premiers califes successeurs du Prophète et comme n'en connaît aujourd'hui aucun pays islamique ».

Il précise qu'il « ne s'opposerait pas au multipartisme, sans exception, y compris les communistes », tout en étant certain que « le peuple, s'il s'exprime librement, ne choisira pas la laïcité, incompatible avec l'islam, en dépit des entreprises d'Ataturk ».

Même mélange de tolérance et de fermeté sur la question linguis-

tique : « La prière ne peut se faire qu'en arabe classique, langue du Coran, mais le prêcher peut être en tout idiome, y compris le français ou le berbère, que les Algériens doivent pouvoir utiliser sans entrave ». Comme beaucoup d'autres hommes de mosquée, le cheikh est d'origine berbère, en l'occurrence un Chaonia des Aurès.

Son discours, comme celui de nombreux islamistes algériens, pour être influencé jusque dans le vocabulaire par les coopérants égyptiens, souvent proches des Frères musulmans qui, dès la présidence d'Ahmed Ben Bella (1962-1965), ont été appelés afin d'arabiser l'enseignement, n'en a pas moins une nette tonalité locale, nationaliste même, en dépit de l'idéal transnational des islamistes.

Ainsi Abbas Madani n'hésite pas à affirmer qu'il « n'est pas d'accord en tout » avec ces deux étoiles de l'islamisme au ving-

tème siècle que restent, après leur disparition, l'Égyptien Hassan El Bauna et l'Indo-Pakistanaï Aboul Ala Maudoudi.

Interrogé sur le cheikh égyptien Mohamed El Ghazali, célèbre Frère musulman indésirable dans son pays et excellent tribun politico-religieux qu'Alger a appelé pour animer l'université des sciences islamiques de Constantine, créée en 1984, et servir de caution islamiste au régime, Si Abbas se raidit un peu et laisse tomber : « C'est un docteur des docteurs et il est bien venu en Algérie ; terre musulmane, mais il n'a pas d'influence politique sur les Algériens ».

D'autre part, au lendemain des troubles d'octobre, des sources arabes et européennes ont attribué à Washington - qui a dépêché à Alger six missions militaires en un an - un « scénario » afin d'empêcher l'Algérie d'entrer dans une période d'instabilité, redoutable pour l'équilibre régional, scénario favorable à un « islamisme botté » comparable à celui qui, de 1977 à 1988, au Pakistan, a donné satisfaction aux Américains et aux Saoudiens.

Les milieux islamistes algériens ne risquent pas de se prêter, par les temps qui courent, à une éventuelle opération militaro-islamique, même en douceur, même bénie par Ryad, car, à l'écoute constante du peuple, ils connaissent de longue date ses griefs à l'encontre d'une armée bardée de privilèges, griefs qu'ils exacerbés la répression sans pitié des manifestations de jeunes aux mains nues. En plein désarroi, El Moudjahid s'en prend de manière sibylline à « ces outrages présentés comme pratiques démocratiques et qui ont pour but de déstabiliser l'armée nationale populaire et de la couper du peuple ». Hélas ! le mal, s'il est peut-être curable, est pour le moment là et bien là. Les islamistes l'observent au microscope.

L'un des autres reproches adressés au pouvoir militaire par les islamistes est d'avoir « comme les colons français, favorisé les marabouts héréditaires, faux mystiques et vrais charlatans ». Et d'ajouter : « Pas étonnant,

sans brûlent des zaouias ! Entrentemps, les islamistes sont passés par là « pour moraliser la société ».

Quant au tableau des relations armée-nation, il ne serait pas complet si on ne mentionnait la vieille méfiance, longtemps masquée par le combat nationaliste commun, existant chez les intellectuels de tous bords à l'endroit des militaires, depuis les sanglantes purges, notamment parmi les étudiants, organisées à une grande échelle, en Kabylie, par le colonel Amirouche, avant sa mort en 1959 (2). Dès Ben Bella, les « intellos » furent nombreux à connaître le cachot ou l'exil.

Ce ne fut pas le cas de Tahar Ouetar, sans doute le plus connu des romanciers arabophones algériens vivants (3). Né en 1936 dans une famille chouïa, il a étudié à Tunis et, après l'indépendance, il a occupé jusqu'en 1982, au parti unique, les hautes fonctions de contrôleur national du FLN.

En août 1973, dans un article publié par le *Monde diplomatique* quelques jours avant son mystérieux assassinat à Alger, le poète franco-algérien Jean Sénac écrivait : « Le héros socialiste, je le vois dans les œuvres de Tahar Ouetar, par exemple quand il raconte le parcours d'un orphelin à la recherche de son père liquidé, qui symbolise les intellectuels révolutionnaires ».

Aujourd'hui, Tahar Ouetar, installé dans un petit pavillon des hauts d'Alger, « croit encore au socialisme », mais avoue qu'il ne fut jamais vraiment à son aise au parti : « En vingt-cinq ans, je n'ai jamais pu être membre de sa commission culturelle. On se méfiait de moi. En 1980, tout cadre en vue du FLN que j'étais, je n'ai pu publier mon roman, le *Pêcheur* et le Palais, resté quatre ans dans les tiroirs de l'éditeur d'Etat, que grâce à l'argent prêté par ma voisine, une couturière européenne, et à la gentillesse d'un petit éditeur constantinois ».

L'écrivain a maintenant brûlé ses vaisseaux : « Je l'ai dit début novembre, sous les applaudissements de dizaines d'intellectuels et d'artistes réunis au Palais de

la culture à Alger ; écrivez-le donc dans votre journal : Chadli doit partir, car sa « bonne volonté », dont on nous parle depuis peu, n'efface ni le népotisme ni l'incapacité de gérer. Quant à Merbah [le premier ministre nommé après les troubles], comment faire confiance à celui qui durant vingt ans a dirigé la Sécurité militaire, laquelle a, entre autres horreurs, soumis Béchir Hadj Ali [écrivain et ancien dirigeant communiste] au supplice du « casque allemand » (4) qui l'a rendu aphasique ? »

Tahar Ouetar ne témoigne pas seulement avec une rare audace de la frustration de l'intelligentsia algérienne, il est un exemple vivant, parmi d'autres, que, contrairement à une idée reçue, être arabisant en Algérie n'implique pas que l'on devienne islamiste : « Je n'ai rien contre la foi. Je suis même ouléma (5), mais l'Iran et la Libye ont montré que la loi religieuse était impossible à appliquer, sauf à vouloir faire de l'antihistoire. Quant à l'arabisation, elle est menée chez nous en dépit du bon sens : songez, par exemple, que nous n'importons aucun média littéraire arabe, aucun roman de Mahfouz, le Nobel 1988. En outre, elle est conçue comme devant se faire au détriment du français, du berbère, de l'arabe algérien, au lieu de laisser toutes ces langues vivre leur vie. Mohamed Dib [romancier algérien francophone résidant en France] est peut-être plus algérien que moi ! Mais allez le faire entendre à tous ces incultes... »

Prémices irréfutables ?

A l'objection « antihistorique » de l'écrivain arabophone, Abbas Madani ou ses pairs apportent une réponse pouvant renforcer notre impression d'une spécificité algérienne de l'islamisme. Ainsi, l'école des cheikhs Soltani et Sahnoun professe que les fameux châtiments islamiques ne peuvent, par exemple, être appliqués « en cas d'adultère tant qu'il y aura crise du logement, et donc des mariages tardifs conduisant à des actes sexuels hors union », ni non plus « en cas de vol tant que les salaires sont insuffisants ». Bref, ils seront applicables « dans une société parfaitement juste », c'est-à-dire probablement jamais.

Les islamistes orientaux ne s'embarrassent généralement pas de telles finesses, qui constituent évidemment des indices encore trop faibles pour être considérés comme les prémices irréfutables de cette nouvelle interprétation du Coran - l'*ijtihad* - attendue par les musulmans depuis près de dix siècles et qui devra bien commencer un jour quelque part.

« L'Algérie est bien placée pour jouer ce rôle, car, restée authentiquement musulmane, elle n'a pas moins assimilé la griffe de la rationalité française, empreinte et même élargie par l'incessant va-et-vient humain avec la France. Les éléments sont réunis en Algérie pour donner naissance à cette « laïcité » islamique qui n'a encore vraiment existé nulle part. C'est là le jugement en forme de prédiction d'un religieux levantin longtemps établi au Maghreb, un de ces chrétiens d'Orient qui, depuis des siècles, ne se sont que rarement trompés sur l'évolution de l'islam. J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Prochain article :

KABYLIE, MON GROS SOUCL...

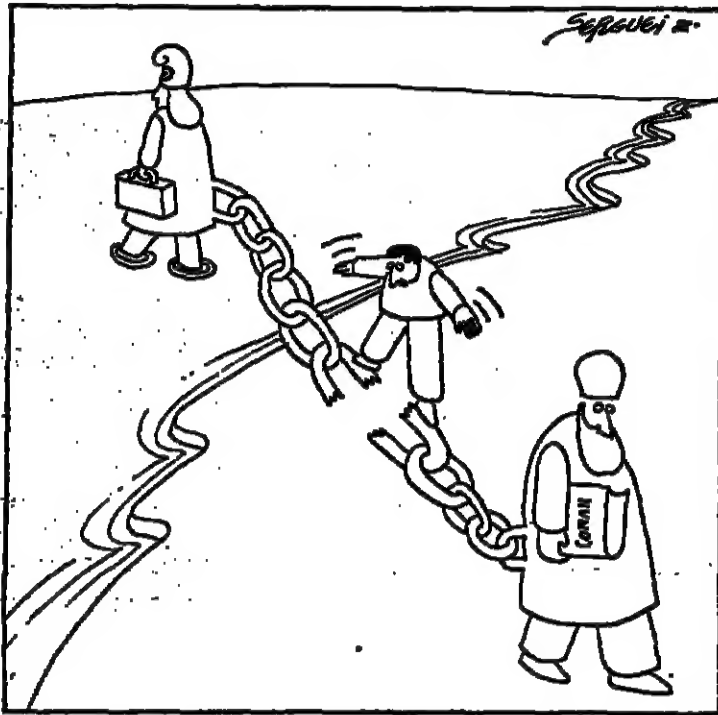
(1) Mazdak est un mage persan d'avant l'islam, qui répandit une sorte de « communisme libérté ». Des extraits de l'ouvrage de Soltani sont traduits dans le récent livre de François Burgat, *L'islamisme au Maghreb*, Karthala, 310 pages, 110 F.

(2) Ces purges furent peut-être provoquées ou aggravées par une manipulation des services psychologiques de l'armée française.

(3) Certains de ses livres ont été traduits en français aux Editions Messidor-Temps actuels.

(4) La tête du supplicié est enfoncée dans un bûton sur lequel on tape à coups redoublés durant des heures, voire des jours.

(5) Savant en sciences islamiques.



JULIA KRISTEVA



Le dernier livre de Julia Kristeva tient à la fois du journal intime, de l'essai historique et de la réflexion philosophique : mais ces trois approches s'enrichissent mutuellement dans le mouvement d'une écriture dense et lumineuse... comme si l'intensité de son expérience personnelle lui donnait la force d'aller à l'essentiel.

Thomas Ferenzy, Le Monde

Julia Kristeva

Etrangers à nous-mêmes

Fayard

296 pages
95 F

FAYARD

هكذا من الأصل

Politique

Après les critiques sur l'absence « d'un grand dessin »

Les rocardiens rappellent le Parti socialiste au principe de la solidarité avec le gouvernement

Les rocardiens aimeraient que le principe de la solidarité majoritaire, qui s'appliquait à eux lorsque MM. Pierre Mauroy puis Laurent Fabius étaient premiers ministres, bénéficie au gouvernement qui conduit le chef de file. Ils l'ont dit lors de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, le mercredi 14 décembre.

M. Gérard Lindeberg, membre du secrétariat national, chargé des droits de l'homme, s'est élevé contre les critiques dont l'action du premier ministre fait l'objet dans les rangs socialistes. Il a évoqué, notamment, l'absence de « projet » ou de « dessin » reprochée à M. Michel Rocard. Pour M. Lindeberg, le « grand dessin » que le gouvernement met en œuvre est celui que le président de la République avait décrit dans sa Lettre à tous les Français, profession de foi sur laquelle M. François Mitterrand avait été réélu. Si ce « cadre » ne convient pas à certains, qu'ils le disent...

M. Pierre Brana, membre du secrétariat national, chargé de l'urbanisme et de l'environnement, a dirigé son attaque contre l'agitation entretenue par les élus et militants issus de la mouvance de SOS Racisme ou ceux dont ils sont proches. Il a cité, notamment, la lettre hebdomadaire « 4 genèses », que dirige M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne. M. Brana a mentionné, aussi, une motion présentée à la commission exécutive de la Seine-Saint-Denis par M^{me} Isabelle Thomas, le 13 décembre, texte qui met en cause la politique du gouvernement.

Enfin, M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national chargé des affaires européennes et de la sécurité, a déclaré que la critique de l'action gouvernementale n'est acceptable que si elle s'accompagne de propositions.

A ces interventions groupées des rocardiens, qui visaient, entre autres, les propos tenus au colloque de Socialisme et République, les 10

et 11 décembre, par MM. Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement (le Monde du 13 décembre), M. Henri Emmanuelli, « numéro deux » du PS, a répondu en affirmant que si la solidarité avec le gouvernement est nécessaire, le parti a, aussi, le droit de s'exprimer et d'interpréter les textes de référence, tels que la Lettre à tous les Français. M. Emmanuelli a observé qu'en Grande-Bretagne, lorsque des députés du parti majoritaire ne votent pas un projet du premier ministre, on ne parle pas de crise entre le parti et le gouvernement, tandis qu'en France, une certaine logique institutionnelle tend à imposer un comportement de parti « godillot ».

M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national, chargé des relations internationales, l'un des animateurs du courant Socialisme et République, a fait valoir, lui aussi, le droit des socialistes à débattre, sans attendre le congrès « idéologique » prévu par M. Mauroy pour 1990. A M. Lindeberg, qui demandait si une autre politique économique était possible, M. Guidoni a répondu en observant qu'il y a toujours plusieurs politiques possibles

entre lesquelles on fait un choix. M. Fabius s'est borné, de son côté, à inviter les socialistes à « lire les textes plutôt que les commentaires », c'est-à-dire à se reporter à la lettre de son intervention au colloque de Socialisme et République. Le premier secrétaire a indiqué que le débat lui paraît naturel au sein du PS, mais il a ajouté qu'il s'emploierait à mettre fin à ce qui lui paraît « inadmissible ». M. Mauroy n'a pas précisé davantage ce qu'il entendait par là, mais les rocardiens ont compris qu'il pensait aux initiatives de M. Melchionni et de ses amis.

La fraude communiste

Le bureau exécutif a discuté, aussi, des relations avec le PCF dans la préparation des élections municipales et dans l'élection législative partielle de la Seine-Saint-Denis. M^{me} Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, concernée par cette élection puisqu'elle a lieu dans la circonscription où elle avait été élue en juin dernier, a donné lecture d'une lettre adressée par le préfet au maire (PC) de

Romainville au sujet du respect des règles du code électoral. Certains, notamment rocardiens, ne s'en sont pas moins étonnés d'apprendre de la bouche de M. Mauroy que les socialistes ne disposaient pas d'éléments suffisants pour étayer leurs accusations de fraude contre le PCF dans un recours au conseil constitutionnel.

La question de l'attitude à adopter face aux communistes lorsque ceux-ci sont soupçonnés de pratiques électorales délictueuses a donné lieu à une intervention de M. Fabius, qui a proposé que le PS refuse de se désister lorsque la fraude est « manifeste ». Ce point de vue a été critiqué par MM. Jean Poperein, ministre des relations avec le Parlement, et Daniel Percheron, proche de M. Fabius, ainsi que par M. Fuchs, qui ont observé qu'une telle règle serait difficile à appliquer lors d'élections partielles et, plus encore, d'élections générales. La fraude « manifeste » ne peut être établie, en effet, que par le justice et, tant qu'elle ne l'a pas été, il serait difficile de s'en réclamer pour justifier une décision politique de non-désistement, ont-ils observé.

La délégation chargée de prendre contact avec le PCF pour préparer une rencontre au sommet début janvier devait être désignée jeudi matin par le secrétariat national du PS. Certains membres du bureau exécutif se sont interrogés sur la « gestion » du blocage des négociations, que le PS avait décidé, le 11 décembre, de prolonger jusqu'à cette rencontre. M. Percheron a déclaré nécessaire de préparer dès maintenant la « sortie du gel », ce qui dénote les préoccupations de certains maires socialistes quant au calendrier de leur campagne. La ligne de conduite adoptée face aux communistes n'a cependant pas été critiquée. M. Mauroy a souligné, une fois encore, qu'elle comporte un « risque » de devoir aller à la bataille sans accord avec le PCF, mais que les responsables socialistes avaient décidé à l'unanimité de l'assumer.

PATRICK JARREAU.

A L'Assemblée nationale

M. Durafour envisage un projet de loi sur le service minimum pour la fonction publique

Les grèves dans le secteur public ont été, une fois de plus, au cœur des préoccupations des députés, mercredi 14 décembre, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Intervenant au nom du groupe RPR, M. Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) reprocha au gouvernement son « autosatisfaction béate », alors que les grèves se poursuivent en dépit des annonces de négociation. « Il est indispensable d'instituer un service minimum obligatoire dans le service public », concluait M. Balkany.

Répondant au député RPR, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a estimé que le service minimum était en effet « le meilleur moyen de réduire l'impact d'une grève sur les usagers, d'éviter une paralysie totale et d'assurer les fonctions prioritaires des services ». Mais sa mise en place, a précisé le ministre, « se heurte à des diffi-

cultés d'ordre juridique et pratique. S'il est aisé de définir un service minimum dans certains secteurs, par exemple dans l'audiovisuel, il n'en va pas de même dans d'autres, comme les centres de tri postal ». Autre difficulté, soulignée par M. Durafour : « Comment contraindre les agents requis à se présenter ? »

Autant de raisons qui incitent le ministre à recourir « à la négociation contractuelle plutôt qu'à la brutalité et à la violence ». M. Durafour a annoncé que les organisations représentatives de la fonction publique avaient « spontanément » fait connaître leur accord à l'engagement d'une discussion sur ce sujet. « Le gouvernement », a ajouté M. Durafour, « pourra sans doute bientôt présenter un accord, qui aura reçu l'agrément des partenaires sociaux et pourra faire l'objet d'un projet de loi. »

Echec de la commission mixte paritaire sur l'audiovisuel

Après deux heures de débat, mercredi 14 décembre, à l'Assemblée nationale, la commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte commun aux députés et aux sénateurs, sur le projet de loi réformant l'audiovisuel, s'est séparée sur un constat d'échec.

Les commissaires ne sont, en effet, pas parvenus à un accord sur l'article 3 du projet de loi, qui prévoit la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la majorité sénatoriale restant très attachée à l'entrée de magistrats, membres des grands corps d'Etat (Cour des comptes, Cour de cassation, Conseil d'Etat) dans le CSA.

Les commissaires n'ont, en revanche, pas examiné les problèmes soulevés par l'article 10 du projet, fixant la répartition des pouvoirs entre le CSA et l'Etat. C'est pourtant sur ce point, que devrait se cris-

talliser le débat sur le texte, jeudi 15 décembre, en séance publique à l'Assemblée nationale. Les centristes, qui attachent une importance particulière au renforcement des pouvoirs du CSA pourraient ne pas obtenir satisfaction et donc voter contre ce texte en seconde lecture. L'opposition conjointe RPR, UDF, UDC et communiste devrait donc obliger le gouvernement à recourir à l'engagement de sa responsabilité (article 49-3 de la Constitution) pour faire adopter ce texte. La journée de jeudi pourrait même inciter à un double recours à cet article, puisque les députés devront également examiner le texte, modifié par le Sénat, portant diverses mesures d'ordre social (DMOS). Mercredi, en conseil des ministres, M. Michel Rocard a obtenu l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement sur ce projet.

Selon un sondage BVA-« Paris-Match »

M. Rocard a été « à la hauteur » pendant les grèves

43 % des personnes interrogées par BVA pour un sondage publié dans Paris-Match (1) pensent que M. Michel Rocard a été « à la hauteur de ses responsabilités » pendant les conflits sociaux. 39 % pensent le contraire. M. Rocard est le seul à obtenir plus d'avis positifs que d'avis négatifs. Ces avis négatifs sont de 54 % pour M. Henri Kravicki, secrétaire général de la CGT, 49 % pour M. Paul Quilès, ministre des PTT, 42 % pour M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, 41 % pour M. Michel Delebarre, ministre des transports. Une majorité de personnes interrogées

pensent que l'opposition « aurait fait pareil que le gouvernement ». 72 % des personnes interrogées sont favorables au service minimum en cas de grève. 19 % y sont défavorables. 73 % des personnes interrogées jugent que la garantie de l'emploi dont bénéficient les fonctionnaires est « un privilège dans la conjoncture économique présente ». 51 % estiment que ce privilège est incompatible avec la grève. 41 % pensent le contraire.

(1) Sondage réalisé les 9 et 10 décembre auprès d'un échantillon de sept cent quatre-vingt-seize personnes.

PATRICK JARREAU.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs sont en désaccord avec M. Joxe sur les moyens de lutter contre la fraude électorale

Le Sénat a adopté mercredi 14 décembre le projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes en matière de procédures de vote et de fonctionnement des conseils municipaux par 239 voix contre 78 (PC et PS). L'unanimité réalisée à l'Assemblée nationale n'est pas retrouvée au Palais du Luxembourg. Un front commun entre la majorité sénatoriale favorable à l'opposition UDF-RPR et les socialistes s'est constitué.

La clé de cette mauvaise humeur est peut-être suggérée par un propos de M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne). La présentation matérielle du texte laisse entendre par la conjonction de deux types de dispositions sans lien logique entre elles que ce sont les élections municipales qui donnent lieu à la fraude : « Les maires en ont été choqués à juste titre », a-t-il affirmé.

L'essentiel du texte a pour objectif la lutte contre la fraude. Nul n'en a contesté la nécessité. En revanche, les moyens d'y parvenir provoquent des débats d'imagination censés parer celles des fraudeurs.

Pour le Parti communiste la fraude « majeure » est le scrutin majoritaire. « Un scrutin de voteurs », a dit M. Charles Lederman (Val-de-Marne) en se référant aux propos de Jean Jaurès. Autre fraude à ses yeux les « charcutages » sectoriels de M. Charles Pasqua. Chiffres à l'appui l'aveu communiste illustre son accusation de « racket électoral » avec par exemple la situation du Pas-de-Calais où son parti avec 115 000 voix n'a qu'un député alors qu'avec 330 000 le PS en a douze. Les sénateurs communistes ont tenté, sans succès, de profiter de la discussion du projet pour remettre en cause le mode de désignation actuel des députés en lui préférant l'instauration du scrutin proportionnel départemental. Ils ont aussi, sans plus de succès, tenté d'instituer le droit de vote pour les immigrés résidant depuis cinq ans en France pour les élections municipales. Les socialistes n'ont pas participé au scrutin sur cet amendement qui nécessiterait en l'occurrence une modification de la Constitution.

Le Sénat a décidé de ne pas autoriser l'impression d'un emblème sur les bulletins de vote. A la suite d'une demande de M. René Trégouët

(RPR, Rhône) cette interdiction ne concerne pas Paris Lyon et Marseille pour les élections municipales... Le sénateur du Rhône a justifié cette précision par l'existence du sigle « PRADEL » du nom de l'ancien maire de la capitale rhodanienne.

Les socialistes, par la voix de M. Guy Allouche (Nord), et les centristes, par celle de M. Paul Seramy (Seine-et-Marne) ont souhaité que des bulletins blancs soient mis à la disposition des électeurs, considérant l'un et l'autre que le vote blanc est devenu une expression politique et qu'il n'était ni convenable ni normal de l'assimiler à un vote nul ou à une autre fonction. M. Pierre Joxe a obtenu que ces amendements soient retirés « dans l'attente d'une étude beaucoup plus approfondie ». Le ministre de l'intérieur a jugé que ces initiatives relevaient d'une « incitation au non-vote » et se référant au « gouverner c'est choisir » de Pierre Mendès France il a affirmé : « Voter c'est choisir ».

M. Joxe n'a en revanche pas réussi à dissuader M. Allouche de renoncer à prévoir que l'enveloppe dans laquelle on glisse le bulletin de vote changerait de couleur à chaque consultation. Cette bigarrure est apparue inutilement coûteuse au ministre de l'intérieur. Le ministre a en plus de succès lorsque le Sénat, en désaccord avec l'Assemblée nationale, a supprimé l'obligation de recourir aux urnes transparentes à compter du 1^{er} janvier 1991. Le « lobby » des maires tout-puissants au Sénat ne tenait pas à une dépense prévisible sur laquelle le gouvernement refusait de s'engager.

Des effets dissuasifs pour l'électeur

Par 297 voix contre 5 (les 4 non-inscrits et M. Emmanuel Hamel, RPR) les communistes s'abstenant, le Sénat a supprimé l'obligation de la signature (ou à défaut de l'empreinte digitale) sur la liste d'émargement par l'électeur lui-même. Il lui a substitué un système applicable dans les communes de plus de 3 500 habitants : deux exemplaires de la liste d'émargement seraient déposés chacun par un membre du bureau désigné par le président en tenant compte de la

diversité des candidats ou des listes en présence. Le vote de chaque électeur est constaté par le procureur simultanément sur chaque exemplaire des assesseurs.

Pourquoi les sénateurs n'ont-ils pas retenus le système voté à l'Assemblée nationale ? Le principal argument est d'ordre pratique. L'allongement de la durée des opérations de vote de nature à provoquer des files d'attente dans les bureaux serait dissuasif pour l'électeur. Tous les socialistes ne partageaient pas l'opinion de M. Allouche : ainsi, M. Daniel Percheron (Pas-de-Calais) considérait que l'émargement personnel est un moyen efficace de lutte contre la fraude.

Le Sénat a suivi M. Joxe en décidant la suppression d'une disposition introduite contre son gré à l'Assemblée nationale et qui ne retenait dans la liste des pièces justificatives de l'identité des électeurs, que celles portées d'une photographie. Quant aux restrictions que le gouvernement est décidé à apporter au vote par procuration elles n'auront reçu que le seul soutien des sénateurs socialistes. M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, avait affirmé que « l'attachement sentimental à une région ne saurait servir à excuser la fraude électorale ». La commission des lois a considéré que ce serait priver de leur droit de vote des électeurs dont les moyens financiers ne pouvaient permettre des voyages à répétition. Le rapporteur de la commission, M. Raymond Boeser (Un, centre, Haute-Savoie), soutenu en cela par M. Adrien Viteyron (RPR, Haute-Loire), a plaidé pour ce vote « affectif ». Malgré l'avis contraire de la commission, qui y voyait une remise en cause du libre choix du médecin et du secret médical, le Sénat a prévu d'interdire aux médecins candidats la délivrance de certificats médicaux dans la circonscription où ils se présentent pour l'établissement de procurations.

En fin de séance, M. Joxe a eu quelques sujets de satisfaction. Ainsi il a fait adopter un système permettant d'établir une proportionnalité entre les amendes et les peines de prison afin d'éviter des discordances et d'assurer l'aggravation des sanc-

tions dans la répression des infractions au code électoral. D'autre part, M. Joxe a fait adopter un amendement imposant un délai minimal, pour un certain nombre de fonctionnaires, entre la cessation de leur fonction dans un secteur donné et la possibilité de s'y porter candidat.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le débat sur le siège du Parlement européen

M. Claude Villain chargé de plaider pour Strasbourg

La nouvelle devrait être officiellement confirmée dans les prochains jours : M. Claude Villain a été chargé par le gouvernement de plaider le dossier de Strasbourg, menacé de perdre le siège de l'Assemblée européenne. Ce dossier est de première urgence, comme l'avait relevé M. Mitterrand lors du dernier sommet européen de Rhodes, depuis que la Cour européenne de justice a

autorisé la construction d'un hémicycle à Bruxelles et que la commission politique de l'Assemblée européenne s'est prononcée pour les réunions de plus en plus fréquentes dans la capitale belge.

Rude tâche donc pour M. Villain, habitué aux missions obscures et familier des arcanes de la Communauté. Haut fonctionnaire de cinquante-trois ans, formé à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Villain entre en 1964 à la direction du budget du ministère des finances avant de devenir en 1972 directeur, dans ce même ministère, des produits agricoles et alimentaires. En 1973 il est conseiller au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances. En juin 1974 il arrive à la tête de la nouvelle direction générale de la concurrence et des prix. Il devient ensuite européen en occupant de 1978 à 1985 le poste de directeur général de l'Agriculture à la commission de Bruxelles. Elu entre-temps, en 1983, conseiller municipal sans étiquette de Val-d'Isère, M. Villain connaît les joies de la cohabitation en acceptant de 1986 à 1988 le rôle de chargé de mission pour les questions européennes auprès de M. Edouard Balladur. Nommé inspecteur générale des finances, il est depuis le 11 septembre 1987 directeur général du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville.

● Election législative de Marseille : M. Bernard Tapie favori selon un sondage IPSOS. — D'après un sondage IPSOS portant sur 1 001 électeurs de la 6^e circonscription de Marseille, interrogés par téléphone les 12 et 13 décembre, 42 % souhaitent voir M. Bernard Tapie élu, contre 34 % pour M. Guy Teissier, son concurrent UDF-PR à l'élection législative partielle qui a lieu dans cette circonscription. Selon ce sondage, en cas de duel Tapie-Teissier au second tour, 62 % des suffrages exprimés se porteraient sur M. Tapie, 48 % sur M. Teissier. 59 % des électeurs interrogés ont « plutôt » une bonne opinion » de M. Tapie, 24 % plutôt une mauvaise. Les chiffres sont de 50 % et 21 % pour M. Teissier.

395^{F*}

SEJOUR SHOPPING À LONDRES
3 jours / 2 nuits en Bed and Breakfast
ou 2 jours / 1 nuit en hôtel***, hébergement en chambre double, breakfast inclus.
* Par personne, sur la base d'un prix forfaitaire d'1 voiture et 4 adultes, traversées maritimes comprises.

AVEZ DONC LE RÉFLEXE SEALINK

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

Politique

La préparation des élections municipales Cannes contre Aix-en-Provence

MARSEILLE
de notre correspondant

M. Michel Mouillot, président de la Fédération du P.R. des Alpes-Maritimes et membre associé du bureau politique de ce parti, a annoncé mercredi 14 décembre, à Cannes, qu'il serait candidat aux élections municipales dans cette ville contre M^{me} Anne-Marie Dupuy, maire sortant (RPR) sortant et conseiller général des Alpes-Maritimes.

de M. Chirac durant la période de 1986 à 1988. Et ce, d'autant plus que le danger de gauche est réel. En conséquence, il a été admis, au sein de la commission paritaire de l'opposition et à la demande du P.R. que le sort des deux villes devait être lié. S'il y a une primaire à Aix-en-Provence, il est probable que l'UDF soutiendra M^{me} Dupuy. Dans cette dernière perspective, si M. Mouillot veut être, malgré tout, candidat, c'est son affaire. Mais il se mettra lui-même hors du parti. M. Gaudin a indiqué que des difficultés subsistent dans le sentiment, cinq autres villes, Lille, Amiens, Nantes, Monton et Hyères, dont les cas seront « impérativement » réglés lors de la dernière réunion de la commission paritaire de l'opposition le mercredi 21 décembre.

GUY PORTE.

L'application des accords de Matignon Une vingtaine de Mélanésiens formés aux métiers de la métallurgie

Le ministre des DOM-TOM et le vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) ont signé, mercredi 14 décembre, une convention qui doit permettre la formation en 1989 d'une vingtaine de Mélanésiens destinés à exercer des responsabilités dans des entreprises de Nouvelle-Calédonie. Les intéressés recevront une formation en alternance - notée en poste de travail en entreprises, moitié dans les structures de formation dépendant de l'UIMM - dans le cadre de contrats de qualification d'une durée de six à dix-huit mois.

M. Tjibaou légèrement blessé dans un accident de la route. - Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a été victime d'un accident de la route samedi, mardi 13 décembre, près de Henghène, la commune dont il est le maire sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie. Il a perdu le contrôle de son véhicule après avoir évité une voiture qui circulait en sens inverse sur un chemin et a été légèrement blessé à l'œil gauche quand sa propre voiture s'est brusquement immobilisée contre le parapet d'un pont.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 14 décembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. À l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué dont nous publions les extraits suivants :

- ORGANISATION JUDICIAIRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE. (Le Monde du 15 décembre.)
- CONDITIONS DE RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et victimes de guerre a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux conditions de reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance. Ce projet a pour objectif de mettre fin à la forclusion qui est opposée depuis deux décisions du Conseil d'État du 13 février 1987 aux demandeurs de carte de combattant volontaire de la Résistance qui n'ont pu faire homologuer leurs services de résistance par l'autorité militaire avant le 1^{er} mars 1951. (...)

- MESURES RELATIVES AU TEXTILE ET À L'HABILLEMENT. (Le Monde du 15 décembre.)
- ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE LA RECHERCHE. (Le Monde du 15 décembre.)
- COMPTE RENDU DES NÉGOCIATIONS COMMERCE MULTILATÉRALES A MONTRÉAL.

Le ministre du commerce extérieur et le ministre de l'Agriculture et de la forêt ont présenté au conseil des ministres un compte rendu des négociations commerciales multilatérales à Montréal (...). Le bilan global de cette réunion est contrasté.

Onze des quinze thèmes de négociation ont fait l'objet d'un accord pour la suite des travaux, notamment ceux des services et des produits tropicaux (...). En revanche, des divergences de fond n'ont pu être réduites dans quatre domaines importants : la protection des droits de propriété intellectuelle, les classes de sauvegarde, les textiles et l'agriculture (...).

Sur l'agriculture, qui fut le thème le plus disputé, aucun accord n'a pu être trouvé. (...)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 14 décembre a adopté les mesures individuelles suivantes :

INDRE : M. Jean-René Garnier. M. Jean-René Garnier est nommé préfet de l'Indre en remplacement de M. André Aubry-Lecomte, admis, sur sa demande, à un bénéfice du congé spécial.

[Né le 8 octobre 1938 à Brast (Finistère), M. Jean-René Garnier est diplômé de l'Institut d'études politiques, titulaire d'une maîtrise de droit et ancien élève de l'ENA (promotion Szeclényi). Affecté le 1^{er} juin 1965 au ministère de l'Industrie, il devient en mai 1966, chef de cabinet du directeur des territoires d'outre-mer au ministère des DOM-TOM, puis, en mars 1968, directeur de cabinet du préfet du Gard. En novembre 1970, il est nommé secrétaire général de la Guadeloupe, avant d'être, du 26 janvier au 28 mars 1973, chef-adjoint de cabinet du ministre de la culture, Jacques Dubaut, puis chef de cabinet de M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM, jusqu'au 27 février 1974. Chargé de mission au cabinet du préfet de Paris, Jean Verdier, le 1^{er} juin 1974, il est ensuite nommé sous-préfet de Fougères-Le Comte en avril 1975, puis, en mars 1976, secrétaire général de la Polysésie française et nommé en août 1979, secrétaire général du finis-

trier. Directeur général des services de la région Champagne-Ardenne, en juin 1982, il était depuis juillet 1987 préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.]

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Jean-Pierre Marquid. M. Jean-Pierre Marquid est nommé préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon en remplacement de M. Jean-René Garnier, nommé préfet de l'Indre.

[Né le 6 mai 1938 à Paris, M. Jean-Pierre Marquid est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Szeclényi). Il est affecté, le 1^{er} juin 1965, au ministère de l'Agriculture, puis, en août 1967, détaché comme directeur de cabinet du préfet du Cantal. Le 21 avril 1971, il devient sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély, avant d'être nommé, le 22 juillet 1974, secrétaire général de l'Indre, puis le 28 juin 1977, sous-préfet d'Avranches. Affecté ensuite, à partir du 1^{er} août 1977, au ministère de l'Intérieur, il devient en avril secrétaire général du Var jusqu'en juillet 1982, où il devient secrétaire général de la préfecture de Côte-d'Or. Depuis mars 1986, il était sous-préfet de l'arrondissement de Falaise (Eure-et-Loir).]

BIBLIOGRAPHIE

Le troisième tome des Mémoires de l'ancien premier ministre

« Gouverner » selon M. Michel Debré

M. Michel Debré nous a déjà conté comment il avait combattu pendant les années sombres au nom d'un de Gaulle qu'il ne connaissait pas encore. Il nous a ensuite décrit comment, tout au long de la IV^e République, il avait agi en faveur du retour du général au pouvoir. Avec le troisième volume de ses Mémoires, il explique ce que pendant trois ans et trois mois à l'hôtel Matignon « gouverner » a signifié pour lui.

Voilà enfin à quarante-sept ans, le pourfendeur de la IV^e République et le concepteur de la V^e aux prises avec les réalités tant espérées et les orages tant désirés, disposant - grâce aux nouvelles institutions - des moyens de mettre en œuvre la politique de de Gaulle. Sa boulimie de réformes va pouvoir s'appliquer concrètement. Quelques jours après son élection à la présidence de la République, le 21 décembre 1958, de Gaulle avait simplement dit à son ministre de la Justice : « Vous avez fait la Constitution, à vous maintenant de l'appliquer. » Et le 8 janvier, nommé premier ministre ministre de la V^e République, il avoue une émotion presque mystique en écrivant dans ce tome de ses Mémoires : « Les événements sont venus à la rencontre de ma foi. Mais il faut régler d'abord les problèmes concrets. De Gaulle le met en garde, en lui conseillant de ne pas prendre M. Soustelle comme ministre car « il est devenu un adversaire », ajoutant : « Soit ! A vos risques et périls ».

Il éclaircit, à cette occasion, un petit point d'histoire en affirmant qu'aucun premier ministre n'a jamais signé au moment de sa nomination une démission en blanc, sauf toutefois Georges Pompidou en juin 1968. Et le général, dès ce jour-là, après avoir curieusement conseillé à M. Debré de « n'accepter aucun diner en ville », le prévient : « Pour l'Algérie, un jour ou l'autre, il faudra négocier. » Mais le surlendemain 10 janvier de Gaulle semble subitement less et confie à son premier ministre : « Ce soir je retourne à Colombey et vous prendrez la suite. » Cette velléité révisée pour la première fois par M. Debré n'aura pas de suite. L'ouvrage de l'ancien

chef du gouvernement contient de nombreuses anecdotes inédites de ce genre mais il est surtout l'exposé argumenté et détaillé d'une politique. Et l'on voit le premier ministre convaincre, parfois non sans mal, le chef de l'État de se plier aux contraintes d'un régime malgré tout en partie parlementaire.

Une fois au travail, c'est un tel défilé de réformes, de textes, de dossiers annotés, d'interventions dans tous les secteurs que l'auteur n'hésite pas à se comparer lui-même à Colbert. A travers son action quotidienne, Michel Debré donne toujours l'impression de vivre la dimension épique de l'histoire. Car tout en essayant les platitudes de la République nouvelle, il a l'ambition de fonder une œuvre à travers les lois dominées, de renforcer la France non seulement par la possession de l'arme nucléaire mais aussi par la puissance de son économie. Mais aussi derrière tout cela il y a « la terrible douleur », provoquée par le drame algérien. L'indéfectible destin de ces départements français, le premier ministre l'a pressenti dès que l'espérance a été rompue, en 1960, avec la « semaine des barricades ».

Tous ces épisodes, souvent tragiques, sont racontés avec précision, et M. Debré ne cache pas les drames de conscience que les actes du général lui ont posés. Dès janvier 1962, il conseille à de Gaulle d'envisager l'élection du président de la République au suffrage universel. Il faudra l'attentat du Petit-Clamart en août pour que la réforme se réalise. Le général refuse aussi de provoquer de nouvelles élections après l'indépendance de l'Algérie. Mais avec celle-ci la tâche de Michel Debré à Matignon est terminée. La tristesse et l'amertume que l'auteur réprime avec peine dans les dernières pages de son ouvrage montrent bien la profondeur de la blessure alors subie et ne laisse pas prévoir que pendant le quart de siècle à venir M. Debré aura encore un rôle politique.

ANDRÉ PASSERON.

« Gouverner, Mémoires Tome III, de Michel Debré. Ed. Albin Michel, 476 pages, 150 F.

La collectivité territoriale de l'océan Indien en quête d'un statut définitif

Mayotte, empire des femmes

(Suite de la première page.)

Un seul clin d'œil approbateur et plusieurs dizaines de milliers de voix - à commencer par celles des femmes - se portent d'emblée sur un nom. Une moue sceptique, un signe de tête méditant et c'est le mariage de l'aspirant-candidate. Phénomène singulier dans une société islamique comme la société mahoraise mais conforme à l'histoire de cet îlot des Comores placé sous l'influence des femmes...

« Les femmes, c'est l'armée de Mayotte ! », affirme le jeune maire du village de Kani-Keli. « Elles structurent tout le tissu politique mahorais et sont une caution indispensable pour tous les élus », explique de son côté M. Jean-François Hory, qui fut député MRG de l'île de 1981 à 1986. « Elles ont fait l'histoire de Mayotte ! », résume le député actuel, M. Henry Jean-Baptiste (UDC), d'origine martiniquaise, qui n'hésite d'ailleurs pas à se proclamer « féministe ».

C'est vrai. Dans toutes les phases importantes de l'histoire de l'île, les femmes ont joué un rôle essentiel, et tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont voulu asservir, contrôler, dominer Mayotte les ont trouvés sur leur chemin. En groupe, unies et solidaires ; déterminées et solides comme le roc. « Tout, plutôt que l'annexion d'une manifestation de femmes ! », sourit un gendarme qui s'éponge le front à l'évocation de quelques défilés houleux. Elles débarquent des coins de l'île les plus reculés pour crier leur exaspération, exiger qu'on les entende. Rien ne peut les arrêter. Leur colère est redoutable.

Leur colère ? Oui, c'est bien sous ce signe qu'il se joue le mouvement des femmes mahoraises et c'est sous son empire qu'il se perpétue. Colère avant-hier contre le gouvernement local du temps où Mayotte, englobée dans l'entité des Comores, partageait avec les trois autres îles - Anjouan, Mohéli

et la Grande Comore - un statut de relative autonomie. Colère hier, contre les visées indépendantistes de leurs voisins et contre les intrigues exercées sur Mayotte, qui, tel le vilain petit canard, n'avait de cesse de crier sa volonté de demeurer française. Colère aujourd'hui contre les gouvernements successifs de la métropole, qui, malgré des promesses verbales et des engagements écrits, semble décidément avoir opté pour un parti-pris d'ingratitude et ne se décide pas - diplomatie stricte oblige - à accorder à Mayotte le statut de département qu'elle revendique depuis près de trente ans ! Colère encore et toujours contre les voisins comoriens, qui ont choisi l'indépendance mais fournissent les gros bataillons d'une immigration clandestine qui inquiète les Mahorais à la démographie galopante et leur rappelle leur statut précaire... si proche de l'archipel dont ils veulent s'exclure, si lointain de la France dont ils se veulent maillon.

« Avances repoussées »

« Mayotte est une femme amoureuse qui veut se marier », a coutume de dire le sénateur contraristé Marcel Henry qui se bat depuis des années pour imposer la départementalisation. Département ! Mot magique qui unit aujourd'hui les femmes de Mayotte ! Un cri de ralliement qu'elles rêvent de prononcer devant « le président Mitterrand » dont elle n'osent même pas espérer une visite...

Leur mouvement remonte au milieu des années 60. Inscrite dans l'archipel des Comores, qui bénéficie du statut des TOM, basé sur « le principe de l'autonomie de gestion », Mayotte partage alors avec les trois autres îles une chambre des députés et un conseil de gouvernement qui se réunit à Dzaoudzi, sur l'île de Mayotte.

Déjà, l'île aux parfums s'est désolidarisée du groupe en manifestant à 85,5% lors du référendum de 1988, son refus de passer au statut de DOM. C'est la décision de l'assemblée territoriale de transférer la capitale de Dzaoudzi à Moroni (située sur la Grande Comore) qui met le feu aux poudres. Car les conséquences pour Mayotte - qui perd d'un coup tous les emplois liés aux activités administratives - sont dramatiques.

« Les hommes sont acheteables »

C'est l'époque que choisit M^{me} Zéna M'Déré pour rentrer de Madagascar où elle était professeur à l'école coranique. « Quelle tristesse de retrouver mon île dans un tel état de misère, se souvient-elle aujourd'hui. « On nous appliquait, on nous affirmait. Nous manquions de riz, de sucre, de médicaments et même de tissu pour le linceul des morts. Cela m'a révoltée. Il fallait faire quelque chose ! » Et comme les hommes salariés - dont vulnérables et sensibles aux pressions - n'osaient manifester une quelconque rébellion, les femmes se sont regroupées sous l'autorité naturelle de M^{me} Zéna M'Déré.

Elles ont commencé par écrire au gouvernement des Comores pour demander du riz, du savon, des médicaments. Puis elles ont exigé de rencontrer le président du conseil de gouvernement, le territorial Mohammed Cheik. Après une première entrevue orageuse - rendez-vous est pris pour le lendemain. Mais la rumeur a vite fait de prévenir toutes les femmes de l'île qu'un des leurs a osé tenir tête à Mohammed Cheik et qu'il était venin le lendemain matin. Le jour suivant, ce sont plusieurs centaines de Mahoraises qui se rendent à la résidence de Cheik, le soutien-gorge alourdi de petites pierres... L'affaire tourne mal, les femmes se déchaînent, le gendar-

marie s'en mêle, M^{me} Zéna M'Déré calme la foule mais le président, affolé, soute par la fenêtre et fut, caché sous un voile, vers l'aéroport.

L'après-midi même de ce 2 août 1986, le foule des femmes entreprend un grand défilé en chantant un tabakiri (une oraison funèbre) enterrant le gouvernement corarien. Un serment de fidélité prêtée dans la mosquée de Seda consacre alors la création du Mouvement populaire mahorais (MPM), voué à la lutte pour le maintien de l'île dans la République française. « Nous avons délogé les abelles », dit M^{me} M'Déré aux femmes réunies autour d'elle. Préparons-nous à lutter. Elles n'ont pas arrêté. Malgré les représailles ; suppression des maigres crédits qui devaient doter Mayotte d'une barge permettant de relier ses deux îles ; mutation de son unique médecin, considéré comme opposant ; suppression des livraisons de riz... « C'était méconnaître notre force », sourit M^{me} Zéna M'Déré. Rien ne peut entraver la détermination des Mahorais, désormais tous unis derrière M^{me} Zéna M'Déré et son armée de femmes.

Une personnalité du gouvernement des Comores annonce-t-elle sa venue à Mayotte ? Les femmes promettent de se coucher sur la piste pour empêcher l'avion d'atterrir. Un petit groupe de Mahorais obéit-il aux pressions de Moroni et décide-t-il de se rendre à Mohammed Cheik ? Des centaines de femmes se rendent sur la jetée pour empêcher le bateau de partir, l'une d'elles - devenue martyre du mouvement - tombant à la mer, tuée par une grenade lancée par le garde corarien. Entendent-elles à la radio de l'ORTF les propos injurieux d'un speaker corarien à l'égard du MPM ? Elles assiègent la station, embarrassant légionnaires et soldats français venus mater une rébellion et confrontés à une foule de femmes brandissant des drapeaux français...

En décembre 1974, lors du référendum d'autodétermination des Comores, Mayotte se distingue de ses trois voisines en se prononçant largement en faveur du maintien au sein de la République française. Elle confirme son choix en 1978. Elle ne cesse, depuis, de manifester son attachement à la France et son choix de la départementalisation.

Les hommes, à Mayotte, ne sont plus en danger et ne risquent plus de perdre leur emploi en manifestant trop fort leur fervent tricolore. Mais les histoires abondent de fonctionnaires pressés par un prétexte quelconque pour se faire congédier ou de trouver leur appartenance au MPM pour une carte au RPR. Et puis, laisse tomber M^{me} M'Déré, apparemment sans illusions, « les hommes sont toujours acheteables ».

Les femmes, en tout cas, sont toujours là. Attentives, vigilantes, comme l'édige la devise de l'île. Fatiguée d'avoir parcouru tous les chemins de l'île, de jour et de nuit, pour informer tous les villages, expliquer, convaincre, animer le flamme française, M^{me} la présidente Zéna M'Déré a pris de la hauteur, secondée, assistée par des femmes plus jeunes, qu'elle prend soin de former. Chaque village a ainsi sa « présidente MPM », remarquée lors du grand congrès et désignée par les plus hautes responsables du mouvement. A elle de faire en sorte que le flamme ne faiblisse jamais, de s'assurer de l'inscription des jeunes sur les listes électorales, d'animer les quartiers, de préparer les élections et d'incliquer la direction.

Lourde charge pour Charifa Hamada, vingt-trois ans, un regard d'oiseau aperçu et l'allure d'un manguier de Saint-Laurent. Compréhension du français mais exprimant en malgache, elle s'est faite remarquer par sa vivacité dans la section des jeunes du MPM avant d'être pressentie dans son village et investie dans ses fonctions par M^{me} M'Déré elle-même, « mères



ont sans doute fait l'essentiel du combat : en obtenant notre départementalisation, elles ont cultivé le champ et beaucoup semé. A nous maintenant de prendre soin de la récolte et d'obtenir la départementalisation ».

Le vrai pouvoir

Lourde charge aussi pour la bouillante et joyeuse Zéna Méréssa, adjointe depuis plus de vingt ans de M^{me} M'Déré et perpétuellement rééluë ; ou pour les autres : Merjata, Mouhourou, Echéa...

La soir, rentrées dans leurs villages, ces militantes retrouvent leur case étroite, leurs enfants et leur mari, presque toujours polygame. Elles se font discrètes, presque effacées à l'arrivée des visiteurs, conformes à l'image de la femme en terre islamique. Cela ne les angoste pas. Elles n'ont que faire des apparences, des honneurs, des mandats officiels - elles se présentent rarement aux élections - des palabres et des titres.

Leur empire, c'est leur maison. Car dans cette société musulmane paradoxalement imprégnée de matriarcat, la maison (construite par leur père) reste la propriété exclusive de la femme, où l'homme n'est souvent que de passage. Peu leur importe donc qu'il parade. Elles savent, elles, qui, à Mayotte, exerce vraiment le pouvoir...

ANNICK COJEAN.

MENT DE PARAIRES
MARIE
LES



RES
SOU
LA

DE NOUVEAUX
GILL
P
SOUS



COMMENTAIRES
de 500 photographes

VIENT DE PARAÎTRE :

MARIE CARDINAL LES PIEDS NOIRS



Cliché UNIVERSAL PHOTO

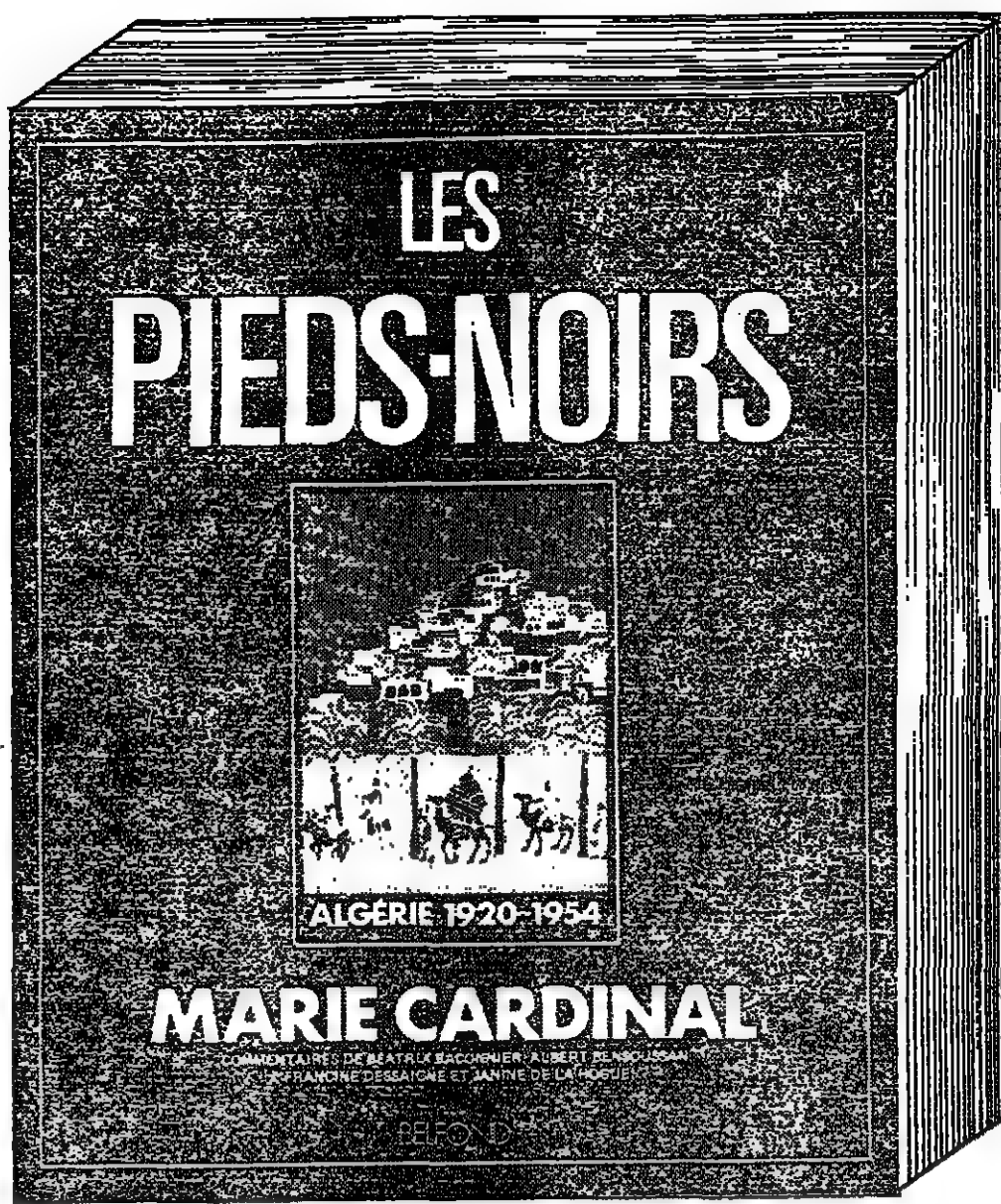
"ALGER: de chaque côté de la ville s'égrenait le chapelet des plages. Au pied de Bad el Oued, les bains Padovani et les bains Nelson grouillaient de machos et de tchiquettes. Et puis Saint-Eugène, les Deux-Moulins, la Pointe-Pescade, la Madrague. Plus loin le Club des Pins, Moretti, Sidi Ferruch... comme ça, jusqu'au Chenoua. De l'autre côté de la ville, d'autres plages, Surcouf, Jean-Bart... Du Cap Caxine au Cap Matifou les Algérois étaient dans l'eau. C'est pareil pour Oran, Bône, Bougie... Il y avait des plages publiques, des plages privées, des plages pour les riches, des plages pour les petits Blancs, des plages pour le peuple... Les Pieds-Noirs étaient dans la mer, jouissaient de la mer, travaillaient leur crawl, leur brasse ou leur nage papillon, plongeaient dans

les vagues, criaient, hurlaient leur bonheur d'être là".

MARIE CARDINAL

COMMENTAIRES DE BEATRIX BACONNIER, ALBERT BENSOUSSAN, FRANCINE DESSAIGNE ET JANINE DE LA HOGUE

un album au format 235 x 290, 350 pages relié sous jaquette pelliculée, plus de 500 photos en bichromie, prix : 495 F



DE NOUVEAUX DISPONIBLE :

GILLES PERRAULT P A R I S SOUS L'OCCUPATION



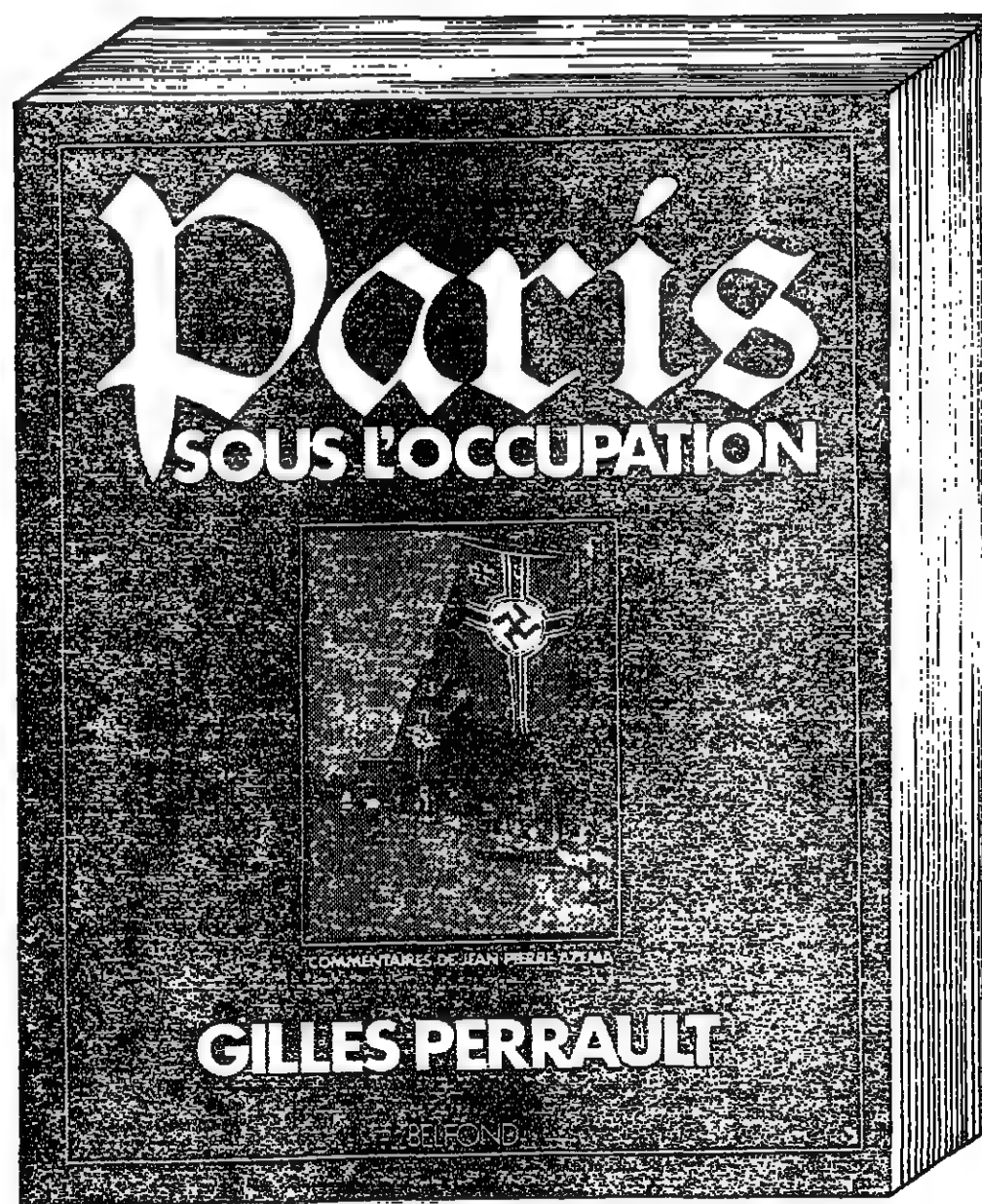
Cliché UNIVERSAL PHOTO

Car Paris, souvent misérable et même infâme, échappa du moins au grotesque, tout entier concentré à Vichy. Les fascistes parisiens réclamaient à cor et à cri la consommation des épousailles avec le vainqueur, la Gestapo trouva au bord de la Seine des valets à foison, le crime et la trahison y fleurirent comme nulle part en France, mais ces noires horreurs étaient aux couleurs du temps et ressortissaient à la tragédie mondiale. Vichy préféra la fuite schizophrène hors des réalités. Jamais l'histoire de la nation française ne connut séquence plus navrante que l'entassement dans une ville d'eaux promue capitale d'une troupe décalée jouant dans le ton cornélien un vaudeville lugubre: mieux valaient les coups de pieds allemands aux culs de nos pères parisiens que les hystériques battements de coupe des messieurs de Vichy."

GILLES PERRAULT

COMMENTAIRES DE JEAN-PIERRE AZEMA

un album au format 235 x 290, 350 pages relié sous jaquette pelliculée, plus de 500 photos en bichromie, prix : 495 F



هكذا من الأصل

Société

BICENTENAIRE

M. Chirac et la commémoration

Sur un fil

M. Jacques Chirac l'a assuré, mercredi 14 décembre, à la presse, le programme parisien des célébrations du Bicentenaire de la Révolution (le Monde du 15 décembre) : la capitale fera ce qu'il faut, tout ce qu'il faut pour assurer sa part, qui ne peut qu'être éminente, de la commémoration de 1789. Le maire de Paris ne veut ni coiffer le chef de l'Etat sur le fil, ni l'entourer dans de misérables impements.

Compréhensif et coopératif jusqu'au bout des ongles, l'ancien premier ministre ne saurait, pour autant, ignorer les voix qui montent quelquefois vers lui pour exprimer des regrets traités de critiques. De sa poche, M. Chirac, en réponse à une question, extrait un télégramme de Jean-Michel

Jarre : « Mâles ! faisait savoir le musicien-monteur de spectacles, privé de fête nationale pour cause de « sommet », on vient de décider en haut lieu de fêter le 14 juillet... le 16 juillet, pour des raisons qui m'échappent encore. J'ai donc décidé de me retirer dans la mesure où, dans mon esprit, la soirée du 14 juillet devait être une grande fête populaire tournée vers l'avenir, capable d'intéresser les télévisions internationales, le tout en dépassant les clichés politiques franco-français. Je sais que nous étions tous les deux parfaitement d'accord sur cet objectif, mais c'est la raison d'Etat en a décidé autrement. »

C'est ainsi que, avec ou sans Jean-Michel Jarre, « la trame [du Bicentenaire parisien] est tissée »,

comme l'a joliment dit le maire de Paris. Il ne reste plus qu'à broder.

Pour le 28 août 1988, date anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, par exemple, la mairie a prévu un ornement quasi solennel et hautement symbolique, le fanfreluche-pois, Philippe Petit, qui a l'habitude de « jeter un lien entre les choses qui auraient pu être à jamais séparées », s'élèvera du Trocadéro au deuxième étage de la tour Eiffel.

Au terme de cette traversée de 700 mètres sur un fil, qui se terminera à 110 mètres de hauteur, l'artiste, qui aura emmené dans sa promenade aérienne un manuscrit de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le remettra à l'arrivée, à M. Chirac.

MICHEL KAJMAN.

La Révolution dans les sciences

Le Bicentenaire de la Révolution sera l'occasion de nombreuses évocations du statut des sciences et des techniques et de leurs progrès à la veille de la période révolutionnaire et pendant celle-ci.

Ainsi, du 20 décembre 1988 au 31 août 1989, le Musée national des techniques du Conservatoire national des arts et métiers (qui fut créé par la Convention en septembre 1794) présentera un itinéraire en dix-sept étapes à travers ses collections de la période révolutionnaire.

L'abbé Grégoire (« père » du CNAM), Lavoisier et la chimie moderne, Delambre et le système métrique, les frères Perier et la machine à vapeur, Vaucanson et les machines-outils seront, entre autres, évoqués par cette exposition.

De mars à novembre 1989, la Cité des sciences de La Villette présentera à Paris une exposition « Les savants et la Révolution » qui retracera le rôle et l'implication de ces derniers dans le mouvement révolutionnaire.

L'une des expositions abritées par le couvent des Cordeliers au cours de l'année 1989 (15 janvier-15 avril) reconstituera un cabinet de physique au dix-huitième siècle.

* Musée national des techniques : 270, rue Saint-Martin, 75003 Paris.
* Couvent des Cordeliers : 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris.

Nuits d'Afrique

La direction des hôtels Méridien installés en Afrique va prochainement installer — pour l'instant à titre de test, — dans les salles de bains, de ces établissements, des petites troussees médicales.

L'inventaire de ces petites troussees de plastique reflète les préoccupations que tout voyageur averti devrait avoir de nos jours. Ainsi, outre une compresse imprégnée d'alcool, une autre pour les piqûres d'insectes ou d'orties, un pansement adhésif, un sachet de paracétamol, des comprimés pour troubles intestinaux, on y trouve deux préservatifs.

Ces petites troussees placées non pas sur la table de nuit près de la Bible, mais dans la salle de bains près du shampoing et autres savonnets précèdent, nous dit-on, du souci de la direction de cette chaîne de voir leurs clients passer une nuit tranquille.

C.L.

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Le général Pessidou reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 14 décembre a approuvé les promotions suivantes :

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien Roger Pessidou, maintenu dans ses fonctions actuelles.

(Né le 23 février 1933 à Mont-de-Marsan (Landes) et ancien élève de l'Ecole de l'air, Roger Pessidou, général de corps aérien depuis octobre 1983, commanda, depuis juin 1986, la force aérienne tactique (FATAC) et la 1^{re} région aérienne à Metz. Ce commandement est l'un des plus importants de l'armée de l'air française, et il réunit dix-huit escadrons (soit 270 avions), dont les unités de Mirage porteurs de l'arme nucléaire préstratégique.)

● TERRE. — Sont promus général de division, le général de brigade Jean de Bressy de Gues et Pierre Lemercier.

Sont nommés : directeur central des transmissions, le général de division Raymond Manicacci ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1^{er} corps d'armée et la VI^e région militaire, le général de brigade Jean Mouscardes.

● ARMEMENT. — Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Bernard Frontigny, Jean-Paul Vernier, Claude Darzens, Gérard Mavel, Jean-Jacques Verdeau, Jean Vicariot et Jean Angélin.

● GENDARMERIE NATIONALE. — Est nommé commandant la gendarmerie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Lucien Etienne.

SPORTS

FOOTBALL : championnat de France

Auxerre en tête

Privé de Christian Perez, son buteur vedette suspendu, le Paris-Saint-Germain n'a pas résisté, mercredi 14 décembre, au choc de l'AS Monaco lors de la vingt-troisième journée du championnat de France de football de première division. Jusqu'alors invaincu sur la pelouse du Parc des Princes, le club parisien a subi sa quatrième défaite de la saison. Joël Bets ne pouvant arrêter un penalty tiré par Hatzley (40^e minute) consécutif à une faute sur Amoros, puis un tir de Fofana (45^e minute) sur une relance maladroite.

Cette défaite du PSG a permis aux Monegasques, champions en titre, de revenir à la troisième place du classement. Elle a surtout fait l'affaire de l'AJ Auxerre, vainqueur de Nantes (1-0), qui a ainsi pris le commandement du championnat une journée avant la trêve.

LES RÉSULTATS

Monaco b. PSG 2-0
*Auxerre b. Nantes 1-0
*Nice et Marseille 2-2
*Sochaux b. Lens 2-1
*Lille et Metz 1-1
*Toulouse b. Cannes 4-1
*Toulon b. Bordeaux 1-0
*Nantes b. Caen 1-0
*Strasbourg et Metz Racing 1-1
*Saint-Etienne b. Laval 1-0

Classement. — 1. Auxerre, 48 ; 2. PSG, 47 ; 3. Monaco, Marseille, 40 ; 5. Sochaux, Nantes, 39 ; 7. Nice, 36.



La deux millième CIFRE

Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, vient de célébrer à Lyon la signature de la 2000^e convention CIFRE. Née en 1981, ces conventions industrielles de formation par la recherche représentent, à ce jour, une expérience unique et totalement innovante dans les rapports recherche-industrie. Elles réunissent en effet, autour d'un même projet industriel, trois partenaires : une entreprise, un jeune ingénieur et un laboratoire de recherche.

De cinquante bourses accordées la première année, on est rapidement passé à plusieurs centaines, pour atteindre, en 1988, le chiffre de 500 conventions — soit une hausse de 25 % par rapport à 1987 — représentant un budget d'environ 100 millions de francs. Aussi l'Association nationale de la recherche technique peut-elle se féliciter du succès de la formule. D'autant que, sur 490 conventions menées à leur terme, 84 % des ingénieurs ayant bénéficié d'une de ces bourses de trois ans (1) ont, ou vont, soutenir une thèse de doctorat ; 84 % d'entre eux trouvent un emploi et poursuivent ensuite leur carrière dans l'industrie (2).

Tous les secteurs d'activité intéressent les CIFRE. Mais la branche électrique-électronique se taille la part du lion, avec 24 % des conventions, suivies par la chimie et la parachimie (18 %), les services (10 %), l'agriculture et l'agro-alimentaire (9 %) et la métallurgie (7 %). Les conventions CIFRE se partagent à égalité entre les grandes sociétés et les PME-PMI ; ce qui montre la volonté de ces petites entreprises, traditionnelles ou non, d'introduire de nouvelles technologies dans leurs activités.

J.-F. A.

(1) Pour chaque convention, l'entreprise reçoit une subvention annuelle d'environ 82 000 francs hors taxes.
(2) 51 % le font dans la même entreprise.

Eurocréation

Eurocréation : organisation qui aide de jeunes Européens à réaliser en commun des projets de toute nature (culturels, industriels, sociaux, scientifiques...) vient de lancer une Lettre mensuelle d'information, en français et en anglais.

La Lettre d'Eurocréation, 3, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 48-04-78-79. 10^e 380 F.

Annuaire

L'édition 1988 de l'Annuaire des grandes écoles vient de paraître. Edité sous l'égide de la conférence nationale des grandes écoles, il présente les 158 établissements publics et privés qui lui sont rattachés (informations générales, organisation de l'enseignement, stages, activités de recherche, formation continue,

action internationale, débouchés).

(Diffusé par les Editions Médiorhor, 7 impasse des Chevalliers, 75020 Paris. Tél. : 46-36-88-90 ou 46-36-88-88. Prix : 1 200 F.)

Création graphique

Pour fêter ses vingt ans, la Société de créations graphiques (photocomposition et photogravure) crée une bourse de 30 000 F destinée à permettre à un étudiant de moins de vingt-cinq ans de poursuivre ses études dans le domaine de la communication et des arts graphiques. Les candidats doivent effectuer une recherche graphique sur le thème de la double décoration, aboutissant à une affiche et une maquette de brochure.

(Renseignements : Evelyn Schepka, 48 rue Ampère, 75017 Paris. Tél. : 42-63-11-83).

ECRICOME
Banque d'épreuves écrites communes aux concours des Ecoles EDHEC, ESC Reims, ESC Rouen, ICN

Epreuves écrites : 27 avril après-midi, 28 et 29 avril 1989

Inscriptions : du 1^{er} décembre 1988 au 15 février 1989

edhec SuReCo ICN

LE HAUT-PARFUM LE MAGAZINE DE L'ELECTRONIQUE

DANS NOTRE NUMERO DU 15 DECEMBRE

LE LECTEUR LASER AUDIOVIDEO PHILIPS CDV 475

10 MAGNETOCASSETTES AU BANC D'ESSAIS

REALISEZ UN JEU DE LUMIERE PROGRAMMABLE

Sommaire détaillé sur 36 15 code HP

Un récit plein de tendresse relatant sur fond historique le destin d'une famille arménienne de 1914 à nos jours.

(BACK Editeur)
228 pages, 89 F.

Vente en librairie, distribué par DISTIQUE
17, rue Hoche, 92242 Malakoff Cedex
Tél. : 46 55 42 14 et 46 55 50 89

LA GRANDE EAU D'HERMÈS.



Créée en 1949.
Rééditée en 1987 à l'occasion du cent-cinquantième d'Hermès, et gravée, à vos initiales.



Le Monde

OFFRE EXCEPTIONNELLEMENT VALABLE JUSQU'AU 15 JANVIER 1989



OFFRE SPÉCIALE DE SOUSCRIPTION
250 F seulement au lieu de 360 F, prix de vente des 12 numéros
Offre valable jusqu'au 15/12/1988

le vrai journal de 1789
Une collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés à paraître chaque mois de janvier à décembre 1989

LES GRANDS REPORTAGES DE LA RÉVOLUTION

pour revivre l'esprit du temps à travers les inconnus, leurs portraits, leurs discours, leurs actions. Avec de nombreux documents authentiques : pamphlets, édités royaux, affiches, journaux, correspondances.

LA TRIBUNE DES IDÉES : une approche à la fois historique et contemporaine des grands débats révolutionnaires pour mieux comprendre les grands débats d'aujourd'hui.

L'AGENDA DU BICENTENAIRE : pour réviser votre année du bicentenaire. Toutes les manifestations régionales, nationales, internationales. Les informations pratiques, les critiques des livres, disques, films, pièces de théâtre, émissions de télévision...

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : les dossiers des historiens le ton d'un grand journal

Une co-édition **Le Monde CLEF 89**

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Souscrivez dès aujourd'hui au Monde de la Révolution Française pour recevoir chaque mois en 1989 cette collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés.

Attention : Cette offre est valable jusqu'au 15/12/1988. Le Monde de la Révolution Française fait l'objet d'un tirage limité. Dépêchez-vous de renvoyer ce bon de commande avec votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Localité _____ Code postal _____

Carte bleue N° _____ Date d'expiration _____

Signature (obligatoire) _____

Bon de commande et règlement à retourner à :

Le Monde Service des abonnements, B.P. 50 709
75422 PARIS CEDEX 09

لقد كنا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

DANS LE MONDE AFFAIRES du vendredi 16 daté 17 décembre 1988. Le palmarès des entreprises, qui forment le plus, qui rémunèrent le mieux, qui sont les plus ouvertes au temps partiel, qui recrutent le plus. Des enquêtes sur les politiques sociales innovatrices.

B.A.C. + 2 Important groupe industriel recherche pour sa principale usine de constructions mécaniques (900 personnes) 50 km Nord-Est de Paris pour son département Maintenance. TECHNICIENS MAINTENANCE DE FORMATION.

L'AGENDA Bijoux BIJOUX ANCIENS et romantiques - 20% POLY NOEL. Vacances Tourisme Loisirs

ÉTÉ-HIVER 1100 MÈTRES 12 KM MÉGÈVE LOCATIONS LUXE. SUPERIEUR CHALET COMPOSÉ DE 8 APPARTEMENTS (5 à 8 pers.).

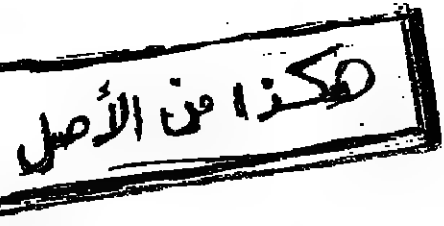
Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes locations non meublées offres. OPÉRA 2^e arrdt. 15, PLACE GAILLON. NEUILLY 2^e arrdt. 2 PCS, VICTOR-HUGO. PANTHÉON 5^e arrdt. PRÈS MOSQUÈS. CHAMP-DE-MARS 7^e arrdt. RUE DE BELLEFOND 9^e arrdt. RIVE GAUCHE 12^e arrdt. M^r LEDRU-ROLLIN.

viagers F. CRUZ 42-66-10-00. maisons de campagne PETITE MAISON. locaux commerciaux MARAIS. bureaux OPÉRA. terrains COTE D'AZUR-FRANCE CAP BENAT.

PLUS PLUS PLUS MEDITERRANEE. Sur la plage - Vue mer VOTRE MAISON TERRASSE + GRAND JARDIN 163.000 F*. GROUPE DORESSAY.

DOMICILIATION 8^e BUREX, TÉLEX, TÉLÉCOM AGECO 42-94-95-28. SIÈGE SOCIAL CONSTITUTION STES. ASPAC 42-93-60-50.



Société

RELIGIONS Un projet de l'architecte Mario Botta dans l'Essonne

Evry va se donner la première cathédrale construite en France depuis un siècle

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, Mgr Guy Herbulot, évêque d'Evry-Corbeil, et M. Yves Boucley, directeur général de l'Établissement public d'Evry-ville nouvelle, devraient rendre public, le jeudi 15 décembre au ministère de la culture, le projet de construction d'une cathédrale à Evry (Essonne), conçu par l'architecte Mario Botta. C'est la première cathédrale édifiée en France depuis près d'un siècle.

SCIENCES

Mise en service du premier câble transatlantique à fibres optiques

Premier câble transatlantique à fibres optiques, le TAT-8 a été mis en service le mercredi 14 décembre. Le câble part de Tuckerton, dans le New Jersey. Au voisinage de l'Europe, il se divise en deux branches : l'une atteint Widemouth (Angleterre), l'autre touche la côte française à Penmarc'h. La longueur globale avoisine 6 400 kilomètres.

Public notices and advertisements on the right margin, including 'LECTURE' and 'Cité'.

Table with lottery results for TACOTAC and Loterie Nationale. Includes columns for numbers, prizes, and winning amounts.

Culture CINÉMA

Jerry Schatzberg a tourné « l'Ami retrouvé »

Il était une fois l'enfance

L'Ami retrouvé, court chef-d'œuvre de Fred Ulman, était considéré comme inadaptable au cinéma.

Jerry Schatzberg vient d'en achever le tournage en Allemagne. Le scénario est signé Harold Pinter.

Devant les colonnes orientales du Grand Opéra de Stuttgart, ce jour de journée d'un automne brumeux, une foule élégante se presse. Femmes en robe du soir, hommes en habit, somptueuses limousines. Soudain, troublant cet ordonnancement, subitement anachronique, un vilain camion beige surgit sur l'esplanade. De vilains soldats belges - des SA - en descendant et s'élançant sur le capot un large étendard frappé de la croix gammée. Parmi les badauds qui contemplant le spectacle, une voix s'élève, française, et marquée d'une bizarre aigreur: « Qu'est-ce qui se passe? On tourne peut-être un film? » Le « peut-être » est à la fois comique et effrayant. Rassurez-vous, cher compatriote, c'est bien un film qui se tourne là. Un film adapté de l'Ami retrouvé de Fred Ulman, court chef-d'œuvre écrit en 1971 par un vieux monsieur tendre et éminent. Avocat dans les années 30, afin d'échapper aux persécutions, il quitte l'Allemagne pour Paris, où il se révèle un peintre de talent. Puis, il s'installe en Espagne. Et finalement, en Grande-Bretagne, où il écrit, en anglais, dans une langue d'une pureté parfaite, l'Ami retrouvé (titre original *Reunion*). C'est le récit d'une amitié entre deux adolescents, à Stuttgart en 1932. Les parents de Hans sont juifs, ceux de Konrad nazis... Exilé aux Etats-Unis, Hans voit, trente ans après, ressurgir son passé. Quoiqu'il ait pu en penser, son ami ne l'avait pas trahi. La révélation lui en viendra en deux lignes, les deux dernières du livre. Sur une liste de noms des anciens élèves de son école, il découvre ce qui est advenu de Konrad: « Impliqué dans le complot contre Hitler. Exécuté. » L'Ami retrouvé est un livre culte. Un sujet universel, certes, mais traité avec un tel génie de l'ellipse qu'il apparaît inadaptable au cinéma. Lorsqu'on apprend que Jerry Schatzberg s'attelle à la tâche, ce



Sam West et Christian Anhalt

fut une bonne nouvelle. On sait qu'il n'y aurait ni brutalité, ni trahison. Que l'auteur de l'Épouvantail (une autre histoire d'amitié) était l'homme de la situation.

Devant un sandwich, dans le hall de cet hôtel trop neutre de Stuttgart, où un pianiste de bar joue le blues au pas de l'oeil, il a toujours l'air du (grand) photographe qu'il est prêt, à prendre la route, lunettes cercles, feutre cabossé vissé sur la tête, four-

lard de soie blanche sur chemise *cow boy*.

« C'est vrai, dit-il, il paraissait impossible de porter l'Ami retrouvé au cinéma. Beaucoup de gens s'y étaient essayés, dont Marcel Ophüls. Ma chance, à moi qui n'avais jamais lu le livre, c'est de l'avoir aimé sans en être intimidé. Et ma chance aussi, c'est d'avoir pu travailler avec Harold Pinter. »

Pinter est, en effet, un virtuose de la chronologie des sentiments, il n'est besoin que de se souvenir de son apport à la *Maitresse du lieutenant français* ou de se rappeler qu'il a publié son « script » de *A la recherche du temps perdu* que devait réaliser Joseph Losey. Jerry Schatzberg et lui ont passé plus d'un an à mettre au point le scénario de l'Ami retrouvé.

« Il y a eu de bonnes bagarres, au téléphone, par dessus l'Atlantique », se souvient Schatzberg. « Mais la grande idée, c'est de ramener davantage l'histoire vers le présent, de la faire revivre à travers les yeux de Jason Roberts. Ça marche. Ça marche même si bien qu'à certains moments, relisant le scénario, je suis certain que telle scène est dans le livre. En fait, elle n'y est pas. »

L'Allemagne en 1932

Schatzberg s'est-il senti particulièrement concerné par le sujet? « Oui, c'est toujours ce qui m'a intéressé. Qu'est-ce que ça explore un tel sujet. L'holocauste qui est le fil rouge du livre est si puissant, horrible, si fortement présent dans votre esprit, que vous devez vous reprendre et vous dire: Attention, ce n'est pas un film sur l'holocauste, c'est un film sur les relations entre deux garçons, relations influencées par les événements politiques de leur pays, l'Allemagne 1932. L'histoire aurait pu se passer en Amérique pendant la chasse aux sorcières. Toutes proportions gardées, le *McCarthyisme*, comme le nazisme, a détruit la vie d'un certain nombre de gens... »

A-t-il conscience de faire un film européen? Jerry Schatzberg sourit, en profite pour rendre un hommage sincère et appuyé à sa productrice, qui est française. « Elle m'a donné

Rencontres cinématographiques de Cannes. — Les Rencontres cinématographiques de Cannes, qui ont commencé le 14 décembre et se poursuivent jusqu'au 20, s'adressent en particulier au public adolescent. Onze films inédits venus de onze pays sont en compétition. Les courts métrages ne sont pas oubliés. De plus ont été sélectionnés les « dix films qu'il faut avoir vu cette année ». Enfin, les élèves des différents établissements scolaires ont eux-mêmes choisi sept titres. Choix éloquent, qui va du *Dernier empereur* à *Au revoir les enfants*, en passant par *Wall Street*, *Le vie et un long fleuve tranquille* et *Le Petit Voisain*, le dernier film de Claude Miller, avec Charlotte Gainsbourg.

plus qu'aucun producteur avant elle ne m'avait jamais donné ».

Anno-François, aimable torpade blonde, assume, en effet, avec une apparente sérénité, le budget de 35 millions de francs de cette production franco-germano-anglaise. Elle a déjà un palmarès de sa jeune carrière un triomphe planétaire (elle a été à l'origine du financement de *Dernier Empereur* de Bertolucci) et un échec retentissant, la responsabilité du *Terminal* de William Glenn. Mais, Jerry Schatzberg précise: « Je fais venir Jason Roberts en Allemagne, il ne reconnaît pas Stuttgart qu'il a quitté trente ans auparavant. Ce voyage, je le fais aussi, pour le public américain. Je ne veux pas faire un film tout à fait exilé... Mais, il est certain que j'aime faire du cinéma en Europe. J'aime le respect que les Européens ont pour les cinéastes. En ce qui me concerne, vous savez, mes tentatives pour m'adapter au système hollywoodien ont échoué. Désormais, je continuerai à essayer de jeter des ponts entre l'Europe et l'Amérique, comme je le fais aujourd'hui. J'ai rencontré Gérard Depardieu dans un cocktail à New York, à New-York. Nous avons un projet ensemble... »

On tourne dans la salle de l'Opéra. L'orchestre attaque inlassablement l'ouverture de *Fidélité* de Beethoven. Le parterre, les corbeilles comblées. Une princesse authentique (de Wartenberg) deux vices comestibles se sont mêlés à la foule des figurants. Françoise Fabian, très belle, apparaît dans une loge. Elle joue le rôle (muet) de la mère autiste; le muséiste Cartier de Genève lui a prêté une tiare, un bracelet, des colliers de diamants datant de 1913. Elle est serrée de près par les deux gardes du corps du joaillier, robustes bouledogues en armes...

Le mouvement de caméra est extrêmement compliqué. Le jeune Hans (Christian Anhalt) assis au balcon, doit tenter de saisir le regard de son ami Konrad (Sam West) deux étages plus bas. Et celui-ci l'évite. Jerry Schatzberg, sur le plateau, donne une grande impression de solitude et de concentration. On ne sait pas très bien comment il communique sa volonté, mais un bricoleur, des colliers de diamants datant de 1913. Elle est serrée de près par les deux gardes du corps du joaillier, robustes bouledogues en armes...

Jason Roberts confirme: « Je n'avais jamais travaillé avec Jerry Schatzberg. Mais, on se comprend à demi-mot. Peut-être au quart de mot. Pour me faire entrer dans la peau de mon personnage, il me l'a présenté en termes: il est solitaire, il est fatigué, il est en colère... » Et Roberts, le grand interprète d'Eugène O'Neill au théâtre, ajoute: « Dans ce film, je fais un peu office de *serre-livre*. Je n'apparais qu'au début et à la fin. Mais j'ai eu un immense plaisir à le faire. »

Jerry Schatzberg est maintenant à Paris où il travaille au montage de l'Ami retrouvé. Discrètement. En phase avec son film. Avec l'œuvre qui l'a inspiré. Ce petit grand livre dont Arthur Koestler disait: « C'est comme si Mozart avait réécrit le Crépuscule des dieux... »

DANÈLE HEYMANN.

Une fillette rouquine.

Un nain malin. Une vilaine reine sorcière et quelques monstres, plus quelques clins d'œil aux grands films de l'enfance.

Ce sont les schémas d'une héroïque fantasy, la superproduction de George Lucas.

Dans un château fort très sombre, aux murailles crénelées entourées de douves, vit une méchante reine. Un prophète lui ayant annoncé la naissance d'un enfant qui la détruirait, elle ordonne le massacre des innocents. Elle ne sait pas que cela ne sert jamais à rien, car l'histoire se passe au-delà de l'ère chrétienne, dans le temps mythique des légendes plus ou moins celtiques, des superstitions médiévales, le temps d'été, le temps d'été.

Pendant la générale, la horde soldatesque massacre sans discontinuer, et les mères sanglotent en gros plan. L'une d'elles parvient à atteindre le sage-femme, qui emmène son nouveau-né dans un panier. Poursuivie, elle est dévorée par la meute royale de monstres, mi-chiens mi-sangliers, non sans avoir déposé sa précieuse charge sur un radeau d'osier, confié à la rivière.

L'enfant ne deviendra ni Moïse ni Jésus-Christ. D'ailleurs, dans ce film où les femmes tiennent des rôles extrêmement actifs, dominants, et pas toujours sympathiques, il s'agit d'une adorable fillette potelée à souhait, avec des fossettes et d'abondants cheveux roux (son perruque?) qui s'échappent de son petit bonnet. Aussi craquante que *ET*, elle est beaucoup plus jolie. Elle rit, sourit, pleure et prouve par ses moues qu'elle se rend compte de tout ce qui se passe autour d'elle.

Le dossier de presse ne précise pas ce qu'il a fallu de patience, de boches, de bonbons, de guil-guili pour filmer les miniques de la gamine avant de les insérer au bon endroit, mais, de toute façon, elle est là pour faire fondre le cœur des foules et elle y parvient sans peine, même dans le moment présent où, trop copieusement exploité, l'attendrissement devant les bambins commencent à saturer.

L'exploit est d'autant plus remarquable que les effets d'émotion devant plus petit que soi se surajoutent. En effet, le berceau d'osier échoue sur un rivage paisible, rural, habité par les Nelwyns, qui sont des nains. Des vrais, vieux, jeunes, parents, enfants, s'ébriés, magiciens. Là se trouve le principal protagoniste de l'histoire, Willow (Warwick Davis), marié, deux enfants charmants. Et ce n'est pas fini. On trouve des êtres absolument minuscules, grands comme un doigt (effets spéciaux très bien réalisés), qui harcèlent, font des blagues. Des mini-clowns.

On trouve encore bien des êtres bizarres, notamment les trolls - sortes de « *critters* » sans humour - qui marchent au plafond comme d'innombrables, immenses, cafards, et se déplaçant laissent voir une masse géante. Des chevaliers que

leur apogée romantique. Tiré d'un roman de David Goodis, *Du passage*, publié en France, en 1950, dans la série « Blème », sous le titre *Cauchemar*, le film de Delmer Daves fit basculer le film policier noir dans le poème d'amour fou. Atmosphère nocturne et onirique, piège se refermant sur un homme qui gagne sa liberté mais ne pourra jamais prouver son innocence, idéalisation du spectateur à l'homme invisible, puis apparition de ce visage que Lauren Bacall semble caresser: malgré les meurtres, malgré les menaces, malgré une autre femme perverse et destructrice (Agnès Moorehead) il n'y a plus rien que le temps de la passion entre deux êtres unis jusqu'à la mort. Passion qui triomphe du temps et de l'espace, dans la vision finale, dont la beauté et l'émotion vous occupent le souffle.

JACQUES SICLIER.

« Willow », de Ron Howard

Le nain héroïque

leurs épées dentelées, leurs armures hérissées, leurs casques en tête de mort font ressembler aux Masks, Blomaxes, et autres Maîtres de l'Univers. Et aussi un dragon à deux têtes, bizarrement mal bâti, qui ressemble à Godzilla en jouet bon marché. Mais c'est peut-être délibéré, comme l'aspect carton-pâte du château fort, d'ailleurs très beau, de la méchante reine. Et quand même une fête ravissante transalpine, plus une magicienne qui a longtemps vécu sous la peau d'un rat musqué. Elle s'imagine être toujours jeune et belle. Quand elle reprend sa forme première, elle contemple, attristée, ses mains ridées.

La méchante reine (Jean Marsh) vient directement de *Blanche-Neige*, elle porte le même costume que son modèle de dessin animé. Les personnages de bonne taille sont proches de la BD. Val Kilmer, le valeureux Madmartigan (l'allusion à Mad Max est claire), l'efforce de ressembler à Mel Gibson, mais n'est jamais qu'un grand dadais frimeur. Cependant, le baiser qu'il donne à la fille de la méchante reine (Joanne Whalley) lui fait un tel effet qu'elle change de camp. Les adolescents aiment sûrement la façon dont cette petite sœur de Sonya la Rouge se bat, la précision et la force de ses coups de pied.

Moyens fantastiques

L'histoire du film et ses décors, surtout, entrent dans les schémas de l'héroïque fantasy: trésor à protéger, voyage géographique et initiatique, batailles, monstres. Mais il est construit comme un puzzle, un assemblage de clins d'œil. C'est un « ramasse-miettes » qui rassemble les allusions à *Indiana Jones* - avec, même l'espace d'un instant, une légère trace dans la musique par ailleurs toutouante, - le *Retour du Jedi* (le combat des magiciennes à la fin), *Conan* bien entendu, *l'Archer et la Sorcière*, quelques produits italiens... On ne finirait pas d'en citer et encore on ne peut pas tout avoir dans la tête au moment où on voit le film.

L'effet recherché est la distance de l'humour, alibi pour les parents qui seraient gênés de prendre au premier degré autant de plaisir que leurs enfants. En fait, ce n'est pas une très bonne idée. En tout cas, elle aurait pu être exploitée avec moins d'insistance, car on a l'impression que certaines scènes sont mises là uniquement pour le clins d'œil et elles retardent le déroulement de l'action. Ce n'est jamais bon dans ce type de films, d'autant plus qu'il dure deux heures - c'est beaucoup pour les enfants.

Willow bénéficie de moyens gigantesques. Lui manque ce qui a fait de *ET* un film mythique: l'innocence. Pourtant en dehors des cavaliers fringants, des batailles ravageuses avec pièges ingénieux (le nombre de cascadeurs inscrits au générique est impressionnant), la qualité du film tient essentiellement à la tendresse avec laquelle Ron Howard traite les nains bucoliques, moins fantoches que ceux de *Blanche-Neige*, en particulier Willow, peureux mais généreux, dont le sourire est si doux, le regard si intelligent, que les personnages de taille « normale » finissent par sembler des géants lourdauds.

COLETTE GODARD.

ARCHITECTURE

L'avenir de la Halle Tony-Garnier de Lyon

Une « cité de l'image en mouvement »

L'ancien marché aux bestiaux des Abattoirs de la Mouche, construit par l'architecte Tony Garnier à Lyon en 1913, s'est découvert une nouvelle vocation: il s'agit d'une « cité de l'image en mouvement ».

Cet immense vaisseau d'acier de 18 000 mètres carrés avait été sauvé de la destruction en 1966 par le ministre de la culture, Michel Guy. Mais depuis son classement à l'inventaire des Monuments historiques, mal ne savait à quel usage destiner cet encombrant chef-d'œuvre d'architecture industrielle.

La ville de Lyon s'est décidée en 1986 à restaurer l'établissement laissé à l'abandon. Elle a financé la première tranche de travaux, réalisée de septembre 1987 à novembre 1988, et qui a coûté 107 millions de francs. 6 500 mètres carrés de vitrages ont été posés, quatre-vingt-seize issues ont été percées, la toiture a été refaite. Le chauffage, l'éclairage, l'eau, la sonorisation, la ventilation et le téléphone sont distribués, depuis quatre salles souterraines, par seize « tours souterraines » hautes de 8 mètres.

Cinéma et expositions

Pourtant regretter l'édification de colonnes sous cette immense voûte dont le caractère exceptionnel tient précisément à l'absence de piliers? Assurément, il aurait fallu border la toiture d'arcs, et l'ensemble léger des fermes d'acier qui la supportent aurait été endommagé, explique le délégué général de la Halle, M. Régis Neyret. Ces tours, surmontées d'une plate-forme accessible par un minuscule ascenseur, ont été conçues par les architectes Bernard Reichen et Philippe Robert, spécialistes de la rénovation de bâtiments industriels et maîtres d'œuvre de la Grande Halle de la Villette.

Après ces travaux de première nécessité qui permettent d'ouvrir la Halle au public (1), la future « cité de l'image en mouvement » envisage de se consacrer à la création, la production et la diffusion de films ou de

vidéos. Elle comprendra aussi une partie muséographique, animée en partie par l'Institut Lumière. Elle pourrait héberger un centre de formation à la lecture cinématographique, une bibliothèque d'images de synthèse, une vidéothèque des sciences et, éventuellement, les documents scientifiques de la « très grande bibliothèque », si toutefois celle-ci était décentralisée.

Les activités qui ont besoin d'obscurité pourraient trouver place sous terre. 10 000 mètres carrés seraient alors créés au centre de la Halle. En surface sont d'ores et déjà prévus une salle de cinéma linéaire de quatre cents personnes, un studio d'enregistrement ainsi que des espaces commerciaux. Cet ensemble, installé sur 3 000 mètres carrés, formera un belvédère. Ces aménagements, dont l'organisation est encore très floue, n'empêcheront pas l'accueil ponctuel de concerts et de grandes expositions.

Le sol de la Halle doit encore être entièrement câblé, mais l'opération est soumise à la décision de creuser ou non un espace souterrain. La ville de Lyon souhaite en effet voir l'état de la région s'engager dans cette réalisation, évaluée à 300 millions de francs. Pour lancer dès l'an prochain quelques manifestations préfigurant la future cité, celle-ci a d'ailleurs demandé une subvention de 5 millions de francs sur le budget des grands travaux. L'espace linéaire et ses dépendances seront pour leur part financés par des investisseurs privés.

Le choix d'une cité de l'image semble le plus adapté à l'environnement du quartier de Gerland, où sont implantés l'École normale supérieure, les instituts Méjoux et Pasteur ainsi que des laboratoires du CNRS. Il confirmerait en effet la vocation scientifique de la ville de Lyon.

RAFAËLE RIVAINS.

(1) La Halle a ouvert ses portes le 7 décembre avec une manifestation consacrée aux « Enfants d'Europe ». A la mi-janvier, elle accueillera un Forum des associations.

« Les Passagers de la nuit », de Delmer Daves

Romantisme noir

Lauren Bacall-Humphrey Bogart, le couple hollywoodien le plus romantique dans le plus onirique des films noirs.

Vincent Parry, qui a été condamné pour le meurtre de sa femme, s'évade du pénitencier de Saint-Quentin, réussit à gagner l'autostrade et assume un auto-bliste qui risquait de le livrer. On sait qu'il est là, dans la nuit, mais on ne le voit pas car le film est tourné en caméra subjective. Or une jeune femme mystérieuse et sublimement belle, Lauren Bacall, se trouve là, comme par hasard, et recueille dans sa voiture Vincent Parry. Elle a suivi le procès, croit à l'innocence de l'homme, qu'elle cache dans son appartement de San-Francisco. Le comportement est ambigu. Mais passion encore sur l'intrigue pour arriver à l'essentiel: Vincent sort un jour de l'appartement pour se rendre chez un ami. Il est reconnu par un chauffeur de taxi qui l'envoie chez un chirurgien esthétique. Il en sort la tête entourée de bandelettes. Passion sur l'intrigue, sur l'angoisse qui grandit, pour arriver au moment où la jeune femme enlève les pansements, et où l'on découvre avec elle le nouveau visage de Vincent, c'est-à-dire le vrai visage de Bogart.

Ici s'arrête la mise en scène avec caméra subjective. Ici, dans un sujet de film noir surgit la fascination de l'amour, le miracle de la passion qui a fait un homme neuf. La fiction rejoint la réalité du couple Bogart-Bacall. Il avait épousé, le 21 mai 1945, la débutante insolente qui lui avait tenu tête dans le *Port de l'angoisse*, de Howard Hawks. Ensemble, sous la direction de Hawks, encore, ils avaient tourné le *Grand Sommeil*, où il était détective privé et, elle, femme fatale. Mais ce troisième film, *Les Passagers de la nuit* (1947), c'est leur chef-d'œuvre, leur apogée romantique.

Tiré d'un roman de David Goodis, *Du passage*, publié en France, en 1950, dans la série « Blème », sous le titre *Cauchemar*, le film de Delmer Daves fit basculer le film policier noir dans le poème d'amour fou. Atmosphère nocturne et onirique, piège se refermant sur un homme qui gagne sa liberté mais ne pourra jamais prouver son innocence, idéalisation du spectateur à l'homme invisible, puis apparition de ce visage que Lauren Bacall semble caresser: malgré les meurtres, malgré les menaces, malgré une autre femme perverse et destructrice (Agnès Moorehead) il n'y a plus rien que le temps de la passion entre deux êtres unis jusqu'à la mort. Passion qui triomphe du temps et de l'espace, dans la vision finale, dont la beauté et l'émotion vous occupent le souffle.

JACQUES SICLIER.

Concert Elliott Carter

Elliott Carter, *Pentade*, « A Mirror on Which to Dwell », *Esprit rude / Esprit doux*, « Concerto pour hautbois », création française. Pierre Boulez, *Derive 2*, création française.

Ensemble InterContemporain

Direction Pierre Boulez

Phyllis Bryn-Julson, soprano; Sophie Cherrier, flûte; Heinz Holliger, hautbois; André Toullet, clarinette.

Lundi 19 décembre - 20 h 30 Théâtre Renaud-Barrault

Location au Théâtre 42 56 08 80 Peseil 43 96 48 48 36,15 code PSTL

Avec le concours de l'American Center

EIC ENSEMBLE INTERCONTÉMPORAIN

مركز الفن الأصلى

Culture

EXPOSITIONS

Frémiet au Musée de Dijon

Le Gaulois et l'orang-outang

Du modélisme militaire à un exotisme débridé, la carrière d'un sculpteur officiel, trop officiel, du dix-neuvième siècle

Sur toutes les photos qui restent de lui, Emmanuel Frémiet a les mêmes lunettes ronds, une moustache, un manteau au col relevé, des manchettes qu'il ne sait où mettre, un regard de myope et un air timide, docte et appliqué. Sa sculpture, dont il a garni les dessus de cheminées, les places et les palais de la France du Second Empire et de la Troisième République avec une scabieuse fécondité, lui ressemble : elle est timide, docte, appliquée et faite pour être vue de près. De tout près. Faute de détails accumulés, elle se soucie peu d'unité et d'élan. Frémiet a beau être né - en 1824 - parent de Rude et avoir pris des leçons auprès de lui, il procède à l'inverse. Quand le maître n'hésite pas à tout soumettre à une idée expressive, l'élève se moque de l'expression, lui préférant la vérité des faits.

La vérité, il n'a que cette obsession en tête. Animalier à ses débuts, il recherche l'exactitude des proportions et des éléments. Que le poil soit bien imité, l'articulation conforme à l'anatomie, et Frémiet est satisfait. On l'imagine critiquant Delacroix, Barye et Cana au nom des sciences naturelles, lui qui a modelé de préférence des chats et des poulets, dont les tirages commerciaux ont orné longtemps bien des intérieurs de « bon goût ».

Il traite les hommes comme les bêtes, naturellement. Comme on en compte moins d'espèces cependant, Frémiet a eu recours à une solution merveilleuse, l'histoire. Des décennies durant, il a travaillé à des reconstitutions. Le « duelliste Henri III » étoile la « duelliste Charles IX », qui a la même barbe mais pas la même pantalon. Jeanne d'Arc, cuirassée en tour de jeu d'échecs prie en bronze et biscuit de Sévres. Un Molière stupide considère Duguesclin, Etienne Marcel et le Grand Condé qui défilent à la

que-ne-lui. Pas un vêtement ne bouge, pas un trait non plus. Ce sont des figurines, pas des sculptures. Mais vraies, en principe : le fameux Chef gaulois qui a illustré un siècle durant les manuels d'histoire est fiché sur un socle où il est inscrit que « l'armure et les armes font partie des collections du musée ». Aussi ce chef gaulois est-il la quintessence du chef gaulois, une gravure de mode, trop propre et complète pour être vraie. Ce supposé réalisme est voué à l'échec, condamné par la minutie même de ses procédés à n'engendrer que des mannequins stupides et inanimés.

Il ne semble pas que Frémiet s'en soit inquiété. Il ne lui a pas paru scandaleux de fabriquer à la demande de Napoléon III une armée de soldats de plomb, spahi, chasseur d'Afrique et polytechnicien compris. Mais il lui a paru scandaleux que sa Jeanne d'Arc à cheval déplaisse parce qu'il avait juché la demoiselle sur un cheval de labour, jugeant invraisemblable que cette paysanne ait un destrier. Il finit par amoindrir son percheron, comme on peut le vérifier rue de Rivoli, mais le cœur navré de consentir à une inexactitude.

Ce Frémiet-là, comparé à ses contemporains, Carpeaux et Rodin, a tout fait d'un maïs. Sa resurrec-

tion ne serait excusable qu'au nom de la sociologie du goût si ce besogneux n'avait eu ses moments d'égaré. Par quelque étrangeté, cet infatigable producteur de modèles réduits militaires est aussi le créateur du *Gorille enlevant une négresse*, de *l'Orang-outang élevant un sauvage de Bornéo* et de plusieurs groupes à sujets préhistoriques. Et là stupéur : celui que l'on croyait incapable de modeler un cheval autrement qu'à l'arrêt, le champion de garde-à-vous et de la pose officielle, sombre dans un délire de mouvements. Les victimes saignent et hurlent, les singes ont des gueules de lion et des yeux d'assassin. Le docteur Frémiet pose le vice jusqu'à peindre le plaisir de l'Orang-outang afin de rendre plus visibles les plaies.

La vraisemblance, qui le tyrannise à l'ordinaire, lui devient indifférente et il apparaît alors postromantique et violent, contemporain du Rosny de la *Guerre du feu* et sensible au goût du barbare et de l'aïeul. Héritage - enfin - de Rude ? Confession exaspérée d'un artiste trop longtemps bridé ? Il se peut. Frémiet le fou mérite la survie que ne mérite pas Frémiet le sage.

PHILIPPE DAGEN

* Musée des beaux-arts de Dijon, jusqu'au 10 janvier. Prix Musée de Grenoble, du 23 février au 30 avril.

Otto Dix à Paris

Dessins d'outre-tombe

De 1914 à 1918, le peintre Otto Dix a vécu au front. Il le dessinait entre deux combats.

Ce ne sont pas de très beaux dessins, achevés, composés, exécutés avec maîtrise. Ce sont plutôt des croquis, des fusains hâtifs sur de mauvais papiers, des images brouillées, des visions livrées à tout allure. Mais ce sont les des-

sin de guerre d'Otto Dix, l'un des peintres majeurs de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres et l'un des plus efficaces des expressionnistes. Ils valent donc autant pour l'histoire tout court que pour l'histoire de l'art.

A la première, ils donnent l'illustration des malheurs subis pendant quatre ans de mobilisation par un soldat allemand. Dix n'est ni héros, ni cocardier. Il se cherche ni l'exaltation ni la propagande, mais à conjurer ce qu'il endure et à le rendre moins intolérable en le représentant. Tranchés que l'on croise, bois que l'on ravage, moines en première ligne, poux que l'on arrache avec les ongles, cadavres qui pourrissent, c'est ce qu'il montre à traits simples. Quand il échappe à son ordinaire abominable, il lui vient des projets de tableaux sacrés et profanes, il imagine qu'après il pourra peindre des balguettes et une maternité, des jardins et une *Entrée dans Jérusalem*. Aussi emploie-t-il un peu de ses repos à chercher des compositions nouvelles pour ces thèmes anecdotiques.

Il les cherche dans un style sommaire et simplificateur clairement inspiré de Cézanne et des cubistes. Dix, qui a plus tard repris à son compte la tradition de minute des primitifs allemands, use alors de la même langue picturale qu'un La Fresnaye et un Léger - ses supposés « ennemis » français. Les bénéfices éventuels seront versés à la Fondation Abbé Pierre pour le relèvement des déshérités, 5, rue Victor-Hugo, 94220-Charonne-Le-Pont. Tél. : 43-68-32-26.

* Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, jusqu'au 18 février.

THÉÂTRE

« Permis de vivre » à l'Eldorado

Sainte colère

Deuxième volet d'une trilogie destinée à éveiller les consciences et à ressusciter le drame liturgique. Permis de vivre, de l'abbé Pierre, transmet la générosité de son auteur.

Quinze à vingt mille sans-abri survivent dans cette grande ville d'un pays démocratique qui pourrait être la France. Les derniers habitants d'un bidonville, un prêtre réfugié politique, un clochard au grand cœur, un cadre au chômage tombé de tout son haut d'une « société construite à la verticale », et deux femmes, la mère et la fille, sans ressources, se solidarisent, aidés par une infirmière, pour éviter une expulsion *manu militari* : à la place du bidonville, un parc d'attractions doit être créé selon la décision du député et maire. *Permis de vivre*, deuxième pièce écrite par l'abbé Pierre, deuxième volet d'une trilogie destinée à ressusciter le drame liturgique (1).

Le dernier bilan du ministère de la solidarité et de la protection sociale sur les « biens » entre logement et pauvreté (le Monde du 13 décembre) fait de *Permis de vivre* une pièce d'actualité : même si les bidonvilles n'existent plus dans la plupart des pays industrialisés, il existe suffisamment de logements insalubres ou inaccessibles aux plus démunis. Et même si le rideau tombe sur cette phrase : « *Tout reste à faire* », la fin optimiste d'une bonne conscience aux spectateurs.

En effet, le député et maire a, dans le dernier acte, pris conscience des problèmes et promet que « plus un crédit ne sera dépensé pour embellir la cité tant qu'il y aura des gens sans logis dans ma ville ».

C'est trop beau... et contradictoire en regard du message « oppor- (1) L'abbé Pierre a fondé l'Association pour le renouveau du drame sacré (ARDRAS), mêmes coordonnées que la Fondation Abbé Pierre pour le relèvement des déshérités et a écrit une première pièce : *le Mystère de la Jolie*. Il a entrepris la rédaction de sa troisième et dernière pièce qui s'intitulera *la Ronçon*, et qui sera, nous a-t-il dit, son testament spirituel.

MICHEL CASTAING. * Théâtre Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris-10^e. 20 h 30, jusqu'au vendredi 23 décembre. Prix des places : 100 F. Tarif réduit (personnes âgées, chômeurs) : 50 F. Soutien à partir de 150 F. Double représentation à 15 h 30 et 20 h 30, les 16, 20, et 23 décembre. Renseignements : 43-68-32-26. Les bénéfices éventuels seront versés à la Fondation Abbé Pierre pour le relèvement des déshérités, 5, rue Victor-Hugo, 94220-Charonne-Le-Pont. Tél. : 43-68-32-26.

RENDRE VOUS CREDIT... 15, 16, 17 décembre THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE PHILIPPE TRESSERRA ENTRE TEMPS - PAYSAGE INCERTAIN AINSI SONT-ILS... 17 décembre LE GROUPE MAMEMO une musique superbe, actuelle... LE MONDE DE LA MUSIQUE UN SPECTACLE POUR PETITS ET GRANDS... 0 partir du 13 janvier MOLIERE / MARCEL MARECHAL L'ECOLE DES FEMMES... 48.99.18.88

هكذا من الأصل

Communication

La 5 devant la CNCL

Le mauvais élève et ses juges

La 5 est de nouveau devant ses juges : la chaîne de M. Robert Hersant et Sylvio Berlusconi doit en effet, vendredi 16 décembre, faire le bilan de son cahier des charges devant la CNCL, comme l'avait exigé le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans une ordonnance du 22 juin dernier. Un bilan qui s'annonce plutôt négatif, alors que les relations entre la chaîne et la Commission nationale se dégradent régulièrement, la 5 ayant choisi la plus large audience au détriment du respect de ses engagements.

Voilà les dirigeants de la 5 sur le point de comparaître devant les douze juges de la CNCL, comme de mauvais élèves condamnés à s'expliquer devant un vieux maître courroucé, mais dont l'autorité est quelque peu ébranlée.

La 5, en effet, a pris d'emblée le parti de jouer les rebelles. Sitôt publié le verdict annonçant au printemps 1986 la reprise du réseau par l'association Hersant-Berlusconi, le cap était pris. Triomphants et euphoriques, les deux hommes semblaient certains - grâce à leurs moyens financiers, leur savoir-faire technique ou leurs soutiens politiques - de pouvoir fabriquer la plus prestigieuse des télé. La CNCL - aux ordres, pensaient-ils - ne pourrait qu'approuver.

Gros risques

Mais les plans ont dû être rapidement amendés. Après l'échec cuisant d'une grille calquée sur celle de la Une, après avoir compris surtout que la construction du réseau - malgré la bonne volonté de la CNCL - prendrait plus de temps que prévu, la 5 a entrepris sa mutation et tourné définitivement le dos à ses engagements.

Adieu magazines, variétés, débats et autres « Face à France ». Le mot d'ordre devenait « fiction ». Le temps pressait, le déficit se creusait, l'audience baissait. Prise à la gorge, contrainte de dédommager les annonceurs déçus et de diminuer de façon drastique le coût de ses programmes, la 5 alors s'est défilé ment mise hors la loi. Des téléfilms furent vendus à l'antenne en tant que films, alors

que des films américains étaient présentés comme des téléfilms. De la musique classique fut, sans autorisation, diffusée au cœur de la nuit : le seul grand feuilleton jamais produit par la 5 fut rediffusé plusieurs fois par jour... aux heures de faible écoute : un rendez-vous érotique fut lancé et déprogrammé le jeudi soir... Quotas insuffisants d'œuvres françaises et européennes et quotas de publicité dépassés... Bref, la règle est détournée.

« Incompréhensible », s'exclama récemment un député RPR. A cause de ces provocations et de ces manœuvres de voyous la 5 ne trouvera bientôt plus un élu pour lui défendre le jour venu. M. Daisy de Galard, qui suit le dossier des programmes à la CNCL, fulmine aussi contre la 5. Mais l'entêtement des responsables de la 5 ne doit rien au hasard. Si la 5 a choisi sciemment l'irrégularité et l'arrogance, c'est pour diminuer les dépenses et grignoter des points d'audience. Quand on leur parlait de l'avenir, les responsables de la chaîne se taisaient : la meilleure protection de la 5, murmuraient-ils, ce ne sera pas son légalisme mais son audience et son succès. Au diable alors les comptes d'apothicaire de la CNCL ! Il aura fallu sa condamnation par le Conseil d'Etat pour replacer la chaîne devant ses obligations.

Des programmes français manquaient à l'appel ? Eh bien, la 5

en diffuserait ! Dès minuit... Le rendez-vous érotique du jeudi ? Le bras de fer avec la CNCL lui a servi de publicité. Aujourd'hui, la 5 se taille un peu plus de 12 % de part d'audience nationale.

Les ficelles du commercial

La diffusion de soirées spéciales a démontré qu'elle pouvait parfois être la première. M. Robert Hersant peut respirer. La 5 ne saurait tarder à se révéler rentable.

Mais au prix de quels renoncements ! Etait-ce cela l'annonce solennelle à la CNCL et dont il avait fait son nouveau défi ? La 5, avec quelque cynisme, a poussé jusqu'au bout les joies de la télévision commerciale, et la machine s'est emballée.

M. Robert Hersant, pris au piège, en a oublié son ambition de faire une télévision éditoriale à la manière du Figaro. M. Sylvio Berlusconi, d'ailleurs, s'est pratiquement retiré du dossier et a renoncé lui-même à la « télévision paillotte » dont il rêvait. Et la CNCL a découvert la perversité d'un système qu'elle avait elle-même instauré, l'adaptation de ses règles et l'impuissance du juge, vaincu par le côté diabolique de la télévision commerciale.

ANNICK COJEAN.

Quelle nouvelle amende ?

Caron jure ! Papier bleu ! Astreintes financières ! Les relations tumultueuses de la 5 avec la CNCL semblent se développer selon un cycle immuable. Vendredi 16 décembre, le rituel devrait, en toute logique, être à nouveau respecté.

Dans son ordonnance du 22 juin dernier, le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat avait placé la 5 et M 5 sous surveillance et exigé d'elles un « rattrapage » de leurs quotas de fictions audiovisuelles. Mais pour la 5, il s'agissait bien de contraindre, exigeant que, dès le 1^{er} décembre, avant même la fin de son second exercice, la chaîne atteigne, en moyenne, 40 % d'origine communautaire.

Il faut à 10 000 F par heure manquant le « rattrapage » en cas de non-respect. La 1, selon les derniers relevés disponibles effectués par la CNCL, la 5 ne devrait atteindre que 28,5 % pour les premières et 29 % environ pour les secondes. Un déficit équivalant à 486 heures d'un part et à 789 heures d'autre part.

En théorie - mais le Conseil d'Etat peut toujours interpréter sa première décision - ce sont plus de 12 millions de francs que la 5 pourrait être amenée à acquitter et l'on additionne - en fait les deux chiffres ne sont pas parfaitement cumulables - les deux déficits.

Après trois mois d'incertitudes et de polémiques

Pathé-Cinéma cédé à MM. Thérét, Paretti et Poillot

Le sort en est jeté : Pathé-Cinéma tombe dans l'escarcelle de MM. Max Thérét, Giancarlo Paretti et Jean-René Poillot. Le groupe Rivaud leur cède, pour 487 millions de francs, sa majorité de contrôle (52 %).

La transaction aura lieu le vendredi 16 décembre, dès la reprise - autorisée par la Société des Bourses françaises - de la cotation du titre suspendue, le 9 septembre dernier.

Cette cession de 535 861 actions (910 francs chacune), sera suivie, pendant quinze séances de Bourse, du maintien des cours en faveur des actionnaires minoritaires - Suez, Médiafin et la Lyonnaise des eaux - à faire des contre-propositions avec l'appui de la Caisse des dépôts et de la Société (Société pour le développement de la télévision).

Exit - officiellement - la seule solution Canon. Mais M. Paretti ne renonce pas. Il renoue avec ses anciens partenaires du *Matin de Paris*, MM. Thérét et Poillot. Si - la très large partie du capital - de MT Investissements, le consortium acheteur, est en effet française, comme l'assure son président M. Thérét, le reste du « tour de table » demeure encore mystérieux. On sait seulement que aux côtés de la Société du Signe de M. Thérét, se retrouvent Canon, « à moins de 20 % », et Média Communication, dirigée par M. Poillot (dont Canon est actionnaire), ainsi que des personnes physiques. Ces inconnues suscitent d'autant plus d'interrogations que la note à payer est très élevée. Après Rivaud, Suez - déconvenu - s'apprête à vendre ses parts en empoignant un passage un peu confortable plus-valoir. La compagnie n'aurait-elle pas acheté les 14 % du capital de Pathé-Cinéma qu'elle détient sur la base de 240 francs par action, il y a deux ans seulement ? La Lyonnaise des eaux et Médiafin pourraient l'imiter. Ce serait, dans ce cas, plus de 900 millions de

francs au total que MT Investissements devrait déboursier.

Reste une dernière question : pour quel faire ? M. Thérét, cofondateur de la FNAC, assure vouloir faire de Pathé - et avec son PDG actuel, M. Pierre Vercol - « le pivot d'un groupe européen de cinéma ». « On me prête l'intention de brader l'entreprise. C'est le contraire que je veux faire, ajoute-t-il. Oui, j'espère collaborer avec M. Silvio Berlusconi. Oui, nous passerons des accords avec Canon, notamment pour utiliser son réseau de distribution aux Etats-Unis. Mais mon objectif est de relancer l'exploitation des catalogues de films et des archives d'actualité, dont il n'est pas question de se séparer. Nous souhaitons réinvestir dans la production cinématographique et rénover le parc de salles. Le gros de la crise de l'exploitation ne semble-t-il, ces derniers jours, se présenter dans quelques semaines un véritable plan industriel pour Pathé-Cinéma, et chacun verra alors qu'il n'est pas question pour nous de transformer les cinémas en fast-food ! »

Exit - officiellement - la seule solution Canon. Mais M. Paretti ne renonce pas. Il renoue avec ses anciens partenaires du *Matin de Paris*, MM. Thérét et Poillot. Si - la très large partie du capital - de MT Investissements, le consortium acheteur, est en effet française, comme l'assure son président M. Thérét, le reste du « tour de table » demeure encore mystérieux. On sait seulement que aux côtés de la Société du Signe de M. Thérét, se retrouvent Canon, « à moins de 20 % », et Média Communication, dirigée par M. Poillot (dont Canon est actionnaire), ainsi que des personnes physiques. Ces inconnues suscitent d'autant plus d'interrogations que la note à payer est très élevée. Après Rivaud, Suez - déconvenu - s'apprête à vendre ses parts en empoignant un passage un peu confortable plus-valoir. La compagnie n'aurait-elle pas acheté les 14 % du capital de Pathé-Cinéma qu'elle détient sur la base de 240 francs par action, il y a deux ans seulement ? La Lyonnaise des eaux et Médiafin pourraient l'imiter. Ce serait, dans ce cas, plus de 900 millions de

francs au total que MT Investissements devrait déboursier. Reste une dernière question : pour quel faire ? M. Thérét, cofondateur de la FNAC, assure vouloir faire de Pathé - et avec son PDG actuel, M. Pierre Vercol - « le pivot d'un groupe européen de cinéma ». « On me prête l'intention de brader l'entreprise. C'est le contraire que je veux faire, ajoute-t-il. Oui, j'espère collaborer avec M. Silvio Berlusconi. Oui, nous passerons des accords avec Canon, notamment pour utiliser son réseau de distribution aux Etats-Unis. Mais mon objectif est de relancer l'exploitation des catalogues de films et des archives d'actualité, dont il n'est pas question de se séparer. Nous souhaitons réinvestir dans la production cinématographique et rénover le parc de salles. Le gros de la crise de l'exploitation ne semble-t-il, ces derniers jours, se présenter dans quelques semaines un véritable plan industriel pour Pathé-Cinéma, et chacun verra alors qu'il n'est pas question pour nous de transformer les cinémas en fast-food ! »

PIERRE-ANGEL GAY.

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURNAUX... Kiosque international... L'intifada vu par la presse israélienne et palestinienne.

Le Monde DES LIVRES

Les « délicieux » enfers d'une vieille Anglaise

Pour Ivy Compton-Burnett,
il n'y a ni bien ni mal mais,
seulement, la vérité.

Si les théologiens n'avaient cessé depuis longtemps de croire à l'enfer, sans doute auraient-ils ajouté aux innombrables figurations que cette illustre colonie péritienne a suscitées au cours des siècles celle que proposent les romans d'Ivy Compton-Burnett (1).

Angus Wilson considère que ces derniers sont, dans la littérature moderne, ce qui se rapproche le plus de l'Enfer de Dante — mais c'est là oublier que l'amour que continuent de se vouer Francesca et Paolo ruine l'idée même de malheur absolu attachée au sort des damnés. L'enfer de Compton-Burnett, beaucoup moins spectaculaire, n'a, lui, aucune faille.

Anobli en extrême, en 1969, l'année de sa mort, Dame Ivy Compton-Burnett était née dans le Middlesex, au sein de la bonne bourgeoisie, le 5 juin 1892, date qu'on se plaît à rappeler avec exactitude, ici, pour le simple fait que l'esprit de Compton-Burnett semble confirmer en tous points la définition que Max Jacob, dans son *Miroir d'astrologie*, donne des Gémeaux du deuxième décan : « *Petits-fils de Voltaire, railleurs, ils exécutent par le ridicule, la blague, et se tirent par des piquettes.* » Elle avait fait des études dans un collège londonien huppé, fait exceptionnel si l'on songe qu'à l'époque l'opinion du Dr Samuel Johnson était toujours admise : « *Une femme qui raisonne est semblable à un chien qui marche sur ses pattes de derrière. Ce qu'il fait n'est pas bien fait, mais vous êtes surpris de le lui voir faire.* »

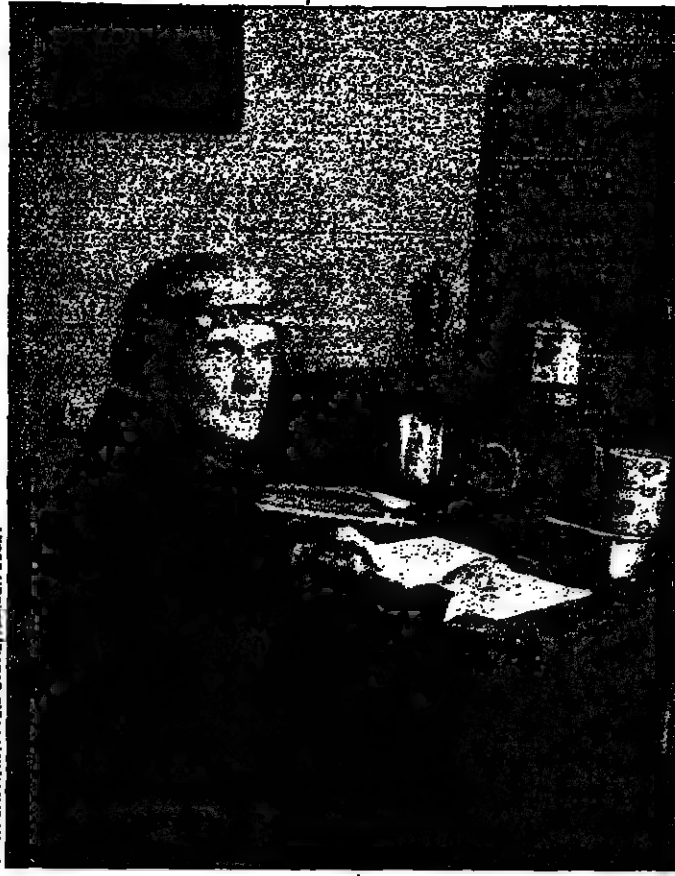
A dix-neuf ans, Ivy Compton-Burnett publia son premier roman, *Doloris*, qu'elle allait considérer comme un erreur de jeunesse : l'héroïne y trouve son bonheur dans le renoncement, alors que, par la suite, la roman-

cière ne tiendra le renoncement, et même la simple abnégation, que pour une forme déguisée de la volonté de puissance. Quatorze ans devaient s'écouler sans qu'elle reprenne sa plume. Mais, quand elle le fit, en 1925, avec *Pastors and Masters*, elle avait trouvé une fois pour toutes sa manière, l'immuable structure de ses narrations et ses non moins immuables personnages : la famille de petite noblesse terrifiée, gouvernée par un oncle despote — une famille avec ses enfants et ses domestiques. Et elle avait planté un décor qui serait également immuable : un manoir dont le lecteur devra se contenter de connaître le salon, la nursery et les cuisines — il ne passera le seuil des chambres à coucher que lorsque quelqu'un est en train de mourir.

La hauteur des flammes dans l'âtre

La romancière — dont les personnages n'existent que s'ils parlent, et s'éteignent comme des bougies dès qu'ils se taisent — étudie toute description, sauf, ici et là, celle d'un visage, d'une tenue. De ses premiers critiques français, Matthieu Galey, a observé que le temps n'avait pas de réalité tangible dans l'univers de Compton-Burnett — univers qu'il voyait comme une île déserte, isolée au milieu de l'océan des âges. Cela dit, à l'exception de *Pastors and Masters*, qui se déroule en 1918, tous ses romans se situent entre 1885 et 1902. Ce qui est arrivé après passait son entendement, selon son propre aveu.

Dans *Serviteur et servante*, le tyran domestique, c'est Horace Lamb, qui a épousé Charlotte pour sa fortune alors qu'elle s'imaginait avoir fait un mariage d'amour. En fait, Horace Lamb



Ivy Compton-Burnett.

estime qu'économiser de l'argent est aussi méritoire que de le gagner. Aussi, au fil des ans, est-il devenu l'avare qui mesure d'un coup d'œil la hauteur des flammes dans l'âtre et n'habille ses enfants que de guenilles, les exposant à la risée des fidèles, le dimanche, au temple ; éveillant en eux une haine précoce et malicieuse à son endroit, de même que chez les serviteurs, à l'exception du maître d'hôtel — qu'il a hérité de son père.

Il y a, dans la bande, un cousin pauvre qui est amoureux de Charlotte, et une grand-tante qui s'est résignée à la mansuétude, car elle n'a plus n'a pas assez d'argent pour racheter son passé. Et la mère du précepteur des enfants, tellement fière de sa ressemblance avec George Eliot — femme exceptionnellement laide — qu'elle avoue être obligée de faire un effort pour se rappeler qu'elle n'est qu'elle-même, surtout lorsqu'elle se brosse les cheveux, le soir. Et on n'oubliera pas non plus Miss Buchanan, qui tient, au village, une sorte de bureau de poste pour correspondances clandestines, et qui a pré-

fér rester célibataire plutôt que de courir le risque qu'un éventuel mari perce son inavouable secret : elle est analphabète.

Au manoir des Lamb, maîtres, enfants ou serviteurs ne sauraient trouver leur bonheur que dans les échanges verbaux que leur inspire une haine réciproque : ils savent tous que la férocité allée à des manières précautionneuses est plus efficace que la violence. Et, comme ils l'ignorent pas, en outre, que les raisonnements ne persuadent personne, leur conversation abonde en affirmations paisibles truffées de sentences et de proverbes souvent retournés de façon insidieuse : les gens font docilement crédit aux paroles des Anciens.

HECTOR BIANCIOTTI.
(Lire la suite page 23.)

(1) Ses romans sont traduits en France depuis 1947 : *Les Penobsky*, les *Vernettes Altes*, *Des hommes et des femmes*, *Une famille et une fortune*, *Le Chien des puissances*, *Un dieu et ses deux fils*, *Une famille et ses deux chiens*, *Gallimard*, *Frère et sœur*, *Mère et fils* et *Présent et passé*, à l'Age d'homme.

Un texte inédit de Marguerite Yourcenar

« Deux Noirs », de Rembrandt

Marguerite Yourcenar est morte voilà un an, le 17 décembre 1987. Elle avait offert au *Monde*, par amitié, le texte que nous publions ci-dessous, écrit pour la réouverture du Musée Marmottin à La Haye, et qui sera inclus dans un recueil d'essais à paraître chez Gallimard.

REMBRANDT a eu peut-être plus que tout peintre sa vision, son rêve si l'on veut, du monde qu'il portait en lui et du monde où il a vécu. On sent bientôt que chaque tableau, chaque dessin, est un fragment d'un univers rembrandtesque auquel nous appartenons, mais secrètement et le plus souvent inconsciemment, comme aux nerfs, aux artères, aux globules blancs et rouges qui circulent dans la nuit du corps.

Le vieux Saül cachant derrière un rideau toute la douleur humaine ; le jeune cavalier polonais, qui est Titus, respirant l'air du danger ; le *Bon Samaritain* du Musée de Cracovie, si rarement vu en Europe occidentale, où la sauvagerie de la mer démontée et des bois automnaux permettent à peine d'apercevoir, filant le long d'une plage dangereuse, le carrosse de l'homme riche qui ne s'est pas arrêté pour porter secours (et aura peut-être bientôt lui-même besoin d'aide), et, moins visible encore, insignifiant, perdu dans un coin d'ombre, le *Bon Samaritain* qui soigne le blessé ; la femme pas même belle qui se tresse magnifiquement pour rafraîchir ses jambes dans la rivière ; le poignant dessin de Saskia amaigrie et fiévreuse, cette Saskia naguère emplumée et parée de bijoux que le jeune peintre a dû être fier de prendre pour épouse ; un croquis d'une femme qui pisse, rejeté on ne sait pourquoi par la plupart des éditeurs parmi les rares dessins érotiques du maître ; et ces deux ménagères assises auprès d'un berceau dont l'une projette sur le mur son ombre de Parque, et cet *Enfant prodigieux* comme dissous dans le pardon.

Arrêtons-nous : certains clairs-obscur, certains jeux de lumière, se reproduisent de toile en toile, comme au théâtre l'effet produit par un grand metteur en scène. Artifices, disent les uns, symboles d'une mystérieuse pénétration au dedans des choses, disent les autres. En tout cas, ces lueurs et ces contrastes d'ombre ne sont pas omniprésents : d'autres toiles nous confrontent avec la froideur d'une

pièce vide et grise ; une silhouette anonyme s'y détache sur une fenêtre au crépuscule ; un amphithéâtre en plein jour groupe des médecins en vêtements bourgeois, mais la chaleur de la vie imprègne leurs corps, alors que le cadavre qu'ils dissèquent est froid. L'artifice équilibre exactement le manque d'artifice. Les visages, dont aucun n'est pareil à l'autre, n'ont pas même entre eux l'air de famille de ces personnages vus en rêve dont nous pensons à la fois que « c'est lui » et que c'est « quelqu'un d'autre ». Ils ne cachent ni ne livrent un secret, comme certaines figures à la fois obsédées et obsédantes chez Léonard et chez Caravage.

L'incessant changement l'incessant passage

On comprend que ce grand connaisseur en visages ait passé tant d'heures de tant d'années à fixer ses propres traits, ou plutôt le changement qui chaque fois les faisait autres sans cesser d'être siens. Cette boule d'os et de chair, cette physiologie tantôt vulgaire et tantôt pathétique, il l'avait sans cesse à portée de pinceaux ; il pouvait quand il le voulait la placer dans un bon jour devant un miroir. C'est à l'aide de cet accessoire commode qu'il a pu suivre ce quelqu'un au cours de la vie, depuis la ferme et charmante enveloppe de la jeunesse jusqu'à la substance avachie du vieil âge.

C'est ainsi qu'il a prouvé, comme personne avant ou après lui, l'incessant changement et l'incessant passage, les séries infinies qui constituent chaque homme, et en même temps ce je ne sais quoi d'indéniable qu'est le *Soi*, presque invisible à l'œil, facile à oublier ou à nier, cette identité qui nous sert à mesurer l'homme qui change.

De tant de chefs-d'œuvre, aucun ne m'émeut plus que les *Deux Noirs* du Marmottin. La lecture de documents m'apprendrait peut-être comment et pourquoi il a choisi de peindre ces deux jeunes hommes de race noire qu'on devine inconnus, maladroits et déshérités. Qui sont-ils ? Rembrandt, dans les rues d'Amsterdam, a sûrement rencontré des Noirs, esclaves à n'en pas douter, ou, pis encore, débris abandonnés d'esclaves ; peut-être a-t-il vu amarré le long d'un quai un vaisseau négrier.

MARGUERITE YOURCENAR.
(Lire la suite page 30.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

La Planète des clowns, d'Alfred Simon

Des anges au rire couleur de sang

ON ne compte plus les colloques sur les objets de culture que les pays d'Europe ont produits en commun, et sur ce qu'il en reste. Les inventaires négligent généralement les clowns. Voilà pourtant une création européenne par excellence : exclusive, spécifique, façonnée par les zanni italiens, les fools anglais, le gracioso espagnol, l'intruso portugais et les tabarinades françaises. Il est vrai que le personnage du pitre de cirque et sa fonction sont en train de disparaître. Mais le crépuscule des choses et la joie amère de ce crépuscule feraient aussi partie, dit-on, et en tout premier lieu, des spécialités du Vieux Continent !

Les ancêtres du clown ne manquent pas, chez les mimes gréco-latins, les jongleurs médiévaux, la *commedia dell'arte*, les carnivals et les fêtes de fous à travers l'Europe où, de tout temps, des nomades ont tenu au séduisant le miroir de leurs comédies. Sous sa forme moderne, la vie du clown aura été brève : de la fin du dix-huitième siècle au milieu du vingtième. Son acte de naissance est strictement anglo-italien, puisqu'il est signé d'Astley et de Franconi. Le mot même vient de l'anglais *clod*, le colon, le paysan balourd. Son appétit se situe sur la piste ronde des manèges équestres. Garçon d'écurie, il profite de ses travaux de force entre les démonstrations de monte pour mettre le public de son côté en cherchant à concurrencer cavaliers et écuyères. Les spectateurs ne tardent pas à voir que, pour rater ses tours comme il le fait, il lui faut être au moins aussi agile que les « vrais » acrobates dont il se moque. Jusqu'à la fin, l'exhibition du clown restera liée à la piste de manège, aux dimensions immuables — 13,50 mètres de diamètre, — et relèvera de l'exploit sportif, moins l'ostentation. Sitôt qu'il remplacera les sauts par de la parole, sa fin sera proche.

COMME toutes les inventions de cette sorte, la physiologie et le rôle du clown évoluent par touches insensibles, et difficiles à dater. Création collective, l'histoire du cirque n'est qu'une suite de brevets aussi joyeusement pillés que réservés jalousement. On sait pourtant que l'idée du maquillage à gros traits blancs et rouges revient à Joey Gri-

malidi, à Londres, en 1778. L'apostrophe au public, dont Acharid a tiré sa pièce *Voulez-vous jouer avec moi ?* est l'œuvre de Billy Saunders, à Paris, en 1782.

Tout au long du dix-neuvième siècle, le clown demeure avant tout un acrobate. Un des derniers serviteurs de cet art, Grock, étonnera par ses glissades sur piano et ses rebonds en chaise sans fond. Raymond Devos, héritier manifeste du genre, ne manque jamais de couper son abondante parole par des intermèdes d'adresse ou musicaux.

Le clown que célèbre Barville est d'abord le sauteur de tremplin. Baudelaire est fasciné par l'excentricité des hommes de la piste, mais aussi par la violence de leurs exploits. Hugo est davantage sensible à la tradition du fou du roi, dont il tire Triboulet. Le romantisme épris de mélange des genres ne peut qu'applaudir au mélange de sacré et de profane, de liturgique et de burlesque, de respect et d'irrévérence, qu'incarne le pitre à coqueluchon et marotte, réplique farcesque du souverain et de son autorité.

CAR il y a une symbolique constante du phénomène. En excitant l'enfant, le débile et le faible, le fou du roi fait plus que contester son maître. Il forme avec lui, puis avec le clown blanc, une représentation de la vie saisie dans sa totalité. Il ramène l'homme à la matérialité corporelle que gomme les fastes royaux et les paillettes, à l'exigence des tripes, à la réalité des excréments. A noter qu'il reste à sa place, qui est seconde. Le clown n'est jamais un personnage central, même lorsque, tel le Falstaff de Shakespeare, il atteint au statut de prince des bouffons.

Dans la période de sa gloire — le milieu du dix-neuvième siècle sur les boulevards parisiens, — le clown demeure confiné aux rôles d'appoint. Il assure le parade, il bat l'estrate. Au sens exact du mot *saltimbanque*, il est celui qui monte sur le banc pour attirer le chaland. Turupin, Jodelet, Paillasson (du pitre napolitain *Pagliaccio*) et le mime Debureau immortalisé par les *Enfants du paradis* n'ont pas d'autres fonctions.

(Lire la suite page 20.)

PRIX RENAUDOT

René DEPESTRE

Hadriana dans tous mes rêves

roman

GALLIMARD nrf

سكنا من الأصل

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Des anges au rire couleur de sang

(Suite de la page 19.)

Le dédoublement en deux partenaires contrastés est relativement récent, à peine un siècle. Il est né de l'envie de dis-

EN TRE les deux guerres, les frères Fratellini porteront à quatre les variétés de souffre-douleur et de contre-

Cette fin, comme tous les avatars antérieurs, rend un son lugubre. Il s'attache au clown, c'est indéniable, des notions de tristesse infinie, de malheur écrasant. De nombreux artistes de cirque ont fini dans la misère ou la folie, tel Hanlon-lee qui se tua en achevant volturairement un saut périlleux sur la tête.

Le clown n'est pas triste, comme le veut une légende comode. Il est seulement à l'image de l'humanité en son entier, c'est-à-dire dans la confusion violente des rôles, des sentiments et des émotions. C'est ainsi que l'a vu Baudelaire, et que l'ont représenté Toulouse-Lautrec, Degas, Seurat, Picasso, Léger, Rouault, Chagall. Le clown de la dernière période apparaît comme la métaphore suprême de l'artiste, lui-même métaphore de l'homme baudelaire, pour lequel l'art est un idéal absolu mais nullement rédempteur ; d'où les permutations entre tragique et grotesque que l'on retrouvera jusque chez les pitres métaphysiques de Beckett.

On a mal lu Bergson sur la Rire. La « mécanique plaquée sur le vivant » vise la lourdeur embarrassée du physique, celle même que le clown désigne en portant son corps comme un déguisement inadéquat.

QUELQUE peu zigzagant quand il traite d'histoire, Alfred Simon devient lumineux, et il accumule les trouvailles d'écrivain, lorsque, suivant sa pente, il touche à la philosophie du clown, chez Baudelaire, Verlaine, Rouault ou Beckett, son auteur de prédilection. Mercier et Camier, Ham et Clov : autant de clowns s'échinent à montrer que rien n'est plus grotesque que le malheur.

S'il est vrai que le clown tel que l'ont glorifié, parmi les derniers, Footit et Chocolat tend à disparaître, le modèle survit dans les arts voisins. La peinture, on l'a vu, s'est saisie du mythe. Le cinéma burlesque en a profité à plein (Charlot, Keaton, Laurel et Hardy, Tati...). Parade en provient directement. Le théâtre a intégré le cirque, ses frasques et ses fracas, dans des pièces comme le Casseur d'assiettes (Salacrou), Celui qui reçoit des gifles (Andréiev), Lilom (Molnar), Copeau, Grenier-Hussenot, Dhéry, Yves Robert, Savary, Deschamps, retiendront la leçon.

Les cirques stables ont été démolis, les itinérants végétent. Etaix et Gruss confirment la règle d'un effacement inexorable. Le film de Fellini et les exercices de la troupe d'Ariane Mnouchkine dans les années 60 ont pris valeur d'hommages funèbres. Pourquoi cette mort du clown ? Alfred Simon avance plusieurs raisons convaincantes, dont l'une est tirée de Fellini : la société étant devenue instable, et réutilisée les ministres, le bouffon n'a plus prise contre eux, ni utilité. Même la Russie Popov ne croit plus à la lutte des classes sur piste. Auguste a détrôné le clown blanc. Il ne figure plus guère que l'échec absolu de l'artiste.

RESTENT les grands comiques exilés de la piste mais fidèles au rôle de contestation brutale. Ce furent Ferdinand Raynaud, Le Luron, et Coluche, au plus haut point. C'est, exemplairement, Devos, à qui Simon aurait pu joindre Bedos et, pour l'absurdité ravageuse, Dubillard (dont reparlerait, à L'Arbalète, les vertigineux Diablogues).

Au terme de ses hautes réflexions, Alfred Simon se demande si le clown n'a pas partie liée avec le sacré, auquel cas le recul actuel du religieux expliquerait son déclin. Les « entrées » de la grande époque mimaient l'expulsion sacrificielle du clown. C'est elle qui s'accomplirait réellement sous nos yeux, ainsi que l'annonçaient les crucifixions du pitre par Seurat, Rouault ou Klee. Quand le sacré disparaît, le clown, qui y participait par la dérision, perd son sens. Une société sans sacré ne sait plus que faire de ses clowns. Elle ne peut produire que pitres et bouffons, lesquels n'ont pas leur place dans le miroir magique de la piste.

Le rire du clown vient d'un ailleurs qui rejoint le nulle part de l'ange, dont, bientôt, il se pourrait que nous n'ayons même plus idée !

* LA PLANÈTE DES CLOWNS, d'Alfred Simon, La Manufacture, 320 p., 195 F.

• Pour cause de traversée de l'Atlantique à la voile, Bertrand Poirot-Delpech interromp son feuilleton hebdomadaire. Il le reprendra fin janvier 1989.

Dans les charrettes de la Terreur, il y avait aussi ce maître-livre... EDMUND BURKE RÉFLEXIONS SUR LA RÉVOLUTION DE FRANCE

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES

HUMOUR

L'humanité selon Vermot

On connaît ses jeux de mots laids. Ils ne parviennent pas toujours - il s'en faut - à éclipser la plaisanterie dite de garçon de bain, plus lestes. Le garçon de bain est à l'Almanach Vermot ce que le chausseton est à la valve. Le passage de l'avant à l'après-guerre, entre autres conséquences, aura allégué l'humour contemporain.

L'humour de champ de manœuvre n'est pas le seul intérêt (archéologique) du Vermot 1901. Les « dîners de famille » - menu conseillé à chaque page - sont une incitation au suicide collectif par excès de cholestérol. La « solution phosphatée Henry Mura (...) relevant rapidement les forces épuisées par la maladie, les excès de travail et de plaisir » entamerait alors un combat de titan contre la machine à cuire à domicile. Avec elle, « le rêve de beaucoup se réalise : aisance et bien-être, tout en évitant les promiscuités de l'atelier et du magasin ». Eloge du travail et du plaisir solitaires, et libération de la femme par un constant pédalage.

La conversation gênée est ici déconstruite : dans quatre-vingt-sept ans, ceux qui découvriront les pages glacées de nos magazines auront sans doute une piètre idée de nous. Mais grâce à MM. Vermot et Seguela, il est plus aisé de connaître l'idée qu'on se fait de soi que l'hypothétique réalité de soi. N'est pas Montaigne qui veut. Vermot le savait, qui ajoutait des images.

Ces dessins, vignettes, gravures, portraits et saynètes traitent à l'origine, ces instants où tout bascule, non, à toute une tradition belge, de Michaux à Hellens ou Thiry : une séance spontanée à instaurer le merveilleux du quotidien. Le rêve jongle avec le réel et l'on s'y perd, inutile de s'écarter à redresser les situations, la raison est toujours perdante : « La logique, le bon sens : armes futiles. »

MARION VAN RENTERGHEM. * HISTOIRES DE LA PEINTURE, TABLEAUX NOIRS, de Colette Lambrichs, La Différence, respectivement, 96 p., 49 F et 134 p., 59 F.

EN BREF

LES PRIX LITTÉRAIRES CONTINUENT DE FLEURIR... : La Société des gens de lettres a décerné ses récompenses d'automne ; parmi celles-ci, notons le prix du roman Emile Zola-Raoul Gain à Claude Gutman pour la Folle rumeur de Smyrne (Payot) ; le prix d'histoire à Jean Thuillier pour son livre sur Franz Anton Mesmer (Laffont) et le prix de poésie Fouton de Vauze à Gaston Orli pour l'ensemble de son œuvre. Le prix Muzum Kieber Haedens a été attribué à Emmanuel Carrère pour son roman Hors d'attente ? (POL). Le prix de l'insolite est allé à Virginie Q. de Marguerite Duraille (Patrick Baudouin), paru chez Balland. Le roman de T. C. Boyle, Water Music (Pléiade) a reçu le prix Passio. Le général Hublot, auteur de Valmy ou la défense de la nation par les armes (Fondation pour les études de défense nationale) s'est vu décerner le prix Vanbas. La ville de Jolville-le-Pont a attribué son prix Cnelect à Jean Wagner pour Ballade du nègre blanc (Laffont). Mulhous a décerné son grand prix annuel à Joseph-Paul Schneider pour son livre, Sous le chiffre impossible du soleil (Le Cherche-Midi). Enfin, la bourse Goncourt de la poésie est allée cette année à Eugène Guillevic pour l'ensemble de son œuvre.

Le séminaire animé par Isabelle Riussat dans le cadre de l'Université européenne de la recherche reprendra le troisième jeudi de chaque mois à partir du jeudi 15 décembre 1988 (de 17 h à 19 h, site de la Montagne-Sainte-Genève, 1, rue Descartes, 75005 Paris, salle des débats A) sur le thème « Horizon européens de 1993 : convivialité épistémique ou boucs émissaires. »

L'association Confluences organise une soirée consacrée au poète Christina Bachelin, présentée par Claude-Michel Cluny ; Christian Drillaud lira des textes de C. Bachelin (jeudi 19 décembre à 20 heures, 109, bd de Charonne, 75020 Paris).

RECTIFICATIF. - Annoncé sur épreuves comme Journal Himmajay (voir « le Monde des livres » du 18 novembre 1988), le dernier livre de Mircea Eliade s'intitule finalement l'Inde. Le texte, quant à lui, n'a pas changé. L'éditeur non plus : il s'agit des éditions de l'Hermès.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Un dernier mot : les éditions de l'Almanach Vermot, et celle de 1901 ne font pas exception, publiant les listes complètes (avec les adresses personnelles) des parlementaires de la République. On peut encore leur écrire, qui sait ? MICHEL CARDOZE

* ALMANACH VERMOT, 1901, réédition fac-similé, Éditions 1900, 430 p., 90 F.

NOUVELLES

Sursauts

surréalistes

« En guerre ? Contre qui, Dieu du ciel ? »

Contre la réalité. Je vous garantis, monsieur, que ce n'est pas drôle. » Drôle de combat, pourtant, auquel nous soumettent les deux recueils de nouvelles de Colette Lambrichs, Histoires de la peinture et Tableaux noirs, qui paraissent en édition remaniée. Deux bonnes occasions d'oser se hasarder, au travers d'une succession de nouvelles très courtes, dans le flou de situations plutôt insolites.

Tirillée entre les dérapages provocants d'inspiration surréaliste et les doutes inquiets du fantastique, la réalité n'en même pas large. Elle prend racine dans le banal et finit dans l'incongru, sans que l'on soit en mesure de deviner, jusqu'à la culture finale, quel sort lui sera fixé. Les choses tournent mal en général, mais soyons sans crainte : si l'on court droit à la folie, un humour proche de celui de Marcel Aymé, étrange et agile, toujours allégre et pétillant, nous interdit de sombrer dans l'angoisse.

Peut-être les origines bruxelloises de Colette Lambrichs justifient-elles sa fidélité, voulue ou non, à toute une tradition belge, de Michaux à Hellens ou Thiry : une séance spontanée à instaurer le merveilleux du quotidien. Le rêve jongle avec le réel et l'on s'y perd, inutile de s'écarter à redresser les situations, la raison est toujours perdante : « La logique, le bon sens : armes futiles. »

MARION VAN RENTERGHEM. * HISTOIRES DE LA PEINTURE, TABLEAUX NOIRS, de Colette Lambrichs, La Différence, respectivement, 96 p., 49 F et 134 p., 59 F.



Les « bonnes chutes » de Paul Fournel

« Y a pas de bon Dieu », avait répété le numéro 9. Le meilleur buteur du championnat venait de rester successivement un penché, « un but tout fait », un coup franc, et de récolter un carton jaune pour couronner le tout. Mais, peu après, le patron du bistrot distillait le poison du doute : « Hé ! s'il n'y a pas de bon Dieu, qui c'est qui paie, la mer ? » Question incertaine par laquelle le numéro 9 allait manquer les buts du match suivant, puis quitter définitivement le terrain.

Le recueil de nouvelles de Paul Fournel, Les Athlètes dans leur tête, assisté ainsi, avec humour et tendresse, ces instants où tout bascule - ou risque de basculer - dans la trajectoire des sportifs. La « secrétaire provisoirement défrisée de l'Oulpo », lui-même fervent de la petite reine, croque avec délicatesse les obsessions, les fantasmes ou la fragilité de ces grands enfants fascinés par l'exploit. C'est l'histoire de l'homme qui courtait inégalement après sa vieille fatigue perdue, persuadé qu'on le lui avait volée ; celle du cycliste portugais, fatigué du zigzag et toujours à la recherche d'une bonne chute ; ou encore de ce crack du critérium,

volent vers la victoire en curant sur sa selle « une cuite à coucher un bataillon ».

Pour rendre l'infinie tristesse du lanceur de marteau ou la complexité attentionnée qui unit le jument Paloma à sa jeune cavalière, Paul Fournel use de cette même sobriété (Seuil, 1982). A petites touches, sans effusion de vocabulaire ni fioriture de style, ses instantanés suscitent une gamme d'émotions, entre amertume et allégresse.

VALÉRIE CADET.

* LES ATHLÈTES DANS LEUR TÊTE, de Paul Fournel, prix FNAC de la nouvelle 1988, éditions Ramsay, 118 p., 69 F.

RÉCIT

Plaidoyer

pour la Goutte d'or

Marie-Florence Ekret porte au cœur un quartier de Paris - celui de la Goutte d'or - où, selon elle, cohabitent aujourd'hui une cinquantaine de nationalités différentes. Son livre est autant un plaidoyer qu'un témoignage car elle sait cet univers cosmopolite menacé par les appétits des promoteurs immobiliers : « Ce qui va disparaître, au nom de la prospérité, de la sécurité, de l'hygiène, de la salubrité ou du confort sera irrémédiablement perdu. Je n'écris pas pour en voir la destruction mais pour la dénoncer. Ce n'est pas une nostalgie du passé qui m'habite, c'est la terreur de quelqu'un qu'on va mutiler ». A la lire, on comprend que dans ces rues se croisent toutes les formes d'asile.

Pour qui connaît et fréquente un peu la Goutte d'or, le texte de Marie-Florence Ekret sonne juste, l'auteur sachant exprimer la misère, la détresse et le labeur que l'on trouve aussi dans ce quartier qui paraît isolé du reste de la capitale. Une fois Marie-Florence Ekret a rencontré la silhouette voûtée de Colomba Voronca, sœur de Claude Sernet et veuve d'Illirio Voronca. Deux postes disparus dont la vieillesse défend les œuvres dans une indifférence quasi générale.

PIERRE DRACHINE.

* SALUT BARBES, de Marie-Florence Ekret, La Différence, 78 p., 49 F.

EN POCHE

Franz Kafka a bien quitté l'étreinte Vialatte. Grâce surtout à Bernard Lortholary (et aussi à G.-A. Goldschmidt), les lecteurs français non germanistes de l'écrivain ont accès depuis quelques années à de nouvelles traductions de l'œuvre romanesque. Après le Procès, le Château et Amerika, précédemment parus dans la collection « GF-Flammmarion », B. Lortholary publie, soixante ans après la traduction d'Alexandre Vialatte, sa version de la Métamorphose (GF, n° 510) accompagnée d'une nouvelle moins connue de Kafka et d'une tout autre tonalité : Description d'un combat. Sans du tout invalider le mérite des traductions de Vialatte, ces versions jettent une lumière inédite et passionnante sur l'œuvre de Kafka. Le Livre de poche vient de faire paraître, dans la collection bilingue, la version didactique, « Les langues modernes », une autre traduction de cette même Métamorphose, par Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent. Avec des notes précieuses sur la grammaire et le vocabulaire du texte.

• Toujours à propos de Kafka, Presses-Pocket publie, dans la collection « Agora » (n° 29), l'essai de Marthe Robert, Seul, comme Franz Kafka, paru

en 1979. C'était également à Kafka, et à Cervantès, que Marthe Robert avait, en 1963, consacré sa réflexion sur le roman dans l'Anacrisis et le Nouveau (et les Cahiers rouges), Grasset, n° 94.

• Dans la même collection est repris : le roman du Portugais Ferreira de Castro, Forêt vierge, qui évoque « les beautés et les horreurs de l'Amazonie » (traduit en 1939 par Slatkine Caendres ; n° 95).

• La collection « Biblio » du Livre de poche réédite le premier roman de l'écrivain albanais Ismail Kadare, le Général de l'armée morte, préfacé par Robert Escarpit ; le nom du traducteur ne figure pas sur le livre (n° 3109). Deux volumes de récits de Mikhaïl Boulgakov paraissent dans la même collection : J'ai tué (traduit du russe par Barbara Nassaroff) et Les Cœurs fatigués, Diablotins et autres récits (traduit par François Cornillot, Alain Prohac et Yves Hamant) (n° 3108 et 3101).

• Pour les essais historiques, signalons la reprise du grand livre de Henri Focillon, sur l'Art d'Occident, remarquable description du Moyen Âge roman et gothique (Livre de poche, « Biblio-Essais », n° 4070).

Advertisement for 'LETTRE INTERNATIONALE' magazine, featuring 'THEMES ARABES', 'GRECE: HERITAGES ET HÉRITIERS', and 'HUMANIS SUPPLEMENT'. Includes subscription rates for France (140 F), Europe (160 F), and other countries (195 F), and contact information for the publisher at 14-16, rue des Petites-Hôtels, 75010 Paris.

L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

Et Dieu créa la France...

DECIDEMENT, il en a fait de belles, le Bon Dieu, avec l'aide de ces France gaillards devenus des Français ! Telle est la meilleure conclusion, tout à fait euphorisante, qu'on pourra tirer de la lecture des deux premiers volumes de cette très neuve Histoire de la France religieuse dirigée par Jacques Le Goff et René Rémond. Nous n'avons sans doute été ni plus dévots ni plus mystiques que la moyenne de nos voisins européens. Nos paganismes originels n'étaient pas si glorieux que triompher d'eux ait pu rendre particulièrement éclatant le mérite de la vraie foi. Non, l'originalité française viendrait plutôt d'un mélange précoce et catholique du religieux et de l'identitaire : de chrétien en gallicanisme, dans la prière et dans les œuvres, notre Cité de Dieu fut la nation inégalement christianisée.

Dix historiens de robuste constitution, alignés cinq par cinq dans chaque tome, nous en convainquent allégrement. Ils piaffent, ils bousculent nombre d'idées reçues en nous contant le western savant de la conquête des Gaules par cette idée-force. A l'auteur où l'on gémit à raison (voir le Monde du 5 octobre et du 10 novembre) sur l'effondrement de la culture religieuse chez les jeunes, leur allant est bienvenu. Et dans la série des superproductions du Seuil, de la France rurale à la Vie privée, leur histoire est peut-être la mieux trousseée, la plus fluide et la plus vibrante, celle qu'on lit d'un trait sans remarquer la moindre pesanteur de style académique.

On comprend leur enthousiasme, car le chantier de l'histoire religieuse est aujourd'hui peuplé, bruisant et parsemé d'œuvres majeures. Leur discipline, il y a quarante ans, n'était qu'une petite chose étriquée et morte, abandonnée aux chanoines erudits et aux zouaves pontificaux, qui accumulaient à tout hasard des biographies de prélats et des monographies paroissiales. La turbulence des Annales, malgré le Luther de Lucien Febvre et les Rois thaumaturges de Marc Bloch, était passée au large de sa contrée. Mais, en quelques décennies, tout le retard a été comblé : les pionniers, un Weil, un Pouchon, un Brenard, ont été reconnus ; l'École pratique des hautes études a entretenu le flambeau des sciences religieuses ; partout, de nouveaux chercheurs, frottés par la sociologie de Le Bras, ont mis les boushées douces.

Si y a une « nouvelle histoire », c'est bien celle-là, discrète, laborant droit, « émancipée de la tutelle ecclésiastique et de la polémique anticléricalité », animant avec passion « la tension entre le vécu et le prescrit » (1), étendant au social, à l'économique et au culturel son investigation de l'intimité des croyances.

Cette France religieuse est donc une sorte de manifeste de sa maturité. Elle découvre tout le panorama que les historiens du religieux ont embrassé : l'histoire des formes organisées de la croyance, avec ses Eglises, ses ordres et ses déviants ; celle des minorités et des diversités (particulièrement honorée dans ces volumes où, pour la première fois, par exemple, l'évolution des communautés juives est intégrée au cours de l'histoire générale) ; celle des signes, des apparences et des pratiques de la foi ; celle enfin du rapport personnel et collectif des Français au sacré et de la part religieuse de leur aventure nationale.

Le premier volume nous conduit « des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon », de la christianisation au schisme, de la fin de l'Empire romain au début des grandes catastrophes de la fin du Moyen Âge, entre quatrième et quatorzième siècle. On s'étonnera peut-être d'un point de départ si tardif. C'est que tous les travaux récents, nous dit Paul-Albert Février, ne font sortir de l'ombre un christianisme gaulois présentable qu'en 314, au concile d'Arles réuni par Constance. Et les campagnes ne seront même à peu près conquises qu'un siècle plus tard. Mais cette expansion tardive est exemplaire et matricielle. L'héritage « païen » à forte coloration celtique avait déjà été romanisé, dans un cortège de dieux, de temples et d'ex-voto,

dans le culte de l'empereur et celui des Muses : le christianisme a su s'emparer pour le métamorphoser, baptisant les lieux sacrés, imposant ses moines, son clergé séculier et ses saints, tonnant contre l'hérésie et combattant pied à pied toute trace de superstition.

Étonnants siècles « obscurs », où les communautés monastiques et des évêques à poigne, non seulement fixent la liturgie et apprennent à conduire un peuple de fidèles, mais accordent la Bible à la culture antique, marquent l'Occident gaulois au saccu de la grâce, du libre arbitre et du péché, lui apprennent le temps des cloches et la promesse d'une résurrection ! Le mélange de culture héritée et de millénarisme angoissé qui

C'est la même nouveauté de ton, la même fraîcheur de la recherche qu'on retrouve avec Marc Venard, Robert Sauzet et Elisabeth Labrousse à propos des deux questions majeures qu'on croyait archiconnues pour les seizième et dix-septième siècles : celle d'un écart qui se serait creusé entre religion populaire et religion des élites ; celle du sang qui coule entre réformés et « papistes ». L'étude attentive des rites et des pratiques montre en effet qu'il y eut, vaille que vaille, relatif équilibre en des poussées de vitalité religieuse qui traversent toute la société et les exigences institutionnelles que garantissent fermement les structures ecclésiastiques. Et dans l'affreuse affaire des guerres de religion — présentée avec une extrême rigueur et en récitant la face-à-face, chapitre contre chapitre — c'est la nécessité d'avoir à voir ensemble, comme le convient Henri IV avec l'édit de Nantes, qui sous-tend la démonstration. Oubta à observer aussi que ces chrétiens divisés peuvent se réconcilier autour des bûchers des sorcières...

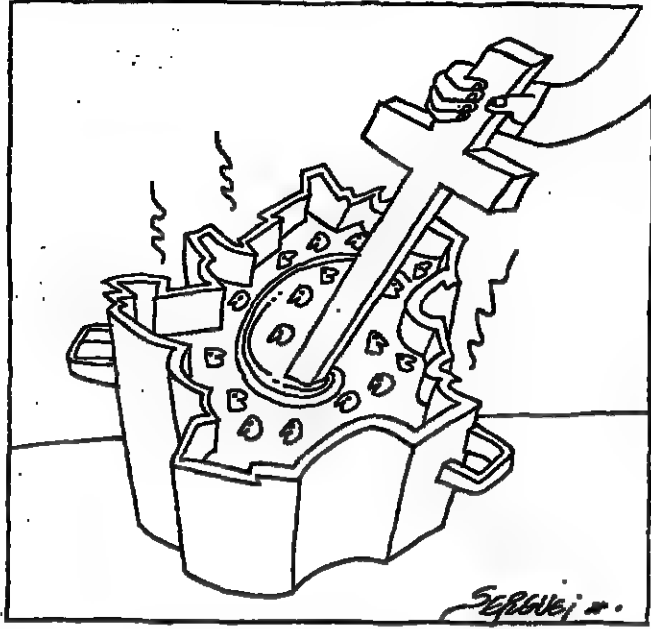
LES sorcières et les fées, les enchanteurs et les diabolins, on les attend, bien sûr ! En faisant peut-être, dans nos imaginaires, de ces « faiseurs de tempêtes » et autres plaisants des charivaris, l'envers d'une norme, la face cachée, la refoulée ou, comme disait Voltaire, « la fille très folle d'une mère très sage ». Les « superstitions » — toujours au pluriel — sont omniprésentes dans les deux volumes, mais Jean-Claude Schmitt leur consacre, dans le premier, un chapitre à la fois utilement descriptif, bourré de textes, et particulièrement neuf. Car c'est tout ce qu'on rangeait un peu paresseusement naguère dans le tiroir de la « religion populaire » qu'il nous fait relire.

Ces croyances et ces peurs qui touchent au malheur biologique, aux morts, au temps et aux rêves, seront certes peu à peu parquées au village, piégées par l'invention médicale du purgatoire, diabolisées avec acharnement, avant d'être parfois domestiquées dans les jeux campagnards. C'est cependant à travers elles que cet ouvrage suit la grande question : quand la France a-t-elle été christianisée et à quelle profondeur ? En refusant de les étudier comme des résidus potentiels de vieux réflexes hérités du paganisme, en les laissant vivre en symbiose avec tous les élan sinués de la foi, en renonçant à trier leur lustral du grain ostéoché, les auteurs poussent leur enquête d'historiens aux frontières de l'intime. C'est un joli tour de force.

Nous savions bien, et ils nous en rafraîchissent la mémoire, qu'en France la croyance eut à voir avec le pouvoir, de Clovis à Louis XIV, en passant par Philippe le Bel et la Saint-Barthélemy. Mais que cette courbe du vieux conflit entre théocratie et laïcisation du politique ait croisé si souvent celle d'une autre tension qui traverse tout croyant affronté à un au-delà, ils nous le démontrent, et c'est un aussi beau tour de force. On a compris qu'on ne sort pas de cette lecture sans avoir à méditer sur ce mélange d'anthropologie, de politique et de spiritualité qui fit des Français des croyants et de leur France une ferveur.

★ HISTOIRE DE LA FRANCE RELIGIEUSE, sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond, tomes 1 et 2, 576 et 570 p., 390 F chaque vol. — Le troisième et dernier volume de l'Histoire religieuse de la France contemporaine, 1930-1938, de Gérard Choisy et Yves-Marie Hilaire, avec la collaboration de Danielle Delmaire, Rémi Febvre et Jacques Prévoct, vient de paraître à la Bibliothèque historique Privat. Comme les précédents, il insiste sur « la comparaison des diverses configurations et croyances, la prise en compte de la religion vécue par le peuple, la mise en relief des contrastes religieux » (571 p., 190 F jusqu'au 31 décembre, puis 230 F).

(1) Claude Langlois, dans l'article « Histoire religieuse », du Dictionnaire des sciences historiques, sous la direction d'A. Burguière, PUF, 1986.



nourrit l'élan d'une France religieuse est à l'œuvre dès avant le fin du septième siècle.

Jean-Charles Picard, puis André Vauchez, suivent alors la longue et douloureuse histoire du choc du spirituel et du temporel qui ruina l'idéal d'une chrétienté souveraine. Les Carolingiens ont sonné le branle : Charlemagne, nouveau David, a forgé une alliance du trône et de l'autel que seul 1789 rompra. Dans la violence de la féodalité, les laïcs princiers font ensuite main basse sur l'Eglise, avant que la réforme grégorienne ne rende à Rome ses droits bannés. Mais au passage que de mutations constitutives ! Une société laïque s'est définie autour d'un sacrement : le mariage, le mariage. Cluny a uni la prière et le dévouement aux pauvres. L'hérésie a posé le droit personnel à partager la foie de Dieu, la croisée a canalisé la violence et la Vierge a sout.

La France chrétienne, quand Philippe le Bel bouscula Boniface VIII, a ainsi affiché sa propension « gallicane » à se repaier sur elle-même. Mais la foi chrétienne a pénétré son peuple, brassé à l'écrit et le profane tout en suivant, vaille que vaille en ces siècles de fer, ce mélange d'amour et de constatation qui écarte encore, à l'heure des Cathares, le Néel et le Nord.

AVEC le second volume, dirigé par François Lebrun et qui court jusqu'au dix-huitième siècle, « Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières », on pense arriver en terrain plus classiquement connu. Erreur ! La christianisation du pays, expliquée-t-il, est encore trop imparfaite pour que l'effort missionnaire soit relâché : c'est vers 1720 qu'on peut enfin considérer qu'elle est acquise. Et surtout, sous la plume de Jacques Chiffolleau, c'est l'idée même d'une décadence religieuse qui est combattue vertement. Qu'il y ait eu crise à répétition du temps de la guerre de Cent Ans à celui de Luther, c'est l'évidence, dit-il. Mais d'obscures conjonctures sombres, d'ignorances apocryphes, d'indignités généralisées, non ! Oubliés un peu les dantesques massacres, les flagellants et la simonie. A l'automne du Moyen Âge, conclut-il, le christianisme est mort, mais la force d'invention du christianisme est intacte.

MAHFOUZ
Prix
NOBEL



Passage des miracles

Roman traduit par A. Cottin. Plusieurs fois réédité depuis 1970. « La cour des miracles, c'est au Caire, et nulle part ailleurs. » « Le chef-d'œuvre de Mahfouz. » J.-P. Péroncel-Hugoz, Le Monde, 110 F

Le voleur et les chiens

Roman traduit par Kh. Osman. « Les soubresauts de l'âme humaine, représentée par un parla. » Tahar Ben Jelloun, Le Monde, 85 F

Récits de notre quartier

Roman traduit par Kh. Osman. « Le limon humain du Caire, ou les contes de l'innocence et de la cruauté. » Mahfouz a fait éclater les cadres, de la prose arabe contemporaine. » André Miquel, Le Magazine Littéraire. Vient de paraître, 90 F



Les grands romans arabes sont publiés par

Sindbad

En vente en librairies, grands magasins et chez l'éditeur : 1, rue Feutrier, 75018 Paris. Tél. (1) 42.55.35.23

JACQUES DARRAS
Le génie du nord



"Livre de grand vent, jubilant traité de géographie, prose euphorique autant qu'étudie, qu'aucun obstacle ne vient arrêter ou calmer dans son emportement." Patrick Kechichian / Le Monde

"Un livre rare." Lucien Guissard / La Croix

"D'où vient ce poète, cet arpenteur de confins qui se permet de retoucher la carte de France et d'oublier Broudel ?" Frédéric Feneuy / Le Figaro

"Un tourbillon d'idées... vif, tonique et solitaire, plein d'une fougue emportée." Jean-Michel Rabaté / Le Quinzaine Littéraire

GRASSET

hauts lieux musicaux d'Europe

Livre de référence, ce guide du voyageur mélomane présente plus de 60 villes (100 lieux) dans 25 pays européens et près de 120 festivals avec leurs traditions musicales, leurs caractéristiques, leur personnalité et le plan stylisé de leurs salles.

Format 17 x 25 cm. 600 pages, 85 plans. Nombreuses illustrations. Prix : 220 F.

actuellement

هكذا من الأصل

● LETTRES BRITANNIQUES

14

Henrietta, nièce de Virginia

LA couverture du roman d'Henrietta Garnett représente une jeune femme énigmatique, au beau visage ovale, qui regarde le lecteur avec une tristesse limpide. Au dos du livre, l'éditeur indique qu'il s'agit là du premier roman d'une petite nièce de Virginia Woolf, et l'on se dit : encore une ! La métaphore a peut-être déjà tellement servi que tant Virginia a trop de nièces désormais.

Seulement Henrietta Garnett est la vraie petite-nièce de Virginia Woolf : cela explique qu'elle écrive des livres sans aucun rapport avec ceux de sa parente, mais cela n'explique que dans une certaine mesure (mesure du poids d'un mythe, et d'une lignée d'écrivains et de peintres) qu'elle soit un personnage étonnant.

Blottie dans un fauteuil deux fois trop grand pour elle, Henrietta Garnett rayonne d'angoisse charmante. Elle ressemble à un oiseau noir, mais elle semble croire que, par sympathie, et volonté, elle a réussi sa mutation en paysanne normande.

La magie de la précision

« Je vis près de Dieppe à la campagne. Là, j'étais et je donne des leçons de piano à la fille de la bouchère. Je déteste les villes. » Comme l'héroïne de *Secrets de famille*, Catherine, qui n'est jamais sortie de la propriété familiale à Malabay, Catherine cueille des fleurs, lit Hérodote, s'occupe des chevaux et écrit des contes au fond du jardin, dans un drôle de pavillon, sur une table en bois blanc.

Mais, à la différence de son héroïne, Henrietta est quelqu'un d'extraordinairement sophistiqué, une héritière et un concentré d'histoire littéraire anglaise, et cela se sent non pas tant quand elle parle du British Museum, qu'elle considère

comme sa maison quand elle était petite. Non, Henrietta Garnett est impressionnante quand elle parle d'œufs à la coque, seul réconfort des jours sans lumière, quand elle témoigne, avec des mots fragiles, de la souffrance d'être « agnostique », habitude de mots, fraillée entre tragédie et comédie — la vie est une comédie pour ceux qui pensent, une tragédie pour ceux qui sentent.

On pense alors aux pages sombres de *Secrets de famille* : « Je suis tout le temps dans l'obscurité, submergée par le vacarme le plus assourdissant », et Henrietta Garnett se montre émouvante dans sa recherche évidente de paix et de sagesse, avec et contre les livres. « De ma marraine, j'ai appris un remède contre le chagrin, dit-elle : lever la tête et regarder le ciel. Attendre que se dissipe le coton des nuages. Tant qu'on est capable de voir le bleu du ciel... »

Il y a une autre manière aussi que révèle l'héroïne de *Secrets de famille*, après une traversée jonchée de pertes irréparables. Elle raconte qu'elle s'est mise à promener un aveugle, un vieil homme du nom de Pierre, et à lui décrire, avec le plus de précision possible, le monde. Et que de cette précision, de la magie qui en naissait, ont surgi le mensonge, l'invention, le drame de l'invention romanesque. « Mais c'est très difficile d'oublier les gens qui sont morts », conclut Henrietta Garnett.

G. B.
★ **SECRETS DE FAMILLE**, d'Henrietta Garnett. Traduit de l'anglais par Sabine Porte. Ed. Bourgois, 318 p., 120 F.

— Par ailleurs, Quentin Bell, le neveu de Virginia Woolf, déjà connu en France pour sa biographie de la romancière (Stock), a publié cette année son premier roman, *Le Dossier Brandon*, traduit par Monique A. Burke, éditions Tierce/Deux Temps, 288 p., 100 F.

Une Doris Lessing déroutante

Un recueil de nouvelles et un mystérieux roman étonneront et décevront peut-être les admirateurs d'un écrivain fécond.

PLUS l'œuvre de Doris Lessing s'enrichit, plus elle se révèle hétéroclite. « *L'esprit humain change* », confiait d'ailleurs l'auteur. Il y a quelques années, on ne connaissait encore, en France, que la moitié de ce que cet écrivain prolifique, qui compte parmi les plus importantes romancières anglo-saxonnes, a publié (1). Il apparaît, aujourd'hui, que l'on avait alors eu accès au meilleur de sa création.

Après l'avoir découverte avec *Le Carnet d'or* (prix Médicis étranger 1976), le public a fait la connaissance de Doris Lessing l'« Africaine » au travers de sa grande saga, *les Enfants de la violence* (2). Ce n'est que plus récemment que furent traduits ses ouvrages de science-fiction, puis des romans très proches de l'essai d'actualité. Enfin, on apprenait que Doris Lessing, en s'éloignant de l'engagement politique aux côtés du communisme s'était rapprochée du mysticisme et était adepte du soufisme.

Aujourd'hui, son éditeur traduit pile-mêle divers titres moins importants. Ainsi, à quelques mois d'intervalle, ont paru deux livres aussi différents que possible. L'un, *La Madone noire*, est un recueil de nouvelles publié dans sa version originale dès 1954. Le second, un roman, *La Descente aux enfers*, est sorti en Grande-Bretagne en 1971. *La Madone noire*, deuxième tome de *Nouvelles africaines*, est le prolongement du premier volume, publié en 1980. Ces nouvelles se déroulent en Afrique, soit en Rhodésie du Sud, — actuel Zimbabwe, — devenu indépendant en 1980 soit en Afrique du Sud.

La romancière connaît bien ces régions pour y avoir vécu de

مكذبا من الأصل



BÉRÉNICE CLEEVE

1934 à 1949. On retrouve, mêlés dans ce recueil, une quantité de thèmes chers à la Doris Lessing des années 50 et des années 60 : l'Afrique, bien entendu, mais surtout les relations entre hommes et femmes (*Plantes et filles*, *Histoire d'un homme qui ne se mariait pas*), le déracinement (*En route vers la grande ville*, *la Faim*). Doris Lessing s'est défendue, des années plus tard, d'avoir placé le problème racial au cœur de ses nouvelles. C'est tout de même bien la recherche de la solidarité et de l'amitié qui la préoccupait alors.

Elle l'aborde ici par le biais des rapports entre les sexes et entre les cultures, posant toujours plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

La Descente aux enfers rompt totalement avec les livres précédents. Avec son sous-titre mystérieux, *Science-fiction de l'espace intérieur*, car il n'y a jamais nulle part où aller qu'en dedans, ce roman est comme une pièce de théâtre dans laquelle les acteurs réciteraient chacun leur texte sans jamais se préoccuper de se donner la réplique. Trois personnages occuperaient la scène : un homme, sans

nom ni visage, devenu amnésique et en proie à un délire intérieur, prononcerait des paroles dont lui seul saisirait le sens et la logique.

Les clés de ce roman sont nombreuses, complexes, et le lecteur a souvent du mal à suivre le fil du récit du malade, en quête d'une unité au-delà de sa vie. Dans ce personnage, Doris Lessing a placé l'essentiel de sa conception du soufisme, il s'agit d'une discipline où l'on « apprend à apprendre ». « On apprend à se voir soi-même de l'extérieur, tel qu'on a été conditionné par la société... La première chose est d'apprendre à sortir de cette prison pour agir comme si ce conditionnement n'existait pas (3) ».

Les familiers de la Doris Lessing des premières traductions n'y retrouveront pas leur auteur et sortiront de ces deux livres sans doute déçus. A tous ceux-là, on ne peut que conseiller de reprendre leur exemplaire du *Carnet d'or*.

SANDRINE TREINER.

★ **LA MADONE NOIRE**, *Nouvelles africaines*, tome II, de Doris Lessing, traduit de l'anglais par Marianne Véron. Albin Michel, 348 p., 95 F.

★ **LA DESCENTE AUX ENFERS**, de Doris Lessing, traduit par Pierre Allen. Albin Michel, 288 p., 89 F.

(1) La plupart des romans de Doris Lessing ont été publiés aux Éditions Albin Michel. *Le Carnet d'or* (1976) a été repris au Livre de poche (1984).

(2) *Les Enfants de la violence* comprend trois volumes : *Les Enfants de la violence* (1978), *L'Écho lointain de l'orage* (1983) et *La Cité promise* (1981) (les deux premiers sont disponibles au Livre de poche).

(3) Doris Lessing : *du marxisme au soufisme*, entretien avec Michel Brédoux, *L'Express*, 25 avril 1981.

Une petite fille juge l'univers

Un roman très drôle et très insolent de Jane Gardam : Dieu par-dessus bord.

ELLE ressemble à Iris Murdoch, qu'elle cite avec une complicité évidente. Et puis elle écrit un peu comme Alison Lurie, qui est son amie, et sa manière de s'épanouir dans le détail « futile » ou « féminin », et de se retrouver en pleine métaphysique, aux côtés de Job, d'Aristote ou de Plotin, rappelle Muriel Spark ou Cynthia Ozick. On ne devrait pas opposer les « Anglaises » aux « Américaines » ; leurs livres commencent à former une nébuleuse, un genre, un courant violent, sensible et vital, dans le grand fleuve de la littérature. Mais Jane Gardam n'est pas encore connue en France, où seul avait été publié un petit livre d'elle, *Un poney dans la neige* (1). Tout devrait changer avec la parution de *Dieu par-dessus bord*, l'histoire de Margaret, huit ans, une petite fille d'une intelligence redoutable, élevée dans les années 30, en Angleterre, au bord de la mer, au sein d'une famille ultrareligieuse. Chez Margaret, tout est péché, excepté la lecture de la Bible, et encore, quand on ne pose pas de questions. Et la première forme du péché originel, c'est le cri des bébés, expression élémentaire de l'excès de toute vie.

C'est d'abord un roman drôle, parce que Margaret est, au début tout au moins, un enfant insolent, qui raisonne, et que Jane Gardam a un sens diabolique des dialogues, qui sont un champ spécifique de la logique formelle. Ainsi, aux assertions de sa mère qui veut la convaincre que Dieu a créé les hommes pour que l'amour existe, Margaret oppose des remarques extrêmement pertinentes, car elle a recueilli déjà nombre de preuves qui tendent toutes à démontrer que l'amour n'apporte rien, sauf des bébés répugnants, et beaucoup de catastrophes. L'amour fait pleurer sa mère, provoque d'étranges modifications dans le comportement de

son père et dérègle toutes ces vies qui pourraient être si paisibles, avec des promenades, des goûters, des jeux, et beaucoup de discussions. Margaret croit en Dieu, certes, mais elle trouve qu'il aurait pu arrêter sa Création aux dinosaures ; tout ce qu'il a fait ensuite prête à la critique.

Cependant, Jane Gardam n'est pas du tout, contrairement aux apparences — qui sont aussi trompeuses que les espérances, — une rousseauiste qui ferait l'éloge du questionnement enfantin. Comme dans *Ce que savait Maisie*, de Henry James, Margaret tente de reconstituer un puzzle, avec les moyens du bord, et de la ruse, mais ses questions sont autant de bombes jetées dans l'édifice fragile de cette société de l'entre-deux-guerres.

Qu'est-ce qu'une vie ?

La réussite romanesque de Jane Gardam, c'est de faire vaciller les certitudes paternalistes de son lecteur. Chez elle, les vieilles filles ont l'air costaud et semblent caustiques, mais on les découvre en larmes devant la grille du confessionnal. On voit les femmes épanouies se ruer dans la tempête au-devant de tous les interdits, se tortiller les mains avec l'énergie du désespoir, et défaire leur vie pour des idiots. On voit un pasteur fanatique, odieux, et sordide donner sa vie pour l'amour d'une petite fille. A la fin de la partie, les cartes sont redistribuées, personne n'a plus tellement d'atouts, et Margaret n'est plus une enfant, ni c'est être une enfant que de s'imaginer que les vies ont un cours établi, alors qu'elles sont en vérité le résultat approximatif et plus ou moins hasardeux des ratages, des malentendus, des brisures, et des fautes d'inattention. Jane Gardam pense, comme son héroïne numéro deux, Blinkie, qu'il vaut mieux se contenter « de

regarder et d'être ce que l'on est ». Elle le fait, dans ce livre, avec une profusion de sensations, de couleurs, d'odeurs de baies et de tartines de miel. Les tapis ont des couleurs framboise, il y a des pelouses inoubliables et des arbres qui griffent les bras. Le monde n'est pas fiable, et même il est très dangereux, mais les églises sont remplies de fleurs. Chez cet écrivain visuel, la peinture est bien le lieu du rachat.

GENEVÈVE BRISAC.

★ **DIEU PAR-DESSUS BORD**, de Jane Gardam, traduit de l'anglais par Suzanne Mayo. Ed. Tierce, Deux Temps, 236 p., 100 F.

Les inconvenances de Barbara Pym

« **J**E crois qu'il y a peu de tâches plus déplorables que celles d'établir un index pour quelqu'un qui ne compte plus pour vous. » C'est le sujet des *Ingratitudes de l'amour*, le dernier roman traduit en France de Barbara Pym (1913-1980). L'amour par le petit bout de la lorgnette, tous les malentendus, tous les ridicules, les fausses manœuvres, les espoirs déçus. Une anthologie des malheurs féminins, où l'humour, la causticité et la drôlerie font la loi.

Tout commence par un colloque. Chacun des trois protagonistes inspecte la petite chambre qui lui est dévolue. Aylwin Forbes sort la photo de sa femme, la pose à côté du lit, et puis la remet dans sa valise. Dulcie et Viola (la future vieille fille aux airs trop gentils, aux jambes trop fines, et l'ex-jeune femme brillante, aux cheveux mal peignés et au visage trop pâle) se rencontrent, s'exaspèrent mutuellement, jurent de ne pas laisser l'autre envahir sa vie et se retrouvent, inséparables, à échanger des incongruités réjouissantes ou des petites

méchancetés. Dulcie est spécialiste en diplomatie masochiste, et Viola en gestes attendrissants et narcissiques. Après le colloque, il y a des promenades dans Londres qui amènent toujours nos héroïnes du côté de chez Alwyn Forbes, ou de son frère, un pasteur bizarre ; il y a des dîners bricolés, des séances de salon de thé, des conversations, des conversations et encore des papotages, profonds comme des tombeaux. Comme Barbara Pym est avant tout une spécialiste de la pensée « décalée », inconvenante, on navigue au milieu de vérités savoureuses du genre : « Son manque de compréhension avait quelque chose de romantique ».

Barbara Pym est d'abord l'écrivain des faiblesses féminines. Mais, chez cette romancière, elles nourrissent une esthétique de l'observation jubilatoire.

G. B.

★ **LES INGRATITUDES DE L'AMOUR**, de Barbara Pym, traduites d'Anouk Nemhoff. Bourgois, 348 p., 100 F.

Des femmes à l'épreuve du temps

Dans la Voie radieuse, Margaret Drabble, quarante-neuf ans, accompagne trois femmes à travers les années du « milieu de la vie ».

LE 31 décembre 1979 : la fin d'une année et le terme d'une décennie. C'est ce jour-là que Liz Headland, quarante-cinq ans, psychiatre renommée, a choisi pour donner une grande fête dans sa très jolie maison londonienne. Au milieu d'une « foule » de relations — quelque deux cents personnes ont répondu à l'invitation de Liz, — tous ses proches, ou presque, seront là : son mari Charles, bien sûr, et leurs enfants (les trois garçons de Charles, qu'elle a eus après son veuvage, et l'une des filles qu'ils ont eues ensemble, l'autre, Stella, étant à l'étran-

ger) ; ses deux amies Esther et Alix (toutes trois sont restées liées depuis leurs années d'université) ; et même Ivan, l'intime, élégant et raffiné, qui sait si souvent être tyrannique et odieux.

Liz et Charles sont ce qu'on n'appellait pas encore un couple « branché ». Ils vivent depuis vingt et un ans ensemble. A l'euphorie sexuelle, aux périodes de trahisons et de conflits, a succédé une « tranquille indifférence » : « A présent, elle et lui se rencontraient pacifiquement dans leur grande maison, dormaient pacifiquement chacun dans sa chambre. »

Charles, du reste, va partir passer un an à New-York, et il est entendu que Liz ne le suivra pas. Mais voilà que ce soir de réveillon Liz découvre que son « vieux » mari, avec ses cinquante ans un peu épais, son relatif abandon de soi-même, physiquement et intellectuellement — où est passé l'homme de gauche des années 60 ? — a une histoire d'amour avec la très chic et très insignifiante lady Henrietta Lat-chett, qu'il veut épouser et emmener à New-York.

L'étrange blessure imprévue

Tous les éléments du drame bourgeois sont réunis. Mais ce n'est pas ce qui intéresse Margaret Drabble, dont on a déjà pu apprécier, notamment dans *Le Milieu de la vie* (1), le talent pour décrire et analyser des destins de femmes à des moments de fracture. A partir de la découverte de Liz, du départ de Charles et de l'étrange blessure, imprévue, qui s'ensuit, Margaret Drabble peint, comme elle sait le faire, cinq ans de la vie de Liz et de ses deux inséparables amies, Esther et Alix.

Les hommes, peut-être, s'ennuieraient et se perdrait dans les péripéties de ces existences de femmes des années 80, aux prises avec l'accomplissement de leurs carrières et leurs déchirures secrètes — les amours qu'on s'interdit, les échecs familiaux, la mort des parents et la levée de certains secrets qu'on avait perdu l'envie de connaître. Les femmes, elles, devraient se glisser avec angoisse, mais non sans délices, dans ces 465 pages où se jouent et se rejouent leurs batailles, leurs victoires millimétriques et provisoires, leurs rivalités intermittentes et leur solidarité essentielle.

En un temps où certains croient que seuls des « essais », des documents bourrés de statistiques, plus ou moins intelligemment interprétés, peuvent rendre compte de la réalité mouvante, des glissements sociaux, des comportements nouveaux des femmes face à leur avenir — et à leur passé, — Margaret Drabble prouve, avec *la Voie radieuse*, que le roman peut être beaucoup plus subtil que ces pseudo-travaux scientifiques où se mêlent sondages et anecdotes.

La fiction, autorisant tous les rebondissements possibles, les analyses et mêmes les folles hypothèses, permet à Margaret Drabble de dresser, plaisamment et en jouant librement de la précision et de l'ellipse, un étonnant tableau de la société anglaise actuelle et de la place des femmes dans cette société depuis la seconde guerre mondiale.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA VOIE RADIEUSE**, de Margaret Drabble, traduit de l'anglais par Raymond Las Vergas, Stock, 466 p., 130 F.

(1) Stock, 1981.

L'autre Elizabeth Taylor

Angel, Le roman d'une Anglaise née en 1912 et qui ne fut pas actrice de cinéma...

SANS être tout à fait inconnu, le nom d'Elizabeth Taylor est plus volontiers associé à l'interprète de *Cléopâtre* qu'à l'auteur d'*Angel*. Cette curieuse homonymie a probablement fait longtemps hésiter les éditeurs français, et c'est ce qui explique qu'il ait fallu attendre plus de trente ans pour découvrir l'un des meilleurs romans de cette amie d'Ivy Compton-Burnett.

Née en 1912 à Reading, Elizabeth Taylor fut, successivement, gouvernante et bibliothécaire. Elle épousa en 1934 un homme d'affaires, John William Kendall Taylor, auquel elle dut un patronyme si difficile à porter. De 1945 à 1971, elle publia une quinzaine d'ouvrages, des romans, mais aussi des nouvelles, dont certaines paraissaient dans des revues de mode, *Vogue* ou *Harper's Bazaar*. Elle vécut, comme tant de ses contemporains, dans un village. Et, comme Barbara Pym, elle mourut d'un cancer. Elle venait de terminer les épreuves de son dernier roman *Blaming*. Elle se croyait, quelques années avant sa mort, vouée à l'oubli. « *Je sens, au bout de quelque temps, que mes livres sont tombés au fond d'un puits et doivent y croupir à jamais.* » Ce ne fut pourtant pas le cas : le dernier roman paru de son vivant, *Mrs Palfrey at the Claremont* est un chef-d'œuvre qui ressuscite toute sa production. Les éditions Virago ont republié la quasi-totalité de l'œuvre.

Une fois encore, c'est à Jane Austen qu'il faut se référer. Comme la Catherine Morland de *Northanger Abbey*, ou la Marianne de *Sense and Sensibility*, les héroïnes d'Elizabeth Tay-

lor ont de la réalité matérielle et sentimentale une notion très vague que les épreuves qui constituent l'intrigue même du roman s'emploient à préciser de façon sarcastique, cruelle et définitive. Comme le révèle Robert Liddell, dans le charmant essai qu'il a consacré à ses deux amies Ivy Compton-Burnett et Elizabeth Taylor (1), cette dernière était moins désenchantée, dans sa vie quotidienne, que ne le laisserait supposer ses romans. Détestant le témoignage que nous a offert la correspondance de Katherine Mansfield, elle supplia cependant son confident de détruire ses lettres, ce qui permet d'imaginer à loisir une vie personnelle dont elle désirait garder le secret.

Une candeur jusque dans la perversité

Angel est l'histoire d'une romancière. Fille d'une épicière, Angel Deverell découvre à seize ans la littérature par le biais d'une mythomanie fort ordinaire. Clouée au lit par une maladie bénigne, Angel met à profit sa solitude et son immobilité pour commencer à remplir d'une écriture frénétique des dizaines de cahiers. A la surprise générale, le fatras romanesque qu'elle produit, après avoir été refusé sans commentaires par quelques éditeurs, est accepté, un peu sur le mode du canular, par deux associés. Angel, qui est parvenue non sans mal à convaincre sa mère de la nécessité d'abandonner ses études, de refuser l'emploi humiliant de femme de chambre au « château », se lance dans une

carrière littéraire qui, en effet, est un triomphe.

Comme l'analyse Diane de Margerie dans sa préface, et comme le suggère l'auteur, le destin d'Angel est en partie calqué sur celui de Marie Corelli. On songe, à cause de ce procédé, au roman incisif que Pirandello consacra (en lui donnant évidemment un autre nom) à Grazia Deledda : *Suo marito* (2). Le romancier sicilien usait, certes, d'une autre sorte d'esprit narquois, et décrivait un milieu littéraire plus loin de lui-même. Il y a, au contraire, chez Angel une candeur jusque dans la perversité. L'éditeur d'Angel, lorsqu'il prend la décision de publier *Anna*, décrit : « *Ce sera de la nourriture consistante pour les simples d'esprit et de savoureuses inanités pour quelques connaisseurs.* » Dieu sait si ce raisonnement a fait prospérer l'édition et a nuï à la littérature... Plus tard, le même Fygonion voit un cactus dans une vitrine : « *D'une posture malingre et hérissée de piquants s'était épanouie une immense fleur inquiétante, solitaire et incongrue, un monstrueux accident. Et il avait songé à Angel.* »

Accablée par les éreintements réguliers dont ses romans font l'objet, Angel jouit de la faveur du public, menacée cependant par la première guerre mondiale. Longtemps, il romancier n'existe pas : sa seule réalité, elle la trouve dans ses « *fables ineptes* ». Elizabeth Taylor, avec une perspicacité incomparable, montre comment le processus de la création demeure le même, quel que soit le niveau artistique de l'œuvre. Angel, plus proche de Barbara Cartland que de Virginia

Woolf, connaît pourtant les affres de n'importe quel écrivain. Et l'on sent la jouissance diabolique que l'auteur a éprouvée à se caricaturer. Caricature d'écrivain, Angel Deverell est aussi une caricature d'amoureuse : elle épouse Esmé, joli garçon débâché, peintre raté, qui se tourne vers elle par intérêt et finit par être subjugué par sa force déconcertante.

Tout l'art d'Elizabeth Taylor consiste à décrire cette rencontre sangreneuse, sans apitoiement, sans larmoiement, mais avec une vigueur et une clignante lucidité. Nora, la sœur d'Esmé, qui sacrifie son petit talent poétique à la cause d'Angel qu'elle adore, sera le dernier témoin de la grandeur et de la décadence de la romancière et fera, après la mort d'Angel, ce commentaire typique du ton du roman et de la psychologie de son héroïne : « *Elle n'aimera pas ça. Elle n'aimera pas rester là, couchée au cimetière, parmi les morts.* »

« Une romancière éduardienne » : ainsi est intitulée la nécrologie d'Angel Deverell, dans le *Times*. Bien sûr, Elizabeth Taylor faisait le portrait de son contraire littéraire. Mais l'émotion qui naît de la lecture du roman prouve que la nostalgie ne s'allie pas toujours aux affinités électorales, mais parfois aussi à l'impitoyable ironie.

RENÉ DE CECCATTY.
* ANGEL, d'Elizabeth Taylor, traduit par Tina Johns, préface de Diane de Margerie, Hachette, 314 p., 96 F.

(1) *Elizabeth and Ivy*, Peter Owen Publishers, 1986.
(2) *Le Mari de sa femme*, trad. M. Baccollé, Belfond.

Les « délicieux » enfers d'une vieille Anglaise

(Suite de la page 19.)

Cultiver une petite vertu pour que les gens supportent tout le reste fait partie de leurs principes. Au demeurant, ils pensent qu'un homme lucide prend difficilement au sérieux sa conscience morale : il doit se sentir au-dessus de l'obligation pieusement de faire des choix, et trouver ridicule qu'on veuille l'écarteler entre le bien et le mal.

De même sont-ils convaincus qu'on accorde trop d'indulgence aux animaux, du fait qu'ils sont muets : les hommes, eux, ont inventé le langage pour communiquer leurs pensées, et c'est de là qu'est venu tout ce mal que l'écriture n'a fait qu'amplifier.

Convient-on qu'Horace Lamb est, lui-même, son pire ennemi ? On ne le fera pas sans ajouter que c'est là sa seule qualité. Quelqu'un se vante-t-il d'avoir résisté à une tentation ? On lui dénie le droit de croire qu'il a été vraiment tenté. Et si un membre de la famille vient à trépasser, on se limitera à mettre une certaine composition à l'heure de découper le rôti, tout en flâtrant dans la pièce voisine une odeur de testament brûlé. Pour ce qui est de sa mort personnelle, chacun n'est agacé que dans la mesure où elle va l'exclure des conversations qui se poursuivront ; et surtout parce que ceux qui lui survivront ne sauront pas le pleurer comme lui-même l'aurait fait. Par ailleurs, qui a bien pu envisager de traiter les gens comme des proches ?

De leur côté, les domestiques ne font que réinventer, et avec quelle intranquillité, l'ordre de préséance des maîtres. Ils sont conscients qu'ils sont là non pour parler mais pour se taire, et que seuls leurs maîtres peuvent les aider à atteindre à la perfection dans leur condition d'opprimés.

En ce qui concerne les enfants... Wilde disait que ceux-ci aiment d'abord leurs parents, pour ensuite les juger et, en fin de compte, très rarement leur pardonner. Or les enfants de Compton-Burnett, eux - qui seraient les meilleurs du monde si seulement ils s'abstenaient de dire toujours la vérité, - sont

convaincus que seule l'injustice, dont eux-mêmes souffrent, maintient en équilibre le monde. Et, comme on leur a appris à dispenser cette injustice aux domestiques, ils se préparent à l'infliger demain à leurs parents et, plus tard, à leurs propres enfants. Ignorant les peurs ancestrales qui sont à l'origine de la morale, libres de scrupules et de remords, ils ne se priveraient pas de commettre un crime si cela pouvait consolider le microcosme familial.

« Il y a des gens qui meurent de remords »

Aussi voit-on l'un d'eux, devant ses frères et sœurs en transe, amollir sa chandelle, pétrir la cire jusqu'à obtenir un visage étonnamment ressemblant à celui de leur père, le cribler d'aiguilles et ne se résigner à jeter l'effigie aux flammes que lorsque montent de salon les cris du père, dont les rhumatismes se sont réveillés : « *Il a eu une bonne mort*, dit le petit sorcier en regardant fondre la cire, *une mort de martyr.* »

Et de concert avec son aîné - ils ont onze et douze ans, - il ira bien plus loin encore le jour où les enfants verront leur père s'engager sur un pont qu'ils savent en très mauvais état. Ils pourraient l'avertir, et cela vaut la peine de les entendre débâiller : « *Il vendrait mieux qu'il mourût.* - Et son âme serait sauvée. Il est si bon maintenant. - Nous pourrions le rencontrer dans une autre vie et découvrir qu'il sait la vérité. Ce serait ce qu'on appelle une justice poétique. - Ce ne serait pas avant longtemps. - On ne sait jamais, il y a des gens qui meurent de remords. - Je crois que nous continuerons de vivre... »

Sans essayer de démontrer, sans proposer une thèse, sans argumenter, on posséderait ses personnages à dire tout ce qu'ils pensent - alors que, en général, on se limite à penser ce que l'on veut de dire, quand le son de la voix entre dans l'oreille. - Ivy Compton-Burnett laisse entendre que, pour elle, la morale n'est qu'un système de précautions que

les hommes ont élaboré au fil des millénaires pour rendre possible leur cohabitation. Qu'il n'y a, en fait, ni bien ni mal, mais, seulement, la vérité. Lui disait-on que son œuvre était *amoral* ? Elle rétorquait que dans la vie les coupables sont rarement punis et que, dans l'ensemble, le crime paie.

Toujours, Angus Wilson, son ami et critique fervent, soutiendra qu'à l'époque des camps de concentration personne ne fit mieux qu'elle pour éclairer les sources de la cruauté humaine. A son insu, peut-être. Car elle n'écrivait que pour le plaisir de fustiger et de faire rire. On rit aux éclats au fil des pages de ses romans, parce que, alors qu'on ne s'identifie à aucun personnage - on n'oserait se désavouer soi-même à ce point, - on y rencontre bien des connaissances...

Certes, le rire que Compton-Burnett provoque n'est pas, comme celui d'un Congreve ou d'un Wilde, un rire qui naît du paradoxe, du nonsense, du ridicule mis en évidence. Il éclate dans une sorte de frayeur nocturne, enfouie. C'est que, en dépit de son laconisme et de sa répugnance à l'égard des discours et des prêches, Compton-Burnett se placerait plutôt du côté de Dostoïevski. Surtout quand, comme par distraction, le grand arpenteur des abysses de l'âme nous fait rire et à la fois frissonner. Est-ce bien dans *les Possédés* qu'un personnage s'écrie : « *Je pensais qu'un jour tu m'emmenais dans un lieu habité par une araignée de la taille d'un homme et que nous passerions le restant de nos jours à la contempler, terrorisés ?* »

Ivy Compton-Burnett aurait sans doute trouvé l'image trop élogieuse. Mais elle aurait souri en caressant les pétales visqueux de ses edelweiss, les fleurs alpestres qu'elle collectionnait. Ou en ajoutant à sa tartine de ces crevettes qu'elle aimait déguster avec son thé.

HECTOR BIANCIOTTI.
* SERVITEUR ET SERVANTE, d'Ivy Compton-Burnett, traduit de l'anglais par Gérard Joshi, L'Age d'homme, 230 p., 130 F.

... du temps

Le psaume de Geoffrey Hill

CONSIDÉRÉ en Angleterre comme l'un des poètes importants de sa génération, Geoffrey Hill (né en 1932, il est professeur de littérature à Cambridge) n'est encore guère connu en France. Jacques Derras avait traduit en 1986 pour la revue *Poésie* (éd. Belin, numéro 35), des extraits des *Mercian Hymns*, l'ensemble du recueil, qui date de 1971, a paru dans les premiers mois de 1989 chez l'huitième édition des Trois Cailoux, à Amiens.

Chargé de références historiques, « *entrecoupé de grognements et de cris* », le poète de G. Hill est hanté par le dévoiement collectif de l'homme dans le drame de la guerre ; la guerre des Deux-Roses aussi bien que la dernière guerre mondiale prennent ainsi valeur de symboles intemporels. Proche d'Elot et d'Heaney et, d'une manière paradoxale, de Péguy, Geoffrey Hill se démarque de la subjectivité. Son œuvre, comme l'écrit dans une postface éclairante René Gallet, s'épave telle un « *psaume accusateur* ». La tonalité religieuse, chrétienne et théologique, métamorphose l'expérience centrale de la dérivation.

P. Ke.
* LE CHATEAU DE PENTECOTE ET AUTRES POÈMES, de Geoffrey Hill, Obsidiane, édition bilingue. Traduits de l'anglais et présentés par René Gallet, 86 pages, 72 F.

RÉOUVERTURE APRES TRAVAUX
LIBRAIRIE GALIGNANI
LIVRES ANGLAIS AMERICAINS
FRANÇAIS BEAUX-ARTS
224 RUE DE RIVOLI - 75001 PARIS - 42 60 76 07

MESSIDOR
L'ÉDITEUR DE LA
REVOLUTION FRANÇAISE

BABEUF MARAT SAINT-JUST ROBESPIERRE

CLAUDE MAZURIC BABEUF - 120F
MICHEL VOVELLE MARAT - 120F
ALBERT SOBOL SAINT-JUST - 120F
ALBERT MATHIEZ ROBESPIERRE 120F

REVUE EUROPE
LA RÉVOLUTION
mise à jour ses
archives, même
75F

ANNETTE ROSA
CITOYENNES
Les femmes et
la Révolution
française
120F

ROSSIGNOL
JEAN OLIVIER
ROSSIGNOL - Un
détenu de la
Révolution
60F

BERNARD SOLET
EN 1789,
NICOLAS DE
MONTREUIL
110F

BERNARD EPIN
LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE - Elle
invente nos rêves
115F

LA COLLECTION
DU
BICENTENAIRE

LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE
IMAGES ET RECIT DE MICHEL VOVELLE

— Il a survécu à tout : moustiques, sangsues, rapides, coupeurs de têtes... C'est un écrivain ?
— Comme tous les auteurs de la collection Voyageurs.

Redmond O'Hanlon
Au cœur de Bornéo

Payot Voyageurs

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

- Ginette LEMAIRE BEAUDEAU
« AU GRÉ DU VENT »
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Lorna GOISBLIN
« LES BLEUS AU CŒUR »
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Michel ESCOFFIER
« CHANSONS TRISTES
ET JAMAIS CHANTÉES »
144 pages, 61 F.T.T.C.
- Françoise PIZZICHEMI
« LA CLEF DE MES RÊVES »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Marie Grimal FAJOLL
« CES DERNIERS POÈMES »
160 pages, 64,20 F.T.T.C.
- Georges BLANCHET
« LES CHEMINS DE LA RIME,
DE L'HUMOUR A L'AMOUR »
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Véronique FOURNIER
« CHARIVARIMES »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Marie-Louise BARAT
« CŒUR DE FEMME »
152 pages, 61 F.T.T.C.
- GEORGES-ANDRÉA
« LES DONS DE DIEU »
suivi de
« PRIÈRES ET REMERCIEMENTS »
96 pages, 50,30 F.T.T.C.
- Christian DELTEIL
« ELLES... SEUL »
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Bernard KIM BITARD
« ENTRE CAFÉ-FRAISE »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Stéphan WYSOGOTA
« LES ÉTRANGES AVENTURES
DU PRINCE POIS VERT »
96 pages, 50,30 F.T.T.C.
- Didier ROCHE
« ENTRE 11 HEURES ET MINUIT »
112 pages, 57,50 F.T.T.C.
- Bernard CHERMAIN
« ÉCLIPSE TOTALE DE MON SOLEIL »
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Maurice DIHÉ
« LES FLEURS DE VIE »
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Raymonde KUMS
« FRANCHEMENT... »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Stéphane LEBLOIS
« GRILLAGE SANS SOLEIL »
144 pages, 61 F.T.T.C.
- Frédéric de VANAISE
« L'HERBE EST MAUVE »
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Stéphane MONNIER
« HORIZONS »
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Claude MAKENGÈLE MAMUNGU
« IMAGE AFRICAINE »
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Ines RAMANANARIVO
« IMPRESSIONS ET PETITS RIENS »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Eloïse SANCHEZ BARROSO
« JE NE VEUX PAS MOURIR »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- André NEPVEU
« MA MUSE S'AMUSE »
128 pages, 56,70 F.T.T.C.
- Eliette DAGCHAMPAS DAGNAS
« MES ENVIES, MES PLAISIRS »
56 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Christiane PARENT
« MES SECRETS »
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Jean-Jacques VILA
« POÈMES SANS TITRE »
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Emmanuelle GAILLARD
« LA PLUME DANS LA PLAIE »
80 pages, 50,30 F.T.T.C.
- Jean ALTIANI
« POUR QUE VIVENT LES OISEAUX,
VOLE MA PLUME »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Sarah SACHS
« RÉSONANCES »
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- LE LEGOMANE
« RIEN NE VA PLUS! »
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Bruno GABELIER
« LA RIVE AVIDE »
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Jean-Louis BLINE
« LE STYX »
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Kalthoum LOUERGHEMMI
« SOUVENIRS ET PASSIONS »
32 pages, 37,10 F.T.T.C.

- Gilles DUMONTET
« L'ULTIME FRISSON »
144 pages, 61 F.T.T.C.
- Ilan ADES
« L'UNIVERS D'UN ÊTRE »
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Alain ADELAIDE
« SOLITUDE »
40 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Maryse BOUCHER
« LE DESTIN ET L'OISEAU »
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Sophie POMMARAT
« VERS L'AURORA »
48 pages, 40,70 F.T.T.C.

romans, contes et nouvelles

- Mohamed FASSI FHIRI
« L'AMOUR DANS L'ÂME »
Au Maroc, la rencontre fortuite de jeunes nationalistes
et d'une famille française.
160 pages, 68,50 F.T.T.C.
- Pierre-Emmanuel LEROUX
« L'ALBATROS suivi de « ACIDE »
Dans l'imaginaire, le fantasme, la confusion et l'Égypte.
112 pages, 46,30 F.T.T.C.
- Marthe GORON
« BRAVO, LES ANIMAUX! »
Pas si bêtes que ça...
96 pages, 45 F.T.T.C.
- Mireille RICHARD
« CHUCHOTEMENTS »
Des histoires racontées à voix basse à la veille
ou que l'on murmure sur les bancs de l'école.
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Kacem BENBALAH
« CHRONIQUES DE MON BLED »
Le peuple algérien, égaré entre violence et espoir.
224 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Thérèse DROUET
« LA CHATTE PRALINE »
Une petite chatte nous livre ses réflexions sur les humains.
240 pages, 96,30 F.T.T.C.
- Alix PARADIS
« CE QUE BONHEUR VEUT DIRE »
Une carrière sportive idéale, à faire rêver tous les apprentis champions.
272 pages, 86,70 F.T.T.C.
- Paul PASTORID
« LE CHIEN »
Prenez garde à attraper le virus du rêve!
304 pages, 114,50 F.T.T.C.
- Maryse JOCAILLE
« LE DOMAINE DE L'ENFER »
Au-delà des limites du réel, dans un univers insoupçonné.
80 pages, 46 F.T.T.C.
- Christian RECIZAC
« DASHS »
... C'est à dire « dessous-de-table », « balochich »,
ou encore « por-de-vin ».
320 pages, 85,60 F.T.T.C.
- Olivier BODART
« DE TOI A MOI »
Du jour au lendemain, un marginal à la dérive devient un homme comblé.
224 pages, 80,30 F.T.T.C.
- Sir Antonin PRICYL BARKET
« ET L'ON SE MIT A L'HEURE DE SON SOLEIL »
Une ville désolée d'abandonner l'heure de son soleil.
96 pages, 46 F.T.T.C.
- Jean-Paul CAHAIGNON
« LA FILIÈRE TUNISIENNE »
Le milieu implacable de la drogue et ses projections parfois surprenantes.
176 pages, 68,50 F.T.T.C.
- Maurice PARRY
« LE GRAND BARRAGE »
A Madagascar, Toussaint Océane rêvait de s'élever à l'électricité.
288 pages, 111,30 F.T.T.C.
- Daniel CASH
« L'INDICIBLE RANDONNÉE »
S'éveiller dans l'imagerie d'un monde caricatural.
64 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Philippe PINEL
« KLIMA »
Folie, homosexualité, violence et alcoolisme.
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Danielle SAINT-JEAN
« LE MONSTRE DE LA CAVE »
Une plongée en plein cauchemar. A faire frémir!
96 pages, 48,20 F.T.T.C.
- Gérard BISSONNET
« NULLE PART! »
Dans une communauté isolée, l'arrivée impromptue d'un musicien
jette la perturbation.
224 pages, 121 F.T.T.C.
- Catherine DINET
« PETITS TABLEAUX EN PROSE »
Textes poétiques, pages littéraires et philosophie à bâtons rompus.
208 pages, 79,20 F.T.T.C.
- Louis MORGON
« PASSIONNEMENT »
Un recueil de nouvelles qui laissent place aux vagabondages de l'âme.
136 pages, 52,50 F.T.T.C.
- Marie BRUNON
« POUR RACONTER A VOS ENFANTS »
Une grand-mère évocative, dans un style frais, le monde merveilleux
des parties.
64 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Marie DOYEN
« LA SAINTE NITOUCHE »
Une femme charmante ou un monstre machiavélique?
144 pages, 61 F.T.T.C.

— récits — souvenirs —

- Pierre PUJERCUS
« A CHACUN SA VIE »
Un étonnant recueil de souvenirs sur la guerre d'Algérie.
256 pages, 97,40 F.T.T.C.
- Patrick LACORTE
« LES ANGES DE LA ROUTE »
L'histoire véridique d'une équipe de secours de la police nationale.
240 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Lucien LEVASSEUR
« L'ENFANCE TOURMENTÉE »
La vie des familles pauvres et dévalorisées dans la première moitié du siècle.
64 pages, 42,80 F.T.T.C.
- Nicole SÉRAFIN
« LE FEU DE SARMENTS »
Emprievé dans le circuit fermé de la dépression, en sortira-t-elle?
192 pages, 68,50 F.T.T.C.
- Maurice BOUIER
« JULLET 1943, LA GRANDE AVENTURE »
Un jeune résistant rejoint les Forces françaises libres,
puis devient pilote de guerre.
64 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Norbert DEPERRON
« LE TEMPS QUI DETRUIT TOUT »
L'évolution des êtres et des choses.
288 pages, 112,40 F.T.T.C.
- Anna-Rose EBERGOLT
« AUX RYTHMES DU CŒUR,
POUR NE RIEN OUBLIER »
L'histoire d'une famille à travers cinq générations.
176 pages, 68,50 F.T.T.C.
- Serge VIGNEAU
« MY ACCULE PAS »
Un Arabe Lups d'aujourd'hui raconte ses magouilles.
288 pages, 118,90 F.T.T.C.
- Jean FEBVET
« S.T.O. EN CAMP DISCIPLINAIRE »
Un aspect peu connu de l'occupation allemande.
80 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Jacques BRUNEAU
« LES TRIBULATIONS D'UN GAULLISTE
EN GAULE »
Le témoignage d'un homme de base du gaullisme.
288 pages, 99,50 F.T.T.C.
- Georgette ARBOGAST
« VIVRE ENTRE BOHÈME ET MAGHREB »
Quand deux êtres de religion et de race différentes s'aiment.
96 pages, 48,20 F.T.T.C.

essais

- Fabrice FASSIO
« ALEXANDRE ZINOVIEV »
Les fondements scientifiques de la sociologie
élaborés par un écrivain soviétique.
224 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Michel STEINMANN
« CESSONS D'ACCUSER,
ESSAYONS DE COMPRENDRE »
... Les causes profondes de nos comportements.
Une réflexion sur la crise actuelle.
432 pages, 228 F.T.T.C.
- Françoise BLAVETTE
« HISTOIRE DE DINGUES OU DOCUMENT »
Les dangers multiples et insidieux de l'appareillage électromagnétique.
306 pages, 103,80 F.T.T.C.
- Maurice BRILLE
« LE PLEIN EMPLOI? POUR QUOI FAIRE! »
Une démythification des notions de travail et d'emploi.
306 pages, 111,30 F.T.T.C.
- Joseph SIMON
« POLICE, OUVREZ! »
Des solutions pour assurer la neutralité et le professionnalisme de la police.
218 pages, 95,30 F.T.T.C.
- Michel GORLIER
« LE PARI COSMIQUE »
Croire en quoi que ce soit est incroyablement aujourd'hui.
288 pages, 112,40 F.T.T.C.
- Sylvain CLAUCHAR
« S.O.S. »
Contre tous les fantasmes religieux et idéologiques.
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Bernard ROUFFAER
« RÉFLEXIONS ORIENTALES »
Une réponse nouvelle aux questions que nous pose le Moyen-Orient.
256 pages, 101,70 F.T.T.C.

théâtre

- Camille AUG
« BOITES, PETITES BOITES »
Dans un collège privé, des controverses entre professeurs et élèves.
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Dany LECENES
« LA CONSOLATION »
Au début du XVII^e siècle, deux comédiens paragonés
entre le comique et le tragique.
64 pages, 39,60 F.T.T.C.
- Alain TAMENNE
« LES LENDEMAINS DE L'AMOUR »
L'irruption soudaine d'un amour bouleverse le destin
d'une troupe de comédiens.
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Bernard GOREZ
« PANNE DES SENS »
Pour sauver la paix, les femmes déclenchent une grève de l'amour.
96 pages, 47,10 F.T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4^e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4^e) - Téléphone : 48-87-08-21

LE MONDE DES LIVRES

LETTRES BRITANNIQUES

Les années indiennes de Kipling

« La Pléiade » s'ouvre à l'auteur de Kim, du Livre de la jungle, le plus jeune Prix Nobel de l'Histoire.

L'ENTRÉE de Rudyard Kipling dans « la Pléiade », un an après la publication de deux forts volumes de la collection « Bonquins » (1), rappelle l'engouement constant du public français pour l'auteur de Kim. Le temps est sans doute venu de procéder à une lecture nouvelle et générale de ses écrits : le remarquable travail éditorial de Pierre Coustillas pour le premier tome des Œuvres y invite grandement.

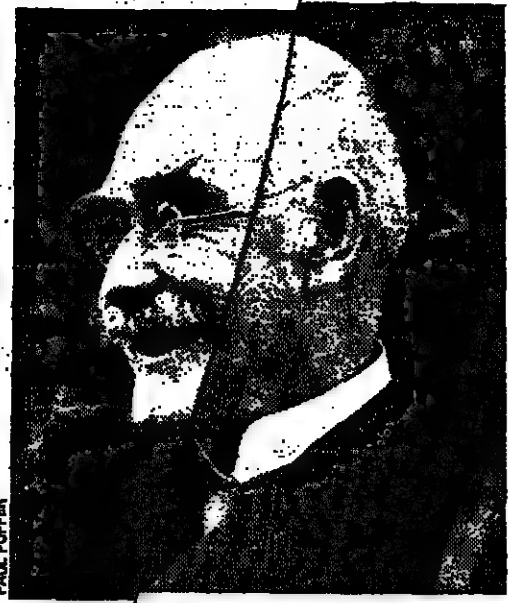
D'autant que Kipling, en dépit d'une célébrité précoce qui le conduisit à être le plus jeune Prix Nobel de l'Histoire, jouit toujours aujourd'hui d'un statut paradoxal : il a des millions d'admirateurs de par le monde et une très méchante réputation. Le problème, c'est que la poignée des « faiseurs de réputation » ne semble pas avoir déchiffré les mêmes livres que les lecteurs ordinaires.

Pour les premiers, Kipling n'est qu'un homme d'ordre, un chantre de la discipline et de la vie violente, voire un raciste patenté. Pour les seconds, il s'impose comme un conteur prodigieux, irrévérencieux et parfois visionnaire. D'un côté, les jugements sans appel d'une caste intellectuelle bien pensante ; de l'autre, la reconnaissance d'un écrivain simple et d'une véritable jubilation.

Métissage culturel

Très tôt, dans l'une des nouvelles des Simples contes des montagnes, Kipling désigne d'instinct ses détracteurs futurs : «... Il y a une certaine catégorie de gens vertueux dont on peut être certain qu'ils surpasseront tous les autres pour ce qui est de vous imputer de mauvaises actions ou de donner la pire interprétation à des comportements innocents. »

Sans parler d'embûche sur « l'innocence » de Kipling, il convient de redire une évidence même pourvu de dons qui le singularisent, il est pour une bonne part piégé par ses origines. Né Bombay en 1865, il fut dans ses premières années plus influencé par la vie indienne que par l'atmosphère confinée de la colonie anglaise à laquelle appartenaient ses parents. D'où sa perception imée, sa compréhension immédiate des indigènes. Si être l'un des leurs, Kipling participe de leur univers. L'Inde fut pour lui une réalité vivante, y compris son éprouvée, avec sa foisonnement, sa brutalité, les injustices et ses codes. On put parler à son propos de métissage culturel. L'hindoustan, comme l'anglais, est sa langue maternelle, et le territoire de son enfance allie les ruelles séra-



Rudyard Kipling

bles aux issues peignées du cantonnement pour l'Angleterre. À l'âge de cinq ans, fut vécu comme un déchirement, les années indiennes comme un chemin au fait d'une mise en scène chez le capitaine et pensif M. Howay, qui firent subir au jeune Kipling tous les mauvais traitements possibles (la nouvelle Bess meubis galeuse restait le lieu de tyrannie qui lui fut cité imposé). Le retour en 1882, ne pouvait être qu'une immense libération. À sept ans, et avec d'impitoyables réserves d'énergie, Kipling écrivit un poste de rédacteur à Civil and Military Gazette de Lahore.

Par fonction et par goût, il immerge aussitôt dans tous les milieux de la capitale du Pendjab : le quartier des colons britanniques, les casernes, les clubs chics, les bazars, les ruelles, les mosquées, les fumoirs d'opium. Le travail ingrat d'échotier eut une vertu formative. La nécessité de « faire court » contraignit l'adolescent à maîtriser son expression, à guider son regard, à précipiter le cours de ses récits.

Dès cette période d'apprentissage, Kipling tout entier est à l'œuvre, avec son efficacité narrative, son ironie désinvolte, son art de la caricature, son aptitude à saisir le destin tourmenté des individus. Surtout, il possède déjà une sûreté de ton, un sens critique, qui lui permettent en quelques phrases d'exhiber les ressorts secrets d'une personnalité ou les ridicules d'une société. « Quand on est à la fois chef de division et célibataire, qu'on a le droit de porter sur ses vêtements des bijoux d'émail et d'or ajourés, rappelés les tartelettes à la confiture, et de franchir les portes avant tout le monde, hormis un membre du conseil,

un gouverneur de province et le vice-roi, on est un beau parti. C'est du moins ce que disent les dames. Il y avait à Simla, en ce temps-là, un chef de division qui était, portait et faisait tout ce que je viens d'énumérer. Il était laid, très laid. A deux exceptions près, c'était l'homme le plus laid de toute l'Asie. Il avait un visage à hanter vos rêves, et qu'on avait ensuite envie de sculpter sur une tête de pipe. Il s'appelait Saggott - Bar-Saggott - Anthony Bar-Saggott, nom qu'il faisait suivre de six initiales. Professionnellement, c'était l'un des meilleurs serveurs du gouvernement de l'Inde. En société, on eût dit un gorille en veste de chambre. »

Un époustouffant naturel

L'incrédit majeur du volume de « la Pléiade », composé par Pierre Coustillas, réside en ce qu'il nous fait témoin, page après page, récit après récit, de l'émergence puis de l'essor d'un très grand écrivain. De Simples contes des montagnes aux Handicaps de la vie, en passant par Trois hommes de troupe, Wee Willie Winkie et La lumière qui s'éteint, tous les textes rassemblés ici furent écrits par Kipling entre 1882 et 1890, soit durant les sept années de son second séjour en Inde et la première année de son retour en Angleterre, soit avant l'âge de vingt-cinq ans.

La dénomination d'« œuvres de jeunesse » ne convient pourtant nullement pour désigner de tels livres. Si la fougue et la malice du jeune homme sont perceptibles, elles ne contrarient jamais la virtuosité du conteur non plus que sa science de la composition. Certaines nouvelles sont de vrais chefs-d'œuvre, où l'intensité dramatique, la complexité thématique, la densité

d'écriture se conjuguent avec un époustouffant naturel. L'homme qui voulut être roi s'impose, à cet égard, comme une réussite inouïe. De l'exergue à l'épilogue : quarante feuillets, une aventure qui déferle d'un seul souffle fou, un royaume conquis, un royaume perdu, une dernière phrase pour congédier les acteurs et vider la scène sanglante du pouvoir : « Et l'histoire s'arrête là. »

Dans sa préface, Pierre Coustillas retrace sans agressivité ni bienveillance l'itinéraire de Kipling. Il souligne notamment que dans les textes de l'époque indienne, « bon nombre d'idées favorites de Kipling sont là, et l'on constatera que, si l'œuvre s'était brusquement arrêtée à ce stade, certaines accusations portées contre lui perdraient une bonne partie de leur force, celle de racisme en particulier. S'il fallait juger en termes de « héros positifs et négatifs », il ne fait aucun doute que l'avantage serait pour les Indiens contre les colons britanniques. Qui a, en effet, décrit avec plus de lucidité féroce le microcosme de Simla ?

Mais, aux yeux de ses détracteurs, le handicap de Kipling était sans doute invouable : son expérience de la réalité indienne l'avait marqué de manière indélébile et, pour tout aggraver, il n'abandonnait que peu son armure d'ironie désespérée. On y décelait de la suffisance, alors qu'il s'agissait plutôt d'une attitude de survie. Qui sait, finalement, si ce qui rendit Kipling insupportable aux progressistes anglais, ce ne fut pas, au-delà de toute prise de position théorique ou idéologique, son lien viscéral avec l'Inde et ce soupçon de métissage culturel qui confère à l'œuvre son incomparable éclat ?

Quand on ne connaît guère que des horizons voilés de brumes, comment (par exemple et afin de revenir à des questions plus légères) goûter pleinement une morale à l'emporte-pièce telle que celle-ci : « Lorsqu'un homme accomplit un travail remarquable sans commune mesure avec son salaire, il y a, dans sept cas sur neuf, une femme derrière ce comportement exemplaire. Les deux exceptions ne peuvent s'expliquer que par un coup de soleil ? »

ANDRÉ VELTER.
* ŒUVRES I, de Rudyard Kipling, traductions de Pierre Coustillas, Jean-Paul Hulin, Sylvère Mosod, Daniel Nazy et Jean Raimond. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1832 p., 350 F. jusqu'au 31 décembre, après, 390 F.

(1) Robert Laffont, tome I, 1020 p., 100 F. ; tome II, 1280 p., 120 F.

JEAN-PIERRE GUTTON
NAISSANCE DU VIEILLARD

Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France.

Aubier

MARTIAL GUEROULT
DIANOÉMATIQUE

LIVRE 2 : Philosophie de l'histoire de la philosophie

LIVRE 1 : Histoire de l'histoire de la philosophie

VOLUMES 1 : En Occident, des origines jusqu'à Condillac

Vient de paraître :

VOLUME 2 : En Allemagne, de Leibniz à nos jours

VOLUME 3 : En France, de Condorcet à nos jours

Aubier

Alfredo Bryce Echenique

LETTRE A MARTIN ROMANA ET AUTRES NOUVELLES

traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu
« L'écrivain de l'exagération ». Des nouvelles qui dépassent la littérature comme la seule manière de supporter la vie. »

Diffusion Harmonia Mundi

274 p.
98 F.

CLIMATS

Le théâtre en France
Pour la première fois, une histoire du théâtre en France dans sa continuité et sa complexité, dans ses liens avec l'histoire politique et sociale de notre pays. Ouvrage collectif en 2 tomes, dirigé par J. de JONARON. Plus de 400 documents et illustrations. Chaque tome cartonné 295 F. (Tome 2 en souscription jusqu'au 31.12.1988 : 250 F.)

ARMAND COLIN

— En Russie, il a dormi dans les campings, bivouaqué sur les rives du Don, trinqué avec les dockers. C'est un écrivain ?
— Comme tous les auteurs de la collection Voyageurs.

Colin Thubron
Les Russes
Payot Voyageurs

Parmi les autres parutions

• Hors de ce monde, de Graham Swift. — Par un écrivain, né en 1949, le cauchemar de l'histoire évoqué sur le divan d'un psychanalyste new-yorkais. Traduction de Robert Davreu. Laffont, coll. « Pavillons », 254 p., 95 F.

• Meurtres en blouse blanche, de P.-D. James. — Une enquête policière à l'hôpital par la terrible dame anglaise. Traduction de Michèle Hechter. Fayard, 336 p., 95 F.

• Camp retranché, de John Cowper Powys. — Réédition d'un « classique ». Un grand roman magique. Traduction de Marie Canavaglia. Grasset. Coll. « Les Cahiers rouges », 498 p., 81 F.

• La Femme au temps de Shakespeare, de Catherine Bormard-Cheyre. — L'Angleterre élisabéthaine dépeinte comme « le paradis des femmes ». Stock/Laurence Perroud, 293 p., 145 F.

• L'île de Pascal, de Barry Unsworth. — Cet auteur, qui vit à Cambridge, nous transporte dans une île de la mer Egée, en 1908. Le héros, un espion, écrit un rapport à son employeur, le sultan de Turquie. Traduction de Gérard Piloquet. Presses de la Renaissance, 234 p., 92 F.

• Le dernier couloir, de Paul Bailey. — Par un jeune écrivain déjà reconnu en Grande-Bretagne, un roman très cruel sur la vieillesse. Traduction de Michel Courtois-Fourcy. Ed. Bernard Coutaz, 200 p., 89 F.

• Coup de semonce, de William Golding. — Par le Prix Nobel 1963, le roman d'un voyage où se perdent les illusions. Traduction de Marie-Lise Merlière, 284 p., 110 F.

• Essai sur l'art de la fiction, de R.-L. Stevenson. — Les réflexions de Stevenson sur la littérature ont inspiré Borges et Nabokov. Edition établie et présentée par Michel Le Bris. Traduction de France-Marie Watkins et Michel Le Bris. La Table ronde, 440 p., 150 F.

• Men in Print, de T.-E. Lawrence. — Inédits en français, des essais littéraires du « prince de La Mecque », sur Homère, D.-H. Lawrence, H.-G. Wells... T.-E. Lawrence naquit en 1888. Préface de Jill Silberstein. Traduction de Michel Aubry et Jill Silberstein. La Table ronde, 130 p., 68 F.

• Une poignée de cendre, d'Evelyn Waugh. — Reprise de l'un des meilleurs romans de l'auteur : les infortunes du mariage. Traduction de Marie Canavaglia. Christian Bourgois, 316 p., 90 F.

Louis CALAFERTE
Memento mon
L'ÉPIQUE
L'ÉPIQUE
L'ÉPIQUE

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

LIVRES

14

LE POÈME DE BERCY

* BERCY, LA FIN D'UN MONDE. de Gilbert Lascault et Patrick Geoffroy. Ed. La Nomparsille, 11, rue Saint-Vincent, 75018 Paris, 106 p., 147 F. Construits à partir de 1860 sur l'emplacement d'un vaste château édifié par Le Vau, les entrepôts viciques de Bercy auront complètement disparu l'an prochain. C'est un haut lieu de la mythologie parisienne qui va ainsi céder la place. Il conviendrait qu'il demeure une trace vivante de ces entrepôts, de ces rues pavées, de ces caves oubliées où se promènent sans se gêner les fantômes de Bacchus et de Fantomas. Pas seulement des images forcément nostalgiques, mais une vraie fiction comme il s'en construisait tant autour de cette Babel des ivrognes. C'est ce qu'ont fait un écrivain, Gilbert Lascault, et un photographe, Patrick Geoffroy, qui ont exploré les rimes et les rythmes de cette cité du vin qui bruisse de tous les mots de l'ivresse et de la nuit : « Mots qui s'accroissent, tandis qu'un univers s'efface. Baril. Barrique. Feuillette. Foudre. Fût. Futaille. Muid. Pièce. Quartier. Tonnelier. Et aussi éléments du tonneau : bonds, cannelure, cerceau, chantepierre, fonceilles, fond, jable. » La fin d'un monde s'énonce comme le début d'un poème. — P. L.

* L'Égypte, dans la version impériale de 1809. Le meilleur condensé possible de la fameuse Description de l'Égypte, née de l'expédition de Bonaparte. Planches de dessins ou de plans, portraits, tout y est, à l'initiative de Michel Dewachter, égyptologue du Collège de France, et Charles Gillispie, professeur d'histoire à Princeton (Etats-Unis). La première édition était d'ailleurs en anglais, traduite en français par Dominique Le Bourg. — J.-P. P.-H.

QUAND ALGER ÉTAIT TURQUE

* PALAIS ET DEMEURES D'ALGER À L'ÉPOQUE OTTOMANE, de Lucien Golvin. Ed. L'As, Aix-en-Provence, 140 p., très nombreuses photos et gravures en noir et blanc et en couleur, 200 F. Avant d'être française cent trente-deux ans, la Régence d'Alger fut ottomane de 1516 à 1830. Les principaux restes de cette longue période se retrouvent dans un style de demeures qui généraient mais dit « turc ». Lucien Golvin a patiemment reconstitué ce patrimoine disparu ou encore debout, mais souvent oublié, dans cette mégapole qu'est devenue Alger. Un travail cousu main, d'une rare précision technique et historique. — J.-P. P.-H.

S'habiller AU MAROC

* COSTUMES DU MAROC, de Jean Besancenot. Ed. L'As, Aix-en-Provence, 200 p., dont 80 ill. couleur pleine page, 490 F par souscription jusqu'au 31 décembre, ensuite 550 F. Porté aux nues par tous les amateurs de la civilisation chrétienne, de Lévy-Bruhl à Maurice Druon, lors de sa première édition, il y a fort longtemps, Costumes du Maroc, de Jean Besancenot, nous revient en une nouvelle mouture enrichie et mise à jour, plaisir illimité pour les yeux qui se soit par les œuvres ou par le texte. Du Rif aux oasis, un véritable musée vivant des modes araboberberes du Maroc. — J.-P. P.-H.

LA DÉMESURE DE L'INDE

* L'INDE, de Raghu Rai, préface de Louis Frédéric. Arthaud, 160 photos couleur, 182 p., 280 F. Avec la publication l'année passée d'un superbe album consacré au Taj Mahal (Robert Lafont), Raghu Rai avait su faire du plus sublime des mausolées jamais élevés à l'amour le signe autour duquel décliner toutes les nuances de la vie indienne. Avec son nouveau livre au titre simple et démesuré — l'Inde, — il tente le pari inverse, celui de donner à voir en détail la réalité la plus diverse, la plus fascinante, la plus contradictoire qui soit. Des déserts d'altitude du Ladakh aux cocoteries du Kerala, des imprimitifs ahurissants de la rue aux festivités princières, il change les territoires de l'Inde en une ronde éclatante, égarante, envoûtante. — A. V.

FIGURES DE PIERRE

* LA PASSION DE L'ÎLE DE PAQUES, de Luis Mizon, in Manufacture, nombreuses illustrations en noir et en couleur, 128 p., 185 F. Poète plus que scientifique, Luis Mizon fait partager sa « passion » de l'île de Paques en conduisant le lecteur parmi les grandes figures de pierre de ce rocher volcanique du Pacifique. Ce n'est pas ici le mystère de la pierre qui sollicite le regard et l'attention. Offrant assez de beauté en elle-même, cette réalité suffit à la contemplation. — P. Ke.

MARINIERS DE L'OUEST

* LA BATELLERIE BRETONNE, de Jacques Guillet, Jean-Pierre Chéron et Émile Guyonard. Plus de 400 illustrations. La Chesnaie, Édition de l'Éstran (Abri du marin, 29171 Douarnenez), 365 p., 450 F. On connaît mieux les canaux de brouillard que ceux de la Bretagne. Pourtant 300 kilomètres de voies d'eau, reliant la mer à la mer, de Nantes à Brest et de Lorient à Saint-Malo, circulent dans la beauté des paysages de la terre d'Armorique. La Bâtellerie bretonne retrace l'histoire de leur aménagement et rend compte de la nature des différents embarcations. Vingt ans d'enquête, nourrie de documents inédits et d'une iconographie modeste et difficile de ces nomades, à bord des péniches de Vitré ou des chalands de Rance. — Val. C.

LA VÉRITÉ DES CHATEAUX

* CHATEAUX EN PAYS DE LOIRE, ARCHITECTURE ET POUVOIR, texte de Michel Nézet, images et mise en pages de Michel Sautou et Sylvie Sautou-Skira. Bibliothèque des arts, 224 p., 240 illustrations dont 145 en couleurs, 840 F. Enrichi de photographies qui ne sont pas toutes convenues, le livre de Michel Nézet s'attache à l'analyse de cet « outil d'oppression et de respect » que furent les châteaux du Val de Loire ; leur « vérité », il le cherche « dans les représentations de l'autorité et de la puissance de riches seigneurs qu'ils voulaient imposer aux trois ordres du royaume, et s'imposer entre eux, dans l'histoire particulière des seigneurs, des ambitions et des chutes de chacun de leurs propriétaires. » — P. Ke.

LA MÉMOIRE DE LA FRANCE

* ARCHIVES NATIONALES, QUINZE SIÈCLES D'HISTOIRE, de Jean et Lucie Favier. Nathan, 240 p., 140 illustrations en couleurs, 395 F. Du sceau d'Arnégonde, femme du roi Clotaire I^{er}, au traité d'Amiens entre François I^{er} et Henri VIII, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen au « bordereau » de l'affaire Dreyfus, les Archives nationales sont un des hauts lieux de notre mémoire. Philippe Auguste, à la fin du douzième siècle, décida de réunir au Louvre les documents de la royauté ; la Révolution, par l'entremise de l'avocat Armand-Gaston Camus, premier « archiviste de la République », entreprit de rassembler toutes les archives de l'État, et Napoléon rendit possible l'opération en lui affectant l'hôtel de Soubise. Aux archives publiques se sont ajoutées au vingtième siècle des archives privées de toutes sortes qui ont contribué au développement de ce « laboratoire vivant » dont Jean Favier, directeur général des Archives de France, et son épouse Lucie, secrétaire général des Archives nationales, retracent l'histoire à l'aide d'un texte concis et de belles illustrations remarquablement légendées. — T. F.

LE MESSAGE DE SAINT BENOIT

* L'EUROPE DES MONASTÈRES, de John-Henry Newman, Raymond Oursel et Léo Moulin. Deuxième édition. Nombreuses photographies couleur et noir et blanc. Zoédiaque, 291 p., 580 F. Vers l'an 529, saint Benoît de Nursie, né au mont Cassin, fonda un monastère, et rédigea un document de près de neuf mille mots dont la teneur allait bouleverser le monachisme européen tout au long des siècles à venir. C'est un parcours à travers cette Europe des monastères, édifée à partir de la Règle du « patriarche de l'Occident », qui nous est proposé. — Val. C.

LE SOUVENIR DE BONAPARTE.

* MONUMENTS DE L'ÉGYPTÉ. Hazan, 424 p., 421 planches dont 31 en couleurs, 790 F. Somptueuse réédition, en deux volumes, des Monuments de

« Le Monde des livres » a publié, en supplément au Monde du 13 décembre, un numéro spécial consacré à une large sélection de « livres d'étranges ». Nous présentons ici une liste complémentaire d'ouvrages.

Hokusai, le « fu du dessin »

L'IDÉE d'origine est excellente : republier, illustrée, la monographie d'Edmond Goncourt sur Hokusai et ajouter à ce texte historique un appareil critique moderne. Mais pourquoi a-t-il fallu que l'on adopte le singulier parti de décomposer Goncourt en courts passages, de tronçonner paragraphes et chapitres sèchement et, donc, de démembrer son livre ?



Hokusai : Tête de vieillard, probablement un autoportrait.

Disposées dans un ordre dont la nécessité échappe, les phrases de cet Hokusai de 1896 se débattaient contre la prolifération de la glose de Matthi Forrer, savante assurément, mais indiscrète et aussi pesante que le style de Goncourt l'est peu. Il est pour le moins étrange que l'on traite avec tant de désinvolture la prose d'un écrivain et que l'on croise une autre

composition préférable à celle qu'il avait employée.

Reste Hokusai en personne, auquel rendent justice les illustrations, fort nombreuses. Elles donnent du célèbre « vieillard fou de dessin » une image très complète. Et celle d'un artiste universel, pédagogue parfois, satirique volontiers, à l'imagination souvent macabre, à l'érotisme pernicieux.

Dans chaque exercice, il fait preuve de la même supériorité de dessinateur minutieux et réaliste. Lui-même précisait que « celui qui se fait appeler un dessinateur doit respecter la forme originale des choses ». Tout son œuvre exalte cet axiome.

PHILIPPE DAGEN.

* HOKUSAI d'Edmond de Goncourt et Matthi Forrer, Flammarion, 364 p., 600 ill., 595 F.

Bestiaire insolite

DANS la pléiade d'une nuit éclairée par un quartier de lune, un loup et un cerf se font face. Un héros centred prend son envol. Un canard remonte un rapide. Ces scènes, Robert Hainard les a saisies aux quatre coins du monde puis, de retour chez lui à Genève, il les a patiemment reconstituées dans ses gravures sur bois. Jacques Hesse et Jean-Philippe Grillet ont réuni une centaine de ces œuvres : la précision du dessin, la richesse des couleurs en dégradé, qui font jouer les formes, les lumières, les mouvements, le refus du réalisme « photographique », composent un univers fantastique d'une extrême beauté. Les textes de l'auteur ajoutent à l'étrangeté familière de ces rituels dont la nature est le théâtre.

Beth Van Hoesen est américaine. Ses « créatures », paisibles personnages de ses gravures, dessins et aquarelles, sont des animaux dont elle a choisi de dresser le portrait avec une fausse naïveté dans le trait et une vraie acuité dans le regard. Un chinchilla aux yeux tendres, un lapin-bélier aux oreilles tombantes, une vache géante sont, parmi d'autres, les héros de ce bestiaire insolite.

T. F.

* LE MONDE SAUVAGE DE ROBERT HAINARD, Decoulot, 160 p., 100 illustrations en couleur, 295 F.

* CRÉATURES, de Beth Van Hoesen, traduit de l'anglais par Elizabeth Servus-Schreiber, Flammarion, 112 p., nombreuses illustrations en couleur et en noir et blanc, 250 F.

Plaidoyer pour le plaisir

RIEN que la dénomination « art déco » a un petit air mépris et réducteur. L'art déco est considéré comme le fils bâtard de la famille artistique, issu des amours coupables de l'art moderne avec la frivolité du siècle et les démons de la production industrielle. Le Journal de l'art déco, que présente J.-P. Bouillon, est pourtant beaucoup mieux qu'une réhabilitation d'une tendance de la création moderne. C'est un véritable manifeste en faveur des liens qui unissent l'art et les idées de bonheur, de plaisir, d'embellissement de la vie quotidienne.

Bouillon ne cache pas qu'entre sa naissance à Paris autour des

années 15 et de Matisse et ses premières réalisations new-yorkaises des années 30, l'art déco a subi une décadence esthétique, mais il relie cet amoindrissement à une volonté de démocratisation et de pénétration de la beauté dans la vie matérielle et l'environnement du plus grand nombre, au contraire des avant-gardes, de leur dogmatisme et de leur absolutisme qui tendent à s'éloigner systématiquement des goûts et des plaisirs du public — fil-à-cultivé.

L'art déco est le contraire de l'académisme comme il est le contraire de toutes les écoles et de tous les mouvements qui veulent enfermer les arts dans des définitions exclusives. Il est acceptation de la vie, compromis entre les nécessités de l'élaboration esthétique et les nécessités du plaisir de vivre et les nécessités du plaisir de dire et de sentir, d'écouter et de trouver dans l'œuvre ces douleurs et ces émotions qui, comme on le disait si joliment autrefois, réjouissent l'âme. Comme le sentiment du tragique, celui de la joie fait aussi partie de la condition humaine.

Des Carpates à l'Oural

LES données de l'affaire sont assez simples : il n'existait jusqu'à présent aucun ouvrage en français qui narre l'histoire de l'art moderne en Europe centrale au vingtième siècle. On trouvait des monographies succinctes, des chapitres de catalogue, mais pas de synthèse. Le grand mérite de Kristina Pasuth est donc d'avoir rassemblé les éléments d'une description cohérente et complète, et d'apporter une information très abondante sur des sujets et des artistes souvent à peu près ignorés en Europe occidentale. Elle raconte l'introduction des avant-gardes venues de Paris avant 14 à Prague, Budapest et Varsovie et le destin jusqu'à la fin des années 20 d'une manière simple et claire.

Son propos est moins d'analyser que d'établir des faits. Elle a moins cherché à expliquer le très mouvant jeu des sympathies de culture entre Est et Ouest qu'à raconter épisodes, rencontres et séparations, de la découverte du cubisme à celles du futurisme et du suprématisme. Son récit s'accompagne d'utiles traductions de manifestes, de préfaces et de poèmes. Procédant avec tant de méthode et de modestie, elle a réussi l'un de ces ouvrages « de base », comme l'on dit d'ordinaire, dont l'histoire de l'art moderne a le plus urgent besoin.

Le Moscou 1900-1930 qu'a dirigé Serge Fanchereau se veut, lui, l'histoire exhaustive de trente années dans tous les genres artistiques. Il n'est pas certain cependant qu'à embrasser littérature, musique, cinéma, architecture et arts plastiques, il ne se soit pas assigné un trop vaste dessein. Malgré l'abondance et l'excellence de l'illustration et la science des différents auteurs, la synthèse

de tant d'efforts est faite de natures diverses ne s'évitant de paraître confuse. Largy voisine avec Malakowski, une avec Meyerhold et Eisenstein. Noms et œuvres pululent, entassés dans un espace trop étroit pour eux. Le lecteur peu familier de la russe pourrait bien éprouver quelque peine à reconstituer un ordre chronologique ou être désorienté de la brièveté — forcée — de l'étude de Kandinsky ou de l'expressionnisme de Malevitch.

Cette réserve faite, qui est méthode, il demeure que certains, particulièrement ceux d'Andrzej Turowski sur l'Union soviétique, sont d'une qualité. On ne suit pas non plus sans quelque émoi les épisodes de la stérilisation d'un milieu artistique peu à peu contraint à choisir entre la servilité et l'exil. Est-ce hypertonie de la « vulgarité petite-bourgeoise », comme l'a professe Serge Fanchereau, et conséquence de la logique d'Octobre ? Les « révolutionnaires lyriques des arts ont été lauréats plus abandonnés par les « vrais révolutionnaires, ceux de la politique, aux goûts ultraconservateurs, plus épris de propagande que d'abstraction mystique. En 1930, Brodski peint son inénarrable Lenine à Smolny. On connaît la suite.

Ph. D.

* LES AVANT-GARDES DE L'EUROPE CENTRALE (1907-1927), de Kristina Pasuth, Flammarion, 320 p., 273 ill., 295 F.

* MOSCOU 1900-1930, sous la direction de Serge Fanchereau, essais de André Lischke, Elena Rakitina, Noël Simons, Andrzej Turowski et Stanislas Zadara, Seuil, 280 p., 295 ill., 495 F. jusqu'au 31 décembre, puis 590 F.

Fumées de Chine

LES ouvrages encyclopédiques sont plus souvent des livres de raison que des livres de passion. Il s'agit de rassasier, pas de mettre en appétit. Pour réaliser le fort-volume intitulé La Chine ancienne, les auteurs furent, sous la direction de Roger Coquery, treize à table. Tous éminents spécialistes, mais beaucoup plus pâles écrivains, qui mirent en coupe réglée la civilisation chinoise. La géographie (ou mieux : la géomorphologie), les faits, les dates, les découvertes, les échanges commerciaux, les religions, l'économie, les arts et les lettres sont répertoriés, étudiés, analysés. Incontestablement, il s'agit là d'une précieuse approche de l'Empire du Milieu, concrétisée en un bel instrument de travail. Qui veut approfondir, ici, apprendra.

Qui veut un supplément de fougue, de fantaisie, d'enthousiasme lié à un vivant savoir se procurera la Chine, de Jacques Pimpaneau. Seul, il nous entraîne dans les labyrinthes de la société chinoise. Lui aussi énumère et classe, mais c'est plutôt pour baliser un parcours érudit et libre. Pimpaneau est un compagnon hors pair, et humble avec ça : « Être un peu utile, annoncer-t-il, être comme une petite fumée dont il restera peut-être quelques effluves, voilà le modest but de cette publication. » Avec lui, en effet, la culture, les traditions, les mœurs chinoises se déploient et marquent aisamment la mémoire.

A. V.

* LA CHINE ANCIENNE, de Jacques Pimpaneau, éditions Philippe Picquier, 400, 140 F.

* LA CHINE, de Jacques Pimpaneau, éditions Philippe Picquier, 400, 140 F.

Anthologies en lot genre

L'ÉPOQUE est aux anthologies, aux regroupements et florilèges qui donnent l'agréable sensation de pouvoir embrasser la totalité d'une littérature ou d'un genre littéraire en perdant le moins de temps possible. Il faut sans doute savoir gré aux éditeurs et auteurs qui, se donnent beaucoup de peine pour mener le lecteur tout droit à l'essentiel. Pourquoi jouer les explorateurs, au risque de s'égarer, lorsque des guides complaisants défrichent le terrain pour votre plaisir et votre confort ?

L'Anthologie de la poésie française, dirigée par Jean Orizet chez Larousse, n'est pas la première du genre. La visée encyclopédique fait l'originalité de l'ouvrage, agréablement illustré dans une mise en page soignée. Le large choix d'œuvres permettra à l'amateur de faire peut-être quelques découvertes et de noter quelques absences. Le genre à ses lois.

Concernant également la totalité de la poésie française, du Moyen Âge à nos jours, le Grand Livre de la poésie française, de Marcel Jullian, est plus convenu et ne s'aventure pas au-delà des valeurs d'édifice reconnues. Plus

agréable que celle de Larousse, la présentation de cet ouvrage n'est cependant pas d'une inoubliable originalité.

Plus ambitieux, pour se pas dire carant mégalomane, le Livre de l'Époque (ou I), préface par les éditeurs Brocheur et conçu par un « groupe d'enseignants et de critiques littéraires », réunit quelques échantillons des écritures de tous les temps et de tous les continents. C'est un des Vols de l'Homme et de la Bête aux déclarations des déités de l'homme, à Darwin, Nietzsche et Frost. Un très curieux assemblage en forme de puzzle dont on saisit mal l'intention et la finalité.

PATRICK KÉCHICHAN.

* ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANÇAISE, sous la direction de Roger Coquery, Larousse, 640 p., 295 F.

* LE GRAND LIVRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE, de Marcel Jullian, France Loisirs, 446 p., 148 F.

* LE LIVRE DES LIVRES, sous la direction de Vincent Wackenheim et Christine Chastagnier-Verheyen, préface de Jean-Jacques Brocheur, Ed. Paris-Europe, 824 p., 248 F.

RENNES LIVRES BOULEVARD... MAISON DES ARTS... ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANÇAISE... HISTOIRE DE LA PRATIQUE DE LA DANSE... DISQUES... PAPERIE... ROQUINIER... BOULANGERIE... BOULANGERIE... BOULANGERIE...

LIVRES POUR

PICARD LIBRAIRIE INTERNATIONALE 82, rue Bonaparte, PARIS 6^e

VOUS REVEZ DE SANTORIN? Vous avez contemplé les gigantesques falaises où se perchent les blancs villages.

CELINE TARDI VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT

Un album de la collection les sentiers imaginaires, en vente chez votre libraire.

EMILE MALE LES SAINTS COMPAGNONS DU CHRIST

"Tu ne veux pas passer la télévision OK, tu ne veux pas être célèbre d'accord mais fais-le au moins pour ta mère!"

GRAND CONCOURS PLUME EN HERBE A partir d'images parues dans Le Monde daté du 3 décembre.

La librairie Gallimard vous invite à rencontrer Patrick Modiano et Sempé

50 000 visiteurs, dont 20 000 enfants, 112 exposants au 4^e salon du livre de jeunesse de Montreuil, qui s'est tenu au début décembre.

Mes cinq préférés

LES AVENTURES DE PINOCCHIO, de Carlo Collodi, illustrées par Roberto Innocenti.

AUTEMPS DE L'ANTAN, de Patrick Chamoiseau. Des contes de la Martinique inventés par les esclaves des plantations.

CHAHARAZADE, par Nacer Khemir, illustrée par Oum el Khir.

L'ALSACE EN TORTS ET DE TRAVERS, de Tomi Ungerer.

CHERE MILI, de Wilhelm Grimm, illustrée par Maurice Sendak.

L'œil ébloui

DANS le domaine du livre documentaire utilisant la qualité et la précision de l'illustration au point que ne sait plus s'il s'agit de dessin de photographie, que Pierre Michand a créé chez Gallimard un « ensemble de collections encyclopédiques ».

Il existe dix désormais trois collections de poche « Découvertes », la plus du temps bien adaptées à chaque âge.

« Rappelez-vous aussi l'ouvrage de notre collaborateur Alain Fourment: Histoire de la presse des femmes, de 1768 à nos jours.

cents comme pour adultes (de 40 F à 72 F) qui pousse à une forme de perfection le rapport entre le texte et l'image avec des documents qui ont souvent la qualité de reproduction et la beauté des grands livres d'art.

Huit volumes ont paru en 1988 dont on ne saurait dire lequel est le plus réussi: le Nid, l'Œuf et l'Oiseau; De l'os au squelette; Roches et Minéraux; Armes et Armures; De la chenille au papillon; Des sports et des jeux; l'Étang et la Rivière; Les Secrets de l'arbre (64 pages, 85 F jusqu'au 31 décembre).

« Rappelez-vous aussi l'ouvrage de notre collaborateur Alain Fourment: Histoire de la presse des femmes, de 1768 à nos jours.

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Gare aux fées

LE CABINET DES FÉES. Tome 1: Contes de Madame d'Aulnoy. Tome 2: Plus belle que Fée et autres contes.

« Noël, qui ne voudrait être un enfant? Un enfant à qui l'on expose des histoires, des images, des contes qui finissent toujours bien... »

On n'attendait pas d'un éditeur « pour grandes personnes » comme Philippe Picquier un cadeau de Noël comme celui qu'il vient de nous faire en éditant...



« Il reconnaît enfin qu'il voyait le véritable objet de sa passion ».

Il était une fois un roi qui avait trois fils bien faits et courageux: il eut peur que l'un d'eux ne se fit tuer avant sa mort et il les soumit à des épreuves pour désigner son successeur.

L'histoire de la Belle et le Bête est ici inversée, puisque c'est un prince qui aimera la Bête, au point de vouloir l'épouser.

arbres, les plantes de la terre, le portrait des rois et des souverains qui régnaient sur la terre, les femmes, leurs maîtresses, leurs enfants, chacun vêtu à la mode de son pays.

Pour assister la Chatte blanche qui voulait mourir de son prince, ce dernier coupe la tête et queue de son amie la chatte.

Un second volume, où l'on s'émerveillera notamment à la lecture de la Princesse égarée, de Mademoiselle de Lubert, voyagee plus fort qu'on puisse imaginer.

Un article très intéressant de la revue Dire intitulé Qui sont les conteurs du conte (1), rappelle même que quelques périodes récentes ont porté préjudice au conte.

« Un article très intéressant de la revue Dire intitulé Qui sont les conteurs du conte (1), rappelle même que quelques périodes récentes ont porté préjudice au conte.

« Un article très intéressant de la revue Dire intitulé Qui sont les conteurs du conte (1), rappelle même que quelques périodes récentes ont porté préjudice au conte.

500 من الأصل

LIVRES

LE MONDE DES LIVRES

LA JEUNESSE

1789 pour les enfants

APRÈS des décennies d'errements tant pédagogiques, qu'idéologiques... en ce qui concerne notre rapport à l'Histoire et à son enseignement, l'Histoire est à la mode.

D'abord, place aux célébrations : le Bicentenaire de la Révolution française, le thème de l'année, tient sa place chez tous les éditeurs de jeunesse.

De la BD « révolutionnaire » au pamphlet monarchiste, on peut tout trouver chez les libraires et dans les bibliothèques, même si l'essentiel de la production documentaire continue à inculquer les vertus républicaines, nationales et patriotiques.

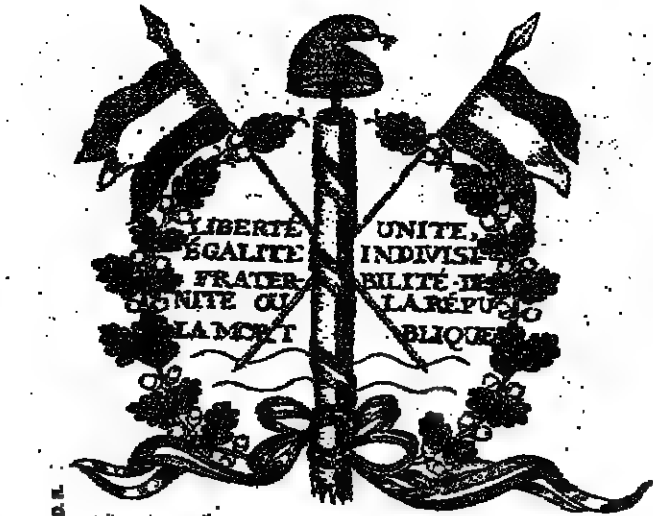
Parmi les ouvrages « révolutionnaires » pour tous les âges, l'imagerie recoupe une sorte de « folklore ». Citons quelques titres :

- A Paris sous la Révolution, collection « Des enfants dans l'histoire », la proclamation de la République vue par Félicité, dix ans, fille d'une buandière de Paris. (Casterman, 44 p., 47 F.)

- J'étais enfant pendant la Révolution française, la grande histoire et la libération des esclaves vue de loin par un mousse de onze ans qui navigue entre Nantes et la Jamaïque. (Sorbier, 44 p., 40 F.)

- Au cœur de la Révolution, qui montre la réalité de la vie à Paris au jour le jour entre 1789 et 1794, avec ses banquets patriotiques, ses affamés, ses fêtes qui alternent avec les émeutes et les révolutions, une récréation vivante de la vie quotidienne dans des temps troubles. (Albin Michel Jeunesse, 62 p., 70 F.)

- La Révolution française. Le journal d'Antoine Verbois (27 avril 1789, 27 juillet 1794). Le journal d'un petit Parisien du faubourg Saint-Antoine, âgé de douze ans, clairement présenté, avec une bonne iconographie, une



chronologie et un dictionnaire succinct et utile. (Centurion-Okapi, 94 p., 97 F.)

- La Révolution française au jour le jour, par Denys Prache. Une galerie de portraits et une chronologie en images habilement colorées, des cartes, des biographies et, sur les pages de garde, le calendrier révolutionnaire de vendémiaire à fructidor. (Hatier, collection « Le Grenier des merveilles », 94 p., 96 F.)

- La Révolution française. Elle inventa nos rêves, par Bernard Epin. Un album pour défendre la Révolution française et ses principes : liberté, égalité, fraternité, pour apprendre aux enfants à « se situer comme individus dans la marche en avant de l'humanité ». (Messidor - la Farandole, 124 p., 115 F.)

- La Bastille. Une bastille à prendre et à reconstruire en 14 planches numérotées, avec un texte en français, anglais, néerlandais, italien. Une maquette pré-découpée, échelle 1 cm = 2 m. Pour manuels habiles. (Ed. Tomis, coll. « L'Histoire en mains », 70 F.)

- Au temps de la Révolution française : 1776-1799. Et images colorées, soigneusement légendées et simplifiées, une sorte de panorama mondial, des Amériques à la France, des années qui ébranlèrent le monde. Sur les pages de garde, un joli jeu de l'oie de la Révolution, on part de la Bastille (n° 1) et on gagne si on parvient à l'Assemblée nationale ou « palladium de la liberté » (n° 63). (Hachette, coll. « La vie privée des hommes », 68 p., 70 F.)

- Les soldats de la Révolution française, par Lilliane et Fred Funcken. Les uniformes, les grades et les armes des fantassins, cavaliers, artilleurs, hussards, etc., représentés avec une précision minutieuse qui rend vivante l'histoire militaire. (Casterman, 160 p., 230 F.)

- Alain Decaux raconte la Révolution française aux enfants. On croit entendre les intonations et la voix du conteur à la lecture d'un texte qui vous « parle » de Danton, Saint-Just, Robespierre, M. de Charette, M. Tallien ou Bonaparte comme s'ils allaient arriver. (Librairie académique Perrin, 176 p., 140 F.)

- La Conquête des libertés. On n'en finit jamais avec les précurseurs et les acquis de l'histoire des révolutions et des combats des hommes pour conquérir de nouvelles libertés. Ce petit album, résolument progressiste et bien-pensant, illustre une « longue marche » depuis l'esclavage antique jusqu'au sous-développement du tiers-monde, en évoquant la liberté de conscience, la liberté d'expression, la traite des Noirs, le droit des femmes, etc. (Ed. Epigones, coll. « Rencontrer l'histoire », 64 p., 69 F.)

Les tournants de l'Histoire

D'autres dates méritent de ne pas être oubliées, ne serait-ce qu'à cause de l'influence qu'elles ont eue sur l'histoire du monde, parfois jusqu'à nos jours. Parmi les titres qui nous ont intéressés, signalons : 732 : la bataille de Poitiers. Francs et Sarrasins face à face. La bataille de Poitiers racontée aux dix ans (et plus) en replaçant l'importance de deux mondes face à face dans une Gaule qui est encore un monde mystérieux, tandis qu'à Byzance un empereur condamne l'adoration des images représentant Jésus, la Vierge et les saints, tandis qu'au Mexique les Mayas construisent une civilisation exceptionnelle et qu'au Japon s'ouvre une période particulièrement brillante. (Hachette Jeunesse, coll. « Les tournants de l'histoire du monde », 30 p., 41 F.)

- Dans la même collection : 490 avant J.-C. : Marathon ; 44 avant J.-C. : César assassiné ; 1492 : Christophe Colomb.

1845 est une date évidemment moins significative, mais Un pèlerinage en Inde du Sud en 1845 : Tiruvannamalai est l'occasion de se familiariser - grâce à un texte clair et dense, à des plans et à des dessins noir et blanc très évocateurs grâce à un court lexique - avec un village tamoul et des dieux de la religion hindouiste juste au moment où les Anglais se rendent maîtres de l'Inde. (Albin Michel Jeunesse, coll. « Un lieu, des hommes, une histoire », 60 p., 72 F.)

Parmi d'autres titres passionnants sur des sujets pas encore très ressassés, citons encore :

- Les Grandes Découvertes et l'Europe des grands royaumes (17^e et 18^e siècle), de beaux albums joliment illustrés en couleurs. (Casterman, coll. « L'Histoire des hommes », 78 p., 90 F.)

- Les Occupations des hommes aux 16^e et 17^e siècle, un peu simplifié, mais évocateur d'un certain internationalisme après la fin du Moyen Âge. (Epigones, coll. « Rencontrer l'histoire », 54 p., 69 F.)

- Voyage dans la Chine des empereurs mandchous - Les souverains Qing, 17^e-18^e siècles ; Voyage au cœur du Moyen Âge. L'âge des chevaliers 11^e-13^e siècle ; Voyage dans la Rome des Césars. De la République à l'Empire. Une nouvelle collection pour les débuts du secondaire. (Hachette Jeunesse, coll. « Voyages dans l'histoire du monde », 68 p., 73 F.)

Dans le même genre, mais pour voyager dans le monde d'aujourd'hui avec des dessins, des cartes, les données essentielles de la géographie économique et humaine, Hachette Jeunesse présente encore une nouvelle collection. « La vie des pays du monde » : le Japon au présent, le Brésil, l'Afrique de l'Ouest, le Grand Nord canadien.

N. Z.

En ce qui concerne « L'Histoire, l'enfant et les livres », on pourra se documenter avec le numéro spécial de la Revue des livres pour enfants qui traite notamment de « La documentation historique pour enfants en France de 1970 à 1987 » à propos de la Révolution française, d'« Histoire et bande dessinée », de « La Révolution française racontée aux enfants anglais » et qui fournit une bibliographie (documentaires, BD, histoires de France, romans). La Joie par les livres, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Tél. : 48-87-61-95. Prix : 56 F.

Signalons également un volume de Bibliographie historique, de l'Antiquité à nos jours, réalisé à l'occasion du Festival de Rouen du livre d'enfants en novembre dernier. A commander à l'association des Amis de la Renaissance, 3, rue de l'Hôpital, 76000 Rouen. Tél. : (16) 35-98-60-94. Prix : 30 F.

LES LIVRES QUE VOUS DEVEZ OFFRIR SONT DANS NOTRE CATALOGUE*

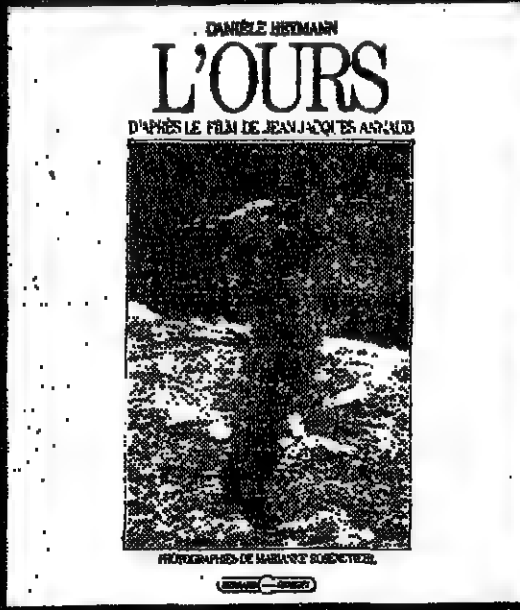


- AIX-EN-PROVENCE Librairie Goulet ALBERTVILLE Librairie Guin ALLENCON Librairie Sayer AMIENS Librairie Martelle ANGERS Librairie Cortad BAIE Librairie Poyet BERNE Librairie Poyet BORDEAUX Librairie Mollet CAEN Librairie Guillaume CANNES Librairie A La Sorbonne CHAMBERY Librairie Carrin CHARTRES Jean Legé Librairie CLERMONT-FERRAND Librairie Les Volcans COGNAC Librairie Gauthier DREUX Jean Legé Librairie GENEVE Librairie Poyet

* Catalogue GRATUIT, disponible UNIQUEMENT chez ces libraires.

Advertisement for Régine Deforges Lola. Includes a portrait of Régine Deforges and the text: "J'ai été souvent troublée par les aventures qui arrivaient à mes héroïnes. Grâce à elles j'ai découvert que Paris était la ville femelle par excellence." Editions Ramsay. LES GOURMANDISES DE LA LITTÉRATURE.

DANIELE HEYMANN - L'OURS Les aventures de Youk, un ours qui fait l'apprentissage de la vie.



La magie d'un film et, maintenant, le plaisir d'un livre. 1 album de 60 pages - 70 photos couleurs - 89 F.

GRASSET

Advertisement for José Sarney's book 'Au-delà des fleuves'. Includes a portrait of José Sarney and text: "L'écriture de Sarney est riche, vigoureuse, nourrie d'une connaissance intime du parler des gens du peuple, avec l'accent si particulier de ces 'gens comme nous' de l'intérieur du Maranhão, cadre des histoires qui nous sont contées dans ce livre de malices et de prodiges." Stock. 276 p., 98 F.

هكذا من الأصل

مكتبة من الأصل

LE MONDE DES LIVRES

UN HOMMAGE A MARGUERITE YOURCENAR UN AN APRÈS SA MORT

Que la terre vous soit légère...

Voici de larges extraits de l'éloge funèbre de Marguerite Yourcenar, prononcé par Walter Kaiser, son traducteur américain, le 16 janvier, dans l'île des Monts-Déserts (le Monde du 22 janvier).

DANS le discret et charmant petit cimetière de Somesville, Jeannie Des Des, Fuku et moi avons remis à la terre gelée les ultimes restes temporels du vaste esprit que nous honorons aujourd'hui. Le jour lumineux était tout d'ivoire et d'or. Au-dessus de nous, un soleil étincelant brillait dans le plus bleu des ciels et la terre sous nos pieds s'enveloppait de la première neige, profonde et vierge. Elle était aimé un tel jour (...).

Là, j'ai pensé à ce jeune prêtre français dont elle décrit les derniers mots, « saluez-moi », chuchotés dans la prairie des jésuites, un mile ou deux au sud de Somesville ; à Hadrien renonçant seriemment à l'existence dans les chateaux de juillet à Bales ; à la vie de Zénon ruisselant de ses veines dans son obscur callide de Bruges ; à Nathanaël, le vent des dunes de l'île de Tazel. Ce matin-là, dans le grand froid immobile du Maine, l'air lumineux résonnait d'une paix si cristalline qu'on eût presque cru, un bref instant, pouvoir entendre la musique des sphères. Nous confirmons alors ce qui restait de Marguerite Yourcenar à ce coin de terre qu'elle avait si tendrement aimé.

Ce n'était que ses restes mortels. Elle avait depuis longtemps rejoint l'immortalité — non seulement celle que confère l'Académie française, mais l'immortalité suprême qu'elle-même s'était acquise par une œuvre que nul ne pouvait atteindre. Car aussi longtemps que, dans l'éphémère de ce monde sublunaire, des hommes et des femmes s'enquerraient du sens de leur humanité, Marguerite Yourcenar est un des auteurs vers qui ils se tourneront pour quérir une réponse. C'est la question à laquelle elle s'est mesurée toute sa vie, la question que tous ses livres s'acharment à élucider. Et c'est pour la sagesse de sa réponse qu'ils seront lus éternellement.

Elle avait beaucoup réfléchi à la mort. En vérité, à ma connaissance, nul autre auteur, dans toute la littérature mondiale, n'a si continuellement dépeint au plus vif l'acte de mourir. Mais bien qu'elle ait eu, comme Montaigne, affec-

tion et respect pour ceux qui se préparent à leur mort et qu'elle ait dit qu'elle la tenait « pour la forme suprême de la vie », tout comme Montaigne, elle savait que la grande affaire est de vivre, non de mourir.

Peu de temps avant sa mort, elle avait dit : « On se doit de penser et de lutter jusqu'à la fin amère, de nager dans le flot qui à la fois nous porte et nous emporte, tout en sachant par avance qu'il n'est d'autre issue que l'engloutissement dans l'infini de la mer béante. Mais qui sombre et s'engloutit ? Il faut accepter les peines, les maux et afflictions qui nous assaillent, nous et les autres, et il faut accepter notre propre mort et la mort d'autrui comme une part naturelle de la vie... Il nous faut penser à la mort comme à une amie. » (...)

Elle savait les empires éphémères

Pour Marguerite Yourcenar, la vie en ce monde était une expérience intense, riche de dons perpétuels et de perpétuels éblouissements. Et, néanmoins, elle avait de l'existence humaine une vision sombre et grave. Comme le personnage de Valentine dans *Anna soror*, il semblait que, jeune, elle eût acquis « une singulière gravité, et le calme de ceux qui n'aspirent pas même au bonheur ». Des Grecs qu'elle aimait tant, mais plus encore de sa propre perception de l'expérience, elle savait que le destin de l'homme est inexorablement tragique, et que, comme le chante Job, « l'homme, né de la femme, a la vie courte, mais des tourments à satiété ». Elle savait aussi, comme Pindare, que l'homme n'est que l'ombre furtive d'un rêve et, comme Hamlet, qu'il n'est qu'une transitoire quintessence de poussière.

Elle savait les empires éphémères, les amours fugitives, la terre elle-même périssable. On sentait qu'elle pensait avec Keats que ce monde est « une vallée où se forge l'âme », où notre intelligence ne devient âme que dans la brûlante alchimie des douleurs et des maux. Elle était pessimiste quant à l'avenir d'une humanité acharnée à détruire son environnement, incapable d'entendre les leçons du passé et son regard s'endeuillait au spectacle de ce qu'elle nommait « le document



humain, le drame de l'homme aux prises avec les forces familiales et sociales qui l'avaient fait et qui, brisé après brisé, le détruiraient ».

Et cependant, dans le même temps, son infinie compassion pour l'entière création, homme ou animal, végétal ou minéral, et sa rayonnante certitude du caractère sacré de la vie, toute brève et ployée par le destin qu'elle soit, la sauvait de l'aride désespoir du nihilisme. Son aptitude à saisir et savourer l'instant dans la riche plénitude de ses moindres détails et ce regard de surplomb par quoi elle liait organiquement cette succession d'instant pour les mener en flux de temps et d'histoire lui donnaient, sinon à proprement parler l'espérance, du moins une profonde et suffisante adhésion au monde.

« L'infortune et la douceur d'exister »

Dans son dernier grand ouvrage, où elle-même voyait une sorte de testament au terme d'un long itinéraire de vie et d'écriture — et dont elle-mêmes avait dit une fois qu'il serait une mise à l'épreuve de la maturité du lecteur, — spin héros Nathanaël, avant sa mort, médite sur ce qui fonde son identité d'être humain. Et, peu à peu, sa méditation se transmue en une somptueuse célébration de l'essentielle fraternité qui unit tous les êtres. Ses mots, sans aucun doute, reflètent l'ultime credo de Marguerite Yourcenar.

« Mais qui était cette personne qu'il désignait comme étant soi-même ? Il ne se sentait pas, comme tant de gens, homme par opposition aux bêtes et aux arbres ; plutôt frère des uns et

lointain cousin des autres. Il ne se sentait pas non plus particulièrement mâle en présence du doux peuple des femelles ; il avait ardemment possédé certaines femmes, mais, hors du lit, ses soucis, ses besoins, ses servitudes à l'égard de la paix, de la maladie, des tâches quotidiennes qu'on accomplit pour vivre ne lui avaient pas paru si différents des leurs. Il avait, rarement, il est vrai, goûté la fraternité charnelle que lui apportaient d'autres hommes ; il ne s'était pas de ce fait senti moins homme.

« On faussait tout, se disait-il, en pensant si peu à la souplesse et aux ressources de l'être humain, si pareil à la plante qui cherche le soleil et l'eau et se nourrit tant bien que mal des sols où le veru l'a semé. La coutume, plus que la nature, lui semblait marquer les différences que nous établissons entre les rangs, les habitudes et les savoirs acquis depuis l'enfance, ou les diverses manières de prier ce qu'on appelle Dieu. Même les âges, les sexes, et jusqu'aux espèces, lui paraissaient plus proches qu'on ne croit les uns des autres : enfant ou vieillard, homme ou femme, animal ou bipède qui parle et travaille de ses mains, tous communiaient dans l'infortune et la douceur d'exister. »

Tous étaient également réunis dans son amour. Car le sentiment qui, au plus intime, habite ce passage dans son expression de profonde fraternité avec toutes choses créées — le sentiment qui, pourrais-je dire, a le plus intensément habité sa vie — est un amour éperdu de compassion. (...)

Dans cet univers des Monts-Déserts dont elle était si proche et où elle avait fait sa maison, son esprit, j'en suis sûr, planera toujours sur monts et riviages, réparant sur ces lieux la bénédiction de son affectueux sagesse. Et en ce jour où nous lui disons au revoir, je voudrais pour elle prononcer cette ancienne formule propitiatoire qu'Hadrien sans nul doute savait : « Sit tibi terra levis Marguerita ». Puisse la terre, cette terre qui vous avez aimée d'une si profonde tendresse, être sur vous légère, infiniment.

WALTER KAISER, (Traduit de l'anglais, Etats-Unis par Montique Nemer.)

© W. Kaiser et Ed. Gallimard.

(L'intégralité de ce texte inédit figurera en annexe de la biographie de Marguerite Yourcenar à paraître chez Gallimard.)

« Deux Noirs », de Rembrandt

(Suite de la page 19.)

Fragment d'une grande composition jamais réalisée, d'une Épiphanie avec ses rois mages (mais ils sont deux et non trois, et sans la barbe et la majesté que leur auraient prêtées tant de vieux peintres) ? Ou simplement serviteurs des rois, et en ce cas si différents des Noirs robustes et soumis portant sans effort les coffres et les ballots de leurs maîtres ou tenant leurs chameaux en laisse ? Ces deux jeunes hommes si visiblement dévastés diffèrent aussi en tout des cinq *Études de Noirs* de Rubens, magnifiques animaux humains, bête à l'aise dans leurs riches costumes de l'âge baroque,

• La Maison des écritains organisée samedi 17 décembre, jour anniversaire de la mort de Marguerite Yourcenar, un après-midi de lectures et d'hommages (à partir de 15 heures), avec la participation, notamment, de MIM, François Wassermann et Camillo Faverman, deux jeunes universitaires travaillant actuellement sur Marguerite Yourcenar, Jean-Pierre Cortegiani, égyptologue, et Eric Podor, qui prépare une adaptation théâtrale des *Mémoires d'Hadrien*, *Contes pour Anahelis* (53, rue de Verneuil, 75007 Paris).

• Le Labyrinthe du monde, la trilogie familiale de Marguerite Yourcenar, dont le dernier volume, *Jeune fille* ? L'Éternité, vient de paraître (le Monde du 21 octobre), a été réuni en coffret, sous emballage en carton (Gallimard, trois volumes, 315 F).

attestant à la fois la force et la sécurité d'exister.

Ceux-ci sont maigres, émaciés presque, et leurs yeux exorbités ou creux, aux paupières rosâtres, sont d'hommes qui ont connu les coups et la fièvre, en tout cas l'intolérable. Deux amis, deux frères ? De toute façon, rapprochés de très près par l'amitié et la fraternité du malheur. Pas même plaintifs ou visiblement craintifs, pas même bouassement accablés ou revendicateurs, comme les eussent représentés à partir du dix-huitième siècle les peintres à bons sentiments. Plus humains que Noirs, plus hommes qu'esclaves, soumis seulement plus encore que la plupart de nous à l'outrage d'exister.

Ils sont vêtus, comme tant de personnages de Rembrandt, de souquenilles élimées et décolorées qui font d'eux de misérables princes. Leur héritage africain est à la fois chez eux très net et très individuel : pas n'importe quels nègres, deux Noirs dont un ethnologue pourrait sans doute identifier la tribu et l'aire d'origine. En chacun d'eux, on sent la présence d'un destin personnel, d'un sort qui est à eux et qui pourrait être à nous tous (nous aurions pu nature noirs ; nous aurions pu et pouvons encore devenir des prisonniers), mais à chaque expérience ils ont dû apporter ce qu'ils ont de dignité native, de courage, et même de douceur.

Ils ont eu peur : l'esclave de gauche surtout l'indique, le moins

intelligent peut-être, ou le plus brisé. Leurs grosses lèvres ont sans doute connu le bâillon, et leurs épaules les lanières. L'homme de gauche, qu'on dirait le plus robuste des deux, paraît s'appuyer sur son camarade et en dépendre pour exister. L'autre, qui se tient très droit, si noble dans sa force usée, a l'indifférence royale des races libres. Rien de ce qu'il a été ne l'empêche d'être ce qu'il est.

Ces deux princes fragiles

Dans une île de la Georgie, cet Etat du Sud qui fut une pépinière et un pourrissoir d'esclaves, et où, même aujourd'hui, les sectes irréductibles, les groupes soudés par la notion de la supériorité de l'homme blanc, normal et protestant sont peut-être plus enracinés qu'ailleurs, on montre une crique quelconque, où la légende veut qu'un vaisseau négrier ait jadis débarqué ses princes, celles du moins qui arrivaient vivantes, après les longs mois de terreur, d'étouffement et d'infections de la traversée.

Hommes libres, chefs peut-être dans leur pays, venus par l'un des leurs avide de toucher l'or des Blancs, ils avaient passé d'un continent dont ils ignoraient même le nom à un autre dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence. La légende assure qu'une fois débarrassés momentanément de leurs fers, lâchés sur la plage marécageuse par des gardes-

chiourmes qui comptaient les enfermer de nouveau pour les conduire en ville au bloc du marché, on vit cette petite troupe d'hommes entrer dans la mer comme pour s'y rafraîchir, en chantant inexplicablement une de ces longues complaintes de leur pays, ponctuées de cris ou prolongées par de profonds murmures à bouche close, et qui font pleurer. Avançant toujours, on ne vit bientôt plus d'eux que des épaules luisantes, et des îles crépues dont les grandes bouches chantaient. Puis rien que quelques haillons détachés de leurs loques et flottant sur la mer.

Venus de leur patrie sur le formidable océan, dans un bateau-prisonnier, ils s'étaient dit qu'ils y rendraient en liberté par ces grandes routes de la mer, n'imaginant même pas la mort, ou acceptant la mort. Ces deux amis s'étaient l'un l'autre, ces deux princes fragiles usés par la misère et les sévices, à moins que ce soient la misère et les sévices qui eussent fait d'eux deux princes, s'enfonçant sous nos yeux dans la pénombre de Rembrandt, et y disparaissent comme ils l'eussent fait dans la mer.

MARGUERITE YOURCENAR, 29 septembre 1986, Mont-Désert, © Gallimard.

(Ce texte fera partie du recueil d'essais réunis sous le titre *En présence et en étrangeté* qui sortira dans quelques mois chez Gallimard.) (Les paragraphes et intertitres sont de la rédaction.)

VOUS REVENEZ DE TUNISIE ? Ce beau livre est un très beau livre. G. SALACHAS (Télérama) Vous revivrez vos souvenirs dans Tunisie, ma mémoire d'enfant, un album de Joël Cuénot, qui se souvient de sa jeunesse dans un pays retrouvé après trente années d'absence. Un album de la collection les sentiers imaginaires, en vente chez votre librairie. A défaut, téléphoner au (1) 45 07 13 11 (répondeur). Les sentiers imaginaires, des livres inclassables.

Frère Roger de Taizé son amour est un jeu Taizé - Le Seuil Pour la première fois un petit livre réunit l'essentiel de la pensée du fondateur de Taizé. Avec une brève histoire de la communauté. 160 pages 37 FF Frère Roger a reçu le prix UNESCO 1988 de l'éducation pour la paix.

Le dernier album de PLANTU en vente en librairie PLANTU OUVERTURE EN BÉMOL La Découverte / Le Monde Placé sous le signe de l'ouverture (... en bémol), ce bilan de l'année écoulée, (septembre 1987-septembre 1988), permettra aux lecteurs du Monde (et à tous les autres !) de retrouver ces rayons d'humour qui éclairèrent au quotidien une année électorale autrement bien morose. LA DÉCOUVERTE / Le Monde

LA VIE DU LIVRE Livres d'histoire neufs et épuisés LIBRAIRIE PAGES D'HISTOIRE 8, rue Bréa, 75006 Paris. (1) 43-54-43-61 CATALOGUES MENSUELS sur demande LIVRES ILLUSTRÉS VARIA LISTE SUR DEMANDE Librairie YVES CERINO 13, rue de Boigne 75000 CHAMBERY Tél. : 79-33-27-60 NOUVEAU QUARTIER LATIN 78, boulevard Saint-Michel 75006 PARIS - Tél. 43-26-42-70 Ouvert lundi-samedi, 10 h-19 h

ER : un pre... Les grandes banques... Pour un contrat...

Epargne et placements

Le krach n'a pas semé la ruine. Terriblement affectée, l'épargne, malgré tout, a tenu bon et n'a pas massivement refléchi. Ce réflexe l'a sauvée. Avec la reprise d'une ampleur inattendue enregistrée ces dix derniers mois rue Vivienne, les dégâts ont été en grande partie réparés et elle a retrouvé un bien meilleur min. La crise a néanmoins laissé des séquelles. Dans un monde déjà en bouillonnement, il a agi comme un révélateur. Le paysage s'est profondément modifié. Les mentalités, les objectifs, jusqu'au sens de l'épargne : plus rien n'est comme avant. La Bourse n'est plus cette tirelire magique capable de procurer très vite des profits faciles. Elle est redevenue ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : l'endroit où, par principe, les capitaux peuvent en sécurité venir s'investir pour y fructifier. Ce n'est rien de dire que le caractère des placements a changé. La maison individuelle, encore un rêve il y a vingt ans pour le plus grand nombre, est désormais un bien de consommation courant. La protection de la famille est, elle aussi, montée en rang des préoccupations majeures. Par voie de conséquence, elle est devenue une des grandes composantes de l'épargne. Et comme la retraite en est, Dieu merci, souvent l'aboutissement heureux, l'idée d'en améliorer les conditions en palliant les défaillances de la Sécurité sociale guide de très nom-

breux placements. Témoin le succès rencontré par les assurances-vie. L'épargne ne résout pas tous les problèmes, mais elle permet de trouver des solutions adéquates.

Cependant, l'investissement a pris aujourd'hui de multiples facettes. Au début des années 80 encore, les moyens offerts par les placements destinés à satisfaire un jour les besoins de consommation et d'assurance ont été relativement limités. Depuis, avec la modernisation de la Bourse et l'apparition de nouveaux instruments (MATIF, MONEP, contrats à terme sur indices et sur actions), ils ont proliféré. Contrepartie de cette révolution culturelle : les particuliers ont perdu le pilotage en direct de leurs placements. Et l'épargne doit s'en remettre presque entièrement aux professionnels qui se trouvent désormais en position dominante, mais pas nécessairement en position de force, comme ils l'auraient souhaité. Car, si elle est associée, la nouvelle race d'épargnants n'en est pas moins exigeante. Les scandales boursiers consacrent l'odeur froide de la crise et la profusion des produits n'a sur le marché pour alléger la clientèle le rendement difficile. Personne n'accepte plus aujourd'hui de s'engager dans des contrats complexes à long terme.

L'épargne veut avant tout rester mobile. L'échec du PER en administre la démonstration. Ce nouveau paramètre oblige les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) à se montrer ingénieux. Devenue plus pressante que les assurances avec près de 1100 milliards de francs gérés, cette industrie n'est pas au bout de ses peines. Avec l'ouverture du commerce des placements dans les douze pays de la Communauté le 1^{er} octobre 1989, puis la libre circulation des capitaux le 1^{er} juillet 1990, la lutte sera chaude. Troisième du monde, mais premier en Europe, le marché français du placement collectif attire les convoitises.

Les SICAV et autres fonds communs vont devoir déployer des trésors d'imagination non seulement pour conserver leur clientèle mais pour étendre leur influence au-delà des frontières. Bien décidée à leur tailler des croupilles, la concurrence étrangère, qui a souvent bien des attraits (fonds luxembourgeois par exemple), attend le coup d'envoi. Des regroupements se produiront sans doute. Mais faudra-t-il s'en plaindre ? Entre le krach et l'Europe, l'avènement de l'épargnant est peut-être déjà en cours.

ANDRÉ DESSOT.

PER : un premier bilan très décevant

FEU les ambitions d'Edouard Balladur. Le PER (plan d'épargne retraite) lancé l'an dernier avec fracas par l'ancien ministre de l'économie et des finances est loin d'avoir réalisé tous les espoirs que l'on avait mis en lui. Après les SICAV Monory et les CEA (comptes d'épargne en actions), ce qui devait être le troisième volet d'une saga de produits financiers destinés à développer et à démocratiser l'épargne reste encore à l'état embryonnaire.

Certes de multiples incertitudes demeurent quant à la collecte finale, en raison du butoir fiscal de fin d'année. « Le PER étant surtout un produit fiscal, les encours peuvent subitement se gonfler au moment de la réduction des déclarations d'impôt », explique une grande banque nationalisée. Mais il n'est pas téméraire de prédire que les deux millions de plans escomptés à l'époque ne seront strictement pas atteints.

En déca des espérances

A la fin du mois de juillet, TGF, la filiale de la Caisse des dépôts et consignations, ne recensait que 700 000 contrats. Le montant des capitaux recueillis est également bien en deca des espérances : 3,277 milliards de francs à la fin du mois d'août. Alors que le ministre de Jacques Chirac espérait collecter plus de 10 milliards de francs.

Les scores réalisés par les plus gros établissements de la place illustrent bien cette déception. A la fin juillet, la Société générale avait ouvert 160 000 plans pour une collecte de 800 millions de francs. Avec 130 000 contrats, le Crédit lyonnais a recueilli plus de 500 millions de francs. La BNP avait ouvert 120 000 comptes et drainé 530 millions de francs. Le Crédit agricole, enfin, avait collecté 310 millions de francs pour 53 200 plans. Significatif : le montant des encours des SICAV spécialement créées pour satisfaire aux exigences du PER (75 % de l'actif investi en fonds d'Etat, actions françaises...) s'élevait au 30 septembre à 3,6 milliards de francs. Depuis le mois de janvier les encours des SICAV Monory, dont le PER doit en principe prendre le relais, ont progressé de près de 28 milliards de francs !

Autre illustration de cet insuccès : à l'exception de quelques établissements, les primes moyennes n'ont jamais atteint les plafonds, soit 8 000 F pour un célibataire et 16 000 F pour un couple auxquels s'ajoutent 4 000 F pour les foyers ayant au moins trois enfants à charge. Pour l'ensemble des compagnies d'assurance, cette prime en tendance annuelle s'élève à 6 600 F. Ce montant est encore plus faible dans les banques : 4 690 F en moyenne et 3 840 F pour les trois plus grandes. « Les épargnants ont voulu prendre date pour avoir droit aux exonérations fiscales. Ils semblent, en revanche, refuser de bloquer une épargne importante », expliquent la plupart des réseaux. « La collecte avait démarré de façon satisfaisante. Mais les projets rétrogrades de réforme du système ont freiné sensiblement l'agressivité des vendeurs et l'enthousiasme des acheteurs », commente-t-on également.

Les grandes banques avaient pourtant fait preuve de pugnacité : campagnes publicitaires, marketing direct, gros effort de formation du personnel. La récolte n'a pas été à la mesure de ce qui avait été semé.

Second constat : les compagnies d'assurance ont mal occupé le terrain. En août, la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurance) ne comptabilisait que 35 000 contrats. Quatre-

vingt-cinq pour cent des PER auraient ainsi été souscrits auprès des banques. Les AGF, une des sociétés les plus en pointe dans la collecte, n'ont recueilli que 42 millions de francs, Drouot, 40 millions de francs, la Mondiale, 33 millions de francs, le GAN, 30 millions de francs, et l'UAP, 24,5 millions de francs.

La faiblesse des circuits de distribution

La raison de cette modeste portée : la faiblesse des circuits de distribution des compagnies. Les agents et les courtiers d'assurance « pèsent » peu en effet face aux milliers de guichets bancaires. En outre, les réseaux des assurances auraient plutôt favorisé les contrats d'assurance-vie classiques plus faciles à gérer que les PER. Pourtant, certaines compagnies avaient déployé force moyens.

Les AGF, par exemple, ont installé à cette occasion 6 000 micro-ordinateurs destinés à aider les agents à dresser les bilans retraite et fiscaux de leurs clients.

Dernier enseignement enfin : les PER composés de contrats d'assurance-vie ont remporté un net avantage sur les PER-SICAV. Contrairement à la latitude que

leur laisse la loi, les établissements promoteurs ont cherché à simplifier le système en ne proposant que des produits banalisés, standardisés et sans possibilité de panachage. Assurance-vie ou SICAV étaient souvent les termes de l'alternative laissée aux souscripteurs. A la Société générale, sur 160 000 contrats, 100 000 PER ressortent de l'assurance-vie. Le CCF, lui, ne commercialise aucun PER-SICAV. « Ces derniers sont beaucoup moins avantageux que les PER-assurance-vie », explique-t-on dans cette banque. En cas de décès, tout d'abord, les bénéficiaires du PER-assurance-vie seront exonérés de l'IRPP et des droits de succession, même s'ils arrêtent de souscrire.

En outre, l'établissement peut délivrer des avances au souscripteur. Ces avances ne seront pas considérées comme des retraits. Elles ne feront donc pas perdre aux titulaires les avantages fiscaux du PER. Le souscripteur peut également choisir son légataire, en cas de décès, puisque le principe de « dévolution successorale », c'est-à-dire l'obligation de léguer à ses descendants, ne joue pas.

RUTH MILO.

(Lire la suite page 38.)

SICAV : une année de transition

HEUREUSEMENT pour le petit monde de la gestion collective, les crues se suivent et ne se ressemblent pas. Après l'année de tous les dangers, 1988 a permis aux gérants de SICAV de se refaire une santé, de retrouver un peu d'une sérénité perdue et de profiter de la reprise des Bourses mondiales pour afficher des performances honorables.

« En quelque sorte, explique un gérant d'une grande banque de la place, une véritable cure de convalescence a permis de plonger dans dix mois dans le grand bain européen. Pas question donc de crier victoire, d'autant que la quasi-totalité des gestionnaires ont réalisé en fin de compte des gains qui restent globalement inférieurs à ceux des marchés. Du côté des SICAV actions, la performance moyenne s'établit ainsi à environ 25 % pour les obligations, c'est autour de 10 % et pour les SICAV court terme à un niveau de 7 % très proche de celui des taux courts.

Première constatation : « En général, les SICAV qui s'étaient le moins repliés l'année dernière, en raison de la prudence avec laquelle elles étaient gérées, et qui ont persisté dans cette voie sont celles qui progressent le moins aujourd'hui », remarque

M. Eric Eddelfelt, gérant du GAN.

Une affirmation un peu caricaturale mais qui reflète bien le retour en force ces derniers mois de la gestion spéculative et des « coups », pourtant mis au ban des accusés il y a tout juste quatorze mois au moment du krach. Les gestionnaires professionnels n'ont pas été les derniers à surfer, ces derniers mois, sur la vague d'OPA, de rumeurs diverses et de « situations spéciales » qui a déferlé sur Paris.

Une volonté de sécurité

Un retour inespéré à la période de l'âge d'or de la gestion collective, entre 1983 et 1986, qui ne masque pourtant pas complètement les cicatrices bien réelles du krach. Ainsi, quand la Bourse de Paris gagne depuis le début de l'année plus de 50 %, seule une SICAV (France GAN) sur un total de 214 investies en actions réalise à fin novembre une performance égale à celle du marché.

Les véhicules collectifs obligataires ne font guère mieux, avec des progressions moyennes de

l'ordre de 10 % qui ne reflètent que partiellement la bonne tenue du marché obligataire français. Sur les dix premiers mois de l'année et en raison des plus-values dégagées grâce aux baisses des taux d'intérêt, les emprunts d'Etat à dix ans ont gagné près de 20 %.

Seules les SICAV court terme, la révélation de 1987, s'en sortent bien par rapport à leur marché — et non dans l'absolu — et affichent en moyenne des progressions inférieures de moins de 1 % à celle des taux du marché monétaire.

« C'est simple, explique M. Alain Hindii, gérant de la SICAV 5000 du Crédit lyonnais, on ne s'affranchit pas du rapport qui existe dans toute forme de gestion entre d'un côté les risques pris et de l'autre les gains possibles. Plus les risques sont importants, plus les possibilités de gains sont fortes, mais, en cas de perte, la secousse est d'autant plus violente. »

« En fait, souligne un autre gérant, ces performances sont le reflet d'une attitude frileuse de la clientèle, obsédée au début de 1988 par la sécurité, mais aussi des craintes des gestionnaires, traumatisés par le krach et qui la plupart du temps ont pris le train de la hausse en marche. »

Une volonté de sécurité qui se traduit par le poids considérable et prépondérant pris dans l'encours total des SICAV par les véhicules court terme, qui, sur un total de 1 050 milliards de francs, représentent près de 610 milliards de francs contre 160 milliards pour les SICAV en actions françaises, 97 milliards pour les internationalement diversifiées et 180 milliards pour les obligataires.

Encore plus significatif, l'actif net des SICAV court terme, en dépit d'une régression ces dernières semaines, est supérieur de 50 % à celui de la fin 1987, qui était de 400 milliards de francs pour un total toutes SICAV confondues de 800 milliards de francs. Si les investisseurs ont choisi avant tout les placements dits refuges, ils ont aussi accru la fréquence des arbitrages et la mobilité de leurs investissements.

« Une politique des coups »


Les gérants se sont ainsi trouvés confrontés, en particulier au début de l'année, à de fréquents rachats de parts qui les ont obligés parfois à conserver la moitié de leurs actifs en liquidités et obligations, au moment même où il devenait le plus intéressant de revenir sur le marché. Un handicap certain au début de la reprise, en particulier pour les grosses SICAV actions bancaires de plusieurs milliards de francs, qui ont tenté ensuite de compenser ce handicap en pratiquant ce que certains appellent « une politique de coups ».

Autre conséquence du krach et de la recherche tous azimuts de la sécurité, la création par l'ensemble des OPCVM (organismes de placements et de conseils en valeurs mobilières) de garde-fous pour leur intervention sur les nouveaux marchés financiers à terme. La COB (Commission des opérations de Bourse) a ainsi fixé des limites aux positions ouvertes qui peuvent être prises sur les marchés de « futures » et d'options à 10 % de l'actif net de la SICAV pour chacun de ces nouveaux instruments financiers. Par ailleurs, les engagements contractés par une SICAV sur l'ensemble des marchés conditionnels ne doivent dépasser à aucun moment la valeur de son actif net.


ÉRIC THAU.

(Lire la suite page 32.)

VOUS ÊTES
D'UN NATUREL MESURÉ.



NOUS AVONS
DES PLACEMENTS ÉQUILIBRÉS.



Beaucoup d'entre vous recherchent des placements capables d'allier dynamisme et sécurité, deux objectifs qui sont bien souvent contradictoires. Plus fort est le dynamisme, plus important est le risque, ou à l'inverse, plus sûr est l'investissement et moins il s'avère dynamique.

Alors, pour répondre à votre attente, la Société Générale a constitué une gamme de Sicav et de Fonds Communs de Placement dont la gestion recherche le meilleur équilibre entre le dynamisme et la sécurité.

Si vous souhaitez bénéficier d'avantages fiscaux dans le cadre du Plan Epargne Retraite ou du Compte Epargne en Actions, nous vous proposons Pervalor, l'équilibre actions/obligations par excellence, qui privilégie la recherche de plus-value, ou Intersélection France, Sicav investie essentiellement en grandes valeurs françaises.

Si vous recherchez un placement obligataire privilégiant la recherche de plus-value, les FCP Capi répondent parfaitement à votre approche.

Dans toutes nos agences, un conseiller vous renseignera sur les différentes orientations de gestion de nos Sicav et FCP (l'équilibre, mais aussi la sécurité ou encore le dynamisme) afin de construire avec vous un patrimoine financier adapté à votre personnalité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONJUGUONS NOS TALENTS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

14

(Suite de la page 31.)
 Autre réforme, plus ambitieuse, le projet de loi adopté en conseil des ministres le 12 septembre dernier, qui apportera — s'il est adopté par l'Assemblée nationale — un toilettage nécessaire de la loi sur les SICAV et fonds communs de placement, qui date de 1978 et ne correspond plus à un marché de huit cent soixante-seize SICAV et de plus de 1 000 milliards de francs. Ce texte insiste à la fois sur l'indépendance des gestionnaires vis-à-vis des autres services des établissements financiers et sur l'instauration d'un code de bonne conduite de la profession de gérant.

En regardant les différentes performances en détail, on s'aperçoit une fois de plus que les SICAV des compagnies d'assurances prennent le dessus sur leurs homologues gérées par les établissements bancaires. La stratégie de gestion à long terme, chère aux assureurs, en passant outre aux fluctuations courtes des marchés, a permis aux petites SICAV (en taille) des compagnies de truster les premières places des classements. Du côté des banques, on se défend en montrant avec juste raison qu'une SICAV de plusieurs milliards de francs n'a pas la souplesse d'une autre qui est dix à vingt fois moins

importante. Les mastodontes ne peuvent investir de façon importante sur des petits marchés comme le comptant et le second marché, qui permettent souvent en période de hausse de réaliser les plus-values les plus spectaculaires.

Une tactique payante

Catégorie reine, mais pour combien de temps, des SICAV actions, les Monory-CEA, composées obligatoirement à 60 % d'actions françaises, ont réalisé globalement les meilleures performances de l'année. A commencer

par France GAN, qui bat tous les records et gagne plus de 50 % pour avoir osé, explique son gestionnaire, M. Eddelfelt, « acheter massivement en décembre et en janvier dernier les titres massacrés du second marché et du comptant ». Une tactique payante qui s'apparente un peu à un quitta ou double et reste tout à fait marginale. Les gains de l'ordre de 30 % sont les plus courants et les plus représentatifs des réalités des gestions adoptées. Dans le peloton de tête, on trouve bien entendu des SICAV gérées par des assureurs comme Drouot France et Ageparque. Elles ont à nouveau bénéficié des stratégies d'investis-

sements à long terme chères aux compagnies et n'ont pas souffert de retraités massifs. Si le résultat d'ensemble des SICAV bancaires est plus contrasté, certaines tirent pourtant très bien leur épingle du jeu, comme Unihoc de la banque Vernes, Unifrance du Crédit agricole et Action Agrolimentaire (AAA) des Banques populaires. Mais les performances restent, à de rares exceptions près, nettement inférieures à celles du marché. Une différence qu'on peut en partie expliquer par l'obligation des 30 % des fonds d'Etat ou d'obligations cotées en francs dans les portefeuilles. Ainsi, ce qui avait servi de parachute pendant le krach a cette fois dimi-

nué les performances, mais, aujourd'hui, plus personne n'ose s'en plaindre.

Autre constatation finalement pas très réjouissante, la dispersion des performances, qui vont de gains de plus de 50 % (pour France Gan) à moins de 15 % pour Province Investissements gérée par Paribas, est considérable et doit inciter les investisseurs à la prudence et à ne pas hésiter à réaliser rapidement des arbitrages entre les SICAV.

Du côté des diversifiées françaises, avec obligatoirement 50 % de valeurs françaises, ou des

SICAV : une année

ACTIONS FRANÇAISES MONORY-CEA

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	France-Gan	BIF-Gan	+52,72
2	Drouot France	Group Drouot	+40,58
3	France Entrepreneurs	NSM	+38,43
4	Actions agro-alimentaire	OCBP	+37,89
5	Ageparque	AGP	+37,00
6	Actions France	Vernes	+36,64
7	Unihoc	UAP-Worms	+34,07
8	Intervall Industrie	Indosuez	+33,82
9	Unifrance	CNCA	+33,61
10	Sélec. valeurs françaises	CCF	+32,70
11	Marianne	BGF-SIB	+32,15
12	France	CIC	+31,57
13	Natio-Valeurs	BNP	+31,49
14	L.B.L.	CDC	+31,37
15	Fructifrance	CCBP	+31,03
16	Epargne Industrie	CCCM	+30,58
17	ACIF 5000	AGF	+30,16
18	Placements A	Mutualité de crédit	+29,71
19	SICAV 5000	Crédit lyonnais	+29,00
20	Optiminvest	Crédit du Nord	+28,00
21	Actinvest	Dreyfus	+25,85
22	Interselection France	Société générale	+25,72
23	Cardinal	Crédit-CIE bancaire	+25,67
24	Laffitte France	Européenne de BQ	+24,64
25	Paribas France	Paribas	+21,99
26	Epi-Valeurs	BFCO	+20,77
27	Question Sélection France	Indosuez	+19,92
28	France Région	CIC	+19,47
29	Province Invest.	Paribas	+14,72

DIVERSIFIÉES FRANÇAISES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Sélection Avenir	CCF	+40,75
2	GMF Actions	GMF	+37,80
3	Via Investissement	Via BQ	+35,87
4	Stratégies	Crédit lyonnais	+30,48
5	Astrolabe	BAFIP	+30,21
6	Pri-Comptant	BIMP	+28,96
7	Saga Opportunités	Banque Saga	+28,71
8	MGF Valeurs	BIMP	+26,47
9	Actions sélectionnées	UAP-Worms	+25,44
10	Sélection Rhône-Alpes	CCF	+24,65
11	Unifrance	CNCA	+23,58
12	Albion	Finagat	+23,20
13	Pervalor	SG	+22,19
14	Groupama Croissance	BCERP	+22,12
15	Hausmann France	UAP-Worms	+21,13
16	Partner Capital	Standard Chartered	+19,92
17	Croissance Plus	BUE	+17,86
18	Beurrel Privatization	CDC	+17,61
19	Horizon	CDC	+17,11
20	Objectif Dynamique	Lazard	+15,26
21	Natio Patrimoine	BNP	+15,22
22	Prepar Avenir	BRED	+8,87
23	Pyramides Actions	BICM	+8,10
24	Argosmatis	BPCF	+7,45
25	France Finances opportuni.	RPIA	+5,94
26	Capital DR	Groupes Palud Mermont	+3,35
27	Etandard	BGF-CIE	+2,32

SPECIALITES INTERNATIONALES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Saint-Honoré bio-aliment.	Cie Financière Lazard	+18,33
2	Objectif convertible	Lazard	+17,33
3	Croissance Biomaté	Barclays	+14,52
4	Oraciel	Européenne de BQ	+14,20
5	Laffitte Europe	Paribas	+14,10
6	Obligations convertibles	BGF-SIB	+13,57
7	Jade	BGF-SIB	+10,34
8	Energia	BIF-GAN	+7,09
9	Sélection OR	CCF	+6,21
10	Aurore	CIC	+4,45
11	ACTI Miner d'or	Dreyfus	-0,67

ACTIONS FRANÇAISES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Fructifrance	CCBP	+22,56
2	Sélection Immobilière	CCF	+21,56
3	Croissance Immobilière	Epargne de France	+19,84
4	Unifrance	CNCA	+19,31
5	Agifina	AGF	+18,59
6	Laffitte Immobilier	Européenne de BQ	+17,71
7	Groupama Foncier	BCERP	+16,69
8	Gestion Sierwino	Indosuez	+15,51
9	Acropolis	BAFIP	+15,04
10	Convertible	Société Générale	+15,03
11	DMSI	CCF	+14,55
12	Fructifrance	CCBP	+13,44
13	Natio Immobilier	BNP	+13,01
14	Aedificandi	UAP-Worms	+12,97
15	Actions Plaza	Banque Hervey	+12,94
16	Foncial	CCBP	+10,75
17	Objectif Actifonds	Lazard	+10,24
18	Pierre Investissement	Groupes Palud Mermont	+10,18
19	Foncial Pierre	CIC	+9,64

OBLIGATAIRES FRANÇAISES REVENU TRIMESTRIEL

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-oct. 1988
1	Multirevenu	UAP-Worms	+13,02
2	Natio revenu	BNP	+12,48
3	Revenu vert	CNCA	+11,89
4	CAP revenu	Crédit-Cie bancaire	+11,45
5	Epargne 4	CCCM	+11,40
6	Rendement A	CIC	+11,28
7	Revenus trimestriels	CDC	+11,26
8	Laffitte obligations	Européenne de banque	+10,95
9	Finord trimestriel	Crédit du Nord	+10,77
10	Trilion	CCF	+10,68
11	Fructifrance	CCBP	+9,82
12	Revenu France SICAV	Paribas	+9,66
13	Noroblig.	BAFIP	+9,53
14	Sicadex	CCBP	+9,50
15	Cortal Intéret trimestriel	Cortal	+7,61
16	Multirendement	BFCM	+7,22

OBLIGATAIRES FRANÇAISES REVENU

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Unirent	CNCA	+16,66
2	Asipart	Lazard et Cie	+15,55
3	Sogepargne	Société générale	+15,29
4	Reval	Crédit-Cie bancaire	+15,03
5	Placements rééquilibrés	SCOR	+14,99
6	Obliora	Groupama	+14,57
7	Epargne obligations	Epargne de France	+14,33
8	Croissance Meurcure	UAP-Worms	+13,84
9	Allo	UAP-Worms	+13,79
10	Sélection act.	CCF	+13,75
11	Sélection première	CCF	+13,75
12	Sélection rendement	CCF	+13,58
13	Unifrance	CNCA	+13,49
14	Le Portefeuille oblig.	Via BQ	+13,35
15	Sogeprevoir	Société générale	+13,11
16	Silverano	Crédit lyonnais	+12,89
17	Epsilon	BIMP	+12,80
18	Trans Plus	AGF	+12,72
19	Obliorant	Demachy et associés	+12,19
20	Fructifrance	BUE	+11,74
21	Unipremière	Vernes	+11,25
22	Epargne institution	Crédit du Nord	+11,02
23	Obli France	Offralmo	+10,72
24	BTP Rendement	BTP	+10,49
25	H M Première catégorie	Hottinguer	+10,45
26	Sécurité multirisque	Indosuez	+10,40
27	Margen Première catégorie	Morgan	+10,35
28	France garantie	CDC	+10,34
29	Sicobli	Paribas	+10,26
30	Partner VT	Standard Chartered	+10,26
31	Obligations toutes cat.	Dreyfus	+9,82
32	Hausmann obligations	UAP-Worms	+9,82
33	Lion institutionnelles	Crédit lyonnais	+9,82
34	Placements mixte	NSM	+9,82
35	Objectif rendement	Lazard	+9,27
36	Placements obligations	NSM	+9,27
37	Montaigne LT	BMA	+8,99
38	Finarant	Finagat	+8,99
39	Energie rendement	CIC	+8,69
40	Opticus et Rendement	CIC	+7,88
41	CMN EIG	CCCM	+7,35
42	Stratégie rendement	Cibank	+7,07
43	Ciel Réserve	Cie Eurofinancière	+7,07
44	Obligations garanties	BGF-SIB	+6,55
45	Comos obligations	Banque Arjel	+2,20

ÉPARGNE-OBLIGATIONS, POUR BIEN TRAVERSER LES COURS DES ANNÉES

Pour vous assurer à moyen et long terme un bon revenu régulier, en maintenant solidement votre capital investi, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a conçu la SICAV Epargne-Obligations. Avec elle vous devenez actionnaire d'un portefeuille obligataire complet équilibré notamment entre obligations françaises à taux fixe et variable, indexées ou convertibles.

Le tableau ci-dessous établi au 30/09/1988 vous permet de chiffrer la sûreté d'Epargne Obligations.

Depuis le	31/12/67	31/12/82	31/12/85
La performance annualisée (coupon brut réinvesti)	11,15 %	14,47 %	11,25 %
La variation de l'indice de prix en moyenne annuelle	8,07 %	4,81 %	2,81 %

En recourant aux marchés obligataires internationaux, la gestion d'Epargne Obligations vous permet d'optimiser vos résultats dans les conjonctures favorables et même dans les conjonctures contraires.

DNP

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

de transition

diversifiées tout court qui n'ont pas ce type de règles à suivre, les gains moyens sont plus faibles que les Monory-CEA et atteignent environ 20 %.

tion géré par BAC, qui ne progresse que d'un peu plus de 2,5 %.

tation que celle des 30 % d'obligations émergent VIA Investissement de VIA Banque.

cier du Crédit agricole. Pour les autres SICAV actions spécialisées c'est la bouteille à l'encre entre les technologiques, les mines d'or, les régionales, les sectorielles, les européennes et les pacifiques.

INTERNATIONALES OBLIGATIONS

Table with 4 columns: Class. 1988, Noms, Etablissements fondateurs, Variations en % janv.-nov. 1988. Lists various international bond funds and their performance.

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Table with 4 columns: Class. 1988, Noms, Etablissements fondateurs, Variations en % janv.-nov. 1988. Lists diversified international funds and their performance.

OBLIGATAIRES FRANÇAISES CAPITAL

Table with 4 columns: Class. 1988, Noms, Etablissements fondateurs, Variations en % janv.-nov. 1988. Lists French capital obligataire funds and their performance.



Vos placements et le Crédit Agricole
La riposte s'organise : Modulation

Contre une conjoncture destabilisée, nous avons organisé une nouvelle riposte : Modulation. Le principe du compte Modulation : vous procurer en un seul investissement une diversification complète actions et obligations, or et liquidités, France, Europe, Nord Amérique et Japon, modulée chaque fois que cela devient opportun.



Le bon sens en action

هكذا من الأصل

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

SICAV : une année de transition

(Suite de la page 33.)

Bonne performance aussi des SICAV régionales, avec à leur tête Union Région du Crédit agricole (+24 %), suivi de Sélection Rhône-Alpes du CCF, la meilleure performance de 1988 qui avait sombré au fond du classement en 1987 et affiche cette année une progression de près de 20 %. Enfin, les SICAV européennes tirent bien leur épingle du jeu avec comme chef de file Euro-Gan, le numéro deux des SICAV actions toutes catégories confondues avec près de 48 % de progression depuis le début de l'année.

En revanche, les SICAV aurifères, après une bonne année 1987, souffrent de la baisse des cours du métal jaune et progressent en moyenne péniblement de 8 %, avec pourtant une bonne performance (+14,5 %) d'Oration de Barclays. Année décevante aussi pour les SICAV Américaines, qui gagnent en moyenne 15 % et suivent ainsi les évolutions de Wall Street.

Pour ce qui est des SICAV obligataires, il n'y a pas non plus de quoi pavoiser, même si elles retrouvent par rapport à 1987 une moyenne de gains honorables de l'ordre de 10 %. Peut-être plus

que les SICAV actions, les portefeuilles obligataires portent encore les stigmates du krach. Des hausses moyennes, répétées de 20 % entre 1983 et 1986, en pleine période de baisses des taux, avaient conduit les gérants obligataires à prendre parfois des risques spéculatifs importants, en particulier sur le MATIF, qui se sont souvent payés par des résultats catastrophiques. Une vingtaine seulement de SICAV avaient ainsi gagné plus de 5 % en 1987 et une trentaine s'étaient retrouvées avec des valeurs liquidatives inférieures à celles du début de l'année. L'avertissement a été brutal, et les gains s'échelonnent cette année entre les 19 % de la première du classement, Avenir Aliés du Crédit mutuel, et les 3,3 % de CERES (BCFSIB).

Contrepartie de cette gestion prudente, les gérants n'ont pas, dans l'ensemble, profité à plein d'une année marquée en son début par une détente des taux d'intérêt dans le monde. Mais ces performances modestes se justifient peut-être dans des véhicules collectifs dont la vocation première reste la sécurité tout comme les SICAV court terme, les valeurs refuges par excellence. Des SICAV court terme qui ont une

fois de plus fait l'unanimité en répondant parfaitement à leur vocation. Parmi celles-ci, les SICAV monétaires sont les plus représentatives, et, avec 420 milliards de francs de capitaux collectés, près de 40 % du total de l'ensemble des SICAV toutes catégories confondues ont enregistré une progression de 40 % de leur encours depuis le début de l'année.

Deux échéances décisives

Ces monétaires offrent comme leur nom l'indique des rémunérations équivalentes à celles du marché monétaire à court terme moins 0,4 % à 0,7 %. Elles ont continué à supplanter les SICAV court terme dites sensibles qui ont pour vocation de prendre des risques, en particulier sur les marchés à terme. Ce qui explique les écarts faibles de rémunérations entre SICAV monétaires (de 6,2 % à 7,3 %) et à l'inverse des écarts de performances considérables entre les sensibles de 13,2 % pour SAGA Première, gérée par la Banque Sage à 4,1 % pour Placements Valorisation de Neufize-Schlumberger-Mallet. Enfin, troisième catégorie de court terme, les régulières qui offrent, comme leur nom l'indique, une régularité de performance avec un niveau de risque relativement limité.

Pour l'heure, les SICAV court terme en général et les monétaires en particulier restent toujours le meilleur moyen de ne pas se faire prendre à contrepied par un retournement du marché obligataire.

Si les SICAV dans leur ensemble ont effectué cette année un redressement qui, sans être spectaculaire, n'en est pas moins réel, de nouveaux nuages s'amoncellent à l'horizon. A commencer par la succession difficile des SICAV Monory-CEA, qui perdent leur

spécificité fiscale en 1989 et dont le PER (Plan d'épargne retraite) est loin d'avoir pris le relais avec un encours pour les vingt-deux SICAV PER existantes inférieur à 4 milliards de francs contre près de 120 milliards de francs pour les Monory-CEA. Le CEA (Compte d'épargne en actions), institué en 1983 pour remplacer les avantages Monory, avait été reconduit, de manière exceptionnelle et en toute hâte en décembre 1987, pour ne pas amplifier les effets du krach, mais il disparaîtra cette année. Or les risques d'une vague de retraits des SICAV CEA pour ceux qui ont souscrit en 1983, et après cinq ans n'encourant pas de pénalités, sont considérables. Les désinvestissements pourraient, selon certains spécialistes, approcher l'année prochaine les 20 milliards de francs et peser lourdement sur la gestion et les performances des ex-SICAV Monory-CEA ainsi que sur la Bourse de Paris.

Les SICAV françaises n'avaient pas besoin de ce handicap supplémentaire alors que se profile à l'horizon un enjeu autrement déterminant avec l'ouverture en octobre 1989 d'un marché unique européen des OPCVM. Le marché français, le troisième du monde et le premier de loin en Europe suscite bien des convoitises et risque de devenir dans maintenant dix mois une véritable foire d'empoigne commerciale où les bénéfices de la profession risquent de s'engouffrer. De quoi susciter de l'inquiétude, même si les professionnels affichent trop ostensiblement une grande sérénité s'appuyant sur un savoir-faire et une expérience de qualité. Mais l'enjeu n'est pas mince, et il s'agit pour la France de défendre une « industrie » de 1050 milliards de francs.

ÉRIC THAU.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Diversifiez vos placements : 20 SICAV et FCP Ecureuil

Quelle que soit la somme dont vous disposez, la Caisse d'Épargne Ecureuil peut vous proposer des placements performants. Demandez à l'AMI Financier de vous parler des SICAV et des Fonds Communs de Placement.

Ces portefeuilles collectifs vous permettent de multiplier vos chances de plus-values en bénéficiant de la gestion des spécialistes de la Caisse des Dépôts. Vous pouvez décider d'investir en France ou à l'étranger, de privilégier, selon la durée prévue de votre placement, la performance ou la sécurité. De même, vous pouvez décider d'obtenir de préférence des revenus ou plus-values, et de profiter du meilleur d'avantages fiscaux. Choisissez avec l'AMI Financier, les placements qui conviennent le mieux à votre situation.

Un bon conseil : pour être prêt à saisir toute occasion favorable, pensez à constituer une réserve sur votre livret A. Elle vous rapportera des intérêts sans impôt, et sa disponibilité vous permettra d'investir par exemple en SICAV ou en Fonds Communs de Placement quand vous le désirerez.

L'AMI FINANCIER
Caisse d'Épargne Ecureuil

Clas. Oct. 88	Noms	Établissements fondateurs	Variation en % janv.-nov. 1988
1	Nippon GAN	BIF-GAN	+35,53
2	Fimacrisma	Fimacrisma	+28,84
3	AGF Invest	AGF	+29,81
4	Unioninvest	Unioninvest	+29,80
5	Amplitude	CDC	+28,68
6	Laffitte Japon	Européenne de BQ	+28,56
7	Gestion Océant	Indosuez	+25,90
8	SI Est	AGF	+25,81
9	Ofinaction	Ofinaction	+25,49
10	France Réserve Inter.	Stena	+25,34
11	Univas Actions	CNCA	+25,14
12	Gestion Unijapan	Indosuez	+24,93
13	Japarc	BUE	+24,70
14	Méditerranée	Grande Dreyfus	+23,93
15	Floral	CH Comscore-Bouvet	+23,47
16	UAP Investissement	UAP-Worms	+22,24
17	Privat	BIMAP	+22,02
18	Crismaone Praxigo	Cic Financière	+21,87
19	Indosuez Valeurs	Indosuez	+21,51
20	France-Allemagne Placement	Ofinaction	+21,35
21	Europe Valeur	BNP	+21,32
22	Livret portefeuille	CDC	+21,08
23	Sélection croissance	Crédit du Nord	+20,79
24	Europe mais	CNCA	+20,74
25	Franchiser	CCIF	+20,71
26	SFI	CDC	+20,41
27	Ofinaction	Ofinaction	+20,40
28	Financement Europe	UAP-Worms	+20,23
29	Placements	CCIF	+20,23
30	Placements institutionnels	NSM	+19,79
31	Valeurs	CCIF	+19,74
32	France Japon Invest.	CH Marchand-Roussel	+19,26
33	AGF Actions	AGF	+19,21
34	Etelle franco-allemande	BQ franco-allemande	+19,15
35	Saint-Honoré technologie	Cic Financière	+19,14
36	Laffitte Expansion	Européenne de BQ	+19,11
37	Sélection croissance	CCIF	+18,59
38	Techno-GAN	BIF-GAN	+18,59
39	Barodya	CNCA	+18,53
40	Techmo	CIC	+18,58
41	Paranergie	Paribas	+18,79
42	Objectif croissance	Lazard	+18,77
43	Dreyfus Investissements	Grande Dreyfus	+18,64
44	Soparis	Société générale	+18,57
45	Sélection Croissance	CCIF	+18,51
46	SLIVAM	Crédit lyonnais	+17,98
47	Quartz	CNCA	+17,69
48	Sélection Europe	CCF	+17,32
49	Actifin	CL	+17,31
50	France Europe	CCF	+17,14
51	Sûreté multi-diversifié	CCF	+16,88
52	Solci Invest	CCF	+16,87
53	Placement privatisation	NSM	+16,70
54	Laffitte Tokyo	Européenne de BQ	+16,06
55	Sivintar	Crédit lyonnais	+16,03
56	Créditor	CIC	+15,46
57	SOGEVAR	Société générale	+15,32
58	Sélection Amériques	CCF	+14,65
59	UNI	CIC	+14,52
60	Europe croissance	BNP	+14,18
61	Sélection Pacifique	CCF	+12,97
62	Europe Investissement INT	Europe Investissement	+12,83
63	France-Amérique Index	Crédit chimique	+12,25
64	Actions investissement	GIS	+11,64
65	Aurore	BGF-SIB	+11,47
66	Prospérité	Prospérité	+11,20
67	PFA Actions	Prospérité	+10,47
68	Stratégie internationale	Datascopy et associés	+9,92
69	Covall	BGF-SIB	+9,58
70	SIG	Grande Dreyfus	+8,94
71	Mondiale Investissement	La mondiale	+8,90
72	Europe Invest	BNP	+8,76
73	Cartes	Paribas	+8,72
74	Nouveaux Mondes	BGF-SIB	+8,63
75	France Investissements	Grande Dreyfus	+8,10
76	America Valor	Crédit du Nord	+7,72
77	Euridia	BGF-SIB	+6,97
78	Supert	BGF-SIB	+6,02
79	West SICAV	RAFIP	+5,86
80	Laffitte Amériques	Européenne de BQ	+4,25
81	Gestion Amérique	Indosuez	+2,12
82	Columbia	UAP-Worms	+1,77

Faites confiance à des professionnels, gérer un patrimoine ne s'improvise pas

NOM DE LA SICAV	Capital	Revenu	Revenu %	TAJ %
LAFFITTE-EXPANSION	652,38	84,04	12,89%	14,51%
LAFFITTE-FRANCE	570,40	290,00	50,84%	14,51%
LAFFITTE-INNOVATION	72,00	223,00	309,44%	14,51%
LAFFITTE-JAPON	986,75	306,00	30,91%	14,51%
LAFFITTE-TOKYO	1.943,50	307,70	15,83%	14,51%
LAFFITTE-AMERIQUE	149,20	233,00	156,17%	14,51%
LAFFITTE-EUROPE	178,50	228,41	128,02%	14,51%
LAFFITTE-RENDIMENT	142,20	107,19	75,38%	14,51%
VALORUG	98,00	65.982,00	67,33%	14,51%
LAFFITTE-OBLIGATIONS	966,44	140,70	14,56%	14,51%
LAFFITTE-PREMIERE	177,20	21.582,21	12,18%	14,51%
LAFFITTE-COURT TERME	50,70	51.733,11	102,03%	14,51%
LAFFITTE-PLACEMENTS	1.912,32	91.000,00	4,76%	14,51%
MONOLAFFITTE	3.913,51	273.072,27	6,98%	14,51%

Les Sicav de L'Européenne de Banque
21, rue Laffitte - 75009 Paris - (1) 42.41.21.21

سكزا من الأصل

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

Assurance-vie : la France en queue de peloton

L'ANNÉE 1988 aura de nouveau été faste pour l'assurance-vie en France. Au vu des neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires des sociétés vie et capitalisation opérant sur le territoire national devrait enregistrer sur l'ensemble de l'exercice une progression de l'ordre de 28 %, contre 23 % l'an dernier.

Avec un montant de primes totales proche de 150 milliards de francs, l'assurance-vie représente, et de loin, la première activité du secteur de l'assurance en général.

En dix ans, la part de la branche vie et capitalisation, dans le chiffre d'affaires total de l'assurance, sera ainsi passée de 25 % à 45 %. La croissance moyenne de l'assurance-vie sur les cinq dernières années est supérieure à 20 %, alors que, dans le même temps, celle de l'assurance-dommages n'a cessé de s'effriter. Et il y a tout lieu de penser que cette évolution est loin d'être achevée. En comparaison avec d'autres pays, le potentiel de l'assurance-vie reste en France considérable.

Notre pays se situe encore au treizième rang mondial (juste devant la Corée du Sud...) pour le montant des primes encaissées par tête d'habitant : 1 661 F (en 1986) contre 6 288 F au Japon, 6 000 F en Suisse, 4 050 F aux Etats-Unis, 3 142 F en Grande-Bretagne et 2 638 F en Allemagne. Ce retard est sans aucun doute lié au système de protection sociale obligatoire et publique ayant cours en France.

Après des années de cotisations, tous les Français en âge de prendre leur retraite ont droit au versement, par la Sécurité sociale et les régimes complémentaires, d'une pension de retraite. Mais le régime général, qui fonctionne par répartition, n'est plus en mesure de couvrir les besoins de financement qui s'annoncent : en raison du vieillissement de la population, de l'entrée plus tardive dans la vie active et de l'avancement de l'âge de la retraite, les actifs ne pourront bientôt plus financer la retraite des personnes âgées.

L'assurance-vie apparaît alors comme le complément naturel du régime de retraite, déséquilibré du fait du nombre décroissant des cotisants et celui, toujours plus élevé, des bénéficiaires de la retraite.

A la différence près que l'assurance-vie fonctionne par capitalisation, c'est-à-dire par accumulation d'épargne et non par répartition. En d'autres termes, celui qui souscrit volontairement un contrat d'assurance-vie se constitue une épargne personnelle, alors que celui qui cotise au régime de retraite de la Sécurité sociale finance directement la pension versée aux inactifs. Le système par répartition ignore la constitution de réserves financières, et la capitalisation la solidarité entre générations. C'est qu'ils ne relèvent pas de la même démarche, l'une n'étant d'ailleurs pas exclusive de l'autre.

« Une étude fouillée »

La croissance du chiffre d'affaires de l'assurance-vie s'est accompagnée d'une multiplication des produits proposés : plus de mille aujourd'hui sur le territoire national. Parmi ceux-ci, il en est un néanmoins qui n'aura pas tenu les promesses de ses débuts : le plan d'épargne retraite, le fameux PER.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, n'a pas manqué de stigmatiser récemment cet échec, tout en demandant à la direction du Trésor « une étude fouillée » visant à en perfectionner le dispositif. Trop complexe dans son mécanisme, le PER est, en outre, assorti d'avantages fiscaux favorisant surtout les plus riches... et les plus vieux.

C'est sans doute la principale raison de son insuccès, alors que l'assurance-vie est choisie par des Français de plus en plus jeunes. Est-ce l'effet des campagnes publicitaires nombreuses et variées qui ont fleuri en 1988 ? Toujours est-il que, d'après une

enquête réalisée par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), plus du tiers des Français qui souscrivent aujourd'hui un produit de ce type ont moins de trente-quatre ans. C'est la preuve que le développement quantitatif de ce secteur s'accompagne aussi d'une modification profonde de son image.

En effet, quand elle n'est pas appréhendée comme un système de retraite facultatif, l'assurance-vie est de plus en plus conçue et perçue comme un produit financier. Qui offre l'attrait d'un rendement convenable, garanti par une gestion prudente, et d'une fiscalité avantageuse. La capitalisation est, dans cette optique, la première à bénéficier du développement de l'assurance-vie : elle devrait croître de 70 % cette année et représenter un chiffre d'affaires proche de 45 milliards de francs, soit près du tiers du marché global de l'assurance-vie. Les motivations des souscripteurs sont avant tout d'ordre financier : c'est la rentabilité du placement le premier critère du choix.

Ainsi l'assurance-vie, et notamment le bon de capitalisation, qui offre en outre l'intérêt d'être négociable, apparaît aujourd'hui davantage comme une affectation d'épargne que comme la couverture d'un risque.

Croissance, multiplication des produits, transformation de son image, mais aussi diversification de ses modes de distribution : telle aura été la quatrième caractéristique de l'assurance-vie en 1988.

Mais, en matière de distribution, la grande nouveauté en 1988 aura été l'intrusion du secteur bancaire. Les banques avaient déjà pointé le nez l'année dernière. Elles ont fait, cette année, une entrée en force. L'ensemble des filiales d'assurances des banques aura collecté en 1988 quelque 30 % des primes d'assurance-vie. Sur les neuf premiers mois de l'année, les ventes aux guichets ont plus que doublé. Plus de 75 % des PER ont été distribués par les réseaux bancaires. Moins de deux ans après sa création, Predica, la filiale d'assurance-vie du Crédit

agricole, détient 10 % du marché français. Et la part des filiales des autres banques (BNP, Crédit lyonnais, Société générale...) ne cesse de croître. Produit financier, l'assurance-vie se devait d'être un jour ou l'autre récupérée par les établissements bancaires. Ceux-ci ont évidemment l'avantage de posséder les fichiers de leurs clients (14 millions pour le Crédit agricole...), qui constituent autant d'assurés sur la vie en puissance.

Et de disposer d'un réseau de distribution, les guichets, qui ne leur coûtent rien (5 000 points de vente pour ce même Crédit agricole). Pour bon nombre de professionnels, à commencer par le président de l'UAP, l'ancien banquier Jean Peyrelevalde, un rapprochement banque-assurance-doit d'abord se concevoir dans une optique de distribution, et particulièrement des produits d'assurance-vie. Les banques sont d'autant plus intéressées par cette activité qu'elle est rentable. Le bénéfice des sociétés d'assurance vie devrait être cette année très largement supérieur à 5 milliards de francs.

Comme l'ensemble du secteur, l'assurance-vie française doit prendre une dimension européenne. Commentant en octobre les résultats de l'assurance et ses perspectives, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), Jacques Lallemand, s'inquiétait des retards pris dans les domaines réglementaire et fiscal, à l'aube du marché unique européen.

Et, certes, l'assurance-vie souffrirait alors d'un retard certain par rapport à l'autre branche du secteur, l'assurance-dommages. Alors qu'une directive communautaire sur la libre prestation de services en assurance-dommages a été adoptée en juin de cette année par le Parlement européen, pour entrer en vigueur en juillet de 1990, rien de comparable n'était prévu pour l'assurance-vie, délaissée depuis la directive de 1979 consacrant la liberté d'établissement des compagnies dans les pays de la Communauté.

La question devenait d'autant plus urgente que le principe de la libre circulation des capitaux a été arrêté cette année et s'appliquera en 1990. Ce qui signifiait concrètement qu'un Français pourrait, à cette date, librement souscrire un contrat d'assurance-vie en Grande-Bretagne, par exemple, sans savoir à quels tribunaux il sera soumis en cas de litige, ni connaître le traitement fiscal réservé aux revenus et plus-values de ce placement.

Où bon lui semblera

La Commission de Bruxelles devait rassurer ceux qui s'inquiétaient de cette carence, en proposant *in extremis*, à la fin de l'année, une directive aux douze pays membres de la Communauté sur la libre prestation de services en matière d'assurance-vie, qui pourrait entrer en vigueur à la fin de 1991. Tout ressortissant d'un pays du Marché commun pourra dès lors souscrire une police d'assurance-vie où bon lui semblera.

Les contrats seront soumis à la législation du pays dans lequel ils auront été signés, mais le régime fiscal sera celui du pays du souscripteur, de façon à neutraliser, comme pour l'assurance-dommages, les différences de taxation entre pays.

Encore cette initiative ne concerne-t-elle que l'assurance-vie individuelle, excluant les contrats de groupe. Mais, en matière fiscale, c'est l'essentiel, puisque la taxe de 5,15 % sur les produits français (la plus lourde de tous les pays de la CEE) ne s'applique pas, dans la plupart des cas, aux assurances de groupe. La FFSA craint cependant que les distorsions fiscales ne favorisent les compagnies étrangères.

Elle a mis en place, sous l'impulsion de son président, un groupe de réflexion et de pression, composé de personnalités extérieures au monde de l'assurance, dont un certain nombre d'universitaires. Avec l'Europe de 1992 dans sa ligne de mire, ce comité

s'est clairement assigné comme but de promouvoir une harmonisation fiscale entre les Etats jugés indispensables.

En termes économiques, les compagnies françaises ont sans doute encore des efforts à faire pour lutter à dimension égale avec leurs concurrents européens dans l'assurance-vie. L'UAP, la première compagnie française en vie (comme d'ailleurs en non-vie), reste au troisième rang européen derrière l'allemand Allianz et le britannique Prudential.

Son activité vie a pourtant augmenté de plus de 17 % sur le premier semestre de cette année, alors que celui des AGF, deuxième au classement, a quasiment stagné sur les neuf premiers mois de l'année.

Repoussée une première fois à la fin de 1987 en raison du krach boursier, la privatisation de l'UAP a été reportée sine die après les élections présidentielle et législatives. Ce qui ne l'a pourtant pas empêché de poursuivre son développement à l'extérieur, en tentant notamment de nouer une alliance avec la quatrième compagnie d'assurance-vie outre-Manche, Sun Life.

Le projet ayant été rejeté par les actionnaires de Sun Life, inquiets d'une entrée en force de l'UAP dans le capital de leur société, celle-ci n'en a pas moins acquis en Bourse plus de 18 % du capital de l'assureur britannique. Le regroupement d'une partie des activités d'assurance d'AXA et de celles de la Compagnie du Midi, à l'issue de la fusion des deux sociétés, a donné naissance au troisième pôle d'assurance-vie français.

Cette concentration des forces, prônée depuis longtemps par le président d'AXA, Claude Bébear, apparaît aux yeux de bon nombre de professionnels et d'observateurs comme l'unique moyen de se préparer à la concurrence européenne et mondiale qui s'annonce, et particulièrement en assurance-vie.

JEAN ROMEGES.



Vos placements et le Crédit Agricole

Les éleveurs de SICAV

Ne cédon pas à l'euphorie. En gestion, le gain le plus important c'est toujours... le prochain.

Cependant les chiffres obligent à constater la vigueur des SICAV élevées par Segespar-Titres, filiale spécialisée du Crédit Agricole.

De janvier à novembre 1988, Unifrance, investie en actions françaises : + 34,4%. De janvier 1985 à novembre 1988 : + 107,1%.

Pour les mêmes périodes, Uni-Régions, investie en actions des bourses régionales obtient respectivement 24,2% et 90%, Univers Actions, 14,6% et 69,5%.

Les Fonds Communs de Placements ne sont pas en reste: par exemple, Agri-Rendement (obligations internationales), avec 22,2% et 74,2% aux mêmes dates, allie aussi régularité et dynamisme.

Soustrayez l'inflation de 2,9% depuis janvier 88 et de 13,5% depuis janvier 85, le résultat reste solide.

Dans ses 10000 agences et bureaux, le Crédit Agricole vous fait profiter de sa compétence.

CA CRÉDIT AGRICOLE

SEGESPAR TITRES

Le bon sens en action

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

14

RÉGULIÈRES			
Class. 1988	Noms	Établissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Saint-Honoré rendement	Cie financière	+12,53
2	Rivoli obligation	Demachy et associés	+11,98
3	Piscin placement	AGF	+10,91
4	Provence Lorraine	Hottinguer	+10,73
5	Ageplus	AGF	+10,02
6	Ageplacement	AGF	+9,90
7	Paribas Epargne	Paribas	+9,49
8	Epargne associations	Paribas	+9,44
9	Monsieur	CIC	+9,26
10	Midland placement	Midland Bank	+9,13
11	Pratisme	Paribas	+9,01
12	Publicourt	Paribas	+8,93
13	Tresval CT	Robert Lefevre	+8,82
14	Placement CT	Marsellaise de crédit	+8,68
15	France valorisation	Suez	+8,59
16	Lafayette CT	CH Baccot Alain Fern	+8,53
17	Vanitas	CCBP	+8,42
18	Sanabily	CIC	+8,32
19	Sécurité obligataire	Rivard	+8,19
20	Midland CT	Midland Bank	+8,18
21	Oblig. Hemin	La Hemin	+8,18
22	Uni Cash	Veritas	+8,09
23	Selection J.	CCF	+8,08
24	Ornat oblig.	CIC	+8,03
25	Première oblig.	CIC	+8,00
26	Saga CT	Banque Saga	+8,00
27	Montaigne CT	BMA	+7,98
28	BTP Monsieus	BTP	+7,96
29	Natio placement	BNP	+7,90
30	Pyramides placements	BICM	+7,83
31	Clairval	Cardif-Cie bancaire	+7,83
32	Classe CT	Classe Méditerranéenne	+7,75
33	Échelle sécurisée	CH Francher Magnan	+7,59
34	Fructivar	CCBP	+7,22
35	Fructivar CT	Crédit du Nord	+7,20
36	Univar	CNCA	+7,16
37	Gestion monétaire	Indosuez	+7,12
38	Valery	CCBP	+7,10
39	CAC court terme	CSAC	+7,09
40	Sécurité-haut	Paribas	+7,09
41	Minimax	Banque Palis France	+6,96
42	Valoridex	Crédit chimique	+6,93
43	Morgan valorisation	Morgan	+6,89
44	Uni associations	CNCA	+6,87
45	Actifpart	CH Lagrand Lacroix	+6,87
46	AGF sécuris	AGF	+6,87
47	Statere	BGP-SIB	+6,82
48	Harvet Plus	BQ Harvet	+6,77
49	Industrie française CT	BIF-GAN	+6,73
50	Parnasse Valor	CCBP	+6,70
51	CAMIRA	CH Michel Peget	+6,68
52	Fructi associations	CCBP	+6,60
53	Objectif première	Lazard	+6,60
54	TCN première	RPIA	+6,53
55	Unisécurité	Veritas	+6,51
56	Placement rendement	NSM	+6,03
57	Barclays invest	Barclays	+5,53
58	Ételle obligations	BQ Franco allemande	+5,05
59	Sesteris	BGP-SIB	+2,95
60	CPIA Monsieus	CPIA	+2,00

SENSIBLES			
Class. 1988	Noms	Établissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Saga première	Banque Saga	+13,20
2	Hausmann obligeance	UAP-Worms	+13,02
3	Optima oblig	Optima	+12,04
4	Sopralor	Société générale	+11,53
5	Hausmann associations	UAP-Worms	+11,42
6	Investissement pat	BAFIP	+10,43
7	Genies	Crédit lyonnais	+10,37
8	Natio Epargne-Tresor	BNP	+10,29
9	Saint-Honoré Association	Cie financière	+10,10
10	Associa	CIC	+9,98
11	Sud Gestion	CIC	+9,93
12	Associa Première	Société générale	+9,93
13	Low Associations	Crédit lyonnais	+9,76
14	Natio Epargne	BNP	+9,54
15	Investissement oblig	BAFIP	+9,54
16	BTP Associations	BTP	+9,26
17	Epargnib	CCF	+9,25
18	Finard placement	Crédit du Nord	+9,18
19	Epargnort SICAV	CIC	+9,10
20	Occidal	CCF	+8,91
21	Optima CT	Offshore	+8,91
22	Norzeff	BIF-GAN	+8,91
23	Selection 1 prime	CCF	+8,87
24	Pri CT	BIMP	+8,87
25	Finance première	CH Nouillhet	+8,62
26	Midland première	Midland Bank	+8,57
27	Prival MT	CH Nord Florey	+8,51
28	Univeritas	CCBP	+8,51
29	Selection CT	CCF	+8,40
30	Gestunion	BUE	+8,33
31	Maxi plus CT	BICM	+8,33
32	Gestunion pat	Indosuez	+8,17
33	Pyramides	BICM	+8,14
34	Gestion évolution	Indosuez	+8,11
35	Elan valorisation	BQ Rothschild	+7,96
36	BRED associations	CCBP	+7,79
37	Gestion obligataire	Indosuez	+7,75
38	Mobiprim	CGM	+7,67
39	Univeritas	CGM	+7,64
40	Novoparc	Finagep	+7,54
41	Capital Plus	Groupe Palais Marmon	+7,54
42	CH Valor	Chaban	+7,42
43	Mobiprim	CGM	+7,42
44	Partner Rentabilité	Standard Chartered	+7,37
45	ACTI CT	Dreyfus	+7,31
46	BOG CT	Rendement Océant SA	+7,31
47	Optima Trésor	Offshore	+7,09
48	BRED Institutions	CCBP	+6,92
49	Finances	BUE	+6,87
50	Maxi Associations	BIF-GAN	+6,86
51	Laffite CT	Veritas	+6,63
52	Atlantique plus SICAV	Financière Pallet	+6,51
53	FACT plus	CH Thuyet Ravier	+6,28
54	BTP Valor uni	NSM	+6,10
55	Uni MT	Veritas	+5,44
56	BAI Gestion	BAI	+5,03
57	Monocap Index	Crédit chimique	+4,97
58	Placements valorisation	NSM	+4,16
59	Comco capital	Banque ARJIL	+4,00

SICAV A COURT TERME

Atterrissage en douceur

Le cru 1988 n'a pas été mauvais pour les SICAV court terme, dites « de trésorerie », à la fois en quantité et en qualité, après la « mutation douloureuse » de 1987. En quantité, leur en-cours a encore fortement augmenté, passant de 442 milliards de francs à 627,6 milliards de francs (+42 %), selon les statistiques de TGF. Comme de bien entendu, ce sont les SICAV monétaires qui ont progressé le plus sensiblement, avec une progression de 62,5 % à 434 milliards de francs, leur en-cours représentant 70 % au total, ce qui donne une idée de l'intérêt qui s'attache à elles. Les SICAV monétaires, en effet, détiennent en permanence plus de 75 % de leurs actifs en produits financiers à court terme, bons du Trésor, certificats de dépôts des banques, billets de trésorerie émis par les entreprises, créances hypothécaires, bons des institutions financières spécialisées. Ces produits ne sont pas exposés au risque de dépréciation de leur valeur en cas de hausse des rendements, donc de baisse des cours, comme c'est le cas pour les obligations à taux fixe. En contrepartie, le rendement de ces SICAV, aligné, pratiquement, sur le taux du marché monétaire, est plus faible que celui des SICAV investies en obligations, régulières ou « sensibles », dont la valeur en capital peut varier en hausse ou en baisse. Dans le tableau ci-joint, on constatera que, sur onze mois, leur rendement moyen est d'environ 6,90 %, assez peu différent de celui de l'an dernier.

Les SICAV « sensibles », pour lesquelles l'année a été meilleure, en raison d'une baisse des taux à long terme, d'environ un point ou même davantage, ont pu afficher, pour un rendement moyen de 8,50 % sur onze mois, des extrêmes de 13 % et de 4 %, suivant l'habileté de leurs gestionnaires. Cette année, la palme revient à ceux de la Banque Soga et d'UAP-Worms, les lanternes rouges étant le Crédit chimique, comme l'an dernier, et NSM, également mal placés en 1987. On pourra noter que l'en-cours de ces SICAV a encore diminué d'une année sur l'autre, mais plus faiblement (- 3 milliards de francs, pour atteindre 31,6 milliards de francs), avec même une légère remontée à partir de leur point bas du mois d'avril (49,1 milliards de francs). Leurs gestionnaires ne croient pas encore vraiment à une véritable baisse des taux, qui rendrait leurs attrait à des formes de placements extrêmement performants de 1982 à 1986.

Quant aux SICAV régulières, c'est-à-dire mixtes, court terme et long terme, leur rendement moyen a été d'environ 8 % sur onze mois avec, en tête, la Compagnie financière « quarantenaire fin de siècle » et Demachy, et, en queue, la Banque franco-allemande et BGP-SIB.

FRANÇOIS RENARD.

ons édifié notre entreprise sur des principes de rigueur, et nous les appliquons sur les valeurs très élevées que nous pouvons innover chaque jour en matière d'assurance, d'épargne et de placement. Nos produits et nos services répondent toujours à vos besoins.

UNION DES ASSURANCES DE PARIS

UAP
N° 1 OBLIGE.

MONÉTAIRES

Class. 1988	Noms	Établissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Chicoart	Chicoart	+7,88
2	Marché CT	Bafip	+7,83
3	BFT Sécurité 2	BFT	+7,74
4	BFT Sécurité 1	BFT	+7,70
5	Elan Sécurité	Rothschild	+7,30
6	Valomex Sécurité jour	BFCB	+7,20
7	Barclays Sécurité	Barclays	+7,19
8	Mutuelles du Midi CT	Cyfl finance gestion	+7,18
9	Selection Institutions	CCF	+7,18
10	Natio CT	BNP	+7,18
11	Epargne	Ételle Finance CFI	+7,15
12	Placement M.	Marsellaise de crédit	+7,14
13	Morgan CT	Morgan	+7,13
14	Finances Société	Dumodet Lohé	+7,12
15	Rivoli Première	Demachy et associés	+7,12
16	Elan Sécurité 2	Rothschild	+7,11
17	Pri Associations	BIMP	+7,10
18	Lion CT	Crédit lyonnais	+7,09
19	Trafic	CIC	+7,08
20	Monclaffite	Européenne de BQ	+7,08
21	Montaigne Sécurité	TMA	+7,08
22	Monoparc	CCBP	+7,07
23	Foncier CT	CH Francher Magnan	+7,07
24	Provence-Lorraine CT	Hottinguer	+7,06
25	Midland Protection	Midland Bank	+7,05
26	Delta Jour	Delta Jour	+7,05
27	Delta Jour	Delta Jour	+7,05
28	Midland garantie SICAV	Midland Bank	+7,05
29	Sopralor CT	Sopralor	+7,04
30	RI Placement	RI	+7,02
31	Fructivar	CCBP	+7,02
32	Almex CT	CCBP	+7,00
33	Entreprise CT	Paribas	+7,00
34	Mobiprim	CGM	+6,99
35	Entreprise Sécurité	BQ de l'entreprise	+6,98
36	Institutions CT	Paribas	+6,98
37	Epargne	CIC	+6,97
38	Placement Institutions	RPIA	+6,97
39	Placement CT première	NSM	+6,95
40	Via CT	Général Bank	+6,93
41	Fructivar Sécurité	Crédit du Nord	+6,92
42	Lafayette J.	CH Baccot Alain Fern	+6,92
43	Statere	AGF	+6,92
44	Spécial Fonds	BNP	+6,91
45	Monovior	Société générale	+6,91
46	Natio Sécurité	BICM	+6,91
47	Natio Sécurité	BNP	+6,91
48	Finances	Finagep	+6,90
49	Spécial Fonds	CCBP	+6,90
50	Gompans CT	BCERP	+6,90
51	Tresval	CCBP	+6,89
52	Finances	Finagep	+6,89
53	Monsieur	BRED	+6,89
54	Placement Sécurité	NSM	+6,88
55	Elan court terme	Rothschild et associé	+6,87
56	Epargne J.	Marsellaise de crédit	+6,85
57	Rivoli CT	BQ Rivoli	+6,84
58	Obi Sud	CIC	+6,83
59	Lion 2000	Crédit lyonnais	+6,83
60	Stratige	CCF	+6,82
61	Arbitrage CT	CIC	+6,82
62	La Hemin J.	La Hemin	+6,82
63	Mose J.	CNCA	+6,81
64	Capital Sécurité	Financière Septentrion	+6,80
65	BTP Monocourt	Groupe Palais Marmon	+6,79
66	Valomex	BTP	+6,78
67	Objetif Sécurité	BUE	+6,77
68	Société Atlantique Regpi	Lazard	+6,76
69	Acti Valorisation	Banque populaire Bretagne	+6,75
70	Multival	Standard Chartered	+6,75
71	Trésor-Réal	Dreyfus	+6,73
72	Gestion Sécurité	BIF-GAN	+6,72
73	Gestion 363	Indosuez	+6,71
74	Fructi-Court	BFCM	+6,69
75	Occidentale Réalisable	CCBP	+6,69
76	Vivocourt terme SICAV	CIC	+6,67
77	Finances CT	CH Fari Germe	+6,67
78	Scandia	UAP-Worms	+6,65
79	Valral	Demachy et associés	+6,64
80	Pyramides Court	Paribas, CCBP, CDC	+6,63
81	Épicoop Sicav	BICM	+6,63
82	Selection Entreprises	CCF	+6,62
83	Investissement CT	CGM	+6,62
84	Laffite Placements	BAFIP	+6,60
85	Rhône + X CT	Européenne de BQ	+6,59
86	Dumodet	BQ POP de Lyon	+6,59
87	Statere	BFCB	+6,57
88	Ételle Sécurité	CIC	+6,53
89	BRO Sécurité	BQ Franco-allemande	+6,54
90	Marché intérêt plat	CIC	+6,48
91	Saint-Honoré Réal	CIE financière	+6,44
92	Sepentien CT	CCBP	+6,43
93	SICAV Associations	CCBP, CDC	+6,39
94	George V CT	Veritas	+6,31
95	Francourt	CCF	+6,28

HERVÉ
AGE D
+ 50
en 4
Un plan d'épargne
Performance et
et vos p

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

Épargne-logement : un équilibre instable

Produit le plus fréquemment détenu par les ménages, après les traditionnels livrets, l'épargne-logement (comptes et plans) se porte bien. Il suffit d'observer la croissance des dépôts. Même diagnostic

QUATRE cent cinquante-trois milliards de francs à la fin de l'année dernière. Le montant total des dépôts sur les comptes et plans d'épargne-logement (CEL et PEL) laisse songeur. Comme en 1986, la progression a atteint près de 70 milliards de francs (+ 18,1 %). Elle est plus forte pour les PEL, + 20,6 % (352 milliards de francs au 31 décembre 1987), que pour les CEL, + 10,4 % (101 milliards). Le dépôt moyen sur un PEL a beaucoup augmenté : de 36 500 F en 1986 à 42 700 F pour 8 241 624 plans en 1987. Sur les comptes, il est naturellement beaucoup plus faible : 17 100 F par CEL pour un nombre total de 5 898 891 comptes. Ces produits réglementés et « banalisés » sont essentiellement distribués dans les « grands réseaux » qui représentent à eux seuls 86,1 % de la collecte : à la fin 1987, leurs parts de marché étaient de 33,1 % (Crédit agricole), 16,1 % (Caisse d'épargne Ecureuil), 10,4 % (Crédit lyonnais), 6,8 % (Société générale), 6,2 % (Banques populaires), 5 % (Caisse nationale d'épargne), 4,9 % (Crédit mutuel), 3,6 % (BNP).

Mouvements en dents de scie

Le mécanisme de l'épargne-logement ressemble à celui de la « fuite en avant ». Déposer de l'argent sur un compte ou un plan permettrait d'emprunter cinq ans après. Donc, plus un établissement de crédit collecte, plus il a besoin de collecter. Un cercle vicieux. La santé du système se mesure donc davantage à l'état de sa trésorerie : l'encours des dépôts, diminué de celui des prêts, atteignait 296 milliards de francs fin 1987. « Il sera d'environ 354 milliards à la fin 1988 », prévoit Michel Mouillart, professeur d'économie à l'université de Paris X-Nanterre. Il divise les onze dernières années en trois phases. 1. « La descente aux enfers » de 1977 à 1982. Le creux se situe à l'indice 72,8 (base 100 : 1977) en 1983. 2. « L'hémorragie stoppée » en 1983-1984. 3. « La remontée » à partir de 1985, jusqu'à 1988 avec l'indice à 190. On retrouve trois périodes identiques en observant l'évolution des dépôts en nombre d'années de prêts : il faut que le niveau de l'épargne dépasse largement cinq années de prêts. Avec 5,5 années en 1983 le système est à la « limite de l'éclatement », alors que l'on comptait 10,4 années en 1977 et 10,2 années en 1987. Un chiffre que l'on devrait retrouver en 1988.

pour la trésorerie de l'ensemble : l'équilibre entre les sommes épargnées et l'encours des prêts. Pourtant, l'échafaudage reste fragile. Il doit sa bonne santé aux « bons frères », ces épargnants qui n'empruntent pas :

Ecureuil), à l'aide de deux études du CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne) ; ils apprécient ce système « principalement en tant que placement procurant un revenu satisfaisant et défiscalisé » (1).

Ce cadeau fiscal est d'autant plus apprécié que les revenus de l'intéressé sont élevés. « Avec un taux marginal d'imposition proche de 50 %, pour trouver l'équivalent d'un produit à 6 % net d'impôt, il faut viser 12 % impossible », remarque Gérard Auguet, de la direction des particuliers au Crédit lyonnais. Rien de surprenant, donc, à ce que le taux de détention d'un produit d'épargne-logement augmente avec le revenu du ménage (voir tableaux). D'autant plus que les ménages modestes sont proportionnellement moins nombreux à envisager l'acquisition de leur résidence principale : 30,7 % des ouvriers sont titulaires d'un CEL ou d'un PEL, contre 64,4 % chez les pro-

fections libérales. Dans les tranches de revenus les plus élevées, on trouve des « stakhanovistes du PEL » : ils font des emprunts en cascade qu'ils remboursent en moins de cinq ans, pour acheter des appartements de plus en plus spacieux, jusqu'à la taille souhaitée. Les banquiers disent joliment qu'ils « empruntent court et gros ».

« Le système marche bien car il est antredistributif », renchérit Michel Mouillart, les ménages les plus aisés sont les seuls à comprendre que, pour obtenir le prêt le plus élevé, mieux vaut faire un gros dépôt initial. Et ce sont en général les seuls à pouvoir le faire. « Les ménages aiment les produits d'épargne-logement sans les connaître, précise Monique Deterne : à peine la moitié des détenteurs d'un PEL est capable d'indiquer la rémunération. De même, si 68 % d'entre eux savent que le taux de rémunération tient compte du versement d'une prime, 40 % ignorent si l'on peut obtenir

la prime même si l'on ne souscrit pas de prêt, et 70 % ne connaissent pas le montant du plafond de cette prime. »

Cette complexité des calculs semble gêner beaucoup plus les banquiers, et la conception de leurs logiciels de simulation, que la clientèle « de base ». « Le qualificatif de « produit de riche » prononcé à l'égard de l'épargne-logement par ses détracteurs, s'il peut se justifier pour la détention globale des CEL et des PEL, s'applique moins à la souscription des prêts », souligne Monique Deterne. Le montant moyen des prêts d'épargne-logement pour les ménages à faible niveau de revenu est relativement élevé. Ce phénomène s'expliquerait par l'aide que peuvent leur apporter d'autres membres de la famille, grâce, notamment, au mécanisme des cessions de droits à prêt. Un procédé d'autant plus commode que l'obtention d'un prêt ne peut être soumise à des conditions de res-

sources (décision de la Cour de cassation de mai 1986). En analysant la propension des détenteurs de produits d'épargne-logement à les utiliser pour l'acquisition d'une résidence principale, Pierre Bougerol, du CREP, apporte une nuance : parmi les catégories socioprofessionnelles à « bas salaires », seuls les employés ont un « taux de détention » supérieur à la moyenne.

Selon l'enquête du CREP en 1986, le montant de l'apport personnel est beaucoup plus élevé pour les acheteurs bénéficiant d'un prêt d'épargne-logement que pour les autres. Surtout chez les ouvriers et les employés. Pour les premiers, l'apport personnel est de 121 000 F avec PEL et 83 000 F et 81 000 F. Une preuve que l'épargne-logement remplit son rôle d'entraînement à l'épargne.

Vers un PEL social ?

Néanmoins, plusieurs spécialistes réfléchissent à un système qui permettrait d'aider les ménages les plus modestes. Depuis le mois dernier, Pierre Bérégovoy, Maurice Faure et Michel Charasse sont en possession du rapport sur le financement du logement qu'ils ont demandé à Jean-Michel Bloch-Lainé.

FRANÇOIS KOCH.

(Lire la suite page 38.)

(1) Extrait d'un article rédigé avec Pierre Bougerol, du CREP, et paru dans la revue trimestrielle l'Observatoire de l'immobilier, au début de l'année 1989, dans un dossier sur l'épargne-logement.

Taux de détention d'un compte ou d'un plan par revenus et par professions en 1986

MOINS de 30 kF	DE 30 kF à 60 kF	DE 60 kF à 90 kF	DE 90 kF à 120 kF	DE 120 kF à 200 kF	DE 200 kF à 300 kF	PLUS de 300 kF	ENSEMBLE
12,3 %	16,6 %	34,2 %	38,8 %	46 %	51,6 %	70,4 %	34,2 %

RETRAITÉS	AUTRES livrets	OUVRIERS	EMPLOYÉS	PROFESSIONS intermédiaires	ARTISANS commerçants	AGRICULTEURS	CADRES et professions intellectuelles supérieures (1)
22,2 %	21,5 %	30,7 %	35 %	46,8 %	50,2 %	51,5 %	52,2 %

(1) Dont professions libérales : 64,4%.

LES SICAV DU CREDIT LYONNAIS

SEDUISANTES A PLUS D'UN TITRE

DISPONIBILITÉ
Il faut parfois faire face à des besoins imprévus. Les sommes investies dans les SICAV sont disponibles à tout moment. S'attachant par une politique d'investissement appropriée, à obtenir la meilleure régularité, nos gestionnaires permettent à l'investisseur la plus grande sérénité... même lorsqu'il doit désinvestir.

DIVERSITÉ
Obligations, actions, valeurs françaises ou étrangères, nos SICAV composent une gamme complète et diversifiée au sein de laquelle chaque investisseur est assuré de trouver une réponse plus particulièrement adaptée à ses attentes : par exemple la sécurité avec Gestion ou Lion 2000, des revenus réguliers avec Trillon, le rendement avec Silvanite ou Lion Trésor, la croissance avec Actifion, Silvanance ou Silvinter, des avantages fiscaux avec SICAV 5 000 (C.E.A. ou P.E.R.) et Lionplus (P.E.R.).

PERFORMANCE
Grâce à leur grande mobilité de gestion, nos SICAV anticipent les évolutions des marchés. Dynamiques, elles travaillent chaque jour à optimiser vos résultats, tout en évitant de prendre des risques inconsidérés.

PRÉVOYANCE
En dehors de celles à vocation monétaire, nos SICAV ont pour horizon le moyen et le long terme. Leurs gérants analysent rigoureusement les risques et sélectionnent en permanence des investissements sûrs et prometteurs pour l'avenir.

UNIVERSALITÉ
Nos SICAV vous permettent d'accéder à tous les marchés du monde. Sans suivre les modes et les engagements passagers et en restant fidèles à leur vocation, elles savent s'adapter et saisir les opportunités.

HERVET AGE D'OR

+ 55% en 4 ans*

Un plan d'épargne retraite souple, apportant performance et sécurité pour vous et vos proches.

BANQUE HERVET

Tél : 46.40.90.90

127, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

de Décembre 84 à Décembre 87.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

14

BRED

LA BANQUE DE VOTRE EPARGNE

UNE EQUIPE

qui agit pour vous dans un environnement financier changeant, des gestionnaires compétents sur les marchés français et étrangers, des professionnels au rendez-vous de l'Europe.

ENTREPRISES
POUR LA
GESTION
OPTIMALE
DE VOTRE
TRESORERIE :
UN CHOIX
DE SICAV
QUI REPOND
A VOS
OBJECTIFS

Sécurité,
liquidité,
nos SICAV
monétaires,
à moins de trois
mois.

Risque limité,
rentabilité proche
du marché
monétaire,
nos SICAV
régulières et
"sensibles",
à plus de trois
mois.

PARTICULIERS
POUR LA
GESTION
PERFORMANTE
DE VOTRE
EPARGNE:
UN CHOIX
DE SICAV
QUI REPOND
A VOS
OBJECTIFS

Sécurité,
nos SICAV
monétaires et
obligataires.

Rentabilité,
nos SICAV
diversifiées,
actions françaises
ou étrangères.

Fiscalité
avantageuse,
nos SICAV
valeurs
françaises PER,
CEA Monory.

INFO SICAV...INFO SICAV...
190 Agences du groupe BRED
ou le Service Relations de la
Direction des Activités Financières
(45 22 57 12)



La banque de votre vie.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

Epargne-logement : un équilibre instable

(Suite de la page 37.)

Il suggère - à l'aide d'un « plan d'épargne-logement social » - de stimuler l'épargne préalable des ménages aux revenus les plus bas qui souhaitent se lancer dans une opération d'accession à la propriété. « Il serait légitime, précise le rapport Bloch-Lainé, au moment où l'on encouragerait la constitution d'un apport personnel plus élevé par les ménages modestes, que l'Etat apporte son soutien à cet effort, tant sous la forme d'une rémunération attractive de l'épargne réalisée que sous celle d'une majoration de l'aide accordée et, peut-être, de la reconnaissance

d'une priorité au moment de l'accession. » Il s'agirait donc d'une aide supplémentaire. Le système actuel d'épargne-logement a reçu de l'Etat près de cinq milliards de francs en 1987.

Les réseaux bancaires ne témoignent pas d'un grand enthousiasme. C'est naturel. Ils craignent des procédures administratives nouvelles, un accroissement des coûts de gestion. « Ne peut-on pas simplement améliorer le système existant ? », se demande un cadre d'une des trois « vieilles » banques. Un autre s'inquiète : « Pourra-t-on préserver l'équilibre financier d'un tel

« PEL-bis ? ». Difficile, sans doute, observe Michel Mouillart, puisque ce nouveau produit permettrait d'emprunter davantage avec un même effort d'épargne. D'autre part, dans ce « PEL social », les épargnants seront nombreux à faire valoir leurs droits à prêt (il y aura peu de « bons frères »). Ces deux facteurs ne permettraient pas d'atteindre un niveau de dépôts suffisant, relativement à celui des prêts. « Peut-on savoir, conclut Michel Mouillart, s'il y aura suffisamment de « bons frères » dans le système général pour financer le « PEL social ? »

FRANÇOIS KOCH.

PER : un bilan très décevant

(Suite de la page 31.)

La conjointe pourra donc bénéficier du plan de son mari. Enfin, le produit assurance-vie versé dans un PER continue de jouer du taux garanti de 4,50 % commun à tous les produits de cette catégorie.

Mais au-delà de ce partage quantitatif, le PER semble avoir été de surcroît détourné de son objectif. En lançant ce produit destiné à la constitution d'un complément de retraite, le gouvernement espérait attirer une épargne longue émanant des classes jeunes de la population.

Or les souscripteurs actuels présentent un profil sensiblement différent : 45 % des titulaires du PER AGF ont soixante ans et plus. Au CCF, la grande majorité a plus de cinquante-cinq ans. A la poste, sur 21 400 plans ouverts à la fin du mois de septembre, 55 % des souscripteurs avaient plus de soixante ans. Seuls 21 % étaient âgés de moins de cinquante ans.

Incertitudes

Comme le souligne le rapport Lebègue sur la fiscalité de l'épargne dans le cadre du marché européen, « avec son système de déduction du revenu imposable à l'entrée et de taxation à la sortie, le PER pénalise les jeunes, qui préfèrent obtenir au début de leur vie active une détaxation peu importante du fait de leur taux marginal » et qui se trouvent, en fin de carrière, taxés sur leurs retraites à un taux d'imposition

très supérieur dans le système actuel.

De plus les références fréquentes à l'âge du souscripteur plutôt qu'à la durée d'engagement accentuent cette tendance. Enthousiasme modéré tant du côté des acheteurs que du côté des vendeurs, incertitudes quant à la volonté réelle des pouvoirs publics de réformer le système...

Quel peut être, dans ces conditions, l'avenir du plan d'épargne retraite ? Tous les établissements s'accordent à dire qu'un marché existe bel et bien mais que le produit nécessite quelques améliorations. Parmi elles, une plus forte incitation vis-à-vis des jeunes, en supprimant les pénalités avant soixante ans ; le relèvement du plafond de souscription afin que le complément retraite soit *in fine* plus important.

Les banques, quant à elles, sont plutôt favorables à une démocratisation du régime. « Aujourd'hui, le PER est surtout intéressant pour les hauts revenus, il faudrait que les catégories sociales plus modestes puissent être incitées », déclare l'une d'elles.

Il y a quelques mois, Dominique Strauss-Kahn, alors secrétaire national du Parti socialiste, jugeait le PER trop compliqué et n'offrait pas réellement les traits d'une véritable retraite. Il préconisait alors la création d'un « livret d'épargne longue d'une grande simplicité, qui permettrait à une grande partie de la population d'épargner pour la retraite.

Ce livret ressemblerait à celui des caisses d'épargne avec des rendements offerts par les marchés financiers. La sortie se ferait exclusivement en rente et non en capital ».

Le rapport Lebègue contient également une critique implicite du PER tel qu'il existe aujourd'hui. Le texte préconise « la constitution de fonds de retraite capitalisés, puissants facteurs de maintien des placements financiers en France ». Le document remis au Conseil national du crédit propose ainsi de bâtir un véritable système de retraite facultative fonctionnant selon la loi des quatre C. Contractualisation des engagements, qui est le gage d'une épargne réellement stable ; capitalisation des intérêts ; capital aliéné débouchant donc sur une rente ; gestion collective de l'épargne.

La déduction des contributions du revenu imposable aurait pour contrepartie la taxation normale des rentes ; les montants des versements seraient libres, avec une mise minimale ; les sorties anticipées seraient possibles ; enfin la taxation des prestations à la sortie serait dégressive en fonction de la durée de l'épargne et de l'âge du souscripteur au moment de la retraite.

Ces propositions seront-elles suivies d'effet ? Pour le moment, le ministre de l'économie et des finances estime que la question n'est pas à l'ordre du jour. Mais demain sera un autre jour...

RUTH MILO.

AXA et vous

- ◆ Notre volonté de gagner : la garantie du dynamisme.
- ◆ Un groupe puissant : l'assurance de la sécurité.
- ◆ Un passé : le bénéfice de l'expérience.
- ◆ AXA, 2^e Groupe Français : l'un des premiers Européens.
- ◆ AXA : 35,7 milliards de francs, plus de 4 000 conseillers.
- ◆ AXA : une gestion performante de SICAV depuis plus de 15 ans.

Les SICAV AXA :

Des performances sur le long et le moyen terme, la qualité reconnue de l'équipe de gestion financière.

PERFORMANCES MOYENNES ANNUELLES DES SICAV AXA DEPUIS LEUR CRÉATION							
SICAV OBLIGATIONS				SICAV ACTIONS			
DROUOT SECURITE OCT 1979	DROUOT SELECTION MAI 1984	MUTUELLES UNIES SELECTION FEV 1984	AXA EUROPE DEC 1986	DROUOT INVEST JUIN 1970	DROUOT FRANCE OCT 1978	MEDITER-RANEE OCT 1985	AXA INVEST DEC 1986
+17,25%	+12,56%	+12,47%	+10,20%	+15,13%	+22,93%	+18,27%	+6,64%
INFLATION DEPUIS LEUR CRÉATION							
+7,61%	+3,86%	+4,00%	+3,15%	+8,45%	+7,96%	+2,94%	+3,15%
PERFORMANCES MOYENNES ANNUELLES DES SICAV AXA DEPUIS 5 ANS							
DROUOT SECURITE		DROUOT INVEST		DROUOT FRANCE			
+12,48%*		+10,67%*		+23,91%*			

*Au 30/09/88 - coupon net inclus réinvesti.
*Inflation, taux moyen sur 5 ans : +4,41%.

INFORMATIONS

service minitel
3616 AXA

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

CEA : mission accomplie

Le CEA (compte d'épargne en actions) termine sa carrière (le 31 décembre 1988) en ayant bien rempli son rôle. Héritier des « 5 000 F Monory », les « comptes Deiors » - nés de la loi de finances 1983 - auront conduit un public plus large vers la Bourse, en les aidant à comprendre qu'il ne peut s'agir que d'un investissement long (cinq ans minimum). « Le produit a attiré davantage une clientèle disposant de revenus mensuels de 10 000 F à 15 000 F, plutôt que 50 000 F », se réjouit Jacques Lereboullet, directeur général de Livret Bourse investissement (la SICAV Monory-CEA de la Caisse des dépôts). Les « 5 000 F Monory » favorisaient les contribuables aux TMI (taux marginaux d'imposition) les plus élevés.

En effet, dans la « loi Monory », l'avantage fiscal consistait à déduire du revenu imposable une somme de 5 000 F par an - un mécanisme qui a d'ailleurs été repris dans le « PER Balladur » (plan d'épargne retraite) né le 1^{er} janvier 1988. En revanche, le CEA offrait une réduction annuelle d'impôt égale à 25 % de l'effort d'épargne consenti dans l'année : dans ce cas, l'économie d'impôt est identique à celle que soit le TMI de l'intéressé.

Le CEA était censé corriger les effets de l'épargne de réveil, ces « allers et retours » en décembre et janvier sur les « 5 000 F Monory » : des « petits malins » versaient en fin d'année juste avant le relevé des comptes au 31 décembre, et revendaient une partie de leur portefeuille au début de l'année suivante... tout en conservant le bénéfice de l'avantage fiscal. C'est pourquoi un contrôle un peu complexe avait

été instauré sur le CEA : un relevé trimestriel destiné à vérifier que le solde des opérations sur le compte n'était pas négatif.

A défaut, on appliquait une pénalité. Ce « carcan » n'était perçu que par environ 10 % des souscripteurs, ceux qui géraient directement leur compte sans passer par un OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières). Normalement, le CEA aurait dû « mourir de sa belle mort » dès le 31 décembre 1987. Une prolongation d'un an lui avait été accordée. La Rue de Rivoli avait estimé que mieux valait laisser aux épargnants le temps d'oublier la crise boursière d'octobre... pour éliminer le risque d'une vague de retraits qui aurait trop pesé sur les cours de Bourse. Une décision appréciée puisqu'on a pu cumuler, en 1988, les avantages fiscaux du CEA et ceux du tout nouveau PER.

« Des espoirs de gains importants »

Les risques de retraits ne sont-ils pas aussi grands cette année ? Le PER n'est, en effet, pas une formule d'épargne à long terme capable de prendre le relais du CEA. Et ceux qui ont souscrit en 1983 peuvent se retirer sans perdre le bénéfice des réductions d'impôt. « Sur l'ensemble, ils pèsent environ 25 % à 30 % », expose Jacques Lereboullet - les autres ont intérêt à attendre avant de changer leur épargne de place. C'est pourquoi il prévoit une évaporation de l'ordre de 10 % à 25 %, c'est-à-dire une fourchette de 12 à 30 milliards de francs. Naturellement, une grosse vague de retraits pèserait sensiblement sur les cours.

Le CEA aura, quoi qu'il en soit, réussi une belle collecte. Un actif net évalué à 118 milliards de francs au 31 octobre 1988, dont plus des trois quarts dans les cinq gros réseaux : le Crédit agricole (22 %), la Caisse des dépôts (19 %), le Crédit lyonnais (14 %), la BNP (12 %) et la Société générale (11 %), selon les chiffres communiqués par TGF (filiale de la Caisse des dépôts). Une forte hausse avait été enregistrée en 1986.

Preuve que la carotte fiscale n'a pas été le seul attrait. Nombre d'épargnants se sont précipités sur le CEA attirés par les perspectives de plus-values boursières. « Malheureusement pour eux, les Français ont trop tendance à acheter quand les cours viennent de monter », regrette Jacques Lereboullet, alors qu'il voudrait mieux le faire quand les cours sont au plus bas.

C'est le message qu'il faut passer dans ses réseaux : « Même sans CEA, les SICAV éligibles Monory-CEA » représenteront encore des espoirs de gains importants sur cinq ans.

En fait, les spécialistes trouvent normal qu'une réorientation de l'épargne ait lieu à l'occasion de la fin des CEA. « Dans la période 1984-1986, des Français se sont sans doute un peu trop emballés en faveur de la Bourse », explique Gérard Auguet, du Crédit lyonnais, et ils ont acheté des valeurs mobilières avec de l'épargne qu'ils voulaient conserver liquides. Selon le principe des vases communicants, les « livrets A », tout comme les PEL et les CEL (plans et comptes d'épargne-logement) bénéficieront sans doute d'un transfert en provenance des CEA.

F. H.

LIBRE OPINION

Sociétés de Bourse : plaidoyer pour l'indépendance

EN 1986 la City bouleversait son organisation. C'était le célèbre « big bang ». La Place de Paris ne fut pas en reste et entreprit à son tour de se moderniser : ouverture du Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) en 1986, création du Marché des options négociables (MONEP) en 1987 et surtout mise en chantier de la grande réforme de la structure de la Bourse. Le 22 janvier 1988 une loi abrogeait le décret du 7 octobre 1980 et le titre V du Livre premier du Code de Commerce qui constituait depuis tant d'années la clé de voûte de l'organisation de la Bourse de Paris. La modernisation était en marche à allure forcée. Elle risque maintenant de provoquer quelques sérieux traumatismes.

A Londres, les entreprises financières licencient par milliers ; à Paris, plus modestement, les licenciements ne se comptent que par centaines. Il faut convenir que les réformistes ont eu la malchance de se heurter au krach de la Bourse et aux sinistres qu'il a entraînés, mais la profession qui subit ces réformes, imposées par les pouvoirs publics, se trouve confrontée à de sérieux problèmes.

1. - Il est toujours difficile de faire accepter à une communauté des modifications radicales et profondes de ses coutumes, de ses traditions et même de son héritage culturel.

2. - Aucune réforme ne peut prétendre à la perfection quel que soit le talent de ses concepteurs. Le « mal français » fait que le réformateur et le législateur ne font qu'une même personne, ce qui empêche toute démarche

pragmatique de réforme. La loi est écrite et promulguée, nous devons nous en accommoder quels que soient ses effets critiques et pervers.

3. - Les drames financiers de ces derniers temps sont très présents dans les esprits et inspirent inévitablement les mesures réglementaires qui s'élaborent actuellement sur la déontologie et les ratios prudentiels. L'excès de laxisme se transforme en excès de rigueur.

La loi vient d'émaner des charges d'agents de change devenues sociétés de Bourse. Cette indépendance est trop jeune pour être effective. Les charges étaient de petites unités avec des fonds propres exsangues, et ce n'est pas en changeant leur appellation qu'on en fait des maisons puissantes et autonomes. La tutelle, la surveillance et le contrôle de la COB, de la SBF, de la CCIFP, du CBV, du CMT, augmentent leurs cotés de fonctionnement. La récapitulation de la SBF vient en diminution de leur surface financière. Les contraintes qu'on leur impose sont souvent d'inspiration plus politique que réaliste.

Il appartient aux sociétés de Bourse de protéger leur indépendance. Cette indépendance ne sera réelle que si les sociétés de Bourse ont les moyens de s'opposer à la puissance publique quand elle viendra leur imposer des décisions prises dans la tradition française, du « fait du prince ». Un peu naïvement, peut-être, je crois que l'association professionnelle est un des meilleurs garants de l'indépendance, c'est en tout cas le dernier rouage que la puissance

publique pourra investir, bien que la loi du 22 janvier 1988, qui a créé l'Association française des sociétés de Bourse, ait introduit le ver dans le fruit en faisant de la Société des Bourses françaises un membre de l'association.

Elle les sociétés de Bourse veulent gagner et sauvegarder leur indépendance. Il faut que l'Association française des sociétés de Bourse leur appartienne en propre, qu'elle soit gérée par des gens indépendants qui prennent leurs décisions et qui délibèrent hors de la présence et de la surveillance des autorités boursières. Dans sa forme actuelle, l'association n'est qu'un faux nez de la Société des Bourses françaises même si M. Rousselle est l'élu de la démission d'administrateur quand il fut nommé président de la Société des Bourses françaises.

Le développement rapide des marchés financiers depuis 1980, que le krach de 1987 n'a pas entravé, est à l'évidence un phénomène de longue durée. L'épargne en valeurs mobilières correspond mieux aux goûts plus sophistiqués des jeunes générations qui se détournent de la thésaurisation et des bons du Trésor chers à nos ancêtres. Les sociétés de Bourse doivent offrir un service de qualité à une clientèle qui ne cesse de croître. La libre concurrence est le meilleur gage de la qualité du service rendu, beaucoup plus que toutes les contraintes imposées par les pouvoirs publics et les autorités de tutelle.

ALAIN BOSCHER, président de la Société de Bourse Boscher SA.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

SICAV

DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

DU 1^{er} JANVIER AU 28 OCTOBRE 1988

Coupons réinvestis

	ACTIF NET AU 28 OCTOBRE 1988	PROGRESSION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU 01 JANVIER 1988 AU 28 OCTOBRE 1988
SICAV ACTIONS		
SAINTHONORÉ BIO ALIMENTAIRE	173,50 MF	+20,90%
SAINTHONORÉ PACIFIQUE	249,50 MF	+20,60%
SAINTHONORÉ PME	284,00 MF	+28,00%
SAINTHONORÉ SERVICES	269,50 MF	+22,70%
SAINTHONORÉ TECHNOLOGIES	269,00 MF	+19,40%
CROISSANCE PRESTIGE	130,00 MF	+21,00%
SICAV OBLIGATAIRES		
SAINTHONORÉ ASSOCIATIONS	483,00 MF	+10,04%
SAINTHONORÉ CAPITAL	118,00 MF	+11,56%
SAINTHONORÉ RENDEMENT	498,00 MF	+12,29%
SAINTHONORÉ VALOR	160,00 MF	+ 8,02%
SICAV MONÉTAIRES		
SAINTHONORÉ RÉAL	450,00 MF	+ 5,73%

Trois nouvelles Sicav ont été créées en 1988 :

- SAINTHONORÉ SÉCURITÉ, Sicav monétaire à vocation régulière
- SAINTHONORÉ GLOBAL, Sicav diversifiée basée sur le concept d'allocation d'actifs
- WINTERTHUR SAINTHONORÉ, Sicav servant d'unité de compte aux contrats d'assurance retraite.

حکذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

HOTEL DES VENTES
8, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 48-00-20-20
Télex : Drouot 842260

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-68

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
S. 8. - Bijoux, orfèvrerie ancienne et moderne, argenterie, métal argenté. - M. MILLON, JUTHEAU.

LUNDI 19 DÉCEMBRE
S. 2. - Tableaux des 19^e et 20^e siècles. - M. RENAUD (Arcole).
S. 3. - Bijoux, argenterie. - M. ROGEON.

MARDI 20 DÉCEMBRE
S. 5 et 6. - 14 h 15. PRESTIGE. Tableaux anciens, meubles et objets d'art du 19^e siècle. tapis, tapisseries. - M. COUTURIER, de NICOLAY.

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
S. 1. - Tabl. bib. mob. - M. BOISGIRARD.
S. 3. - 14 h 15. OBJETS D'ART D'EXTREME ORIENT. Céramiques, bronzes, objets d'ivoire, pierres dures, ivoires, meubles, porcelaines, peintures.

JEUDI 22 DÉCEMBRE
S. 5. - 14 h 30 et 20 h 30. Vente et sur ordonnance de bijoux et bibelots signés CHAUMET. - M. LIBERT, CASTOR, MM. Serres, Portier et Mounier.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE
S. 2. - Tableaux, bijoux, meubles. - M. CHEVAL.
S. 4. - Beaux meubles des 18^e et 19^e siècles. - M. BINOCHÉ, GODBAU.

DROUOT-MONTAIGNE
15, avenue Montaigne, 75008 Paris
SALLE BOURDELLE
LUNDI 19 DÉCEMBRE à 20 h 30
BEAUX BIJOUX ANCIENS ET MODERNES

LA VARENNE SAINT-HILAIRE (St-Maur)
DIMANCHE 18 DÉCEMBRE à 14 h 30
IMPORTANT VENTE DE TABLEAUX ET SCULPTURES DES MAITRES des XIX^e et MODERNES

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
BINOCHÉ, CODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
chaque mercredi
(éditions datées jeudi)
Renseignements : 45-55-91-82.
Poste 4138

Naissances
- M. et M^{me} GARCIA-BOUR, et Sébastien, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et petite-sœur

Flore, le 26 novembre 1988.

Décès
- Colles-sur-Durolle. M. Edmond Bouche, M. Bernard Bouche, son fils, M^{me} Agnès Bouche, sa fille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond BOUCHE, docteur en lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-Mer, président de l'Association des écrivains de langue française, officier de la Légion d'honneur, survenu le 14 décembre 1988, dans sa soixante-dixième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 17 décembre à 9 h 30, en l'église réformée de Colles-sur-Durolle, le vendredi 16 décembre, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Colles-sur-Durolle.

- M^{me} Paul-Christophe Brender, son épouse, M^{me} le docteur Elisabeth Dulmet et Bernard Dulmet, ses enfants, Marie-Laure et François, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Paul-Christophe BENDER, ancien professeur de l'École odontologique de Paris, président d'honneur du Collège européen d'odontologie, survenu le 12 décembre 1988, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 16 décembre, à 14 heures, en l'église de Moisson (Yvelines), 15, rue Henri-Bocquillon, 75015 Paris.

- Alain Zarka, Christian de Sem, Sa famille, Et ses amis, demandent à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour

Inger BROMAN, qui sera inhumée le vendredi 16 décembre 1988, à 15 heures, au cimetière des Gonards, route du Buc, à Versailles (gare des Chantiers), 79, rue de la Provoise, 78000 Versailles.

- M^{me} Hubert Pierre Cartier, son épouse, Aline, Catherine, Nathalie et Hélène, ses enfants, Marina et Eric, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Hubert Pierre CARTIER, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, survenu le 12 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Christophe de Javel, Paris-15^e.

- Marc Labourgade et Liliane Labourgade, née Casalis, Christine et Hervé Bouganit et leur fils Antoine, Florian Labourgade, Caroline Labourgade, André et Nicole Casalis, leurs enfants et petits-enfants, Corrie Van vel Dhuisen, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, tante, parents et amis,

M^{me} le docteur Germaine CASALIS-FEER, survenu le 10 décembre 1988, à Cannes, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, le 14 décembre. - Choisis la Vie afin que tu viues. - Deuil, XXX, 19, 9, rue d'Assas, 75006 Paris.

- Mascha Boya, son épouse, David Robert Pelage, son fils, Les familles Roland Kalb (New-York), Sidney Pelage (Vichy), Tallibro (Paris), ont la tristesse d'annoncer le décès à San-Miguel-de-Allende (Mexique), le 12 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Robert FLORIAN (Werner Zacharias) Calle del Diezmo Viejo 4, S.-M.-Alende, G.T.A.O (Mexico). 72, rue du Vernet, 03200 Vichy.

- Marianne Cornevin, née Réau, son épouse, François et Béatrice, Geneviève, Bernard et François, Elienne et Arlette, Héliane et Charles Elliott, ses enfants, Pierre, Elsa, Alicia, Olivia, Blandine, Simon, Nathalie Cornevin, Alexander Elliott, ses petits-enfants, Les familles Rodary, Bouchez, Champeaux, Réau, Appia, Joudrier, Biedermann, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CORNEVIN, ancien administrateur de la F. O. M., docteur en lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-Mer, président de l'Association des écrivains de langue française, officier de la Légion d'honneur, survenu le 14 décembre 1988, dans sa soixante-dixième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 17 décembre à 9 h 30, en l'église réformée de Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu le 19 décembre, à 12 heures, au cimetière de Sacy (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part. Ils vous prient d'avoir une pensée pour son fils

Hubert, disparu à l'âge de vingt-sept ans, en 1973, 10, rue Vandrezanne, 75013 Paris. (Lire page 6.)

- Jean Duvergand, président, Les membres du conseil d'administration, Le directeur, Et le personnel de la Maison des cultures du monde, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Jacques FOI, membre du conseil d'administration de la Maison des cultures du monde. (Le Monde du 15 décembre.)

- M^{me} Louis Rheims, M. Maurice Rheims, de l'Académie française, M^{me} Jean Verane, M^{me} Bettina Rheims et son fils, Virgile Scramby, M. Stéphane Comelle, M^{me} Nathalie Rheims, M. Léo Scherer, Le baron et la baronne David de Rothschild, M^{me} Liliane Dubon, M^{me} Corinne Bonchet, M^{me} Olga Zindens, Sa famille, ses collaborateurs, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis RHEIMS, avocat à la Cour, ancien premier secrétaire de la Confédération du stage, membre du conseil de l'Ordre, leur époux, fils, frère, oncle, neveu, grand-père et beau-frère, survenu à la suite d'une longue maladie le 12 décembre 1988, dans sa trente-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le dimanche 18 décembre, à 19 heures, à la synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16^e.

En souvenir de Louis, des dons peuvent être adressés à AREMAS, hématologie, hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, Paris-7^e.

La famille remercie tout particulièrement le professeur Jean-Marie Andrieu, le docteur Jean-Marc Tourani, ainsi que tout le personnel hospitalier de la salle Brissard de l'hôpital Laennec.

18, avenue Gabriel, 75008 Paris, 25, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

- M. et M^{me} François Rymarz, M^{me} Lucille Zeller-Rymarz et ses enfants, M^{me} Manon Tabet et ses enfants, M^{me} Liette Rymarz, ses frères, sœurs, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul RYMARZ, survenu le 14 décembre 1988, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 décembre. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures précises. Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Vanci, son épouse, M. et M^{me} Ferahim, M. et M^{me} Rouma et leur fille, Le docteur Vanci, M. et M^{me} Raducanu Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges A. VANCI, ingénieur diplômé des Mines et Métallurgie, ancien professeur à l'École polytechnique de Bucarest, ancien conseiller technique auprès du gouvernement de Zambie, survenu à Paris, le 12 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 17 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, Paris-19^e, suivie de l'inhumation, à 9 h 30, dans le caveau familial au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-11^e, métro Père-Lachaise.

17, rue de l'Atlas, 75019 Paris.

- M^{me} Christine Zagdoua, son épouse, Philippe et Nathalie Zagdoua et leurs enfants, Paul et Zuzanna Zagdoua et leurs enfants, Toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. FERRI ZAGDOU, ingénieur ECP, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, survenu le 11 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinqième année.

L'inhumation a eu lieu le 14 décembre, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part. 53, boulevard Stchar, 75016 Paris.

Remerciements
- M^{me} Nicole Hahn et sa famille, profondément émus des très nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion de la disparition de

Michel HULIN, adressent leurs très sincères et vifs remerciements.

60, rue de l'Amiral-Mouchaz, 75014 Paris.

- M^{me} Leuzenberger, Et M^{me} Samuel et Michael Bernhard, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M^{me} Samahine LEUENBERGER, née Germaine Moléat, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et prient celles qui n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les excuser de cet oubli.

Château de la Nacelle-Saint-Hubert, 77600 Croisy-sur-Ouse.

TELEMATIQUE
« Le Monde » et l'assurance automobile
Le Monde va offrir aux utilisateurs de matériel un nouveau service. Il concerne l'assurance automobile. Mises en place à la suite d'un accord passé avec la compagnie l'Equipe (une des sociétés françaises du groupe Generali), ce service permet une assurance immédiate.

En composant le 3615, code LEMONDE, puis, sur l'écran d'accueil, en tapant ASSUR, chacun peut obtenir rapidement une tarification personnalisée. Si la proposition convient, l'utilisateur du matériel peut alors procéder à la souscription de son contrat d'assurance qui prend effet à la date de son choix.

Des tarifs spéciaux sont prévus pour les jeunes conducteurs dans la mesure où ils ont déjà une expérience de la conduite automobile. Le service est ouvert sur écrans jeudi 15 décembre 1988.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & C^{ie}
43-20-74-52
MINITEL per le 11

- Paris. M. et M^{me} Jacques Mourlet Et leur fils Eric, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie lors du décès de

Fernand MOURLIOT, vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires
- Le 16 décembre 1968, mourut Gaston BOSSARD. L'immortalité de l'un n'existe que par la mémoire des autres. 92330 Soessex.

- Voici trente ans, le 16 décembre 1958, disparaissait Marcel PLAISANT, avocat à la cour d'appel de Paris, sénateur du Cher, président de la commission des affaires étrangères, membre de l'Institut.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui en cet anniversaire et associent dans ce souvenir

Généraliste Marcel PLAISANT, née Brochet-Audière, qui l'a rejoint vingt-cinq ans, le 7 mars 1973.

De la part de M. et M^{me} François Marcel Plaisant, M^{me} Béatrice Plaisant, M. François-Claude Plaisant.

Ambassade de France, Athènes.

- A ceux qui l'ont connu, Denise, Antoine, Denis, Et toute la famille, rappellent qu'il y a vingt ans aujourd'hui disparaissait, à l'âge de quarante-trois ans,

Pierre SERVANT. Qu'ils soient associés à une pensée en son souvenir.

Communications diverses
- DENISE RENÉ à la Défense Art construit, lumière, mouvement, tous les jours de 12 heures à 19 heures, sans interruption, Galerie de la Défense, art 4, 15, place de la Défense, la Défense-A.

- GALERIE DENISE RENÉ AGAM, 196, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e, Tel. : 42-22-77-57.

Soutenances de thèses
- Université Paris-III, le samedi 17 décembre, à 13 h 30, salle Bourjau, M. Paul Vais : « L'évolution de la pensée de J.-H. Newman jusqu'à la veille du mouvement d'Oxford (1816-1832). Etude des sources et des origines de sa pensée religieuse ».

- Université Paris-IV, samedi 17 décembre, à 14 h, amphithéâtre Canby, esc. E, 3^e étage, M. Claude Mauron : « Recherches sur la création poétique de Frédéric Mistral : l'exemple de « Neris » (1884) ».

- Université Paris-VIII, le samedi 17 décembre, à 10 heures, salle G-201, M. Rachid Amarian : « Les aspects internationaux de la question nationale au Iran ».

- Université Paris-I, le samedi 17 décembre, à 14 h 30, salle 107, 5, rue Maïter, M^{me} Juliette Van Duc : « Le pèlerinage des Voltairiens-Burkimbé sur leurs saints de l'Isan, passé présent ».

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques 79 F
Abonnés 69 F
Communications diverses 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

EMAUX et LAPIS-LAZULI de JACQUES GAUTIER
Broche bronze argent : lapis-lazuli enchâssé dans le cristal sur argent 2.900 F
Boucles d'oreilles 2.900 F
OMAL : eau de parfum originale et raffinée 35, rue Jacob, 75008 PARIS. 42-60-94-33
La Galerie GAUTIER
avec exceptionnelles ouvertures le 15 décembre, de 10h à 18h.

Allema...
Cophonie...
Avec un défilé...
la stabilisation app...
MAS...
Le spectre d'un...

SOMMAIRE

■ A l'initiative de l'Allemagne, les pays européens ont procédé à un relèvement des taux d'intérêt dans le but de contenir l'inflation (lire ci-dessous). ■ Le déficit commercial américain pour octobre s'est réduit à 10,35 milliards

de dollars. Une amélioration insuffisante, qui ne cache plus les tensions de l'économie aux Etats-Unis (lire ci-dessous). ■ L'aménagement du territoire est-il condamné ? En supprimant les crédits qui lui sont affectés, le

Sénat ne pouvait qu'accréditer cette idée (lire page 42). ■ Depuis dix semaines, les ouvriers des centrales thermiques provoquent des baisses de production épouvantables pour EDF (lire page 43).

Une directive sur les « fonds propres »

Les Douze font un nouveau pas vers l'Europe bancaire

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Douze progressent pas à pas vers la mise en place d'un marché commun des banques. C'est dans cette perspective que leurs ministres des finances ont approuvé lundi 12 décembre une directive donnant une définition commune des « fonds propres » des établissements de crédit. La nouvelle directive s'inspire largement des règles édictées sous l'égide du « comité Cooke » de la BRI (Banque des règlements internationaux).

L'harmonisation des conditions de concurrence impliquera également une définition identique des ratios de solvabilité imposés aux banques. Une proposition de la Commission est actuellement étudiée par les experts. Ces textes techniques constituent des préalables à l'adoption du projet de deuxième directive bancaire présentée par la Commission début 1988 et qui prévoit l'octroi d'un « agrément unique » aux établissements financiers installés dans la communauté.

L'agrément unique permettra à toute banque ayant obtenu d'exercer librement son activité sur l'ensemble du territoire de la CEE. C'est dans ce projet de deuxième directive qu'est posée la question de la réciprocité avec les pays tiers. A quelles conditions les établissements financiers régionaux des pays tiers pourront-ils bénéficier de la mise en place du marché commun bancaire ? Il existe apparemment des divergences d'interprétation au sein même de la Commission sur le sens de ce qui est proposé.

Cependant lord Cockfield, le vice-président de la commission chargée du marché intérieur, s'est exprimé très nettement : selon lui, à partir du 1^{er} janvier 1993, la filiale d'une banque extérieure à la CEE, déjà instal-

lée dans un pays membre, pourra opérer sans conditions particulières dans l'ensemble de la Communauté. Autrement dit, elle bénéficiera de l'agrément communautaire au même titre qu'une banque à capitaux CEE sans que soient posées des conditions de réciprocité.

Les Douze ont adopté deux directives dont l'objet est d'accompagner les libérations des mouvements de capitaux et l'unification des marchés financiers. La première directive établit des règles communes pour la rédaction des prospectus d'information en cas d'émission d'actions ou d'obligations. Cependant la plupart des euro-émissions seront laissées à l'écart par ces règles dont la raison d'être est de mieux protéger les investisseurs.

Dans le même souci de transparence, la seconde directive envisage d'obliger les acquéreurs ou les vendeurs d'actions d'avertir les autorités bancaires ainsi, bien sûr, que la société concernée lorsque leurs transactions aboutissent à modifier les droits de vote dans les proportions suivantes : 10 %, 20 %, 33 %, 50 %, 66 %. Les pays qui, comme la France, appliquent des dispositions plus rigoureuses, pourront, bien sûr, les maintenir.

Ph. L.

M. Gautier-Sauvagnac quitte le Crédit agricole

M. Denis Gautier-Sauvagnac, ex-directeur du cabinet de l'ancien ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume, et directeur de la gestion financière à la Caisse nationale de crédit agricole depuis le début de l'automne, a décidé, mercredi 14 décembre, de quitter ses fonctions. M. Gautier-Sauvagnac a motivé sa décision par « les changements intervenus il y a quelques jours au sein de la direction générale » qui ont « créé une nouvelle donne qui n'était évidemment pas prévue ». A son arrivée et vont « conduire à une nouvelle organisation ». M. Philippe Jaffré a en effet quitté la semaine passée la présidence de la banque Stern pour prendre la direction générale de la Caisse nationale de crédit agricole en remplacement de M. Bernard Auberger, démis par le conseil d'administration.

● Echec agricole à Bruxelles. - Après trois jours et trois nuits de négociation, les ministres de l'agriculture de la CEE se sont séparés en début de matinée du jeudi 15 décembre, après un constat d'échec sur la nouvelle réforme envisagée du soutien aux marchés de la viande bovine. Les Douze reprendront leurs travaux à ce sujet lundi 19 décembre.

Le coût d'une dépendance

En l'occurrence, le gouvernement n'avait pas le choix, ce qui illustre la dépendance de la France à l'égard de son puissant partenaire allemand, riche de ses énormes excédents. Le coût de cette dépendance n'est pas négligeable. Une hausse d'un demi-point sur le taux à court terme accroît de quatre milliards de francs par an les charges du Trésor, et alourdit les frais financiers des grandes et moyennes entreprises dont le coût est aligné sur le taux du marché interbancaire.

Pour les PME, qui paient leur crédit au taux de base bancaire, majoré de plusieurs points, on attend avec intérêt la réaction des banques. En juillet 1988, ces dernières avaient ramené de 9,60 % à 9,25 % leur taux de base, après une diminution d'un demi-point du taux d'intervention de la Banque de France, ramené de 7,25 % à 6,75 %. Aujourd'hui, cette diminution, non seulement a été annulée mais a laissé la place à une augmentation du même ordre. La conclusion est facile à tirer.

FRANÇOIS RENARD

Relèvement concerté des taux d'intérêt en Europe

L'Allemagne redoute une reprise de l'inflation

L'institut d'émission français devançait, très probablement, par la décision annoncée le 14 décembre, le relèvement d'un autre taux directeur allemand, celui du Lombard (avances sur titres aux banques), actuellement de 5 % et qui pourrait être porté à 5,50 %. En effet, il est traditionnel, en Allemagne, que ce taux soit augmenté lorsque le loyer de l'argent à court terme le « déborde », ce qui se produit depuis le début de la semaine, et surtout depuis mercredi 14 décembre, à l'initiative de la Bundesbank elle-même. Cette dernière a donné le signal clair et net d'un relèvement des taux, général mais « forcé », puisqu'en en prenant l'initiative elle contraint tous ses partenaires à la suivre, bon gré mal gré.

Depuis plusieurs semaines, les dirigeants de la Banque fédérale d'Allemagne multiplient les déclarations sur la nécessité de maîtriser l'inflation et d'assurer la bonne tenue du mark, c'est-à-dire d'empêcher de baisser par rapport au dollar, comme il l'avait fait au printemps et pendant l'été 1988, au grand désespoir de M. Poehl, prési-

dent de ladite Banque fédérale. Pour lui, et pour les Allemands, un mark faible est synonyme de hausse du coût des prix importés, et donc des prix domestiques.

Après le krach de 1987

Par ailleurs, la Bundesbank veut à tout prix faire rentrer dans son lit la masse monétaire allemande, qui déborde les objectifs fixés, à la fois en raison d'une croissance rapide de

l'économie et de l'importance des liquidités distribuées dans cette économie au lendemain du krach boursier du 19 octobre 1987. A cette époque, l'ensemble des banques centrales de l'Occident, hantées par la menace d'une récession possible provoquée par ce krach, avait libéralement prodigué ces liquidités. Pour cette raison et d'autres encore, la récession redoutée ne s'est pas produite. Qui plus est les économies occidentales sont en excellent santé et, souvent, en surchauffe, notamment aux Etats-Unis. Il est donc normal que les banques centrales, en relevant leurs taux, se mettent en position d'« éponge » une partie de ces liquidités pour stopper une réurgence de l'inflation que l'on perçoit dans plusieurs pays, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis notamment. L'Allemagne peut maintenant durcir impunément sa politique puisque la Réserve fédérale américaine en fait autant, et les autorités monétaires craignent que la hausse des prix domestiques ne dépasse 2 % l'an prochain, en raison de l'augmentation des prix des matières premières et de l'augmentation des coûts de production, nettement plus forte qu'en France.

Pour ce dernier pays, la pilule est amère. Actuellement, rien n'oblige la Banque de France à relever ses taux d'intervention, qui retrouvent leurs niveaux du début de l'année. Le taux d'inflation pour novembre (0,1 %) est bon, même « excellent », comme le souligne M. Pierre Bérégovoy (voir par ailleurs), et l'écart avec l'Allemagne est ramené à 1,4 point, au plus bas depuis quinze ans. Mais l'institut d'émission français, qui s'est concerté avec la Bundesbank, ne peut pas se résigner dans ses initiatives, la défense du franc, toujours fragile, imposant le maintien d'un écart d'au moins 3 points entre les taux à court terme français et allemand.

F. R.

Cacophonie ministérielle

M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, a déclaré, mercredi après-midi, à l'agence Reuter, au cours d'une interview sur les discussions au sein du GATT : « Je trouve que le mark est trop fort. Si on le réévaluait, la France pourrait vendre un peu plus à l'États-Unis ; puisque ses produits seraient moins chers, ils seraient vendus plus facilement, ce qui améliorerait le commerce extérieur de la France. »

Non moins inégalement, M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances et de l'économie, commentant le chiffre de la hausse des prix en France pour le mois de novembre (+0,1 %), qu'il qualifie d'« excellent », souligne la réduction de l'écart de taux d'inflation avec l'Allemagne, ramené à 1,4 point, soit le plus faible depuis 1973. Il a précisé : « Ce résultat est de nature à consolider la politique monétaire de la France, fondée sur une monnaie solide et sur la parité franc-mark, mais qu'elle a été établie au sein du SME. »

Cette déclaration ressemblait fort à un démenti, et il est infir-

ment probable que M. Rausch s'était, entre-temps, fait copieusement « laver la tête ». En tout cas, vingt minutes après la diffusion de son interview francophone à l'agence Reuter, il diffusait hautement un démenti : « Mes propos ont été déformés. Il n'est en aucun cas question, pour les autorités françaises, de modifier la parité franco-mark. Une réévaluation du mark serait contre-productive. Elle se traduirait par un renchérissement des exportations allemandes et une réduction des prix des importations allemandes, et donc par un accroissement de l'excédent extérieur allemand. » Dont acte. Mais l'agence Reuter maintient la teneur de l'interview, et M. Rausch ne fait que répéter ce que les meilleurs financiers reconnaissent malheureusement : les excédents allemands sont trop élevés, et, outre-Rhin, on se résigne à une réévaluation du mark, bon gré mal gré, que l'on voit dans le courant de l'année prochaine.

Avec un déficit de 10,35 milliards de dollars en octobre

La stabilisation apparente du commerce extérieur américain masque de sérieuses tensions

Sous une apparence presque anodine - un déficit de 10,35 milliards de dollars en octobre, contre 10,67 milliards en septembre, - les résultats du commerce extérieur publiés mercredi 14 décembre sont venus confirmer les tensions qui s'exercent sur l'économie américaine et par là même sur les marchés financiers.

A première vue, les progrès réalisés en dix mois par les Etats-Unis paraissent flatteurs. Grâce à une poussée spectaculaire de 28 % des exportations, ils sont parvenus, en 1988, à réduire de 29,5 milliards de dollars le déficit de 143 milliards enregistré durant la période janvier-octobre 1987. Voilà pourtant six mois que ce même déficit ne parvient plus à décrocher d'une moyenne mensuelle de 11 milliards de dollars. Le ralentissement du processus de correction ferait-il place à un blocage pur et simple ? Trop prudents pour trancher, les analystes ne cachent pas leur préoccupation.

Deux indicateurs, également publiés mercredi 14 décembre, ont conforté leurs craintes. L'industrie américaine a tourné, en novembre, à 84,2 % de ses capacités, un record depuis neuf ans. Dopé par les exportations, la production industrielle a poursuivi sa course ascendante, avec une hausse de 0,5 % en novembre et de 5,1 % sur douze mois. Combien de temps les chefs d'entreprise pourront-ils répondre, sans augmenter leur prix, à une demande extérieure mais aussi à une consommation interne dont le dynamisme a été confirmé par la progression, de 1,1 % en novembre, des ventes de détail ? Le spectre d'une

réurgence de l'inflation est plus que jamais présent. Le détail des échanges d'octobre n'étant pas encore publié en données corrigées des variations saisonnières, les statistiques sont à manier avec circonspection. Elles font, malgré tout, apparaître une forte progression des importations d'automobiles à côté d'une augmentation, plus saine, des achats de biens d'équipement commandés par les investisseurs. Autre point noir, l'amélioration du solde énergétique reflète la baisse des cours du pétrole, 5,6 % sur dix mois, et masque une hausse de 9,3 % en volume des importations. Si les prix de l'or noir se relèvent, l'effet boomerang ne manquera pas de se faire sentir.

Vigilance « agressive »

Au moins les Etats-Unis peuvent-ils se féliciter d'avoir redressé la barre avec leurs concurrents réputés les plus dangereux. Plus du tiers de l'amenuisement du déficit pour la période janvier-octobre a été réalisé en Europe, 5,4 milliards de dollars ont été regagnés sur le Japon, 6,6 milliards sur les « quatre dragons » d'Asie (1).

Il semble pourtant pratiquement impossible de poursuivre à ce rythme. A moins d'une accalmie ramenant, comme le souhaite la Réserve fédérale, à quelque 2,5 % une croissance qui tourne entre 3 et 4 % actuellement, les pessimistes auront raison : le déficit américain devienne fâcheux, des 100 milliards de dollars à l'horizon de 1989-1990. Cette évolution constitue un signal d'alerte. La correction des

grands déséquilibres, objectif affiché des principales nations industrielles et souci permanent des marchés financiers, périclète. Le nouveau ministre ouest-allemand de l'économie, Hans Eichelmann, a reconnu mercredi 14 décembre, que, pour la première fois depuis trois ans, les excédents de la RFA vont augmenter en termes réels en 1988 et palvériser de nouveaux records nominaux. Les Japonais voient leurs propres surplus reconstruits à l'augmentation en dépit d'une demande interne toujours très dynamique. A quelques semaines de l'arrivée à la Maison Blanche du président élu, George Bush, cette situation est lourde de menaces. Pour les marchés monétaires et boursiers, mais aussi pour les relations commerciales internationales.

Européens et Japonais n'ont cessé de dénoncer le « trade bill » signé en août dernier par le président Ronald Reagan comme un arsenal protectionniste. Un trop net ralentissement de l'amélioration de la balance commerciale américaine pourrait raviver bien des tentations au sein du Congrès. Champion du libre-échange, M. Reagan restera comme le plus « restrictif » des sept derniers présidents américains. Sous ses deux mandats, en surmontant depuis 1985, les importations américaines soumises à quota ou à des restrictions de toute sorte sont passées de 12 % à 23 %. En promettant une vigilance « agressive » à l'égard des concurrents jugés déloyaux des Etats-Unis, M. Bush pourrait assurer une continuité dont ses partenaires se seraient bien passés.

FRANÇOISE CROUNGNEAU.

(1) Hongkong, Singapour, Corée du Sud, Taïwan.

SIGNE INTERIEUR DE RICHESSE



FRANCE
Culture
MODULATION DE FREQUENCE

LE PLAISIR EN TÊTE

هكذا من الأصل

سكزا من الأصل

Économie

14

Crédits insuffisants, actions en baisse

Le Waterloo de l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire — cette grande et belle idée de justice géographique et d'égalité des chances régionales des années 70 à laquelle des hommes comme Jérôme Monod ou Philippe Lamour ont attaché leur nom — était depuis quelques mois moribond. Il vient de recevoir le coup de grâce.

La sage Assemblée des sénateurs ne s'est pas contentée de critiquer la criante insuffisance des crédits qu'a essayé de faire voter, il y a quelques jours, au palais du Luxembourg, l'infortuné ministre Jacques Chirac. Elle les a paré et a simplement effacés. La rebuffade qu'a dû subir, impuissant, le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux reconversions vient après un épisode déjà cruel et semblable qu'avait dû affronter l'ancien syndicaliste, pourtant bon professionnel des actions sur le terrain, à l'Assemblée nationale quelques semaines auparavant.

Son budget, jugé par trop équilibré et dépourvu de perspectives claires, avait attiré sur lui un feu convergent de critiques décochées tout autant à droite qu'à gauche. Les rallonges qu'il avait obtenues in extremis de Michel Charasse, le ministre du Budget, laissant deviner une figure d'auréole que d'une séduisante remise à niveau.

Il faut dire que, d'année en année, depuis 1983 au moins, les enveloppes financières que l'Etat consacre aux actions volontaristes pour mieux répartir les activités et les crédits publics sur l'ensemble du territoire

sont en chute libre. Mais, plus encore que le recul des chiffres, qui, en soi, montre à quel point l'Etat faillit à sa mission de répartiteur des richesses nationales, c'est le désintérêt des gouvernements successifs pour cette politique, au-delà des redondantes d'usage et des discours à effet électoral immédiat, qui frappa.

Un raisonnement simpliste

Bras secoué du premier ministre pour définir tous les aspects géographiques de la politique gouvernementale, la délégation à l'aménagement du territoire, qui a fêté, au printemps dernier, son vingt-cinquième anniversaire dans une atmosphère de fin de règne, se voit marginalisée chaque jour un peu plus, après avoir été rattachée au ministère chargé du Plan, puis à celui de l'équipement, et aujourd'hui celui de l'Industrie. Comme si le sort des 550 000 kilomètres carrés du territoire, le rôle des villes en Europe, le sauvetage des cantons de campagne, où meurent les écoles et les bureaux de poste, dépendaient essentiellement des usines qu'on inaugure ou de celles qui ont fait leur temps!

Quel raisonnement étriqué et simpliste a donc poussé Michel Rocard, dans la formation de son gouvernement, à commettre un si grossier contresens et à laisser s'accroître l'idée que la politique d'aménagement du territoire pouvait être seule-

ment un sous-produit de la politique industrielle?

Depuis près d'un an, les responsables de l'aménagement régional sont accablés par la préparation de la deuxième génération des contrats de plan pour la période 1989-1993. Mais cet exercice technocratique, qui offre à chaque bureau parisien l'occasion de défendre son pré carré, donne lieu dans la dernière ligne droite à des arbitrages incomplets, à des surenchères, à des démarches courtoises des présidents des conseils régionaux qui en appellent au premier ministre, à des chantages, à des informations et des séries de chiffres contradictoires ou approximatifs, bref à une joyeuse pagaille. Et Jacques Chirac, en charge de ce dossier, qu'on croyait plus libéral et moins crispé, impose aux fonctionnaires qu'il a sous son autorité un silence abyssal comme si les crédits routiers ou le financement des centres de recherche en Bretagne ou en Franche-Comté relevaient d'un domaine plus confidentiel encore que la construction d'un sous-marin nucléaire.

Pendant que le gouvernement s'efforce à concilier l'inconciliable en termes financiers en promettant aux uns un contrat opérationnel, en assurant les autres que rien n'est encore arrêté, les trois défis essentiels n'ont pas encore reçu, avec la moindre s'imposait, le moindre début de solution:

— Des centaines de cantons ruraux dépeuplés dans l'indifférence générale des pouvoirs publics au sud des Ardennes, dans le Morvan, dans la Creuse ou au pied des Cévennes. Que de témoignages de personnes âgées qui, n'étant pas automobilistes, ne trouvent pas d'autobus le dimanche pour regagner leur village depuis Montpeller, Dijon ou Clermont-Ferrand!

— En même temps, l'hypertrophie de la région parisienne s'accroît atteignant chaque jour la quasi-apoplexie; les surcoûts de transports et le gâchis farineux s'annoncent, comme la situation actuelle nous en apporte tous les jours l'irréfutable démonstration.

— Et si l'on jette un regard au-delà de l'Hexagone, que voit-on? Des fonds européens qui, d'ici à 1993, vont doubler de volume pour l'ensemble de la CEE, mais dont le part revenant à la France tombera à 1,5 % du total au lieu de 12 % aujourd'hui.

Les ministres vont de plus en plus souvent et facilement en province délivrer leurs messages; mais ils n'en comprennent que les métropoles entre deux avions, un quartier de gardes du corps et des collaborateurs qui les pressent de tenir l'horaire. Les campagnes s'engourdissent, les villes se jalousent et les régions robustes profitent amplement des lois de déconcentration. Mais le spectre géographique de la France à deux vitesses nargue les lambris dorés des hôtels ministériels du faubourg Saint-Germain.

FRANÇOIS GROSCHARD.

SOCIAL

Sous l'égide de M. Bertrand Schwartz

De nouvelles actions de formation devraient bénéficier à dix mille personnes

A peine trois mois après avoir été chargé d'une mission par le ministre du travail, M. Bertrand Schwartz vient de rendre publiques les actions qu'il prévoit pour 1989. Il s'agit à la fois d'élargir l'expérience des « nouvelles qualifications » en faveur des jeunes les plus démunis et de développer sur le modèle de ce qu'il a entrepris dans la région Nord-Pas-de-Calais une méthode de formation pour les salariés les moins qualifiés. Au total, 10 000 personnes, dont 7 000 jeunes, bénéficieront de ces opérations dans 500 sites, dont 50 grandes entreprises.

Une mission nationale sera chargée d'animer le dispositif avec huit intervenants, à Paris, et deux autres par région. Dans chaque bassin d'emploi sélectionné, un chef de projet fera la liaison entre les différents tentatives. Le tout sera coordonné par M. François Beaujolin, ancien dirigeant de la fédération de la métallurgie CFDT, désigné comme directeur.

En outre, un comité d'évaluation, présidé par M. Gérard Sarasin, et composé de représentants du gouvernement, de la mission nationale et des acteurs sociaux, dont les organisations syndicales, veillera au suivi de l'expérimentation.

Qu'il s'agisse des jeunes ou des salariés, l'opération repose sur deux grands principes. « La situation de travail peut être formative, prétend M. Schwartz. Il faut que, dans l'entreprise, il y ait continuité dans les savoirs et les compétences, du bas jusqu'en haut de la hiérarchie. »

Le tout doit pouvoir être atteint sans que la main-d'œuvre existante soit rejetée, ou que les jeunes, menacés d'exclusion, soient écartés du processus. Bien au contraire, le pari consiste justement à apporter la démonstration que les uns et les autres, vulnérables, peuvent s'adapter, se former, et même faire apparaître les nouveaux métiers nécessaires. « Je veux transformer de l'impossible en plausible, dit à ce sujet M. Schwartz. La modernisation peut être solidaire. »

L'opération, tentée dans le Nord-Pas-de-Calais avec l'appui du conseil régional et auprès de trois entreprises, permet de préciser le projet, ambitieux. Des dirigeants de sociétés se rendent compte que la compétitivité ne passe plus nécessairement par la réduction d'effectifs ou le licenciement de non-qualifiés. Ils en viennent à imaginer qu'une formation, difficile à définir, permettrait de réduire les coûts dus à la non-qualité, évalués de 10 à 30 % du chiffre d'affaires. Les dysfonctionnements pèsent sur le prix de revient, l'image de marque se détériore. L'absence de maintenance provoque des arrêts ou des incidents et des achats de machines apparaissent inadaptés. Parallèlement, les ouvriers n'acceptent de se former que s'ils peuvent espérer un changement de leur situation; ce qui oblige à penser, dans le même temps, les modifications de l'organisation du travail.

« Les contrats de M. Quilès », ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, dans une lettre qu'il nous a adressée à la suite de la publication, dans le Monde du 10 décembre de l'article intitulé: « Les contrats de M. Quilès ». Assurant que l'« attitude ouverte » adoptée par le ministère dans cet affaire « ne semble pas présenter de contradiction avec [sa] volonté d'organiser un débat sur le rôle et la place du service public des postes et des télécommunications dans la société française », le ministre précise les conditions dans lesquelles a été donnée cette autorisation.

« La retransmission d'un événement médiatique aussi important que les programmes de télévision relatifs aux élections américaines

Long à se mettre en place, car toutes les étapes doivent être négociées et faire l'objet d'une ample information, la méthode de M. Schwartz implique plusieurs conditions. Pendant toute sa durée, il ne saurait y avoir de licenciement, pour instaurer la confiance, et les animateurs, extérieurs à l'entreprise, sont les garants d'une totale indépendance.

Amélioration de la compétence

Remplacés par des sureffectifs à leur poste, les salariés participent à l'abandon, « sans tabou », tous les sujets liés à leur travail, puis se salissent d'un problème particulier. Ici, on découvre que la chaîne « ne tourne pas trop vite », contrairement à ce qu'on croyait, mais que telle pièce utilisée ne correspond pas à des normes constantes. Là, que le produit employé, pour une phase de fabrication, n'a pas le résultat final. « Nous sommes au cœur des conflits », note le professeur Schwartz qui, par ces constatations, va plus loin que les cercles de qualité. « L'objectif est celui de l'amélioration du produit mais aussi de la compétence des personnes et des conditions de travail. La qualité repose sur deux piliers, pourrait-il, la liberté d'expression et la statistique qui doit être un savoir partagé, de l'ouvrier d'exécution à l'ingénieur. »

Là où elle est expérimentée, la méthode entraîne loin. La maîtrise réclame, à son tour, des réunions et souhaite se former. Une exigence mal dans l'ensemble de l'entreprise pour que les processus soient revus et coordonnés. Bien que coûteuse — jusqu'à 1,5 million de francs en un an, — l'expérience tente de nouvelles entreprises. Grâce aux subventions prévues pour les « engagements de développement », l'Etat devrait pouvoir soutenir l'effort des PME.

Différents, l'opération « nouvelles qualifications » participe du même raisonnement. Lancée à titre expérimental avec 500 jeunes, chercheurs de longue durée sans qualification, de 1986 à 1987, elle a permis de vérifier que « l'intuition ». Quand une entreprise incorpore des nouvelles technologies, de nouveaux métiers peuvent naître que les moins préparés, a priori, pourraient occuper si l'on se souciait de révéler ces postes de travail inconnus, tout en formant les jeunes à la carte. Le bilan de cette action (Le Monde du 4 octobre 1988) apporte la preuve que l'insertion sociale et professionnelle est possible. Des emplois sont apparus et des embauches ont été réalisées et, déjà, 100 entreprises se sont engagées dans une deuxième phase avec 1 500 jeunes.

Fort de ce succès, M. Schwartz veut maintenant pousser l'avantage. Entre « l'opération Nord » et l'action « nouvelles qualifications », des synergies existent qui pourraient se révéler dans un bassin d'emploi en déclin par exemple. « A condition qu'il n'y ait pas de définition préalable de ce que l'on cherche, et donc qu'il y ait adaptation permanente, cela peut marcher », affirme le professeur, soucieux de provoquer un passage « un changement d'organisation qui crée une situation nouvelle. »

ALAIN LESAUBE.

(Publicité)

Gruppo Ferruzzi

«SERAFINO FERRUZZI» EUROPEAN SCHOLARSHIPS 1989-90

I La société Ferruzzi Finanziaria S.p.A. met en place, pour l'année universitaire 1989-90, six Bourses d'Etudes intitulées «Serafino Ferruzzi», en mémoire du fondateur du Groupe. Ces Bourses qui ont pour objet d'encourager des études de niveau post-universitaire dans les filières économiques et financières, s'adressent à des diplômés, ressortissants des pays de la CEE.

II Les Bourses d'Etudes «Serafino Ferruzzi» sont réservées aux citoyens de la CEE, nés après le 31 décembre 1962, détenteurs d'une maîtrise (ou d'un diplôme équivalent) d'Economie, de Sciences Politiques, de Droit, de Gestion ou d'un diplôme d'ingénieur (avec spécialisation en agroonomie ou autre) et qui remplissent les conditions leur permettant d'être admis à un programme post-universitaire de perfectionnement ou de spécialisation d'un pays de la CEE (différent de leur nationalité) et dans un pays autre que celui de leur nationalité ou aux Etats-Unis.

III Le montant annuel de chaque Bourse d'Etudes permettra de couvrir les frais, effectivement supportés, avec justificatifs à l'appui, d'inscription et de scolarité correspondant à l'université ou à l'établissement d'enseignement choisi par le boursier. Un montant supplémentaire permettant de couvrir les frais de voyage, de santé et de séjour est fixé de manière forfaitaire à 12.000 ECU par an (somme imposable) pour l'Europe et de 15.000 US Dollars par an (somme imposable) pour les Etats-Unis.

IV L'attribution de la Bourse «Serafino Ferruzzi» se fera sur la base des candidatures adressées en se conformant au présent avis, par décision souveraine d'une Commission d'Attribution nommée par le Président de Ferruzzi Finanziaria S.p.A. Les candidats pourront être convoqués par la Commission d'Attribution pour un entretien afin de présenter leur programme de perfectionnement.

V Les Bourses d'Etudes sont délivrées pour l'année universitaire 1989-90, renouvelables, par décision souveraine de la Commission, pour une année universitaire ultérieure, si l'étudiant a suivi avec succès le programme de perfectionnement de la première année.

VI Les personnes qui voudraient participer à la procédure de sélection, visant à attribuer les Bourses d'Etudes devront faire parvenir, d'ici le 31 Janvier 1989 une lettre de candidature en conséquence, rédigée en langue anglaise, à l'adresse suivante:

«Serafino Ferruzzi» European Scholarships
Consorzio Servizi di Gruppo
Gruppo Ferruzzi
Foro Buonaparte, 31
20121 - Milan
Italie

Le candidat devra préciser dans sa lettre de candidature, outre les renseignements d'état civil et l'adresse où il pourra éventuellement être contacté, à la fois l'université ou l'établissement d'enseignement ayant les qualités requises par l'article 2 du présent règlement et qu'il entend fréquenter, et le programme de perfectionnement choisi. La lettre de candidature comportera en annexe les pièces suivantes: a) une photo du candidat signée au dos par celui-ci; b) un exemplaire original ou une copie certifiée conforme des diplômes universitaires délivrés, mentionnant les notes obtenues; c) un curriculum vitae en langue anglaise faisant clairement ressortir, outre les études, les éventuelles publications, activités de recherche, expériences professionnelles du candidat.

Le candidat pourra adresser une copie de ses travaux tels que articles ou autres publications, monographies, mémoire de fin d'études, etc.

Le candidat devra indiquer dans sa lettre de candidature les noms de deux professeurs universitaires ou autres personnalités qualifiées auxquelles il aura demandé de faire parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus deux lettres de références rédigées en langue anglaise. La Commission d'Attribution sera autorisée à éventuellement prendre des renseignements sur le candidat auprès de ces personnes.

VII L'attribution des Bourses d'Etudes sera notifiée aux candidats par lettre recommandée avec accusé de réception, expédiée avant le 31 mars 1989 à l'adresse indiquée dans la lettre de candidature. Les bénéficiaires devront communiquer leur accord à la Commission d'Attribution dans un délai de 30 jours à compter de la notification de la décision.

VIII Les Bourses d'Etudes «Serafino Ferruzzi» ne peuvent être cumulées avec d'autres bourses d'études ou autres aides financières de même nature destinées à des spécialisations post-universitaires. Par conséquent, pour pouvoir bénéficier des Bourses «Serafino Ferruzzi», les boursiers devront expressément renoncer à toute autre bourse ou aide financière de même nature qu'ils auraient pu obtenir.

IX Les candidats doivent également se charger d'obtenir leur admission à l'université ou à l'établissement d'enseignement choisi où se déroulera leur programme de perfectionnement, ainsi que d'effectuer toutes formalités administratives exigées par le pays d'accueil.

X Les bénéficiaires des Bourses d'Etudes seront dans l'obligation de suivre le programme de perfectionnement arrêté auprès de l'université ou de l'établissement d'enseignement choisi, en respectant les spécifications indiquées dans leur lettre de candidature. Toute modification éventuelle devra être soumise à l'accord d'un représentant désigné par la Commission d'Attribution.

Il pourra être envisagé, si les raisons en sont valables, d'autoriser le bénéficiaire de la Bourse d'Etudes selon un jugement souverain de la Commission d'Attribution, de reporter d'un an le début de son programme de perfectionnement.

XI Le montant de la Bourse sera versé par Ferruzzi Finanziaria S.p.A. de la façon suivante: par acompte correspondant à 40% du total au moment de l'acceptation de l'inscription du boursier par l'université ou l'établissement d'enseignement choisi, si le solde étant réglé par versements trimestriels anticipés moyennant présentation d'une attestation de participation au programme de perfectionnement.

XII Le bénéficiaire de la Bourse d'Etudes aura l'obligation d'adresser à un représentant désigné par la Commission d'Attribution un compte-rendu semestriel faisant le point sur les études suivies. Le rapport envoyé en fin d'année universitaire devra être accompagné d'une lettre d'un professeur ayant suivi les travaux du candidat («tutor» ou «supervisor»), ou de toute personne ayant la même fonction, laquelle contiendra une appréciation sur le boursier et sur les résultats qu'il aura obtenus durant l'année.

XIII L'acte de candidature à la Bourse d'Etudes présuppose l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Ravenne, le 15 Décembre 1988

Le Président de Ferruzzi Finanziaria S.p.A.
Raul Gardini

AFFAIRES

L'utilisation d'un satellite privé américain

Une lettre de M. Quilès

La décision d'autoriser France Telecom, exploitant du réseau de téléphone français, à utiliser un satellite privé américain le 8 novembre dernier, afin de permettre à la Cinq de retransmettre les élections outre-Atlantique, était une « décision pragmatique » qui « ne remet en aucune manière en cause l'attachement de la France au système INTELSAT », précise M. Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, dans une lettre qu'il nous a adressée à la suite de la publication, dans le Monde du 10 décembre de l'article intitulé: « Les contrats de M. Quilès ». Assurant que l'« attitude ouverte » adoptée par le ministère dans cet affaire « ne semble pas présenter de contradiction avec [sa] volonté d'organiser un débat sur le rôle et la place du service public des postes et des télécommunications dans la société française », le ministre précise les conditions dans lesquelles a été donnée cette autorisation.

« La retransmission d'un événement médiatique aussi important que les programmes de télévision relatifs aux élections américaines mobilise des moyens techniques considérables. L'afflux de la demande est telle que les dispositifs habituels arrivent parfois à saturation », explique-t-il. « En effet, le 8 novembre dernier, alors que certaines chaînes françaises de télévision avaient pu obtenir le concours de l'organisation INTEL-SAT, il n'était plus possible de répondre dans de bonnes conditions à la demande de la Cinq. Pour assurer néanmoins sa mission d'information, cette chaîne avait, alors envisagé de faire appel au satellite Pan Am Sat. Dans le cadre des textes en vigueur, une autorisation provisoire et ponctuelle lors de cette affaire - ne semble pas présenter de contradiction avec [sa] volonté d'organiser un débat sur le rôle et la place du service public des postes et des télécommunications dans la société française », le ministre précise les conditions dans lesquelles a été donnée cette autorisation.

Le dia...
direction...
symbol de l'agress...
Clayton Yeutter no...
La commission...
ANGER

Économie

Alors que la paralysie du métro s'aggrave

Le dialogue est renoué entre la direction de la RATP et les grévistes

Alors que le mécontentement des usagers parisiens enflé de jour en jour en raison de la dégradation des conditions de transport dans le métro, un tournant a, peut-être, été pris dans l'interminable conflit des ateliers d'entretien du métro.

L'événement semblerait mineur : M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, a visité, le 14 décembre, deux des ateliers les plus durs et les plus rétifs à la reprise du travail, ceux de Fontenay-sous-Bois et de Saint-Ouen. Il a pris la parole, en présence de délégués syndicaux, devant le personnel rassemblé et il a rappelé qu'il n'était pas possible d'accéder à la revendication de 1 000 F de plus par mois, et que l'accord signé, la semaine dernière, avec toutes les organisations syndicales, à l'exception de la CGT, prévoyait une hausse de 300 F seulement. « Pas question de le modifier en créant des avantages financiers supplémentaires », a conclu M. Rousselot, qui s'est déclaré partisan d'explorer les autres problèmes en suspens, et notamment le décalage des carrières.

Pas de solution de force

Les réactions de ses interlocuteurs n'ont pas été négatives. Certes, des sifflets et des huées ont accueilli ses propos sur l'impossibilité de rouvrir les négociations salariales, mais les délégués syndicaux ont trouvé « courageuse » l'attitude du directeur général. La CGT a évidemment redemandé l'ouverture « sans tarder des négociations sur les rémunérations, le déroulement de carrière, les affectifs, l'amélioration des conditions de travail et du service public ».

Le geste de M. Rousselot était indispensable. Depuis longtemps déjà, la venue du directeur ou même du président dans les ateliers aurait dû penser les blessures d'amour-propre des ouvriers d'entretien de la RATP, qui souffrent d'être méconnus au sein de l'entreprise et

d'être moins bien payés que les conducteurs alors qu'ils sont d'une qualification supérieure.

D'autre part, les cadres de la RATP s'échouaient, en vain jusqu'à présent, à démontrer aux grévistes que le gouvernement ne céderait pas et que l'acquis salarial était intéressant. Le gouvernement déclarait à néant ces efforts en déclarant qu'il n'avait rien concédé et que la RATP restait dans les limites salariales imparties. La démarche de

M. Rousselot permet d'amorcer enfin une véritable persuasion qui est le seul arme dont dispose la direction, car les grévistes sont à la fois déterminés et solidaires et à des systèmes astucieux de grève thronobose et auto-rémunérée (voir d'autre part) leur permet d'aspicier pendant encore des mois le métro parisien. La direction parle désormais aux grévistes. Mieux vaut tard que jamais.

ALAIN FAUJAS

A l'atelier de Saint-Ouen les non-grévistes financent la grève « Nous pouvons tenir longtemps »

A l'atelier de Saint-Ouen, visité le 14 décembre par le directeur général de la RATP, la grève est presque invisible. Un tableau noir posé à l'entrée des ateliers annonce les prochaines réunions du personnel, mais les bâtiments ne portant pas de banderoles et les ouvriers vont et viennent sur le site avec l'air affairé de salariés au travail.

Comment s'en étonner ? Le mouvement a beau paralyser quatre des treize lignes du métro parisien, la plupart des employés de l'atelier de Saint-Ouen ne sont pas en grève. Du moins officiellement. Ils laissent sa soin à un groupe d'ouvriers appartenant en majorité à l'atelier de petites réparations : leurs arrêts de travail suffisent à « maintenir la production », c'est-à-dire à considérablement perturber le rythme de sortie des rames.

Les ouvriers de cette « avant-garde » n'en sont pas devenus des héros pour autant, tout simplement parce que la grève est « collective ». Les sacrifices doivent peser sur tous, car ils décident dès le début du conflit : une quinzaine est donc organisée tous les jours dans les ateliers à leur profit. Vingt francs par jour et par personne. « Tout juste le prix de la cantine », plaisante l'un des ouvriers. Grâce à cette astuce, les grévistes touchent régulièrement un petit salaire qui leur permet de poursuivre sans dommages le mouvement.

« C'est une de nos inventions, lance fièrement un électricien, du coup, la grève ne nous coûte pas trop cher et nous devons tenir plus longtemps » ; 20 F par jour, soit 400 F par mois. Le prix, en temps normal, d'une seule journée de grève.

Le décompte officiel du nombre de grévistes leur paraît bien artificiel. Rares sont les ouvriers absents de leur poste de travail mais tous pourtant se disent en grève « au moins dans la tête ». Le mot solidarisé revient au détour de chaque phrase. A la moindre sanction, disent-ils, ils lâcheront tous les outils et la direction finira « par s'en mordre les doigts ». De toute façon, grâce à ce système de collecte, ils peuvent, c'est vrai, tenir long-

temps. « Pourquoi pas six mois ? », ajoutent-ils dans un sourire.

Les grévistes ne détestent finalement qu'une chose : que l'on vienne leur parler des difficultés des usagers. « N'en font-ils pas partie, clairement ? » « Comment croyez-vous que je viens ici tous les matins ? », lance Georges, qui travaille au gros entretien, la direction n'a pas mis en place des avantages spécifiques rien que pour nous, on poinsente sur les quais comme tout le monde. » Georges en profite parfois pour « rétablir quelques vérités ».

Lorsqu'il entend des voyageurs exaspérés se plaindre de leur grève, il s'empresse de leur expliquer avec précision les raisons du mouvement. Sans grand succès, avoue-t-il. « Évidemment, ce n'est pas le meilleur endroit pour en discuter. » Eric, qui a regretté à vivement la fermeture de la ligne Porte d'Orléans - Porte de Clignancourt, est désormais obligé de rejoindre la gare du Nord à pied. Une promenade de vingt-cinq minutes dont il se passerait bien.

Et de char les sermons quotidiens de ses compagnons d'atelier : Alain, qui met deux heures pour regagner Lagry tous les soirs ; Pierre, dont la femme passe près de quatre heures par jour dans les transports en commun ; François, qui prend successivement sa voiture, un train, puis un bus. « Évidemment, c'est désagréable mais c'est vrai que nous le faisons pour nous, concède-t-il. « Admettez que le dégrèvement n'est pas tout à fait le même ».

A les entendre, bien peu de choses, finalement, les différencient des pauvres usagers qui subissent tous les jours leur grève. « Nous sommes tous victimes de l'avancement de la direction de la RATP », lance-t-il très sérieusement. Jacques, qui occupe tous les jours dans son atelier à la caisse commune des grévistes, se sent d'ailleurs parfois l'âme d'un usager en colère : hier, dans les couloirs du métro, il n'a pas hésité à signer une pétition en faveur de la gratuité de la carte orange en janvier. Pour cause de grève.

ANNE CHEMIN.

Menaces sur l'approvisionnement de la France en électricité

Centrales nucléaires : une grève hors de prix

Drôle de grève ! Voilà dix semaines qu'elle réduit tous les jours de 10 %, 20 %, voire 40 % la production nationale d'électricité. Et pourtant les usagers ne s'en sont quasiment pas aperçus ! Du moins pas encore... car si EDF a jusqu'ici réussi, au prix de coûteuses acrobaties quotidiennes, à éviter les délestages massifs, la poursuite du conflit risque bel et bien de plonger la France dans le noir.

Au départ, ce n'est qu'un conflit de caractère corporatiste limité aux quelque quatre mille employés des centrales nucléaires (nucléaires ou classiques) qui travaillent en continu et font les « trois-huit ». Un conflit vite récupéré par la CGT, désireuse de s'implanter dans cette catégorie de personnel peu syndicalisé, où la CFDT reste majoritaire. Un conflit, enfin, mal perçu par les autres catégories de salariés d'EDF, souvent moins bien payés et qui comprennent mal le malaise des conducteurs de centrales.

Comme les aiguilleurs du ciel avec lesquels ils ont maints points communs, les agents de conduite vivent de plus en plus mal les contraintes d'un métier particulièrement stressant en raison des horaires, du poids des consignes et des responsabilités.

Relativement jeunes - sept à dix ans d'ancienneté en moyenne - les « pilotes de centrales », pour la plupart agents de maîtrise ou techniciens, ont connu depuis dix ans un déroulement de carrière fulgurant, suivant le rythme accéléré d'EDF en centrales nucléaires. Mais depuis trois ans, le rythme de mise en route des nouvelles centrales se ralentit et l'horizon des agents se bouché. A trente ou trente-cinq ans, n'ayant pas de diplôme d'ingénieur, un chef de bloc ne peut plus espérer aucune promotion. En dessous, c'est aussi l'embouteillage. D'où un « ras-le-bol » qui s'exprime par des revendications sur les conditions de travail, les horaires et les « compensations salariales » - les 1 000 F par mois et par personne de la CGT.

Sur le fil du rasoir

D'où aussi une grève particulière, sournoise, une grève de calcul (ou d'appareil) aussi indolore d'apparence que très coûteuse pour la direction. Tous les jours depuis le 12 octobre, généralement entre 9 heures et 12 heures, les agents, présents sur leurs lieux de travail - sécurité oblige - réduisent la production des réacteurs de 10 %, 20 %, voire 40 % au maximum par rapport aux besoins du réseau. Ils ne seraient-ils sur le fil du rasoir que lorsqu'arrive le second message du dispatching central signalant qu'on approche du délestage.

Jusqu'à là, EDF est parvenue à éviter toute gêne pour l'usager, sauf les 18 octobre et 15 novembre, qui coïncidaient avec les mois d'ordre de grève générale de la CGT. Pour compenser la perte d'électricité nucléaire, on a remis en route les vieilles centrales à fuel très coûteuses et tiré au maximum sur les barrages, hypothéquant ainsi les réserves de puissance hydroélectrique généralement précieusement gardées pour les pointes d'hiver. Deux jours durant à la fin novembre, EDF a même dû importer à prix fort du courant d'Allemagne fédérale. Un comble pour le premier exportateur européen d'électricité !

A l'autre bout de la chaîne, on a cherché à réduire au maximum la consommation en interrompant, autant que les souplesses contractuelles le permettaient, les fournitures aux clients étrangers ou aux industriels qui ont accepté de s'effacer quelques jours par an.

Mais toutes ces solutions tirent à leur fin. Ayant épuisé toutes les ressources prévues par les contrats, EDF a dû reprendre depuis le début de la semaine ses exportations de courant, notamment vers la Grande-Bretagne. Le recours massif aux barrages ne peut lui aussi se poursuivre : les réserves sont déjà épuisées à 50 % alors qu'elles ne doivent l'être normalement, en cette période de l'année, qu'à 25 %. Circonstance aggravante, la grève a empêché d'effectuer normalement avant l'hiver les arrêts programmés des réacteurs pour l'entretien. Aussi faudra-t-il le faire dans les prochains mois, au pire moment, pour une douzaine de réacteurs qui n'ont pas été arrêtés à temps.

Bref, la poursuite du conflit risque non seulement de coûter très cher mais aussi de compromettre l'approvisionnement du pays en électricité pendant les prochains mois. D'où et déjà, le masque à gagner à l'exportation et le surcoût lié à l'uti-

lisation de vieilles centrales au fuel s'élevait à 170 millions de francs. Mais à ces coûts directs s'ajoutent des dépenses indirectes difficiles à calculer puisqu'elles dépendent de la rigueur de l'hiver à venir et de la date de la fin du conflit. Une grève rapidement terminée et un hiver normal limiteraient la « casse » à 300 millions de francs environ selon la direction. Un conflit prolongé et un hiver très rigoureux pourraient coûter trois, quatre, cinq fois plus.

Il est donc grand temps d'arrêter les frais. Après avoir fait la semaine dernière des concessions sur l'aménagement des horaires (trente-cinq heures en moyenne par semaine calculées sur six semaines) la direction a nettement durci le ton ces derniers jours. Elle a décidé d'arrêter le recours aux centrales à fuel (éléments de souplesse sur lesquels jouaient les grévistes) et surtout d'appliquer des retenues sur salaire

importantes aux fauteurs de troubles. Jusqu'ici en effet, compte tenu des usages, les grévistes, à leurs postes de travail, ne subissaient qu'une retenue proportionnelle aux pertes de production effectuées : quelques pour cent du salaire !

Cette nouvelle attitude sera-t-elle efficace ? La semaine dernière le conflit était en voie d'apaisement. Mais la CGT a remis de l'huile sur le feu en refusant les propositions de la direction. Il est vrai qu'une panne générale en janvier ou février, à la veille des élections municipales, ne serait sans doute pas pour déplaire à la centrale de M. Krastucki qui fait, grâce à ce conflit, coup double : en démontrant sa puissance et en s'implantant fermement dans une catégorie de personnel stratégique qui tient en mains, au sens propre du terme, l'outil nucléaire français.

VÉRONIQUE MAURIS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Ecucic La Sicav en écus

Comptes de l'exercice 1987-1988 clos le 30.09.1988 approuvés par le Conseil d'Administration du 6 décembre 1988.

Actif net au 30.09.1988 : F 75.025.138

Performance entre le 31.12.1987 et le 05.12.1988 : + 8,21 %

Valeur liquidative au 05.12.1988 : F 1 193,15

Dividende proposé : F 87,39 + F 2,60 d'avoir fiscal qui sera mis en paiement le 30 janvier 1989.

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.



Le Carnet des Entreprises

NORD EST

Michel Jacquet est nommé président-directeur général de la société Nord Est. Le conseil d'administration de Nord Est du 7 décembre 1988 a nommé M. Michel Jacquet aux fonctions de président-directeur général de Nord Est à compter du 1^{er} janvier 1989.

M. Gustave Rambeaud a été nommé président d'honneur.

Biographie de M. Michel Jacquet :

- Cinquante-deux ans.
- Ecole polytechnique.
- A commencé sa carrière au Crédit lyonnais où il a notamment dirigé la filiale espagnole à Madrid.
- En 1977, il rejoint le groupe Paribas où il exerce diverses responsabilités. De 1985 à ce jour, il a assuré la direction de la filiale Paribas à New-York.

VOLVO

PRIX DU MEILLEUR RAPPORT ANNUEL 1988

RÉSULTATS TOUJOURS EN PROGRESSION

3^e trimestre 1988
• Résultat après produits financiers milliard de SEK 1,636

9 premiers mois 1988
• Chiffre d'affaires du groupe milliards de SEK 67,984

• Résultats après produits financiers milliards de SEK 5,439

• Taux de rentabilité des capitaux investis au cours des 12 derniers mois 18,5%

• Bénéfice par action 55,80 SEK

VOLVO vient de réaliser son meilleur troisième trimestre. Les résultats des 9 premiers mois 1988 auraient été supérieurs à ceux de la même période 1987 sans la grève nationale des employés suédois qui a coûté à VOLVO 1,1 milliard de SEK sur les deux premiers trimestres.

Face à une concurrence de plus en plus vive, notre stratégie est claire : maintenir une forte rentabilité dans tous les secteurs, un équilibre entre nos différentes activités et continuer nos investissements en recherche et développement.

Un rapport annuel vous sera adressé si vous en faites la demande par écrit à : VOLVO FRANCE, Relations Extérieures et Communication, 49, avenue d'Iéna - 75116 Paris.

1988 RÉSULTATS DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES

1 SEK = environ 1 FRF

ÉTRANGER

La constitution de l'équipe Bush

M. Clayton Yeutter nommé ministre de l'agriculture

En annonçant la nomination de M. Clayton Yeutter comme ministre de l'Agriculture, le président élu George Bush a précisé qu'il s'agissait d'un « message clair », aux partenaires commerciaux des États-Unis. On ne saurait mieux dire.

Depuis son accession, le 2 avril 1985, au poste de représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, l'Europe, le Japon ou les nouveaux pays industriels ont appris à connaître et à redouter cet homme à poigne.

Le symbole de l'agressivité commerciale américaine

Une mâchoire de carnassier, l'œil bleu dont l'éclat d'acier peut disparaître en un éclair dans un vaste sourire charmant, Clayton Yeutter s'est taillé une réputation d'homme négociateur. La brutalité de cet ancien cultivateur du Nebraska aura irrité plus d'un de ses interlocuteurs. Sa connaissance des dossiers agricoles est saluée par tous. Une connaissance acquise sur le terrain, dans une région symbole de l'Amérique profonde, rendue plus politique lors de son passage au département de l'Agriculture entre 1970 et 1975, élargie de 1978 à 1980 à la tête du puissant marché à terme de Chicago, le Chicago Mercantile Exchange.

Il avait un temps caressé l'espoir de prendre la tête du ministère de l'Agriculture au début des années 80.

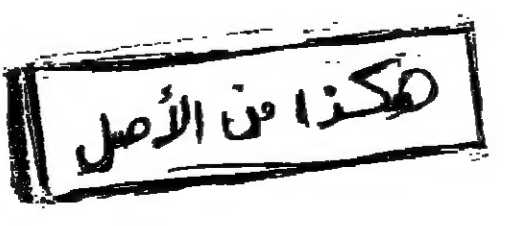
Il lui aura fallu réaliser sa percée internationale comme négociateur commercial avant de réaliser, à cinquante-huit ans, ce vieux rêve. Pour George Bush, qui reprend ainsi un cinquième membre de l'équipe Reagan, ce choix comporte de multiples avantages.

Apprécié du lobby agricole au moment où l'agriculture américaine se remet difficilement d'une récession et de la sécheresse de l'été dernier, M. Yeutter sera très bien placé pour débattre de la loi agricole prévue pour 1990, dont la discussion va rapidement commencer au Congrès. Il assurera en outre une transition importante, M^{me} Carla Hills, nommée au poste de négociateur pour le commerce international, ayant eu ce domaine une expérience encore limitée. Et M. Bush a d'ores et déjà promis que le prochain sommet des

nations industrielles serait pour une large part consacré à l'agriculture.

Atout pour Washington, l'arrivée de Clayton Yeutter pourrait être un sérieux handicap pour les partenaires des États-Unis. Les participants à la session ministérielle de Montréal consacrée au bilan « à mi-parcours » de l'Uruguay Round ne gardent pas du nouveau ministre de l'Agriculture le souvenir d'un politicien mané. Étroitement associé à l'attitude agressive choisie depuis 1985 par le président Reagan pour forcer l'ouverture des marchés extérieurs sans s'embarrasser du protectionnisme, M. Yeutter sera un interlocuteur intransigent pour la CEE et le Japon. Même si George Bush a réaffirmé qu'il n'était pas question de provoquer une « guerre commerciale ».

F. Cr.



هكذا من الأصل

Le Monde

14

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ECONOMIE	SERVICES	TELEMATIQUE
2-3 L'OLP et les Etats-Unis. 4 Le tremblement de terre en Arménie. 5 La grève générale en Espagne. 6 Le sommet franco-espagnol de Casablanca. 7 L'Algérie en ébullition : II. - L'islam des « frères ».	9 Les rocardiens rappellent le PS au principe de la solidarité avec le gouvernement. - La fraude électorale au Sénat. 10 La préparation des élections municipales. - Bibliographie : « Gouverner selon M. Michel Debré ».	12 L'affaire Canson après l'inculpation de M. Pierre Rosenberg. 13 Bicentenaire : M. Chirac et la célébration. 14 Evry va se donner une cathédrale. - Mise en service du premier câble transatlantique.	15 Cinéma : Jerry Schatzberg à tour de rôle ; <i>Ami retrouvé</i> ; <i>Willow</i> , de Ron Howard. 16 Expositions : Frémiet au Musée de Dijon ; Otto Dix à Paris. - Communication : La Cinq devant la CNCL ; Pathé-Cinéma cédé à MM. Max Theret et Giancarlo Piretti.	41 Le réajustement concerté des taux d'intérêt en Europe. 42 Le Waterloo de l'aménagement du territoire. 43 Les grèves à la RATP et à EDF. 44 - 45 Marchés financiers.	Abonnements 6 Annonces classées 14 Campus 13 Carrel 40 Loto, Loterie 14 Météorologie 18 Mots croisés 18 Radio-télévision 18 Spectacles 17	● Automobile : assurance en direct ASSUR ● Chaque matin : l'actualité vue par le Monde JOUR ● Arménie : où adresser vos dons ? INT ● Abonnez-vous au Monde ASD 3615 tapes LEMONDE

Les grèves des transports en commun

Le trafic est toujours perturbé à Paris et à Marseille

Le nombre de grévistes, dans les ateliers d'entretien du métro, a légèrement diminué en une journée. Ils étaient 153, le 14 décembre après-midi, contre 169 la veille, qui paralysaient le fonctionnement des ateliers de Fontenay, Charonne, Saint-Ouen et Pleyel. Dans celui des Lilas, il y a un seul non-gréviste sur un effectif de 20 personnes. Le plus souvent, ce sont les ouvriers qualifiés, et non les ouvriers spécialisés, qui poursuivent le mouvement, et, dans presque tous les cas, dans les ateliers de petite révision. Ici ou là, indique la direction de la RATP, des agents pratiquent la grève du zèle ou des arrêts ponctuels qui empêchent la sortie des rames.

Le manque de matériel entraîne toujours la fermeture des lignes 1 (Pont-de-Neuilly/Vincennes), 2 (Nation-Dauphine), 4 (Porte-d'Orléans/Porte-de-Clignancourt) et 11 (Châtelet-Lilas). A l'heure de pointe, le 15 décembre au matin, la ligne 10 (Boulogne-Austerlitz) fonctionnait à 60 % et la ligne 13 (Châtillon-Asnières-Saint-Denis) à 48 %. Cette dernière devrait être fermée pendant le week-end pour éviter la fatigue des rames en circulation.

Sur le réseau RER, le trafic est assuré à 50 % aux heures creuses et à 60 % aux heures de pointe sur les lignes A et B. Sur les tronçons

centraux les rames se succèdent alors toutes les 3 minutes 30.

● Les autobus fonctionnent à 96 %, et on ne compte plus que treize machinistes en grève.

● A Air France, les mécaniciens au sol poursuivent leur mouvement après avoir rejeté les propositions salariales. La compagnie a annulé quatre vols le 15 décembre, dont un long-courrier, et prévoit d'en supprimer trois le 16 décembre, dont un moyen-courrier.

● A Marseille, la situation est inchangée. Les transports en commun sont toujours perturbés, et les tramways ont fait grève quatre heures, le 15 décembre. Les trois centres de tri sont bloqués par l'occupation des locaux, et dix-sept millions d'objets sont en souffrance depuis le 22 novembre.

● Aux PTT, les centres de tri de Pau et d'Evreux ont repris le travail. Les grèves continuent à Ajaccio et à Bastia.

● A EDF, les baisses de production d'électricité continuent. Toutefois, le personnel de conduite de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a interrompu son cycle de débrayages. Les négociations réclamées ont pu s'ouvrir, le 15 décembre, et la centrale fonctionne « à la puissance maximale », selon la direction.

Pour répondre aux « provocations » de M. Rocard

Le SNES envisage un mouvement d'action en janvier

Le syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FEN) juge « provocatrices » les récentes déclarations de Michel Rocard à propos de l'enseignement (le Monde du 10 décembre) et consulte ses sections en vue d'un mouvement de grève en janvier. Le SNES, qui a réuni, mercredi 14 décembre, ses instances nationales, estime que le premier ministre, en annonçant le report des examens en juillet, veut exiger des professeurs « trois semaines de travail en plus » et ne tient pas compte des conditions de vie des lycéens (travail salarié en juillet, inscriptions universitaires).

Selon le SNES, le gouvernement entend enfermer l'augmentation

annuelle du budget de l'Education nationale dans la limite de 4 milliards qui est « insuffisante ». « M. Jospin avait pris conscience de la nécessité d'une revalorisation rapide de notre métier », affirme M^{me} Monique Vuillat, secrétaire générale du SNES. Mais M. Rocard préfère la troquer contre une dégradation de nos conditions de travail et un allourdissement de nos tâches, en s'appuyant sur la FEN. Le SNES appelle ses adhérents à poursuivre son « opération oxygène », qui consiste notamment à refuser de transmettre à l'administration les notes du premier trimestre et les délibérations des conseils de classe.

La modernisation des journaux du groupe

Epreuve de force entre M. Hersant et le Livre CGT

Le groupe Hersant et le syndicat du Livre ont entamé une véritable épreuve de force. La modernisation de l'impression des titres du groupe due à la création en 1990 de l'imprimerie Roissy-Print fait figure d'enjeu, tandis que le « quotidien-laboratoire » Paris-Star mis à l'étude par le groupe Hersant, endosse le rôle d'otage. L'impasse est totale, et la direction du groupe comme le syndicat campent sur leurs positions.

Après avoir démantelé mardi 13 décembre le matériel informatique de Paris-Star (le Monde du 14 décembre), le Livre exige la présence personnelle de M. Robert Hersant à la réunion sur la modernisation des journaux prévue pour le lundi 19 décembre. Une présence improbable tant que le matériel de Paris-Star n'aura pas réintégré le siège du futur quotidien, à Boulogne. « Si la réunion doit avoir lieu lundi, indique un membre de la direction du groupe Hersant, il faut que nous récupérions auparavant le matériel saisi. Aucun patron de presse n'accepterait ce qui s'est passé ».

Paris-Star, dont la trentaine de salariés attendent de récupérer les consoles informatiques, la photocomposeuse et les développeurs emportés par les militants de la CGT, est menacé. « Je vais être obligé de licencier peut-être le personnel de Paris-Star, précise ce membre du groupe Hersant. Nous

ne suerons jamais ce projet, mais le Livre risque de le saisir ».

Pour la CGT, le dossier de Paris-Star, quotidien populaire de trente-deux pages totalement informatisé, dont la date de parution demeure imprécise, est inséparable des problèmes posés par la modernisation des autres titres nationaux du groupe (le Figaro, Paris-Turf et surtout France-Soir, en mauvaise santé) et par l'éventuel abandon des centres d'impression de province en raison de la création de Roissy-Print. « Nous venons savoir en cours si Paris-Star est un « laboratoire » qui servirait à faire des simulations de modernisation des titres déjà existants, et notamment de France-Soir, ou s'il doit paraître un jour », explique un responsable du Livre CGT.

Afin de faire pression sur le groupe Hersant, la CGT a appelé à un arrêt de travail vendredi 16 décembre dans les centres régionaux d'impression des quotidiens régionaux et départementaux du groupe. A Paris, les ouvriers des rotatives imprimant le Figaro et France-Soir ne devraient pas sortir davantage d'exemplaires que la semaine dernière, afin d'empêcher le groupe « d'inonder » la province au départ de Paris. La non-parution des journaux du groupe Hersant samedi 17 décembre devrait, selon le Livre CGT, inciter la direction à discuter avec lui des emplois et de l'avenir des sites d'impression régionaux.

Y.-M. L.

Sur le vif

Porter beau

- Ah, c'est toi ? C'est moi.
- T'es une toute petite vob.
Ou'est-ce qu'il y a ?

- Je suis dans le dernier dessous. Ça va plus du tout avec J.P.

- Ah non, tu vas pas recommencer !

- C'est pas moi, c'est lui. Hier, on avait un dîner avec des clients japonais, il ne m'a pratiquement pas adressé la parole. Pas un mot, pas un regard, rien. Il en a marra de moi, c'est clair ! Maintenant, quand je rentre dans son bureau, il ne lève même plus les yeux. Il a l'air agacé. Il me dit : Ou'est-ce qu'il y a ? Sur un ton, je te raconte pas.

- Ecoute, sois raisonnable. Tu peux pas espérer qu'au bout de... Quoi... Huit, dix ans, ce soit comme au début. Il y a une question d'âge, aussi.

- Ben justement, c'est tout le problème. Il ne parle plus que de ça, des jeunes, de la jeunesse, du renouveau, enfin, tu vois...

- Remarque, il porte beau, lui. Il est encore pas mal.

- Normal, il joue au golf, au tennis. Il multiplie les voyages d'affaires au Brésil, au Maroc, à Hongkong. Il est bronzé hiver

comme été. Il peut bouffer n'importe quoi, il grossit pas. Et, de toute façon, tu sais très bien que, dans sa situation, ça compte pas, alors que moi...

- Toi, tu te laisses aller. Tu sais sucer même ! T'es pas pratiquement plus à la gym. T'es vu un peu le ventre que tu te payes !

- Justement, c'est pour ça que je t'appelle. J'ai envie de me le faire aspirer. Les seins pareil.

- Tu vas pas te faire retirer les seins, quand même ! T'es pas danseuse aux Folies-Bergères. Un frangin, je dis pas : la cou, les poignées, le crâne... Tu peux pas te montrer pendant des semaines, mais...

- C'est bien ce qui m'embête. Il y avait un article là-dessus dans VSD ce matin. Faut que c'est très spectaculaire. T'imagines un peu leur tête en me voyant débrancher au bout d'un mois à la réunion des chefs de service. Le petit quinquage chauve et bedonnant menacé par la retraite, transformé en cowboy coiffé à la DeLon.

- Ben, c'est ce que tu veux, non ? Attire l'attention du patron !

CLAUDE SARRAUTE.

Prix : bon résultat français en novembre

L'indice des prix de détail en France a augmenté de 0,1 % en novembre - après + 0,2 % en septembre et octobre. En un an (novembre 1988 comparé à novembre 1987), la hausse est de 3 %. Il faut remonter à décembre 1987 pour trouver une hausse aussi faible. Ce bon résultat est dû à une modulation générale et saisonnière des prix et des tarifs. Il a été accentué par la réduction des abonnements EDF et GDF intervenue le 10 octobre. Du coup, l'écart d'inflation sur un an avec la RFA revient de 1,7 point en octobre à 1,4 point en novembre.

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1988 a été tiré à 522 020 exemplaires

(Publicité)

8 Répondeurs dep. 690 F. ttc. chez Duriez

AGREES PTT • Répondeur A simple à voix synthétique (690 F ttc) Répondeur simple avec voix annonce • Répondeur-enregistreur simple • Répondeur-enregistreur consultable à distance par boîtier codé • Modification des annonces à distance • Compteur de messages • Enreg. les conversations téléphoniques • Avec ou sans téléphone intégré • Téléphone tons modèles, toutes couleurs de 270 F ttc à 1990 F ttc agréés PTT.
3, R. La Boétie (8^e)
Tél. 47.42.91.49
et toujours 112-132 Bd St-Germain, 6^e (Odéon)
Catalogue contre 3 timb. à 2,20 F

GLOBE
DE DÉCEMBRE
GAUCHECAVIAR
FAUT-IL ÊTRE PAUVRE
POUR ÊTRE DE GAUCHE ?

A B C D E F G

Selon l'INSEE

L'investissement industriel atteindrait 10 % en 1988

L'investissement industriel devrait atteindre près de 10 % en volume et 13 % en valeur cette année, selon une enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise interrogés en novembre. L'automobile et les biens de consommation devraient enregistrer les progressions les plus fortes.

Pour l'an prochain, les patrons font état d'une nouvelle croissance de 6 % en valeur de la matière. Les investissements nécessaires par l'entreprise sous-estimés traditionnellement à cette date leurs dépenses d'investissement pour l'année à venir, et que leurs réponses sont, de ce fait, biaisées. En 1989, si, comme prévu, le secteur automobile devrait se distinguer.

Les capacités financières nécessaires à ces dépenses restent élevées : plus de 60 % des entreprises pouraient effectuer « tous les investissements nécessaires ». En revanche, chiffre moins satisfaisant, la part des investissements de capacité cesse de croître (sous la barre des 20 %), alors qu'elle avait régulièrement et significativement grossi depuis le début de 1987.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 décembre

Affectée

Tout comme le MATIF, les valeurs françaises ont été affectées par le relèvement des taux directeurs de la Banque de France. L'Indicateur instantané perdait près de 6 % en valeur de la matière. Les baisses étaient entamées par le Comptoir des Entrepreneurs (- 4 %), la SGE (- 3 %), Pernod-Ricard (- 3 %), Sagem (- 3 %) et Crédit national (- 2 %). En hausse figuraient Lesieur (+ 4 %), Institut Mérieux (+ 3 %) et Roussel-Uclaf (+ 3 %).

● Une fête aux Halles les 17 et 18 décembre. - Une grande « Fête au cœur des Halles » célèbre le bouleversement et la renaissance du quartier des Halles. Les samedi 17 et dimanche 18 décembre, des artisans et des artistes venus de douze pays d'Europe présenteront, près de la fontaine des Innocents, leurs coutumes de Noël. Sur la plus haute terrasse du Forum jusqu'au 18 décembre, une horde gigantesque recueille les cadeaux que les Parisiens offrent à ATD-quarmonde. Samedi 17 décembre à 20 heures, un son et lumière embrasera le quartier des Halles entre la Bourse de commerce, le Forum et l'église Saint-Eustache.

● GYMNASTIQUE : défection de l'entraîneur de l'équipe féminine de Roumanie. - Maria Kornea, entraîneur de l'équipe féminine roumaine de gymnastique, est restée en République fédérale d'Allemagne à l'issue d'une tournée de démonstration qui a eu lieu la semaine dernière. Elle a exprimé l'intention de demander l'asile politique dans ce pays. La prédatrice de Maria Kornea à la tête de l'équipe roumaine, Bela Karoly, avait fait défection aux Etats-Unis, où il est installé depuis 1987.

● FOOTBALL : plainte contre le président du FC-Brest. - L'avocat colombien, Joachim Calcedo qui avait assisté François Yvinec, président du FC-Brest dans ses démarches avec le club America de Cali lors du transfert contesté du joueur paraguayen Roberto Cabanas (le Monde du 1^{er} décembre 1987), vient de se retourner contre son ancien client : par l'intermédiaire de M^{me} Brigitte Richard il a déposé une plainte pour ne pas avoir obtenu le versement de 200 000 F d'honoraires et de frais.

SIGNEZ **Cartier**

Plume
Bille
Feutre
Miroir

PASHA MUST VENDÔME

mut de Cartier

SCIENCE VIE

HORS SERIE

LA PLANETE TELECOM

Quand la Terre toute entière tiendra sur un fil...

- les nouveaux services téléphoniques
- les réseaux télématiques de demain
- la communication avec les moyens de transport
- la maison intelligente

UN HORS SERIE SCIENCE & VIE